LE MONDE ÉCONOMIE

■ Numéro spécial OMC

■ Emploi : 12 pages d'annonces classées

Le Monde

www.lemonde.fr

55e ANNÉE – No 17052 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE

MARDI 23 NOVEMBRE 1999

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

ACTIVE:LMQPAG:W
busy

« Malbouffe » : les Français réclament un label de qualité

LES DIVERS SCANDALES qui ont touché le secteur agroalimentaire ont fait surgir des comportements de consommateurs éclairés. Tel est un des enseignements du sondage IFOP réalisé pour l'hedomadaire *Elle* et *Le Monde*. Cette enquête montre que les Français sont vigilants mais sereins à propos du contenu de leur assiette, même si les femmes et les plus de cinquante ans manifestent des inquiétudes. La viande de bœuf suscite ainsi un réflexe de méfiance chez 29 % des personnes sondées. Une large majorité (68 %) de consommateurs sont prêts à changer de commerçant si un autre leur offre de meilleures garanties. Ils sont favorables (75 %) à la création d'un label garantissant l'origine et la qualité des produits vendus.

Lire page 10 et un point de vue page 15

OMC : comprendre les enjeux de Seattle

● Agriculture, services, environnement et culture sont au centre de la gigantesque bataille commerciale de Seattle ● « Le Monde Economie » consacre huit pages aux négociations qui s'ouvrent le 30 novembre ● Aux Etats-Unis comme en Europe, les anti-OMC s'organisent

À UNE SEMAINE de l'ouverture de la conférence de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), prévue à Seattle, sur la côte ouest des Etats-Unis, du 30 novembre au 3 décembre, la mobilisation contre la libéralisation des échanges internationaux s'intensifie. Alors que des manifestations sont prévues samedi 27 en France, des cinéastes de vingt-trois pays ont lancé, lundi 22, un nouvel appel pour défendre l'« exception culturelle ». José Bové, animateur de la Confédération paysanne, se rend dès lundi aux Etats-Unis, où il doit participer, le 30 à Seattle, à la manifestation des organisations non-gouvernementales (ONG). Plus de 1 200 ONG de quatre-vingt-sept pays ont signé une déclaration appelant à *« un moratoire sur toutes négociations qui étendent la portée et le pouvoir de l'OMC »*. Animée par des associations représentatives de la société civile, la mobilisation contre l'OMC est particulièrement active aux Etats-Unis. Pour permettre de comprendre les enjeux de cette conférence, *Le Monde* lui consacre un numéro spécial de huit pages dans son supplément « Economie ».

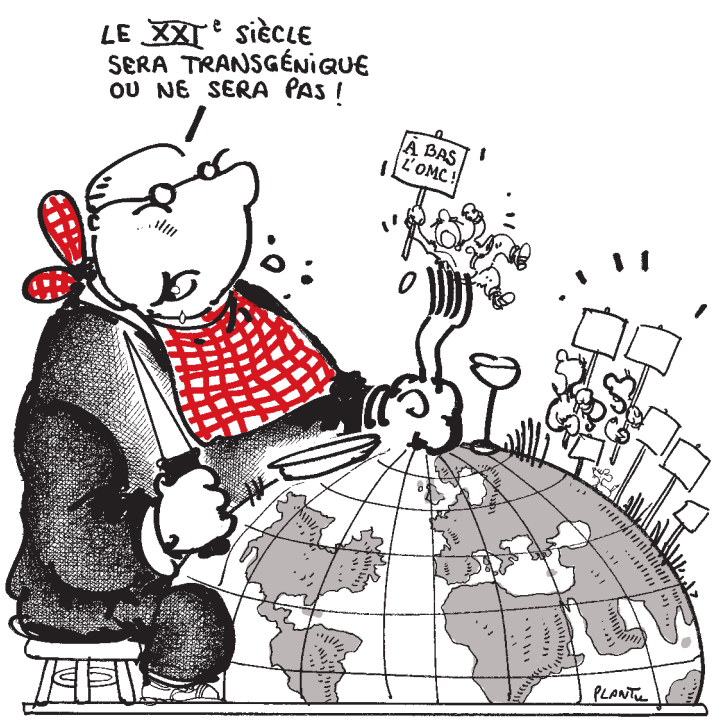

Prévue dès la signature des accords de Marrakech, en 1994, qui devait donner naissance à l'OMC, cette réunion doit rassembler les 135 pays membres en vue d'engager une nouvelle négociation, dite « round du millénaire », sur la libéralisation du commerce mondial. L'ouverture des secteurs de l'agriculture et des services oppose violemment l'Europe et les Etats-Unis. Dans leur volonté commune d'intégrer la question des normes sociales (travail des enfants, droits syndicaux, etc.) et la défense de l'environnement, ils sont confrontés à la résistance des pays en développement ,qui y voient les instruments d'un protectionnisme déguisé.

Notre supplément et nos informations page 2

JEAN-PIERRE MULLER/AFP

RPR

La surprise Alliot-Marie

Un petit tiers (31,01 %) des militants du RPR appelés à choisir, samedi 20 novembre, le président de leur parti, ont voté pour Michèle Alliot-Marie *(photo)*. 35,06 % des 51 043 votants ont suivi la consigne de vote de l'Elysée, inventeur et promoteur de la candidature de Jean-Paul Delevoye. Tout dépendra, au second tour, le 4 décembre, des électeurs de François Fillon (24,48 %) et de Patrick Devedjian (8,87 %), éliminés. p. 6 et 7

Airbus A-3XX super-jumbo

APRÈS plusieurs années d'études, le constructeur d'avions européen Airbus a décidé de lancer son super-jumbo, de 480 à 650 places. Le conseil de surveillance du 8 décembre devrait accepter le lancement commercial, pendant une période test, de l'A-3XX, concurrent direct du Boeing 747. Si le nombre de commandes est suffisant, Airbus recevra l'accord définitif de son conseil pour démarrer la production en 2000. Les premiers exemplaires de cet avion à double pont seront livrés en 2005. Ils pourront comprendre des couchettes, un salon de coiffure, une salle de sport et des magasins « duty free ». Virgin Atlantic souhaite même y installer des casinos.

Lire page 18

Au Pérou, le triomphe de Fray Pablo Zabala, curé des pauvres

CUZCO (Pérou)
de notre envoyée spéciale

Expulsé de sa paroisse de San Cristobal (Pérou) par Mgr Alcides Mendoza, archevêque de Cuzco, le curé des pauvres Fray Pablo Zabala, dominicain d'origine espagnole, n'a pas pu quitter ses ouailles. Il a été littéralement enlevé, à l'aéroport d'où il s'apprêtait à rentrer à Lima, par deux cents fidèles qui l'ont porté à bout de bras sur trois kilomètres, jusqu'au cœur de la ville. Là, ils l'ont assis sur le capot d'une voiture blanche, pour une tournée triomphale sur la place de la cathédrale, le couvrant de fleurs et de confettis, sous les ovations des passants.

Bravant le risque d'excommunication, ils chantent les louanges d'El Padre Pablito, missionnaire de cinquante-deux ans venu de Navarre. *« Le Père est un saint homme, toujours au service des laissés-pour-compte »*, assure Paulina. Ses voisines renchérissent : *« Il restaure lui-même l'église, abandonnée pendant trente ans aux rats, qui mangeaient les fleurs et rongeaient les statues, la nuit. Sa tunique blanche n'est pas toujours immaculée, mais manier le pic et la pioche, ça salit. Depuis qu'il dit la messe, on ne s'endort plus à l'office. »*

Mgr Alcides Mendoza, en revanche, passe pour une sorte de grand Satan : *« Il nous empêche d'allumer nos bougies devant les saints de notre dévotion. Maintenant, le système est électrique. Une pièce pour une minute d'illumination. Pendant la procession de Corpus Christi, il ne veut plus ni danses, ni fanfares, ni tapis de fleurs, ni images saintes dans la cathédrale. »* L'archevêque a en effet annoncé qu'il voulait purger cette fête *« du paganisme et de la ripaille »*. Le plus grave reproche est qu'il ait cédé en concession, pour cinquante ans, l'ancien séminaire San Antonio de Abad à une entreprise touristique qui l'a converti en hôtel cinq étoiles, El Monasterio.

Le Frère Pablo a, il est vrai, un comportement original. Il administre les sacrements ou dit la messe gratuitement, alors que les tarifs en usage sont l'équivalent de 10 à 100 dollars, une fortune dans une région où les déshérités survivent avec moins de 1 dollar par jour. Le clergé s'enferme entre quatre murs alors que le dominicain répond sans cesse aux SOS reçus sur son téléphone portable, dont il ne se sépare jamais. *« Monseigneur ne m'a reçu que quelques minutes, une seule fois, treize mois après ma nomination »*, explique le curé. Il nous a été impossible d'obtenir la version des faits de l'archevêque : il ne reçoit que le mardi matin, de 9 heures à 11 heures.

Les déboires du Père Pablo ressuscitent de vieux souvenirs. En 1985, lorsque l'archevêque est arrivé à l'aéroport de Cuzco, les membres du comité de réception ont vu descendre un homme en grande tenue de général. La réception de bienvenue a lieu au Casino militaire. Ancien aumônier de l'armée, Mgr Mendoza conserve son grade et un garde du corps. C'est avec une mentalité de chef d'armée qu'il a l'ambition de *« désarmer les noyaux de communistes enkystés dans le catholicisme régional »*, c'est-à-dire de mener la vie dure à l'« Eglise des pauvres », héritière de la théologie de la libération. Son efficacité est remarquable. En une dizaine d'années, il est parvenu à la déstabiliser en changeant ses membres d'affectation et en leur coupant les vivres.

Nicole Bonnet

AFP

SPORTS

Allô, dopage ?

En un an d'activité, le numéro vert (0-800-15-20-00) d'Ecoute dopage, mis en place par Marie-George Buffet, ministre de la jeunesse et des sports *(photo)*, a répondu à 6 630 personnes confrontées au problème. Aucun sport, aucune génération n'échappe au dopage. Beaucoup (30 %) s'interrogent sur la créatine ou consomment du cannabis (21 %). D'autres (16 %) utilisent des corticoïdes, des anabolisants ou de l'EPO. p. 26

L'Europe face à la drogue

GEORGES ESTIEVENART

PLUS DE 40 MILLIONS d'Européens auraient consommé du cannabis au moins une fois dans leur vie et 3 à 5 millions auraient essayé l'héroïne, selon le rapport de l'Observatoire européen des drogues et toxicomanies dirigé par Georges Estievenart.

Lire page 3

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1123 - 7,50 F

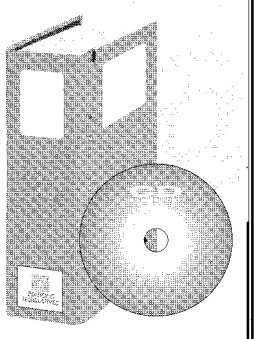

ux Editions Législatives, nous vous donnons les réponses que vous attendez sur la réglementation des **35 heures**, comme sur toutes les questions d'actualité qui vous préoccupent.

C'est pourquoi chaque **Dictionnaire Permanent** et chaque **CD-Rom** des **Editions Législatives** vous donnent le droit de décider, d'agir ou de réagir en sécurité.

EDITIONS LEGISLATIVES

GEGH / EXIGENCE

POINT DE VUE

Pourquoi je reste

par Jean Tiberi

RÉSISTANT silencieux, durant des mois, face à ce que les journaux, de guerre lasse, ont fini par baptiser eux-mêmes « curée » ou « lynchage », j'ai acquis une sérénité intérieure qui me permet, enfin, de parler haut et clair. Jusqu'à présent, j'ai tout affronté sans un mot. Je sais aujourd'hui, à la lumière des remous judiciaires qui agitent la majorité de gauche, que j'ai eu tort de me taire si longtemps.

Bouc émissaire idéal pour une droite aux longs couteaux, cible rêvée et facile pour une gauche marchant au combat comme à la parade, je n'ai bénéficié ni du soutien du petit milieu nanti et influent qui gouverne l'opinion, ni des renvois d'ascenseur qui sont la providence des politiciens en difficulté. J'ai été seul. On a attaqué ma femme. Exhibée dans les médias, elle a été raillée pour son style et la modestie de ses origines familiales. Comme d'autres avant moi, partis de peu et qui, comme moi, plaçaient haut un idéal, mon honneur a été « jeté aux chiens ». On abreuve les lecteurs de sondages orientés. On y propose des questions soigneusement biaisées comme, récemment, un modèle du genre où l'on me mettait dans le même lot que MM. Papon et Crozemarie. C'est un procédé vicieux et abject, dont le but est évident : salir. Pourquoi pas Pinochet ou Pol Pot ? J'ai laissé faire. Ma femme, qui a gardé son humour, aime y voir les premiers signes d'une sainteté trop rare en politique. Plus sérieusement – je n'ai, faut-il le dire ?, aucun goût pour la flagellation ni pour le martyre –, pourquoi ce silence ? Ce n'est ni par hauteur ni par mépris face à des insultes et à des mensonges qui m'ont profondément affecté. Etait-ce par discipline politique, pour me conformer aux règles du mouvement auquel j'appartiens ? Sans doute.

Lire la suite page 15

***Jean Tiberi** est maire de Paris.*

DR

VENTES

26 records à New York

Vingt-six records de prix ont été battus en trois jours à New York lors des traditionnelles ventes d'automne d'art contemporain. Ainsi, *Pink Panther*, céramique réalisée par Jeff Koons en 1988 *(photo)*, a été adjugée 1 817 500 dollars (11,4 millions de francs) chez la britannique Christie's, qui rivalise d'ambition avec sa concurrente américaine, Sotheby's. p. 31

International 2
France 6
Société 10
Régions 13
Horizons 14
Entreprises 18
Communication 21
Tableau de bord 22
Carnet 25
Aujourd'hui 26
Météorologie 28
Jeux 28
Ann. immobilier 29
Culture 31
Guide culturel 33
Kiosque 34
Abonnements 34
Radio-Télévision 35

LeMonde Job: WMQ2311--0002-0 WAS LMQ2311-2 Op.: XX Rev.: 22-11-99 T.: 10:50 S.: 111,06-Cmp.:22,11, Base : LMQPAG 09Fap:100 N°:0410 Lcp:700 CMYK

COMMERCE La contestation s'annonce particulièrement importante à Seattle (Etats-Unis), avant l'ouverture de la conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC), le 30 novembre. Très actifs, syndicats et ONG américains annoncent la présence d'un millier d'associations venues du monde entier dans les rues de la ville. ● 1200 associations issues de 87 pays ont publié une « Déclaration des membres de la société civile internationale » récusant *« toutes négociations allant dans le sens d'une plus grande libéralisation »* et exigeant une réforme de l'OMC. Certains y voient l'ébauche d'une nouvelle *« Internationale antilibéraliste »*. ● CETTE MOBILISATION, d'un caractère nouveau parce qu'elle se développe en dehors des partis traditionnels et, souvent aussi, des syndicats, s'appuie beaucoup sur le réseau Internet.

Les ONG contre l'OMC : naissance d'une « Internationale civile »

« Malbouffe », travail des enfants, non respect de l'environnement mobilisent écologistes, paysans, artistes et syndicalistes du monde entier. A une semaine de l'ouverture de la conférence de l'OMC à Seattle, les négociateurs ne se sont toujours pas mis d'accord sur son ordre du jour

A UNE SEMAINE du début du sommet de l'OMC (Organisation mondiale du commerce) à Seattle (Etats-Unis), les négociateurs n'étaient toujours pas parvenus ce week-end à boucler le texte qui servira de base aux discussions *(Le Monde* du 16 novembre). L'exercice est d'autant plus difficile qu'il est dramatisé par la vigueur de la contestation. Le mouvement mondial des associations opposé aux négociations prépare, pour l'ouverture du sommet, une grande manifestation à laquelle participeront, outre les contestataires américains, 2 500 délégués de près de 1 200 ONG (organisations non gouvernementales) du monde entier.

« C'est un tournant historique : nous vivons la constitution d'une Internationale antilibéraliste. » Une nouvelle « Internationale » : le mot de Jean-Claude Amara, de l'association Droits devant ! ! s'appuie sur le fait que le mouvement de lutte contre l'OMC a pris des formes et une ampleur sans précédent, rassemblant désormais des associations de la Terre entière et de tous les horizons – écologistes, paysans, sans-papiers, cinéastes, syndicalistes, etc. Plus de 1 200 ONG, dans 87 pays, ont signé la *« Déclaration des membres de la société civile internationale s'opposant aux négociations de commerce du cycle du Millénaire »* *(lire ci-dessous).* Pour la première fois, cette société civile mondiale pèse assez lourd pour faire sortir une négociation internationale de son cercle habituel de diplomates et de lobbyistes. Mieux, elle opère, selon un mode décentralisé lui aussi sans précédent : sans calendrier formel, sans procédure écrite de discussion.

MÉTAPHORE POLITIQUE

Utilisant intensément Internet, l'« Internationale civile » fonctionne comme une métaphore politique du réseau des réseaux : le monde est couvert par des mailles aux nœuds plus ou moins forts, mais dont aucun n'est réellement dominant. Elle est ainsi en train d'inventer une nouvelle façon de vivre la démocratie, face à l'usure des rouages traditionnels, partis et syndicats, souvent absents de ce happening. Aucun des principaux personnages de cette galerie mondiale – Martin Khor, Agnès Bertrand, José Bové, Lori Wallach, Vandana Shiva, Chakravarthi Raghavan, Maude Barlow, pour ne citer que quelques exemples notoires – n'ont d'ailleurs milité dans aucun parti politique. Comment fonctionne l'« Internationale civile » ? Elle n'a pas de coordination unique, même si certains pôles jouent un rôle important : l'International Forum on Globalization (IFG-www.ifg.org), créé en 1994, a réuni nombre de têtes pensantes que l'on retrouve dans les ONG les plus actives à travers le monde. Friends of the Earth (les Amis de la Terre – www.foe.org) centralise, au Royaume-Uni, les signatures de la Déclaration des membres de la société civile. Public Citizen (www.citizen.org), aux Etats-Unis, est un pilier du débat sur la libéralisation des échanges et un des principaux organisateurs de la manifestation de Seattle. Outre Internet, l'information circule par de nombreuses rencontres aux quatre coins du monde, qui permettent aussi d'arrêter la stratégie. Ainsi la réunion à la Cartoucherie de Vincennes, en octobre 1998, a lancé la lutte internationale contre l'OMC. Celle de Genève, en mars 1999, a adopté le texte fondateur de la Déclaration des membres de la société civile. Ce sont là des dates importantes, mais elles ne sauraient pour autant résumer l'intense activité du réseau, qui a multiplié les meetings régionaux (par exemple à Kampala, en Ouganda, en mars 1999, pour informer les délégations et ONG africaines, ou aux Philippines en janvier 1999 pour analyser l'effet de la mondialisation sur l'Asie).

« Les réunions de stratégie, explique la publiciste américaine Susan George, de l'Observatoire de la mondialisation à Paris, *définissent des temps communs d'action. Mais dans ces moments, chaque pays ou région fait ce qu'il veut ». « Le succès du travail global,* dit Martin Khor, du Third World Network, à Penang, en Malaisie, *vient de ce que chacun adapte le débat général aux conditions particulières de son pays ; par exemple, en France on insistera sur la culture, alors qu'en Inde, les questions de protection de l'industrie domestique sont très importantes ».* Ce mode de fonctionnement correspond tout à fait à la pensée du mouvement qui veut, comme l'explique l'IFG, *« renverser le processus de globalisation en encourageant les idées et les activités qui revitalisent les économies locales et les communautés ».*

SOUTIEN INESPÉRÉ

Enfin, une certaine façon de ne pas trop se prendre au sérieux est un ingrédient essentiel. Ronnie Hall, qui coordonne aux Amis de la Terre le recueil des signatures de la Déclaration, travaille chez elle – parce que c'est le moyen le plus simple de s'occuper des enfants, qu'on entend jouer quand on lui téléphone.

Le mouvement de contestation de l'OMC a déjà une histoire. C'est en 1985 que le Third World Network, basé en Malaisie, a commencé à incriminer les institutions financières internationales et les accords de libre-échange comme les principales menaces au développement et à l'environnement. Des campagnes ont commencé à se développer, notamment contre le GATT en 1993. Les organisations paysannes, coordonnées à travers le monde dans Via Campesina, s'y sont progressivement joints. Par ailleurs, la critique aux Etats-Unis, au Canada et au Mexique à l'égard du traité de libre-échange en Amérique du nord (Alena) s'est constituée en 1994 en un mouvement structuré. C'est du Canada qu'a émané ensuite l'alerte sur l'AMI (Accord multilatéral sur l'investissement), dans la contestation duquel allaient se fédérer – avec succès – mouvements d'Amérique, d'Europe et d'Asie. Il ne restait plus au réseau international qu'à s'attaquer à l'OMC, trouvant dans le rejet public des organismes génétiquements modifiés, du bœuf aux hormones ou encore du travail des enfants le soutien de l'opinion publique, inespéré étant donnée la technicité du dossier OMC.

Hervé Kempf

« Pour un moratoire des négociations et une réforme de l'OMC »

LA « DÉCLARATION *des membres de la société civile internationale s'opposant aux négociations de commerce du cycle du Millénaire » a été signée par plus de 1 200 organisations de 87 pays – essentiellement des ONG, mais aussi des syndicats et des partis politiques – opposées au mode actuel de fonctionnement de l'OMC.*

VERBATIM

« Dans les cinq dernières années, *écrivent-ils*, l'OMC a contribué à la concentration de la richesse entre les mains d'une minorité de riches, développant la pauvreté pour la majorité de la population mondiale et des modèles non durables de production et de consommation. Les accords issus du cycle de l'Uruguay ont été principalement orientés vers l'ouverture des marchés au bénéfice des entreprises transnationales, aux dépens des économies nationales, des travailleurs, des agriculteurs et des autres, ainsi que de l'environnement. De plus, le fonctionnement, les règles et les procédures de l'OMC sont antidémocratiques, non transparents (...).

» nous nous opposons à toutes négociations allant dans le sens d'une plus grande libéralisation, spécialement celles qui visent à introduire de nouveaux secteurs sous la tutelle de l'OMC, tels que l'investissement, la concurrence et les marchés publics. Nous nous engageons à mener campagne pour rejeter toute proposition dans ce sens. En particulier, nous nous opposons aux accords de droits de propriété intellectuelle relatifs au commerce.

» Nous appelons à un moratoire sur toutes négociations qui étendent la portée et le pouvoir de l'OMC. (...) Une révision et une évaluation concrète et approfondies des accords existants doivent être menées. (...) Une telle réforme devrait permettre d'évaluer l'impact de l'OMC sur les communautés marginalisées, le développement, la démocratie, l'environnement, la santé, les droits humains, les règles du travail et les droits des femmes et des enfants. Elle doit être conduite avec la pleine participation de la société civile. »

Syndicats et ONG américains préparent une importante mobilisation

WASHINGTON
de notre correspondant

Lorsque s'ouvrira la conférence ministérielle de l'OMC, le spectacle sera dans la rue, pas dans la salle de réunion. Un millier d'organisations non-gouvernementales (ONG) – écologistes, sociales, syndicales, professionnelles ou religieuses, dont des dizaines de françaises – se sont en effet invitées à Seattle pour rappeler leur existence aux politiques et aux multinationales.

Depuis un an, l'ONG américaine Public Citizen s'est chargée de coordonner cette mobilisation et de battre le rappel des adversaires, des sceptiques et des critiques de la mondialisation à la sauce OMC. Lori Wallach est à la pointe de ce combat. Avocate spécialisée dans le commerce international, elle vient de publier un ouvrage dont le titre reprend les initiales de l'OMC en anglais – WTO – en les détournant de leur sens : *WTO, une organisation du commerce pour qui ?* Elle y détaille les abus dont elle accuse l'institution, ainsi que ses faiblesses inhérentes dans des domaines comme le travail des enfants, les droits syndicaux ou la défense de l'environnement. *« L'OMC doit être refondue de fond en comble, limiter ses ambitions aux droits de douane et aux quotas et abandonner celle de réguler le monde. Si nous avons besoin de règles pour policer le commerce international, elles ne doivent pas être discriminatoires »*, explique-t-elle au *Monde.*

Non contente d'écrire la bonne parole, elle s'employée à la répandre. Ainsi, Public Citizen s'efforce de décoder le double langage destiné à semer le trouble : par exemple, comment l'administration américaine tient des propos contradictoires à Hollywood et à Paris sur l'exception culturelle. Ou à faire la différence entre *« l'initiative de charme »* de Bill Clinton et la réalité. *« Il nous raconte de belles histoires sur la protection des travailleurs, l'environnement ou la mondialisation à visage humain, mais son administration n'a pas modifié sa position pro-business d'un iota (...). L'empereur Clinton est tout nu : la population américaine ne le suit plus et il faut qu'on le sache. »*

Le récent accord sino-américain pour l'entrée de la Chine à l'OMC a servi de détonateur. En traitant avec un pays qui foule aux pieds la liberté du travail et l'environnement, *« il a détruit les résultats de mois d'efforts de relations publiques »*, estime Lori Wallach.

Le président de la confédération syndicale AFL-CIO, John Sweeney, que la Maison Blanche avait convaincu de soutenir ses efforts à Seattle en échange de la création d'une commission de travail sur les droits syndicaux, a qualifié cette promesse de moraliser l'économie mondiale de *« dégoûtante et hypocrite ».*

Selon Don Stillman, du syndicat de l'automobile UAW, *« l'administration ne se préoccupe pas sérieusement des droits sociaux. Alors que l'on fête le dixième anniversaire de la chute du Mur de Berlin, marquant la fin d'une ère antidémocratique, ici on défend une des institutions les plus antidémocratiques, qui a le pouvoir de s'ingérer dans les plus petits gestes de notre vie privée. L'OMC n'a pas été élue, elle n'est pas transparente, elle se réunit en secret, ses juges viennent d'un milieu très étroit et elle a le droit de décider de la qualité de ce que mangent les Français ou de l'environnement dans lequel vivent les Américains ».*Voilà qui explique pourquoi plusieurs fédérations syndicales de l'AFL-CIO, comme les Teamsters (camionneurs), iront à Seattle, où ils organiseront le 30 un grand défilé. Les Teamsters vont transporter des milliers de manifestants en autocar. *« Nous sommes réalistes, nous ne voulons pas la fin de l'OMC. Nous voulons un commerce juste plutôt que libre. Le GATT et l'Association de libre-échange nord-américaine ont détruit six cent mille emplois aux États-Unis en six ans. On nous promet de belles paroles à Seattle, mais aucune action concrète »*, dit leur porte-parole, Rob Black. Il ne s'agit pas là de groupuscules extrémistes : les organisateurs sont « raisonnables », rationnels, réalistes et non-violents, mais ils entendent capter l'attention de l'opinion internationale par des gestes spectaculaires.

Sur place, tout s'organise. Parallèlement, les sites Internet se multiplient, expliquant comment s'y prendre pour se rendre à Seattle, pour y être logé : *« Accepteriez-vous de coucher sur la moquette chez des gens ? »*, demande-t-on aux militants. On publie les mots d'ordre et le vaste programme des réjouissances, bien plus télégéniques que les délégués en complet sombre, qui croiseront des cohortes colorées de protestataires. Les volontaires affluent, et plusieurs Eglises sont de la partie. Cette mobilisation sera-t-elle suffisante, face aux ambitieuses propositions du Round du Millénium ?

Patrice de Beer

Des cinéastes de vingt-trois pays défendent « l'exception culturelle »

Dans la perspective des négociations à l'OMC, les représentants d'associations de cinéastes de 23 pays (dont la France, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, la Nouvelle-Zélande, le Canada et l'Australie) ont adopté, le 20 novembre à Bastia (Haute-Corse), un texte défendant *« l'exception culturelle »*, dans le cadre du Forum mondial des cinéastes, tenu en marge du 15e Festival du film méditerranéen, organisé par la Société des réalisateurs de films (SRF), coprésidée par Cédric Klapisch, Nicolas Philibert et Jean-Henri Roger. La « déclaration de Bastia » a été ratifiée par les cinéastes de l'ensemble des pays représentés, à l'exception des Américains de la Directors Guild of America. Les signataires demandent à leurs gouvernements de refuser tout accord qui *« mettrait en danger le principe du droit d'auteur moral et patrimonial »* et *« limiterait la capacité des Etats à réglementer et à soutenir les industries cinématographiques et audiovisuelles ».*

L'Eglise méthodiste priera pour les négociateurs

La Première Eglise méthodiste unie de Seattle organisera des services multiconfessionnels et des veillées de prière quotidiennes devant la salle où se tiendra la conférence de l'OMC. On y priera, explique J. D. Hanson, dirigeant de l'Église méthodiste, *« pour les ministres et pour un bon résultat ».* Pourquoi cette implication religieuse ? *« Il s'agit d'une affaire touchant la religion et la morale,* dit M. Hanson. *L'économie est peut-être l'œuvre des hommes, mais l'humanité a été créée par Dieu. Nous voyons une économie globale qui ne reflète pas les Écritures mais les déséquilibres socio-économiques. La politique de l'OMC risque d'avoir de graves conséquences pour les pauvres, les femmes, les travailleurs.* (...) *Nous sommes aussi inquiets de voir que l'OMC permet même de breveter des embryons humains ! » – (Corresp.)

2000 en france
14e forum de l'an 2000
Les nouveaux âges de l'homme
le Corum, Montpellier
Ville de Montpellier
samedi 27 novembre 1999
mission 2000 en france
www.2000enfrance.com

9h15 Ouverture
Georges Frêche, *député-maire de Montpellier*

9h30 Horizons démographiques, quels bouleversements ?
modérateur : **François Blaise,** *magazine Phosphore*
Maurice Garden, *historien*
Georges Tapinos, *économiste et démographe*
Jacques Vallin, *démographe*

10h45 Enfance et adolescence : des âges introuvables ?
modérateur : **François Blaise,** *magazine Phosphore*
Thierry Baranger, *magistrat pour enfants*
Olivier Galland, *sociologue*
Françoise Molénat, *pédopsychiatre*

11h45 La maturité, le nouvel âge ingrat ?
modérateur : **Pierre-Yves Le Priol,** *quotidien La Croix*
Louis Chauvel, *sociologue*
Xavier Gaullier, *sociologue*
Yves Michaud, *philosophe*

accès libre,
renseignements et réservation
au tél. 01 45 44 24 75, fax. 01 45 48 81 38

14h30 Retraités, les nouveaux actifs ?
modérateur : **Louis de Courcy,** *quotidien La Croix*
Etienne Baulieu, *endocrinologue*
Bernadette Puijalon, *présidente du comité Personnes âgées de la fondation de France*
Pierre Sansot, *sociologue*

16h15 Vivra-t-on jusqu'à 150 ans ?
modérateur : **Pierre-Yves Le Priol,** *quotidien La Croix*
Jean-Pierre Aquino, *gériatre*
Aline Désesquelles, *démographe*
Claude Jeandel, *gérontologue*
Jean-Marie Robine, *biodémographe*
Jacqueline Trincaz, *anthropologue*

Débats illustrés par Nicolas Vial, *dessinateur*

A cette occasion, le Secours populaire diffusera les «cahiers pour l'an 2000». Remerciements à l'OFUP

Radio France · la Croix · Flammarion · Midi Libre · PHOSPHORE www.phosphore.com · France 3

LeMonde Job: WMQ2311--0003-0 WAS LMQ2311-3 Op.: XX Rev.: 22-11-99 T.: 10:29 S.: 111,06-Cmp.:22,11, Base : LMQPAG 09Fap:100 N°:0411 Lcp:700 CMYK

Toxicomanie : les pays de l'Union européenne s'éloignent d'une politique purement répressive

L'Observatoire européen des drogues se félicite des convergences parmi les Quinze

L'OEDT (Observatoire européen des drogues et toxicomanies) a rendu public son rapport annuel, lundi 22 novembre, à Berlin. Cinq ans après sa création, l'agence communautaire se félicite de la convergence de vues de plus en plus grande qui règne parmi les Quinze. La priorité est donnée à la prévention et au traitement des consommateurs de drogue, en réservant les sanctions pour les trafiquants.

BERLIN
de notre envoyé spécial

« *On va vers une harmonisation au sein de l'Union européenne* », se réjouit Georges Estievenart, le directeur français de l'Observatoire européen des drogues et toxicomanies (OEDT), qui a rendu public son rapport annuel lundi 22 novembre à Berlin. Cinq ans après sa création, l'Agence communautaire des drogues constate que « *l'Europe s'éloigne progressivement d'une réponse purement répressive* ».

Les signes de convergence sont en effet nombreux et le tout-répressif n'a plus le vent en poupe sur le Vieux Continent. « *L'équilibre entre la réduction de la demande et de l'offre de stupéfiants est devenu une préoccupation politique majeure* » pour les Quinze, note le rapport. « *Les nouvelles stratégies se concentrent sur des aspects tels que la prévention et le traitement pour les consommateurs de drogues (même s'il s'agit de délinquants condamnés) et les sanctions pour les trafiquants (même s'ils sont eux-mêmes toxicomanes).* »

Quelque 300 000 héroïnomanes dans l'Union européenne (UE) reçoivent désormais des traitements de substitution, principalement par la méthadone, qui font l'objet d'« *un consensus général* ». Dans la plupart des pays, « *la simple consommation de drogues ne semble pas faire l'objet de poursuites pénales* » mais de traitements thérapeutiques ou de sanctions administratives. Enfin, la distinction entre drogues illicites (cannabis ou cocaïne) et substances récréatives licites (alcool et tabac) « *devient floue* » dans plusieurs pays membres. Pour fonder les politiques décidées dans l'UE sur des informations fiables et comparables, l'OEDT a amélioré ses thermomètres de la toxicomamie. Le rapport 1999 fournit un état des lieux basé sur l'expertise des observatoires et des réseaux nationaux (Reitox). Ses banques de données européennes décryptent les évolutions des modes de consommation, ainsi que l'efficacité des divers traitements sanitaires et sociaux. Fin 1998, l'UE a chargé son agence de mettre en place des « *indicateurs-clés harmonisés* », dont le calcul des décès liés à la drogue – vieux sujet de polémique statistique entre la France et les Pays-Bas.

Ce faisant, l'UE se dote peu à peu des moyens d'une politique régionale autonome. « *Il y a dix ans, les Etats-Unis nous avaient assuré qu'une vague de crack allait déferler sur l'Europe, en nous pressant de prendre des mesures répressives. Nous n'avions pas d'argument sérieux à leur opposer. Le crack n'est pas arrivé. Cette année, les Américains affirment que la cocaïne va nous submerger. Mais notre connaissance a progressé : le rapport annuel montre que l'héroïne reste notre principal problème, alors que les nouvelles drogues synthétiques constituent un phénomène assez particulier à l'Europe. Nous pouvons désormais sortir de ce faux débat transatlantique, discuter utilement avec les Américains, voire nous mettre en état de coopération.* »

Les toxicomanes n'en représentent pas moins une part significative des 375 millions d'habitants de l'UE. « *Plus de 40 millions de personnes auraient consommé du cannabis,* estime le rapport. *De 3 à 5 millions de personnes auraient pu essayer de l'héroïne au moins une fois.* » Dans cet ensemble, les singularités nationales demeurent. Les usagers d'amphétamines arrivent ainsi en troisième place (derrière le cannabis et l'héroïne, partout en tête) dans la plupart des pays communautaires, sauf en Espagne et en France, où la part des cocaïnomanes reste plus importante.

Dans cette population d'usagers plus ou moins occasionnels, les « *consommateurs problématiques* » – principalement des héroïnomanes par voie intraveineuse, repérés lors de leur accès au système de soins – continuent de poser les problèmes cruciaux. L'OEDT estime qu'ils sont entre 1 et 1,5 million de personnes. L'Italie, le Luxembourg et le Royaume-Uni sont proportionnellement les plus touchés, tandis que l'Allemagne, l'Autriche, la Finlande et la Suède sont les pays les plus préservés. Un total de 6 000 à 7 000 décès par surdoses est recensé chaque année.

Plus globalement, relève l'OEDT, les consommateurs d'opiacés par voie intraveineuse « *présentent un risque 20 à 30 fois supérieur de décès pour des raisons diverses (surdose, sida, accident ou suicide, etc.) que les non-consommateurs du même âge* ». Les taux d'infection de VIH (virus de l'immunodéficience humaine) varient toutefois grandement d'un pays à l'autre, passant de 1 % au Royaume-Uni à 32 % en Espagne.

De nouvelles générations de toxicomanes viennent renforcer les rangs des « *consommateurs problématiques* », avec « *de nouveaux groupes de fumeurs d'héroïne – notamment parmi les jeunes de milieux aisés –, des usagers lourds d'ecstasy, d'amphétamines et d'autres drogues à des fins récréatives* (...), *ainsi que de personnes plus âgées connaissant également des problèmes d'abus d'alcool et/ou de médicaments* », s'inquiète enfin le rapport.

Erich Inciyan

Recul de l'ecstasy, progression des drogues de synthèse

Les drogues synthétiques liées aux soirées rave ou techno, comme l'ecstasy et les amphétamines, sont produites principalement dans des laboratoires des Pays-Bas, de Pologne, d'Espagne et du Royaume-Uni, note l'Observatoire européen des drogues et toxicomanies (OEDT). Plusieurs pays ont cependant signalé « *une stabilisation ou une chute* » des substances vendues sous la dénomination d'ecstasy.

Dans le même temps, les drogues de synthèse se sont développées hors de la culture techno, pour se répandre dans des boîtes de nuit classiques où elles sont davantage associées aux alcools, ce qui en accroît les risques sanitaires. Mais la mortalité causée par ces produits reste beaucoup moins importante que par l'héroïne.

Grozny est « cernée à 80 % » par les forces russes

La capitale tchétchène est soumise à d'incessants bombardements. De violents combats ont également lieu au sud-ouest, à Ourous-Martan

MOSCOU
de notre correspondant

L'armée russe s'est employée, samedi 20 et dimanche 21 novembre, à consolider ses positions et à avancer vers Grozny, la capitale de la Tchétchénie. Selon l'état-major, ses troupes se trouvent à trois kilomètres de la ville qui « *est cernée à 80 %* ». L'objectif est de mettre en place un blocus de la capitale et de prendre le contrôle de toutes les voies de communication par lesquelles seraient acheminés vivres et armement. Plus de deux cents raids aériens ont été effectués ce week-end et, selon des journalistes russes, les bombardements sur Grozny sont presque incessants.

De violents combats ont également lieu à Ourous-Martan, une ville située à 30 kilomètres au sud-ouest de Grozny, considérée comme la place-forte des wahabistes et qui serait défendue, selon l'état-major russe, par 3 500 combattants tchétchènes. La tactique suivie est toujours la même : villes et villages sont pilonnés par l'artillerie et l'aviation durant des jours, jusqu'à ce que les combattants tchétchènes se retirent et que la population négocie avec les Russes l'entrée de leurs troupes.

La ville de Samachki et plusieurs villages au sud-ouest de Grozny ont ainsi été pris ce week-end. Le siège de Grozny, défendue selon les Russes par 6 000 combattants, pourrait durer des semaines, l'engagement des troupes fédérales dans des combats de rue étant exclu. Moscou prévoit de faire de Goudermès, deuxième ville du pays prise il y a dix jours, la nouvelle capitale de la république « *libérée* ».

Samedi, Anatoli Tchoubaïs, ancien vice-premier ministre « libéral », conseiller toujours influent de Boris Eltsine, s'est rendu à Goudermès, pour rétablir l'alimentation en gaz de la ville et promettre le retour de l'électricité. M. Tchoubaïs, président du monopole d'électricité SEU et fervent partisan de cette guerre, a également rallumé la flamme au soldat inconnu, éteinte depuis la dernière guerre.

« AUCUNE PAUSE »

Une administration provisoire est en cours d'installation. Nikolaï Kochman, représentant spécial du Kremlin pour la Tchétchénie, a annoncé que les retraites allaient être versées, les écoles et les hôpitaux réouverts. « *La vie recommence, les gens sont contents, on peut enfin se reposer* », a expliqué, sur la télévision publique ORT, une responsable de cette administration.

A quelques journalistes occidentaux autorisés par l'armée russe à se rendre à Goudermès, des habitants ont fait état de violences et de pillages des soldats russes. Selon plusieurs témoignages, des combattants tchétchènes reviendraient la nuit mener une guerre d'embuscade dans ces territoires dits « *libérés* ».

Samedi, le premier ministre Vladimir Poutine a rejeté un nouvel appel en faveur des négociations par les autorités de Grozny. « *Nous n'allons faire aucune pause et continuerons à agir comme nous l'avons fait jusqu'à maintenant,* a affirmé M. Poutine. *Comment pourrait-on engager des négociations politiques avec les terroristes internationaux ?* »

François Bonnet

« L'Etat fonctionne mal en Belgique », estime le premier ministre Guy Verhofstadt, en visite à Paris

BRUXELLES
de notre correspondant

Guy Verhofstadt, premier ministre belge depuis juillet, devait effectuer, lundi 22 novembre, sa première visite officielle à Paris et rencontrer successivement Jacques Chirac et Lionel Jospin. Le nouveau chef du gouvernement belge a déjà eu, certes, la possibilité de rencontrer son homologue français dans le cadre de réunions multilatérales, au niveau européen notamment, mais n'avait pas eu encore l'occasion de rencontrer les autorités françaises en tête à tête.

A l'Elysée comme à Matignon, on pourra constater qu'à l'alternance politique, en Belgique, s'est ajoutée l'alternance... morphologique. Autant le prédécesseur de Guy Verhofstadt, Jean-Luc Dehaene, était rond et massif, ce qui lui valut en son pays le surnom de « *taureau de Vilvorde* », autant le nouveau premier ministre est mince, élancé, et présente, à quarante-six ans, une allure d'éternel adolescent avec ses lunettes rondes et sa mèche rebelle.

Mais l'allure de « *grand dadais naïf* » de Guy Verhofstadt ne doit pas faire illusion. Cet avocat né dans la province de Gand est entré très tôt dans le sérail : président des étudiants libéraux à dix-neuf ans, député à vingt-cinq ans, président du parti à vingt-neuf ans, ministre à trente-deux ans, il fait figure d'enfant prodige de la classe politique flamande. Il sut, en 1995, tirer les conséquences de l'échec électoral de son parti en démissionnant de sa présidence et en « recentrant » un discours libéral doctrinaire qui l'avait fait surnommer « *Baby Thatcher* » par ses détracteurs.

Aujourd'hui, il se réclame plutôt de l'exemple de Tony Blair et ne voit aucune contradiction à diriger une coalition comprenant les libéraux, les socialistes et les écologistes flamands et francophones. « *Dix ans après la chute du mur de Berlin, les clivages ne sont plus les mêmes,* explique-t-il, *nous pouvons nous entendre pour faire fonctionner une économie de marché que personne ne conteste dans son fondement en préservant le caractère social de l'Etat. C'est ce que nous essayons de mettre en œuvre avec notre concept d'Etat social actif.* »

Sous ce vocable, il faut entendre l'un de ces compromis « à la belge » qui permet à chacune des composante de la coalition de faire valoir ses priorités. Guy Verhofstadt, le libéral, insiste sur les baisses de charges salariales rendues possibles par la bonne conjoncture (3 % escomptés pour l'an 2000). Sa collègue socialiste ministre de l'emploi se vante, elle, de la mise en place d'un plan volontariste d'emploi des jeunes, dit « *plan Rosetta* » (référence au film primé à Cannes en 1999), et Isabelle Durant, ministre écologiste des transports, peut arguer devant des troupes plutôt sceptiques sur le bien-fondé de la participation verte au gouvernement, de la rallonge obtenue pour la modernisation des transports en commun...

APRÈS LES CATASTROPHES

Guy Verhofstadt est bien conscient que la défaite de la coalition sortante et son arrivée au pouvoir sont étroitement liées au scandale de la dioxine, un révélateur supplémentaire des dysfonctionnements de l'Etat et des administrations du royaume. Il reconnaît qu'en Belgique « *l'Etat fonctionne mal, en dépit d'une pléthore de fonctionnaires. C'est pourquoi le deuxième grand défi de notre gouvernement est la modernisation de la fonction publique. Nous avons commencé certaines choses dans ce domaine, en particulier relatives à la dépolitisation des nominations à des postes importants.* »

Il veut renverser l'habitude qui consiste, selon lui, à ne changer les choses qu'après les catastrophes : « *Nous avons ainsi tiré les leçons du drame de la dioxine en créant une Agence fédérale de contrôle de la chaîne alimentaire. Nous avons également mis en œuvre une réforme de la police. Nous voulons faire cesser, dans la fonction publique, les habitudes faisant que les appartenances politiques comptaient plus que la compétence. Les mentalités commencent à changer. On a pris conscience qu'il était important d'éviter de donner par des négligences répétées l'image d'un pays qui ne fonctionne pas bien.* »

Guy Verhofstadt ne se cache pas que ses concitoyens sont souvent rétifs à toute forme d'autorité, mais il ne désespère pas : « *Les derniers événements nous ont fait prendre conscience que nous avions besoin d'un Etat et d'une autorité modernes. En cette fin de siècle nous vivons dans une société où l'autorité ne doit pas être omniprésente, mais s'affirmer là où c'est nécessaire : justice, sécurité, protection sociale.* » Et la Belgique et son interminable querelle communautaire entre Flamands et francophones ? On peut mettre au crédit du nouveau gouvernement et de son chef une visible accalmie sur ce front, alors que les derniers mois de l'ancienne équipe avait été marqués par de violentes attaques verbales de part et d'autre de la frontière linguistique. Dans ce domaine, Guy Verhofstadt, qui ne renonce pas cependant à des convictions identitaires flamandes très ancrées, se veut un pacificateur pragmatique : « *Dans un passé récent, c'était la stratégie de la confrontation. Chacun campait sur ses positions. Le nouveau gouvernement dit, lui : nous sommes prêts à parler de tout. Nous avons créé à cet effet une conférence intergouvernementale, un forum où pour la première fois toutes les entités fédérées sont représentées. Chaque fois qu'une solution aboutira à un consensus au sein de la conférence, elle sera soumise et votée au Parlement.* »

A Paris, enfin, les dirigeants français pourront constater que sur les grands dossiers multilatéraux – réforme des institutions de l'Union, défense européenne, négociations dans dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce, les positions belges sont extrêmement proches sur le fond, de celles défendues à Paris. Il restera aux Français à persuader leurs amis d'outre-Quiévrain de faire état au bon moment et avec la force nécessaire de ces convictions dans les enceintes internationales, ce qui n'est pas toujours le cas.

Luc Rosenzweig

Jean-Pierre RIOUX
Jean-François SIRINELLI
et soixante historiens renommés

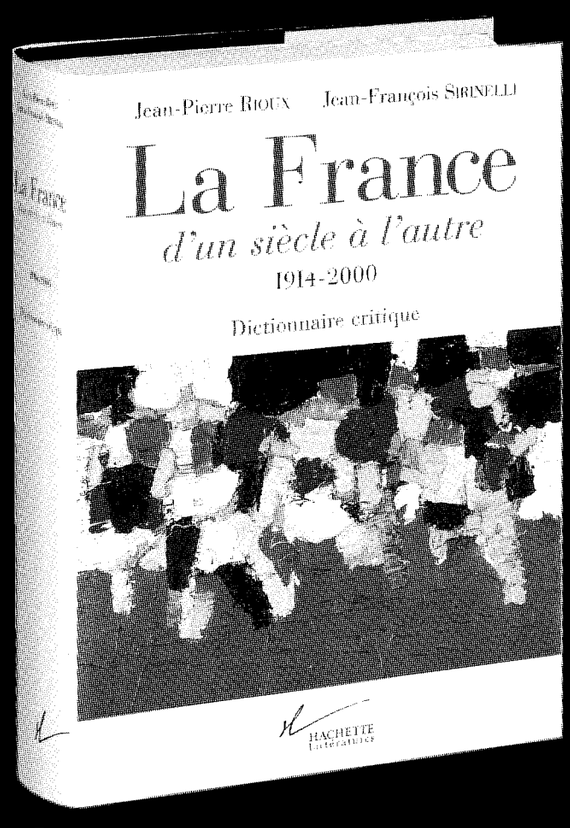

992 pages
395 FF jusqu'au 31 janvier 2000
450 FF au-delà

Un livre unique pour comprendre l'évolution de la France au XXe siècle et les défis qu'elle affronte aujourd'hui

HACHETTE
Littératures

LeMonde Job: WMQ2311--0004-0 WAS LMQ2311-4 Op.: XX Rev.: 22-11-99 T.: 11:05 S.: 111,06-Cmp.:22,11, Base : LMQPAG 09Fap:100 N°:0412 Lcp:700 CMYK

Les rebelles tchadiens revendiquent une victoire sur l'armée à Aozou

LIBREVILLE. La localité d'Aozou, dans l'extrême nord du Tchad, *« est passée samedi sous le contrôle exclusif »* des rebelles du Mouvement pour la démocratie et la justice au Tchad (MDJT), a annoncé un communiqué reçu, dimanche 21 novembre, par l'AFP à Libreville. *« Le bilan provisoire du côté ennemi est de 80 morts, 47 prisonniers, 42 ralliés »*, indique le communiqué. La prise d'Aozou est intervenue *« en réaction à la lâche attaque surprise des positions du MDJT le 2 novembre »* près d'Omou, dans le Tibesti, par l'armée qui *« se cachait derrière des médiateurs civils »*, affirme le mouvement dirigé par l'ancien ministre tchadien de la défense puis de l'intérieur, Youssouf Togoïmi. N'Djamena n'a pas confirmé la perte d'Aozou. Le MDJT avait indiqué auparavant avoir tué plus de 200 soldats tchadiens lors des combats d'Omou. Ce mouvement mène une lutte armée dans la région du Tibesti depuis octobre 1998, et a annoncé qu'il comptait *« entrer victorieusement à N'Djamena d'ici la fin de l'année »*. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **GOLFE DE GUINÉE : sept pays africains réunis à Libreville** (Gabon) ont créé, vendredi 19 novembre, la Commission du Golfe de Guinée (CGG), première tentative concertée des Etats de cette zone maritime riche en ressources halieutiques et pétrolières pour résoudre pacifiquement leurs conflits. La CGG réunit le Gabon, le Nigeria, Sao Tomé et Principe, le Congo-Brazzaville, la Guinée Equatoriale, le Cameroun et l'Angola. – *(AFP.)*

■ **JORDANIE : quatre dirigeants du mouvement de la résistance islamique** palestinien Hamas ont été expulsés, dimanche 21 novembre, de Jordanie vers le Qatar. L'expulsion a été jugée anticonstitutionnelle par l'avocat du mouvement à Amman. Parallèlement, la Jordanie a libéré 20 membres du Hamas emprisonnés depuis août. – *(AFP.)*

■ **ISRAËL : les Eglises chrétiennes ont fermé,** lundi 22 novembre, et pour deux jours, les lieux saints en Israël, à Jérusalem-Est et dans les territoires palestiniens, pour protester contre la construction d'une mosquée à Nazareth (Israël), près de la basilique de l'Annonciation. Le conseil suprême islamique, lié à l'Autorité palestinienne, a dénoncé publiquement l'autorisation donnée par Israël à la construction de la mosquée et demandé aux musulmans de Nazareth de la reporter. – *(AFP.)*

■ **PAKISTAN : huit personnes ont été tuées et 17 autres blessées par** l'explosion d'une bombe, samedi 20 novembre, dans un marché très fréquenté de Lahore, au centre du Pakistan. L'attentat a été revendiqué par un groupe inconnu affirmant soutenir l'ancien premier ministre, Nawaz Sharif, déposé par un coup d'Etat militaire le 12 octobre. Lahore est le chef-lieu du Pendjab, région d'origine de M. Sharif. – *(AFP.)*

■ **TIMOR-ORIENTAL : la France réduira à la mi-décembre** son dispositif militaire au sein de l'Interfet, considérant, selon le ministère de la défense, que *« la situation s'est stabilisée »* au Timor-Oriental. De 600 hommes, autour d'une antenne chirurgicale, le dispositif français ne devra plus compter que 140 hommes autour d'un dispensaire, le temps pour les ONG présentes de relayer son assistance médico-chirurgicale.

■ **CROATIE : le président croate, Franjo Tudjman,** hospitalisé, n'a pas signé à temps le décret fixant les élections législatives au 22 décembre, a indiqué, dimanche 21 novembre, la radio, confirmant de facto le report du scrutin. Son parti, la Communauté démocratique croate (HDZ) a entamé des conversations avec l'opposition, pour débloquer le processus politique. Les élections doivent avoir lieu au plus tard le 27 janvier. – *(AFP.)*

■ **VATICAN : le pape a reçu les évêques allemands,** samedi 20 novembre, lors de leur visite quinquennale à Rome. Tout en se disant *« convaincu »* de la nécessité d'une présence catholique dans les centres de conseil sur l'avortement, il a fait savoir qu'il attendait d'eux *« un témoignage unanime et sans équivoque »* en faveur de *« la défense de la vie »*. Il a d'autre part réitéré son refus de l'ordination de femmes prêtres. – *(AFP.)*

■ **IRLANDE : le premier ministre, Bertie Ahern,** a annoncé, samedi 20 novembre, que son gouvernement se réunirait le 2 décembre, date du transfert des pouvoirs de Londres à l'Irlande du Nord, pour modifier deux articles controversés de la Constitution irlandaise. En vertu de l'accord de paix d'avril 1998, Dublin s'était engagé à supprimer deux articles fondateurs de la Constitution, stipulant que la République d'Irlande est constituée de *« toute l'île d'Irlande »* et prévoyant la réunification du Sud et du Nord. Ils devraient être remplacés par la mention que l'éventuel rattachement de l'Irlande du Nord à la république du Sud ne pourra se faire que par consentement de ses habitants. – *(AFP, Reuters.)*

■ **COLOMBIE : l'un des principaux trafiquants d'héroïne** de Colombie, Jaime Orlando Lara Nausa, a été extradé dimanche 21 novembre vers les Etats-Unis. C'est la première extradition d'un trafiquant colombien depuis huit ans. – *(AFP.)*

■ **FORT BENNING (Etats-Unis) : près de dix mille personnes** ont manifesté, dimanche 21 novembre, à Fort Benning (Géorgie), devant l'Ecole des Amériques, pour protester contre les violations des droits de l'homme commises par les militaires latino-américains ayant été formés dans cette académie militaire dépendant du Pentagone. Soixante-cinq manifestants ont été interpellés. – *(Reuters.)*

ISM
INTERNATIONAL SCHOOL OF MANAGEMENT
FULLY ACCREDITED *
Pour cadres et dirigeants de 30 à 45 ans, diplômés de l'enseignement supérieur, le seul MBA accrédité USA Europe compatible avec votre vie professionnelle :
ieMBA International Executive Master of Business Administration
■ 520 h de formation intensive en management international :
● 10-18 séminaires mensuels à PARIS
● 1-2 mois à NEW YORK et thèse
● diplôme ieMBA accrédité *
MBA Master of Business Administration in International Management
■ Diplômés de l'enseignement supérieur, 27 à 35 ans, avec expérience professionnelle
■ 10 mois dont 6 mois à NEW YORK : MBA accrédité *
DBA Doctorate of Business Administration
■ Pour cadres ou dirigeants, 35 à 45 ans, titulaires d'un MBA ou équivalent
■ Sur une période de deux ans, compatibles avec votre vie professionnelle :
Séminaires intensifs spécialisés et thèse DBA accrédité *
International School of Management
148, rue de Grenelle, 75007 Paris
Tél. : 01-45-51-09-09 – Fax : 01-45-51-09-08
Programmes exclusivement gérés par International School of Management USA
Internet : http://ism-mba.edu e.mail : info@ism-mba.edu
ISM

Les « réformateurs » de Florence favorables à une régulation de la globalisation économique

MM. Clinton, Jospin, Blair, Schröder et D'Alema ont amorcé la recherche d'un consensus

Les dirigeants des principaux gouvernements de gauche européens, Tony Blair, Massimo D'Alema, Lionel Jospin et le chancelier Schröder ont tenu, samedi 20 et dimanche 21 novembre, à Florence leur premier sommet sur les réformes à enviager pour faire face à la globalisation de l'économie et à la révolution de l'information. Un nouveau rendez-vous a été convenu en Allemagne pour permettre le suivi des discussions.

FLORENCE
de nos envoyés spéciaux

La présence du président Fernando Cardoso, son évocation sans fard des dures réalités que la mondialisation de l'économie impose aux pays émergents, ou en voie de développement, a marqué le sommet sur le *« progressisme au XXIe siècle »*, pour reprendre le thème de cette rencontre qui s'est tenue, samedi 20 et dimanche 21 novembre, à Florence. Le chef de l'Etat brésilien est venu jouer les trouble-fête dans le débat américano-européen entre Bill Clinton et quatre dirigeants sociaux-démocrates du Vieux Continent sur les orientations du progressisme : Tony Blair et Lionel Jospin, premiers ministres britannique et français, leur homologue italien Massimo D'Alema, hôte de cette conférence, et le chancelier allemand Gerhard Schröder.

Deux thèmes de réflexion – la nouvelle économie et la démocratie au XXIe siècle – avaient été proposés aux six dirigeants face à un public d'intellectuels et de politiques réunis dans la Salle des cinq cents du Palazzo Vecchio sous les auspices de l'Institut universitaire européen, de Florence, et de l'université de New York. Un dialogue inédit sur la globalisation entre l'ancien et le nouveau monde dans ce cadre renaissance prestigieux, qui tombait à pic une semaine avant le lancement, à Seattle, d'un nouveau round de négociations sur les règles du commerce international.

« J'ai ressenti en dépit des différences de situation politique de chacun sur un certain nombre d'approches des proximités auxquelles je ne m'attendais pas », a estimé Lionel Jospin à l'issue de la rencontre. Sur un point au moins, la nécessité d'encadrer la mondialisation des rapports économiques et financiers par un système d'institutions internationales renforcé, le premier ministre s'est déclaré convaincu que la discussion était loin d'avoir été inutile.

Face au Brésilien Cardoso, qui a très crûment dépeint les risques énormes que font courir les flux et reflux de capitaux sur les tentatives de réformes des pays en développement, il a bien fallu que chacun se découvre. Le sommet de Florence n'a pas été un sommet entre les anciens et les modernes, mais entre trois pôles qui ont chacun leur spécificité. *« C'est une rencontre entre la puissance, l'expérience et l'émergence »*, a résumé Lionel Jospin. L'expérience de la vieille Europe, qui a su s'unir en respectant sa *« diversité »* ; la puissance des Etats-Unis, qui doivent savoir en *« faire un usage délicat »* ; l'émergence d'un pays, le Brésil, *« qui a connu la difficile reconquête de la démocratie »*.

« ÉCHAPPER A L'UNIFORMITÉ »

Le premier ministre a insisté, *« au moment du passage du siècle »*, sur *« la responsabilité commune »* qui incombe aux dirigeants progressistes. *« Le révolutionnarisme est derrière nous,* a-t-il dit. *Il n'y a pas de modèle alternatif. Il faut avoir confiance pour pouvoir convaincre. Cela se fait à travers l'échange. S'ouvrir aux autres, c'est échapper à l'enfermement, à l'uniformité. »*

« Fernando Cardoso a posé les problèmes en terme globaux », s'est félicité le nouveau président de l'Internationale socialiste, le premier ministre portugais Antonio Guterres, qui a assisté aux débats comme observateur. *« La réponse a été un peu timide, mais on voit se dessiner, sinon un accord, au moins des convergences entre les sociaux démocrates européens et peut-être avec les démocrates américains. »* Le plaidoyer du président brésilien pour ne pas laisser les économies des pays émergents ou pauvres affronter seules les effets déstabilisants de la mondialisation a en effet trouvé une oreille attentive chez les sociaux-démocrates européens.

« Il faut une plus grande transparence, plus de contrôle des circuits financiers internationaux, y compris privés », a déclaré le chancelier Schröder, qui a profité de l'occasion pour se faire l'avocat de la pleine association de la Chine dans le jeu mondial, défendant sa participation aux réunions du G8. *« Réguler la mondialisation par le biais d'instruments supranationaux sera la nouvelle frontière de la politique »*, a lancé de son côté Massimo D'Alema. Même Tony Blair et Bill Clinton ont reconnu que la leçon des crises financières asiatique et russe de 1998 devait être retenue. *« Il nous faut un cadre, un ensemble de règles, mais accompagnés de principes. Il faut trouver de nouvelles voies pour aider le monde au développement »*, a déclaré le premier ministre britannique.

Tour à tour les chefs de gouvernements occidentaux ont fait part de leur expérience, de leurs succès, de leurs doutes dans la conduite des affaires de leur pays. Massimo D'Alema, a rendu un hommage vibrant à la vision politique de Lionel Jospin. *« La France est un exemple qui nous donne du courage. Elle prouve que le dynamisme est compatible avec un succès de la justice sociale »*, a fait remarquer le médiateur de cette rencontre qui a appelé de ses vœux un *« réformisme courageux, radical dans ses objectifs, mais souple et pragmatique dans ses recettes, lesquelles doivent varier selon les expériences nationales »*. *« La démocratie*, a fait remarquer Bill Clinton, *doit toujours être perfectionnée. C'est beaucoup plus que les règles de la majorité. Elle doit reconnaître les droits de toutes les minorités »*.

La *« troisième voie »* s'est faite discrète à Florence. L'expression chère à Tony Blair n'a été citée que quelque fois. Les discussions se sont surtout orientées vers les nécessités de construire certains garde-fous face à la globalisation. Comme l'a dit Lionel Jospin, *« Il faut pousser la logique de la globalisation jusqu'au bout. Il faut trouver des réponses globales pour tout »*. Et de citer l'écrivain colombien Gabriel Garcia Marquez – qui a dit *« n'attendez rien du XXIe siècle, c'est le XXIe qui attend tout de nous »* – avant d'ajouter : *« J'espère qu'il attend quelque chose de vous. »*

Massimo D'Alema, hôte d'une rencontre qu'il a qualifiée de *« belle expérience »*, a salué la présence à ce dialogue de Bill Clinton et a insisté sur le fait qu'il ne s'agit pas de *« trouver un nouveau modèle, de renoncer à nos identités mais d'établir une comparaison permanente des idées et des expériences »*. C'est en cela sans doute que ce rendez-vous des réformateurs a été ressenti par tous comme une première approche positive.

Michel Bôle-Richard et Henri de Bresson

Les compliments de Bill Clinton à Lionel Jospin

Dimanche, M. Jospin ne boudait pas son plaisir. Il a pris place à la gauche du président américain. Le premier ministre a plaidé pour la *« régulation »* au niveau international et a dénoncé les risques d'un *« capitalisme chimiquement pur »*, en soulignant que les *« quatre cinquièmes de la planète »* sont à l'écart de la *« nouvelle économie »*.

Il a surtout goûté les compliments de M. Clinton, qui l'a félicité pour la *« croissance importante »* de l'économie française et s'est interrogé sur les différences entre les aides à l'emploi en France et en Allemagne. Le président américain, qui a eu un aparté remarqué avec le premier ministre français, a repris la formule de M. Jospin – *« oui à l'économie de marché, non à la société de marché »* –, en constatant, entre eux, *« une façon très similaire de voir le monde »*. M. Jospin n'avait plus ensuite qu'à inviter les Etats-Unis à faire *« un exercice délicat »* de leur puissance, tout en plaidant pour *« la diversité culturelle »* et l'abolition de la peine de mort.

COMMENTAIRE

LA LEÇON DE BON SENS DE M. CARDOSO

Ce devait être un sommet de la « troisième voie », une discussion docte sur gouvernance et gouvernement, sur le sens du progressisme dans un monde révolutionné par les nouvelles technologies de l'information. Mais ce fut d'abord une interrogation sur la capacité du monde de l'après-guerre froide, libéré des totalitarismes, à recréer un ordre international plus juste où les pays émergents et en voie de développement ne soient pas écrasés par les débordements anarchiques de la globalisation.

Echaudé par les enjeux des luttes commerciales opposant l'Union européenne à l'administration démocrate américaine, excédé par les pressions constantes de Washington pour faire céder les Européens sur l'exception culturelle, sur leur conception de la sécurité alimentaire, Lionel Jospin paraissait redouter de mettre le doigt dans un engrenage qui fasse la part trop belle aux tenants d'une gauche libérale, incarnée par Tony Blair, dont les objectifs le rendaient méfiant. Il s'est finalement déclaré rassuré par *« des proximités plus proches que je n'aurais pu attendre »*.

Les débats n'ont pas effacé les divergences sur la place respective de l'Etat et l'individu dans la construction du modèle démocratique solidaire que la nouvelle gauche aspire à opposer aux forces conservatrices de droite qu'elle accuse de *« laisser faire »*. Mais ils ont confirmé le sentiment, exprimé chez certains du bout des lèvres, que la globalisation appelle des gouvernements des réponses concertées, qu'elle n'annule pas le pouvoir politique.

En attirant l'attention sur les graves dysfonctionnements qu'une globalisation non contrôlée peut engendrer dans les processus de réforme des pays les moins riches, sur le risque de voir le fossé se creuser encore davantage entre ceux disposant des technologies et les autres, le président brésilien a utilement rappelé à ses interlocuteurs d'Amérique du Nord et d'Europe de faire preuve de *« bon sens »* dans leurs débats parfois un peu abstraits sur un Etat-providence qui reste pour les plus pauvres de la planète un mirage très lointain.

M. B.-R. et H. de B.

Stock-options et affaire des GAL, deux scandales à Madrid

Premières escarmouches signalant l'entrée en campagne pour les législatives du printemps 2000

MADRID
de notre correspondante

Les élections législatives n'auront lieu qu'au printemps, mais l'Espagne est déjà entrée en campagne électorale. De la pire façon qui soit, car c'est à propos de deux scandales, dont l'un touche l'opposition socialiste et l'autre éclabousse, au moins symboliquement, le Parti populaire (PP) du premier ministre, José Maria Aznar.

Une première polémique a éclaté, il y a quelques jours, à propos des gains spectaculaires, rapportés par un lot de stock-options, à l'équipe dirigeante de Telefonica (équivalent espagnol de France Télécom). Le problème n'est pas nouveau, ni l'Espagne la seule à se poser des questions sur cette pratique.

Seulement, au moment où la polémique prenait corps, Telefonica réussissait un coup en Bourse comme il y en a rarement, avec la mise sur le marché, en fin de semaine dernière, de sa filiale spécialisée sur Internet, Terra Networks, dans un vent de spéculation : le prix des actions triplait en huit heures et la compagnie se retrouvait avec une valeur boursière de 10,2 milliards d'euros (67 milliards de francs), soit à la neuvième place des entreprises espagnoles, devant des « poids lourds » comme Tabacalera (équivalent de Seita) ou Banco Popular. Bref, du jamais vu avec des gains colossaux et... un tollé général.

« BOUQUET DIGITAL »

L'ennui, pour M. Aznar, c'est que l'image de Telefonica, ce géant aussi prospère qu'agressif, reste attachée à celle du gouvernement. Le président, Juan Villalonga, est un ami très proche de M. Aznar, qui l'avait nommé à la tête de Telefonica, du temps où la compagnie appartenait à l'Etat, et M. Villalonga est resté à son poste à travers toute la privatisation. Ce qui faisait dire à beaucoup que le gouvernement espagnol avait ainsi toujours un pied dans ce secteur-clé.

On a pu d'ailleurs s'en rendre compte, il y a deux ans, lors de la grande bataille de la télévision digitale, où Telefonica était au centre de la création d'un *« bouquet digital »*, proche du gouvernement et destiné à contrecarrer l'avance du *« bouquet »* adverse, celui du groupe d'*El Pais,* favorable aux socialistes. Quoi qu'il en soit, l'affaire des stock-options a éclaté en pleine effervescence pré-électorale, et si l'archevêque de Barcelone, Ricard Maria Carles, se permettait de dire à la presse *« qu'il s'agissait là d'un scandale moral qui interpelle jusqu'au ciel »*, les socialistes ne pouvaient pas faire moins que d'attaquer *« l'enrichissement éhonté des amis du gouvernement »*. On en était là, et certains spéculaient même sur l'opportunité ou non d'une démission de M. Villalonga, pour ne pas gêner la campagne de M. Aznar. Lorsque l'autre affaire a éclaté.

Il s'agit, en quelque sorte, d'une résurgence de l'affaire des GAL, ces Groupes antiterroristes de libération, responsables entre 1983 et 1987 de vingt-huit assassinats, dans les milieux basques radicaux du sud de la France. Or, l'affaire des GAL, dont un des procès s'ouvre le 13 décembre, c'est le chemin de croix des socialistes : en 1996, l'ex-président du gouvernement, Felipe Gonzalez, a perdu, en partie, les élections à cause de ce scandale qui a valu, en 1998, une condamnation à dix ans de prison à son ancien ministre de l'intérieur, José Barrionuevo. Les socialistes pensaient que le plus dur était passé. Après tout, Felipe Gonzalez avait été « blanchi » par le Tribunal suprême, en novembre 1996. C'était sans compter avec Baltasar Garzon, le « tombeur » d'Augusto Pinochet.

A la surprise générale, le juge a annoncé, vendredi 19 novembre, qu'il avait de nouveaux indices permettant d'inculper Felipe Gonzalez, et a demandé au Tribunal suprême de se prononcer. Ce qu'il devrait faire en ce début de semaine. Sur quoi se base le juge, peu suivi par ses pairs ? Sur des papiers du Cesid (services secrets militaires) « déclassifiés » il y a trois ans, et dont la presse a tout publié. Pourquoi avoir attendu tant de temps ? Les socialistes, furieux, ne veulent voir d'autre explication qu'une manœuvre issue du gouvernement, pour faire oublier... les stock-options et mettre leur parti dans l'embarras avant les élections.

Marie-Claude Decamps

LeMonde Job: WMQ2311--0005-0 WAS LMQ2311-5 Op.: XX Rev.: 22-11-99 T.: 10:37 S.: 111,06-Cmp.:22,11, Base : LMQPAG 09Fap:100 N°:0413 Lcp:700 CMYK

La réouverture de la frontière avec l'Iran limite l'impact des sanctions contre l'Afghanistan

Mais les restrictions pakistanaises continuent de frapper durement les Afghans

Les talibans ont annoncé, le dimanche 21 novembre, la réouverture de la frontière afghano-iranienne, fermée depuis dix-huit mois. Les relations entre les maîtres de Kaboul et Téhéran s'étaient dégradées après le meurtre, l'été 1998, de dix diplomates du consulat iranien de Mazar-i-Sharif. Cette réouverture permet de réduire l'effet des sanctions de l'ONU et des restrictions pakistanaises.

KABOUL
de notre envoyée spéciale

Ironiquement, c'est d'Iran qu'est venue enfin, dimanche 21 novembre, une bonne nouvelle pour les Afghans. Une semaine après l'imposition des sanctions onusiennes, la réouverture de la frontière irano-afghane a été accueillie avec espoir par les Kaboulis : ils ont vu simultanément les prix baisser et l'afghani se redresser par rapport au dollar et à la roupie pakistanaise, désormais les deux monnaies de référence. Chacun se prend à espérer que la réouverture de la frontière iranienne n'est que le premier pas sur la voie de la normalisation avec Téhéran. *« C'est un pas positif. Nous avons de l'espoir pour le futur »*, nous a affirmé, dimanche 21 novembre, le nouveau ministre afghan des affaires étrangères, le mollah Wakil Ahmad Mutawakil. Prudemment, le ministre ajoute toutefois que cette réouverture *« est une affaire commerciale, séparée de la politique »*. Selon M. Mutawakil, elle est le résultat d'une rencontre à Machhad (Iran), la semaine dernière, d'une délégation d'hommes d'affaires afghans, conduite par le directeur du département du commerce, avec leurs homologues iraniens, suivie d'une rencontre, samedi, entre le gouverneur d'Hérat (principale ville chiite d'Afghanistan) et le consul iranien.

Quatorze mois après que l'Iran eut massé ses troupes à la frontière afghane en réponse au meurtre de dix de ses diplomates à Mazar-i-Charif, cet assouplissement de la position iranienne ne peut être que bien accueilli par les talibans, qui, affirme M. Mutawakil *« n'ont pas de problèmes avec l'Iran »*. Selon le ministre, les Iraniens, qui ont reçu des talibans le résultat de deux enquêtes faites sur l'assassinat de leurs diplomates, n'insisteraient plus sur le sujet. M. Mutawakil espère que *« graduellement, tout deviendra normal »*. En attendant, pour la population afghane, la réouverture de la frontière iranienne signifie l'arrivée de farine, de blé, de fuel, autant de produits de première nécessité qui avaient renchéri ces dernières semaines, à la suite des contrôles plus stricts opérés par le nouveau régime pakistanais à sa frontière.

LE PRIX DU PAIN A DOUBLÉ

Car beaucoup plus que les sanctions très limitées de l'ONU, qui ne portent que sur l'arrêt des vols internationaux de la compagnie aérienne Ariana et le gel des comptes des talibans à l'étranger, ce sont les mesures prises au Pakistan qui ont eu le plus d'effet sur les Afghans. *« L'augmentation des prix du blé payés aux paysans pakistanais pour stimuler la production, la restriction des permis d'exportation et leur coût plus élevé ont eu un effet immédiat sur les prix en Afghanistan »*, affirme M. Peter Goossens, directeur du Programme alimentaire mondial (PAM) à Kaboul. En plus de cela, si aucune restriction formelle n'a été imposée par les militaires pakistanais à la frontière, ceux-ci ont remplacé la police et se montrent beaucoup plus stricts sur ce qui passe en Afghanistan. Par crainte de sanctions, la bureaucratie pakistanaise aussi se montre plus prudente dans ses autorisations. Le résultat est que le prix de la farine – dont le Pakistan fournit un tiers des besoins afghans – a doublé, et le prix du pain aussi.

« Une large section de la population de Kaboul était déjà à la limite pour couvrir ses besoins alimentaires », affirme M. Goossens. Sans aide, un tiers des 1,2 million de Kaboulis ne peuvent couvrir leur besoin caloriques minimum et le PAM distribue, chaque jour, cinq pains de 400 grammes à 53 000 familles, dont la situation va empirer. Une délégation commerciale talibane a signé cette semaine un accord avec le gouvernement pakistanais pour la fourniture de blé et de farine, mais celui-ci ne permettra pas de réduire drastiquement les prix.

Dans ce contexte, l'imposition des sanctions n'a été vécu par l'homme de la rue que comme un épisode de plus dans une longue saga de mauvaises nouvelles, qui se sont accumulées depuis les frappes américaines, d'août 1998, contre les camps de l'islamiste saoudien Oussama ben Laden. Les manifestations de protestations contre les sanctions, qui ont lieu la semaine dernière dans les principales villes afghanes, étaient toutes organisées par les talibans. Ils avaient réquisitionné pour l'occasion, les enfants des écoles, les étudiants et les fonctionnaires. Une chose est sûre toutefois, les talibans bénéficient d'un large soutien populaire dans leur refus de livrer l'islamiste saoudien, principale raison avancée pour les sanctions.

« Certes nous préférerions le voir s'en aller. S'il veut le faire, nous ne le retiendrons pas, mais nous ne le donnerons jamais », affirme Abdul Wakil, un employé d'une organisation non gouvernementale. *« Selon la tradition afghane, vous ne pouvez pas rendre un hôte malheureux. Nous désirons trouver une bonne solution qui ne la contredise »*, ajoute-t-il, faisant écho à un sentiment très largement partagé. De plus, la majorité des Afghans rencontrés sont convaincus que M. ben Laden n'est qu'un prétexte pour les Etats-Unis. *« Si nous donnons M. ben Laden, les Etats-Unis créeront un autre problème, la drogue, le droit des femmes... »*, souligne Mohammad Ibrahim, directeur de l'école secondaire de Kaja, près de Jalalabad. *« Le véritable problème est l'Islam, parce que les Etats-Unis ne veulent pas voir un gouvernement islamique en Afghanistan »*, dit-il.

Dans leur majorité, les Afghans blâment les Etats-Unis et les Nations unies, *« marionnette dans les mains de Washington »*, pour ces sanctions qui, selon M. Aurangzeb, marchand de blé à Jalalabad *« ne vont affecter que les produits de luxe dont nous n'avons pas besoin alors que nous luttons pour manger »*. Alors que l'hiver est là, la seule préoccupation des Afghans est de survivre dans un environnement de plus en plus difficile. Et aucun espoir d'amélioration politique ne pointe à l'horizon.

Françoise Chipaux

En Côte d'Ivoire, un conflit foncier provoque une « chasse » aux Burkinabés

TABOU (Côte d'Ivoire)
de notre envoyée spéciale

« Il faut chasser tous les étrangers. Ici, quand il y a mort d'homme, le coupable est banni

REPORTAGE

Le nouveau code stipule que seuls les Ivoiriens peuvent accéder à la propriété

pendant au moins quatre ans, et sa case détruite. J'ai fait des études de droit, je connais la loi, mais je ne peux me soustraire au milieu dans lequel je vis. » Ses études de droit, le député de Tabou (sud-est de la Côte d'Ivoire), Pierre Koffi N'guessan, les a faites en France, *« avec M. Le Pen »*, dont il *« admire le comportement »*. Pour lui, les Kroumens, l'ethnie locale qui a entrepris depuis quinze jours l'expulsion systématique de tous les Burkinabés travaillant sur les plantations, ne font qu'appliquer la coutume. *« Je dois faire respecter la tradition »*, martèle le député. Dans la petite salle de la mairie de Tabou, qui surplombe l'océan, les Kroumens et leurs chefs traditionnels approuvent l'intervention du député, venu à une réunion organisée par le ministre de l'intérieur pour tenter de mettre fin à l'exode. Le maire de Tabou, Denis Barou Balou, plaide lui aussi pour le départ des étrangers. *« Nous sommes débordés, nous n'avons plus les moyens de les accueillir. »* Son homologue de Grabo vit également une *« situation cauchemardesque »*, avec deux cent cinquante déplacés. A Tabou, plus de 5 000 étrangers, essentiellement burkinabés, se sont regroupés dans la cour de la mission catholique et dans deux « centres d'accueil », dont l'un servait jusqu'alors de parc à bœufs.

L'affaire a débuté le 4 novembre, lorsque de jeunes Kroumens du village de Bézéréké, à vingt kilomètres de Tabou, ont voulu récupérer quelques hectares pour s'y installer, dans le cadre d'un projet « plantations clés en main » qui leur permet, en lisière des plantations industrielles de cocotiers, de palmiers et d'hévéas, de développer leurs cultures. Le terrain choisi était occupé depuis des années par des Lobis, une ethnie qui vit dans la zone frontalière entre le Burkina et la Côte d'Ivoire. Machette à la main, les Kroumens de Bézéréké sont allés discuter avec les Lobis. Bilan : un mort dans chaque camp.

VA-ET-VIENT DE CAMIONS

En quelques jours, dans tous les villages environnants, le message est passé : *« Les Lobis ont tué un des nôtres, il faut les chasser. » « Difficile, dans la forêt, de savoir qui est lobi et qui ne l'est pas. Alors, on a demandé à tous les Burkinabés de partir ; c'est par précaution »*, argumente le député N'guessan. Depuis, le tam-tam parleur résonne. De village en village, la consigne est appliquée.

Sur la longue piste de latérite qui mène de Tabou à Grabo, les camions bennes de la société Palm - Côte d'Ivoire ne cessent leurs va-et-vient, chargés d'hommes, de femmes et d'enfants entassés. Tout au long du chemin, les *« guerriers »* kroumens, des jeunes initiés à la hâte, ont formé des barrages. Le visage noirci au charbon, *« en se protégeant mystiquement »*, le front ceint de feuilles de palme tressées, munis de machettes, de gourdins, parfois de vieilles carabines artisanales, ils *« protègent les villages »*, contrôlent les allées et venues *« pour être sûrs que tous les Burkinabés s'en vont »*. A Déhié, un pagne, une botte, une gamelle ont été abandonnés sur la piste. Le chef de village kroumen s'est opposé au départ des étrangers. Ses *« sujets »* l'ont ligoté et ont brûlé les cases des Burkinabés.

Faiblement peuplée, la région Krou abritait une population étrangère devenue majoritaire. A Ouéguiré, huit cents Burkinabés cohabitaient avec deux cent cinquante Kroumens. Les derniers ont été poussés dans des camions, sous la menace des machettes. Manœuvres agricoles, les étrangers avaient obtenu des autochtones de petits lopins de terre. Coincée entre la frontière du Liberia à l'ouest, la forêt de Taï au nord et les plantations industrielles à l'est, la région est surexploitée et les terres manquent. *« Les Ivoiriens ont toujours fait travailler les étrangers. Aujourd'hui, les jeunes autochtones déscolarisés veulent s'installer. On ne compte plus les litiges fonciers »*, explique Charles Tahi, un technicien agricole.

En décembre dernier, la Côte d'Ivoire a adopté un nouveau code foncier rural, qui stipule, entre autres, que seuls les Ivoiriens peuvent accéder à la propriété. Les étrangers, qui occupent souvent les terres avec une seule autorisation coutumière, ne pourront les léguer à leurs descendants qu'à des conditions draconiennes. *« C'est une façon de virer en douceur tous les étrangers du pays »*, estime un officiel burkinabé sous couvert d'anonymat. Le Burkina, qui se dit préoccupé par le retour de milliers de ses ressortissants, a négocié des prix réduits auprès des transporteurs pour aider à leur rapatriement. A contrecœur, car l'affaire de Tabou crée un précédent, et le Burkina, pays parmi les plus pauvres du monde, aurait bien du mal à supporter un retour massif de ses ressortissants, qui sont trois millions en Côte d'Ivoire. Quinze jours après le drame de Tabou, le flux des déplacés diminue, grâce notamment à l'intervention du ministre de l'intérieur, qui a ordonné aux Kroumens d'*« arrêter immédiatement la chasse à l'homme »*. Ménageant les susceptibilités locales, il a réussi à calmer le député N'guessan, qui a fini par prôner l'apaisement, au moins à la télévision nationale. Toutefois, pour l'évêque de San Pedro, Barthélemy Djabla, *« c'est un problème national »*. *« Ce qui s'est passé à Tabou n'est qu'un indice de ce qui couve un peu partout. »*

Fabienne Pompey

Repli nationaliste

Sur quinze millions d'habitants, la Côte d'Ivoire compte environ 35 % d'étrangers, dont trois millions de Burkinabé. Un taux désormais considéré comme trop élevé par les Ivoiriens. A l'indépendance, le président, Félix Houphouët-Boigny, avait poursuivi la politique de transfert de main-d'œuvre, du Burkinabé vers la Côte d'Ivoire, entamée par le pouvoir colonial. Mais la crise économique des années 80, la pression foncière, la montée de la criminalité, ont conduit, entre autres, à l'adoption d'une politique de préférence nationale en matière d'emploi, à l'instauration d'une carte de séjour, et à l'adoption d'un nouveau code foncier rural qui interdit désormais l'accès à la propriété aux non-Ivoiriens. Les étrangers s'inquiètent de ce *« repli nationaliste »*, relayé par le concept d'*« ivoirité »*, développé depuis cinq ans par le président Henri Konan Bédié, qui accuse l'opposant Alassane Ouattara, candidat à la présidentielle d'octobre 2000, d'être... burkinabé. – *(Corresp.)*

LeMonde Job: WMQ2311--0006-0 WAS LMQ2311-6 Op.: XX Rev.: 22-11-99 T.: 11:02 S.: 111,06-Cmp.:22,11, Base : LMQPAG 09Fap:100 N°:0414 Lcp:700 CMYK

DROITE **Les 51 043 militants du RPR, sur plus de 80 000 officiellement recensés, qui ont participé, samedi 20 novembre, au premier tour de l'élection du président de leur parti, ont choisi, dans l'ordre, Jean-Paul Delevoye (35,06 % des voix), Michèle Alliot-Marie (31,01 %), François Fillon (24,48 %) et Patrick Devedjian (8,87 %). Le score médiocre du candidat de l'Elysée, M. Delevoye, et le bon score de la députée des Pyrénées-Atlantiques ont créé la surprise. ● ÉLIMINÉS au premier tour, M. Fillon, longtemps proche de Philippe Séguin, et M. Devedjian, balladurien, ont mené des campagnes qui devraient inciter leurs électeurs à se reporter majoritairement sur Mme Alliot-Marie au second tour, qui aura lieu le 4 décembre. ● AU RPF, qui tenait son congrès fondateur à Paris, dimanche 21 novembre, une ligne politique nettement ancrée à droite a prévalu.**

Michèle Alliot-Marie déjoue les calculs de l'Elysée pour le RPR

Jean-Paul Delevoye, candidat suscité et promu par le président de la République, n'a devancé que de peu, avec 35,06 % des voix, la députée des Pyrénées-Atlantiques (31,01 %) au premier tour de scrutin pour l'élection du président du parti

MICHÈLE ALLIOT-MARIE et Jean-Paul Delevoye seront en concurrence, samedi 4 décembre, lors du second tour de l'élection pour la présidence du RPR. La députée des Pyrénées-Atlantiques est parvenue à devancer nettement François Fillon, qui rivalisait avec elle pour affronter M. Delevoye dans le deuxième épisode de cette élection. C'est la plus mauvaise chose qui pouvait arriver au candidat « officiel ».

En dépit de la suppression du vote par correspondance et de la compression du scrutin sur une seule journée, le taux de participation (63,46 %) a été plus important que ne le prévoyaient généralement les organisateurs de l'élection. Grâce à l'*« effet dynamisant »* du vote, le nombre des adhérents du RPR est passé, en un peu moins de trois mois, de 55 000 à la fin du mois d'août à plus de 80 000 le 20 novembre ; 51 043 militants ont fait l'effort de se déplacer, confirmant en cela l'assiduité dont il ont souvent fait preuve lors des réunions organisées par les candidats pendant la campagne.

Le dépouillement montre que 17 897 d'entre eux, soit 35,06 % des suffrages exprimés, ont choisi le président de l'Association des maires de France ; 15 830 (31,01 %) se sont prononcés pour la députée des Pyrénées-Atlantiques. Les deux candidats éliminés pour le second tour, François Fillon et Patrick Devedjian, ont recueilli respectivement 12 497 (24,48 %) et 4 528 voix (8,87 %). Ils sont en mesure de faire la décision.

L'un et l'autre, pendant la campagne, ont vitupéré le candidat de l'Elysée. Quoi qu'ils disent dans les prochains jours – simple retrait ou désistement en bonne et due forme –, leur électorat doit logiquement se reporter dans de larges proportions sur la candidate non officielle. Dotée d'une toute petite équipe de campagne – animée, il est vrai, par un vieux connaisseur du mouvement gaulliste, Jean-François Probst, qui fut le directeur du cabinet du premier secrétaire général du RPR, Jérôme Monod, et le secrétaire du groupe RPR du Sénat –, Mme Alliot-Marie a déjà été secrétaire générale adjointe du rassemblement. Depuis sa première élection à l'Assemblée nationale, en 1986, elle a pris l'habitude de rendre visite environ une fois par mois à une fédération du RPR. C'est dire qu'elle connaît le mouvement. Avec Roselyne Bachelot, Françoise de Panafieu et quelques autres, elle fait partie des rares femmes qui ont émergé de l'appareil chiraquien. Et c'est une de ses forces.

Mme Alliot-Marie connaît M. Chirac depuis une trentaine d'années. Le président, qui était encore tout jeune ministre, avait voulu l'embaucher dans son cabinet. Fille de député, elle n'aimait pas, alors, la politique. Depuis, elle a d'autant mieux appris qu'elle sait garder un regard distancié. Quand elle parle, par exemple, des rapports – compliqués s'il en est – entre M. Chirac, Alain Juppé et Philippe Séguin, c'est pour s'en moquer, vivement : *« C'est inimaginable, des cas psychologiques pour étudiants de première année ! »*, s'étonne-t-elle. Très tôt dans sa campagne, elle a compris qu'*« on ne remplace pas Chirac »* et qu'il fallait inventer un nouveau profil de poste. M. Chirac, c'était le père, explique-t-elle en substance. Les militants sont en manque d'affection. Qui mieux que « MAM » peut leur en donner ? *« Le rôle du futur président sera de protéger les militants »*, dit-elle.

UN STYLE QUI A SÉDUIT

La députée a pris le soin de ne pas se faire d'ennemis. Ses concurrents, en cas de victoire, seraient intégrés à son équipe de direction. François Bayrou, le président de l'UDF ? *« Mais je le vois toutes les semaines au conseil général des Pyrénées-Atlantiques ! »* Elle a réponse à tout. Le machisme de ses « compagnons » ? *« A Saint-Jean-de-Luz aussi, on me disait qu'une femme ne pourrait jamais être maire »*, se souvient cette fille de rugbyman, qui a elle-même pratiqué ce sport. Elle mesure son effet, puis enchaîne dans un sourire, un rien provocateur : *« Ce qui peut être amusant, si je suis élue, c'est que moi, je vais dire les choses. »*

Ce style a plu, pas seulement aux militantes du RPR. Si le président de la République espère rénover le mouvement, une femme déterminée vaut peut-être mieux qu'un notable dont le discours souffre d'être assez peu synthétique. Mme Alliot-Marie a, bien sûr, obtenu son meilleur résultat dans sa fédération des Pyrénées-Atlantiques, mais elle arrive aussi en tête dans les Yvelines, le Val-d'Oise et dans plusieurs départements du sud : les Hautes-Alpes, l'Aude, le Gard, la Gironde, l'Hérault, les Landes, le Lot-et-Garonne, le Var.

FAIBLES RÉSERVES DE VOIX

M. Delevoye, quant à lui, profite du report sur son nom de M. Muselier : avec 1 478 voix, il écrase ses concurrents dans les Bouches-du-Rhône, devenue cette année la deuxième fédération par ordre d'importance. Il arrive aussi en tête dans la première, celle de Paris, où le maire, Jean Tiberi, avait pris position en sa faveur. Il y est toutefois talonné par M. Fillon, ce qui peut être un bon indicateur dans la perspective d'une candidature de M. Séguin aux prochaines élections municipales. Le libéral Patrick Devedjian, de son côté, s'impose dans sa fédération des Hauts-de-Seine, qui était aussi, il y a peu, celle de Charles Pasqua.

Cependant, le sénateur du Pas-de-Calais dispose, pour le second tour, de peu de réserves. Il a mobilisé l'essentiel des réseaux chiraquiens. Cela transparaît en Corrèze et dans plusieurs départements ou territoires d'outre-mer. L'ancien premier ministre Alain Juppé, qui s'était engagé à ne pas faire connaître sa préférence, s'est finalement déclaré en sa faveur, à la veille du premier tour de scrutin. Il n'a pas été suivi par ses militants. Sans doute, à l'Elysée, ressentait-on la nécessité d'un ultime coup de pouce en faveur du président de l'AMF. Au risque de donner le sentiment d'avoir échoué, une fois encore, à la manœuvre.

J.-L. S.

La fronde des militants contre les « conseillers »

« MAM »... ILS ONT DIT « MAM », comme Michèle Alliot-Marie, ce qui ne veut pas dire tout à fait « président ». Reste que, comme on pouvait s'y attendre, la députée des Pyrénées-Atlantiques s'est ouvert la voie du second tour de l'élection du président du RPR. Elle talonne de deux mille voix seulement Jean-Paul Delevoye, *« le candidat officiel »*, si mal propulsé par quelques membres de l'entourage du président de la République. Elle peut espérer bénéficier du report des voix qui se sont portées sur les deux candidats éliminés au premier tour.

ANALYSE

Philippe Séguin a réussi son meilleur coup en introduisant dans les statuts un piège à retardement

L'histoire est connue. C'était à la fin du mois de juin. Maurice Ulrich, sénateur de Paris et, par ailleurs, conseiller de Jacques Chirac, avait sollicité son collègue du Pas-de-Calais pour qu'il accepte de briguer une présidence délaissée, coup sur coup, par Philippe Séguin et puis par Nicolas Sarkozy. Aussitôt après, très peu discrètement, nombre de sénateurs étaient venus à la rescousse. Par surcroît, M. Delevoye a raconté l'épisode en détail, au moment où il annonçait officiellement sa candidature, au grand dam de quelques-uns de ses proches.

Par la faute de conseillers trop zélés, il ressort donc de l'élection du 20 novembre une manière de désavœu pour M. Chirac. La bévue est si évidente que le président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, Jean-Louis Debré, a pris le soin de tenter de la corriger, dimanche 21 novembre, en publiant un communiqué dans lequel il *« note avec satisfaction que tant Jean-Paul Delevoye que Michèle Alliot-Marie ont très clairement affirmé leur appui à l'action du président de la République »*. M. Debré, qui connaît son mouvement comme sa poche, avait d'ailleurs indiqué dès la fin du mois de septembre qu'il n'y avait pas de candidat soutenu par l'Elysée. Que n'a-t-il été entendu !

Mme Alliot-Marie est, certes, chiraquienne. En présentant sa candidature, elle avait discrètement indiqué que l'Elysée – sans autre précision – n'y était pas opposé. Pendant la campagne et, notamment, après le désistement anticipé de Renaud Muselier, député des Bouches-du-Rhône, en faveur de M. Delevoye, elle avait fermement remis *« les conseillers »* à leur juste place. *« Les conseillers, n'ayant pas par eux-mêmes une légitimité puisqu'ils n'ont pas été élus, peuvent donner un avis, mais cet avis n'a pas à être suivi systématiquement »*, avait-elle dit au lendemain du pèlerinage des parlementaires gaullistes à Colombey-les-Deux-Eglises.

Mais, obstinément, des proches du président ont fabriqué, « sponsorisé » la candidature de M. Delevoye. Ils étaient à ce point mal assurés de leur candidat qu'à la veille du scrutin, ils ont fait donner Alain Juppé. C'est tout simplement ne pas savoir ce qu'est devenu le Rassemblement pour la République au fil des ans.

A Paris, pendant la campagne, des militants ont osé conspuer leur maire, qui est aussi leur secrétaire départemental. Ils ont dit leur ras-le-bol des « affaires », qu'ils traînent comme un boulet. Partout, les adhérents se sont plaints des « entourages ». Ils ont réclamé des places pour les jeunes, pour les femmes, ils veulent qu'on les écoute, ils veulent la démocratie. Lors de son bref passage à la tête du RPR, Philippe Séguin a réussi son meilleur coup en introduisant dans les statuts un piège à retardement : l'élection du président du mouvement au suffrage universel des militants est devenu un fait irréversible. Faute d'avoir pu le remettre en question, certains ont voulu des consignes d'« en haut ». Cela ne marche plus, même dans un parti fortement hiérarchisé.

Jean-Louis Saux

LES RÉSULTATS DU PREMIER TOUR

	Adhérents 1998	Adhérents 1999	M. ALLIOT-MARIE	J.-P.DELEVOYE	P. DEVEDJIAN	F. FILLON
Ain	356	382	59	105	27	56
Aisne	862	724	147	217	57	85
Allier	434	331	121	58	14	63
Alpes-de-Hte-Provence	179	153	34	84	3	16
Hautes-Alpes	241	222	118	25	2	5
Alpes-Maritimes	3 069	1 930	221	612	56	386
Ardèche	216	136	15	26	3	38
Ardennes	447	379	125	34	9	47
Ariège	193	120	15	42	1	40
Aube	597	550	61	167	7	86
Aude	446	462	191	74	21	83
Aveyron	473	416	49	148	37	34
Bouches-du-Rhône	3 028	4 169	437	1 478	93	370
Calvados	525	472	68	142	31	79
Cantal	383	327	34	117	3	20
Charente	461	402	150	37	39	25
Charente-Maritime	829	824	161	255	21	77
Cher	470	422	152	122	7	42
Corrèze	1 171	1 390	206	471	24	66
Corse	812	496	66	189	20	134
Côte-d'Or	700	744	129	161	18	161
Côtes-d'Armor	341	309	74	91	20	40
Creuse	466	329	95	51	12	67
Dordogne	1 326	1 167	323	294	46	187
Doubs	805	748	233	183	24	57
Drôme	505	878	53	91	6	59
Eure	879	709	118	238	38	126
Eure-et-Loir	417	364	52	116	19	93
Finistère	934	876	113	300	75	108
Gard	1 289	814	251	165	56	85
Haute-Garonne	1 167	823	190	135	42	161
Gers	456	350	121	30	61	49
Gironde	2 703	1 923	728	432	76	178
Hérault	1 746	907	280	197	35	117
Ille-et-Vilaine	429	383	71	119	22	67
Indre	267	158	36	29	4	40
Indre-et-Loire	629	543	118	130	23	101
Isère	803	657	113	139	22	144
Jura	725	683	130	189	14	70
Landes	850	682	412	36	10	30
Loir-et-Cher	305	211	111	27	4	25
Loire	449	391	130	34	36	41
Haute-Loire	226	168	35	36	3	44
Loire-Atlantique	879	960	104	107	31	503
Loiret	579	504	185	67	10	60
Lot	182	124	30	48	6	17
Lot-et-Garonne	459	345	157	51	8	34
Lozère	110	86	30	19	3	8
Maine-et-Loire	438	420	47	73	15	177
Manche	354	367	52	120	8	80
Marne	786	761	179	228	37	86
Haute-Marne	389	343	24	29	3	152
Mayenne	191	157	14	67	3	25
Meurthe-et-Moselle	722	450	47	137	18	125
Meuse	81	58	6	13	1	13
Morbihan	480	430	80	155	14	57
Moselle	1 209	1 125	164	142	25	209
Nièvre	422	317	91	21	22	76
Nord	2 714	2 131	130	880	85	269
Oise	810	644	157	206	14	98
Orne	343	383	37	67	14	130
Pas-de-Calais	965	421	48	563	12	59
Puy-de-Dôme	547	447	107	66	36	56
Pyrénées-Atlantiques	2 052	1 826	946	99	27	91
Hautes-Pyrénées	293	183	80	21	7	35
Pyrénées-Orientales	917	671	132	125	109	161
Bas-Rhin	826	696	142	153	21	84
Haut-Rhin	1 058	983	199	289	26	121
Rhône	1 407	1 144	165	189	41	313
Haute-Saône	336	262	61	70	36	21
Saône-et-Loire	1 014	878	71	372	11	138
Sarthe	571	611	18	9	0	484
Savoie	713	566	51	183	9	99
Haute-Savoie	561	548	83	146	17	57
Paris	7 214	6 318	792	1 344	482	1 017
Seine-Maritime	1 067	851	241	152	48	186
Seine-et-Marne	1 852	1 888	208	250	407	306
Yvelines	3 269	3 011	678	462	185	462
Deux-Sèvres	246	182	32	21	8	39
Somme	460	458	92	189	12	27
Tarn	697	523	156	63	25	163
Tarn-et-Garonne	327	262	81	41	14	36
Var	2 643	1 784	324	248	204	294
Vaucluse	1 049	820	250	153	57	154
Vendée	407	392	36	24	2	183
Vienne	512	433	95	90	23	59
Haute-Vienne	662	451	124	68	19	77
Vosges	678	640	135	77	13	189
Yonne	317	228	48	66	6	43
Territoire de Belfort	612	561	88	194	14	46
Essonne	2 025	1 481	377	217	160	193
Hauts-de-Seine	4 306	3 211	582	293	726	400
Seine-Saint-Denis	1 925	1 466	418	284	62	166
Val-de-Marne	1 807	1 535	301	310	94	318
Val-d'Oise	1 739	1 545	454	274	79	199
Guadeloupe	262	363	52	17	3	19
Martinique	135	87	10	58	2	4
Guyane	140	58	5	16	2	17
Réunion	787	666	41	363	12	59
St-Pierre-et-Miquelon	28	17	5	10	0	0
Mayotte	210	116	10	47	0	9
Wallis-et-Futuna	11	124	11	108	2	2
Nouvelle-Calédonie	47	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.
Polynésie française	11	18	2	4	0	1
Français de l'étranger	1 602	3 280	199	113	57	189
Total	**93 064**	**80 424**	**15 830**	**17 897**	**4 528**	**12 497**

LeMonde Job: WMQ2311--0007-0 WAS LMQ2311-7 Op.: XX Rev.: 22-11-99 T.: 10:58 S.: 111,06-Cmp.:22,11, Base : LMQPAG 09Fap:100 N°:0415 Lcp:700 CMYK

Jean-Paul Delevoye, le candidat « consensuel » de l'Elysée

LE RPR s'était emparé du Sénat en 1998, le sénateur n'a pas encore enlevé la présidence du RPR. Avec 35,01 % des voix, Jean-Paul Delevoye (Pas-de-Calais) ne

PORTRAIT

Sa devise – « écouter le local pour rassembler » – fait moins recette au RPR

dispose que d'une faible avance sur Michèle Alliot-Marie (31,12 %) à l'issue du premier tour. Le soutien officiel, puis officieux, de l'Elysée, le parrainage de l'Association des amis de Jacques Chirac, présidée par Bernard Pons, le désistement en sa faveur du député Renaud Muselier (Bouches-du-Rhône) n'ont pas suffi au président de l'Association des maires de France (AMF). La devise qui semble lui avoir si bien réussi à l'AMF – *« écouter le local pour rassembler »* – fait moins recette au RPR.

Il y sept ans, presque jour pour jour, M. Delevoye se hissait à la tête de l'AMF. Le 19 novembre 1992, le maire de Bapaume succède alors à Michel Giraud (RPR). M. Delevoye l'emporte au second tour contre Michel Charasse (PS, Puy-de-Dôme) avec 51,93 % des suffrages. Réélu en 1995 puis en 1998, son *« bon sens paysan »* et son art du consensus expliquent, semble-t-il, son succès. L'ancien négociant en grains et en céréales est entré tardivement en politique. Né le 22 janvier 1947, il est élu conseiller général de Bapaume en 1980, avec le soutien du RPR. L'année suivante, il adhère au parti gaulliste, avant de devenir maire de sa commune natale, en 1982.

C'est le sénateur Maurice Ulrich, conseiller de Jacques Chirac, qui souffle son nom au président de la République, au mois de juin. Au lendemain des élections européennes du 13 juin, la cote de Nicolas Sarkozy, qui a mené la liste RPR-DL, est au plus bas. A l'Elysée, le président du Sénat, Christian Poncelet (RPR), plaide aussi en faveur de M. Delevoye, comme le sénateur de l'Oise Philippe Marini (*Le Monde* du 18 septembre), artisan, par ailleurs, de la « prise du Sénat » par le RPR. Le 12 septembre, au « Club de la presse », M. Delevoye officialise sa candidature à la présidence du RPR, au terme d'une prestation jugée très moyenne.

D'AUTRES PARLENT POUR LUI

Le sénateur de Bapaume n'est pas un « as » des médias. Il le sait, il en joue même, se présentant volontiers comme *« le con de service qui monte »*. Peu importe, d'autres parlent pour lui. Les députés Dominique Perben (Saône-et-Loire) et Hervé Gaymard (Savoie) prennent position en sa faveur, ainsi que Jacques Toubon, ancien secrétaire général du RPR, et Jean Tiberi. M. Delevoye assume le soutien gênant du maire de Paris. *« Je résisterai à toute pression, à caractère émotionnel ou médiatique »*, a-t-il juré (*Le Monde* du 23 octobre). Rassembleur avant tout.

Clarisse Fabre

Michèle Alliot-Marie, figure libre de la « chiraquie »

RÉCONCILIATION et rassemblement. Tels sont les maîtres mots de Michèle Alliot-Marie. Au plus fort de la lutte qui opposait Jacques Chirac et Edouard Balla-

PORTAIT

Elle a toutes chances d'être entendue par des militants las de la « guerre des chefs »

dur avant l'élection présidentielle de 1995, celle qui était alors ministre de la jeunesse et des sports parlait le même langage. A l'époque, elle se voulait une *« passerelle »* entre les deux hommes. A contre-temps, puisqu'il fallait alors choisir son camp. Tardivement, elle prit parti pour le futur vainqueur, gardant en mémoire les méchants sobriquets, tels celui de *« balance »*, dont l'avaient affublée certains de ses « compagnons ».

La députée des Pyrénées-Atlantiques savoure aujourd'hui sa revanche. Elle qui se targue de n'appartenir à aucun *« clan »* pourrait en effet devenir la première femme présidente du RPR en ralliant sur son nom, au soir du 4 décembre, la majorité des suffrages qui se sont portés sur les candidats éliminés au premier tour. Ses adversaires n'ont pas manqué, avant la premier tour, de dénoncer le peu de consistance de son programme. Mais, outre que la modestie de son message avait toutes chances d'être entendue par des militants las de la « guerre des chefs », nul n'a pu dénier la force de caractère de celle qui s'est affirmée, au fil d'une campagne charmeuse, comme le plus grand dénominateur commun des candidats en lice.

Figure libre de la « chiraquie » face au candidat officiel, elle a rassemblé ses souvenirs avant le premier tour : la dernière fois qu'elle a obéi à un ordre, assure-t-elle, c'était il y a... quarante-sept ans. Elle avait alors six ans. Après avoir goûté aux joutes politiques lors des premières campagnes électorales de son père, Bernard Marie, ancien député et maire de Biarritz, elle s'est bardée de diplômes – parmi lesquels une maîtrise d'ethnologie et un doctorat en droit – avant de se mettre à son compte.

SOLIDE IMPLANTATION LOCALE

Après avoir participé à plusieurs cabinets ministériels, elle s'était vu confier, par Jacques Chirac, en 1981, les questions de l'administration et de la fonction publique au sein du RPR. Cinq ans plus tard, elle avait dû laisser la place à Françoise de Panafieu sur la liste de l'opposition pour les élections législatives à Paris. Succédant à son père comme députée en mars 1986, elle entre dans le gouvernement de M. Chirac en tant que secrétaire d'Etat chargée de l'enseignement. Parallèlement à son ascension dans les instances du parti, elle a conforté son implantation locale. Constamment réélue députée, vice-présidente du conseil général des Pyrénées-Atlantiques – présidé par François Bayrou –, elles est, depuis 1995, maire de Saint-Jean de Luz.

Jean-Baptiste de Montvalon

Le congrès constitutif du RPF est dominé par les partisans d'un ancrage résolument à droite

À L'HEURE de fonder officiellement le Rassemblement pour la France (RPF), ses quelque six mille militants présents à Paris, dimanche 21 novembre, lui ont aussi imprimé une couleur politique sans équivoque : celle de la droite. Des discours qui se sont succédé au Parc des expositions de la porte de Versailles, les plus applaudis ont été aussi les plus éloignés de la volonté initialement exprimée par Charles Pasqua de rassembler dans une même formation des militants venus de la gauche tout autant que de la droite. Elu président du RPF avec 95,8 % des voix, l'ancien cofondateur du RPR, qui se propose de diriger *« le parti de la France »*, a consacré l'essentiel de son discours à la dénonciation de *« la dictature du libre-échange »* et du *« fédéralisme européen »*. Rejetant l'accusation de former le *« parti de la peur »*, l'ancien ministre de l'intérieur a moqué *« les répète-Jacquot de la pensée unique »* : *« Nous sommes le parti qui a toujours surgi des profondeurs de notre pays, du cœur de notre peuple, de l'âme de notre histoire, dès lors que ceux qui avaient en charge son destin l'avaient abandonné, trahi, déserté ou tout bonnement délaissé. »* Il a confirmé que le RPF sera *« présent dans toutes les échéances futures »*.

Nombre de ses amis et, en tout cas, ceux qui ont été les plus acclamés par les participants ont eu des discours nettement plus marqués à droite. Philippe de Villiers, élu vice-président du RPF, n'a pu que s'en féliciter. L'ancien président du Mouvement pour la France a ainsi dépeint le pays auquel il s'adresse : *« La France que nous aimons n'est pas celle dans laquelle les dealers et les récidivistes tiennent la rue, (...) dans laquelle certains étrangers voudraient venir nous imposer leur mœurs et leurs lois. » « Nous voulons donner à nos enfants autre chose que le choix entre les* rave parties *et la Love Parade de Jack Lang »*, a-t-il ajouté.

Dans la même veine, l'ancien préfet du Var, Jean-Charles Marchiani, aujourd'hui député européen et responsable régional du RPF en Provence-Alpes-Côte d'Azur, a été la vedette incontestée de la matinée. Il a expliqué comment il avait réuni des anciens *« du RPR, du FN, de l'UDF, du MN, de DL et, surtout, ceux qui n'avaient eu jusqu'à présent aucun engagement politique »*, ou encore ceux qui ont mené *« combat contre le groupe Nique Ta Mère et ses complices, les Léotard, Philippe Douste-Blazy et Jack Lang ». « Avant de faire venir à nous des gens qui sont dans le camp adverse, il faut rassembler notre propre camp »*, a soutenu M. Marchiani en vantant la *« France charnelle, la France des cathédrales, de notre terre, de notre histoire et de nos valeurs »*.

Les partisans d'un parti plus ouvert sur sa gauche ont eu moins de succès. Le député européen Paul-Marie Coûteaux juge ainsi que le projet *« dérisoire »* de fonder un parti situé *« entre la droite extrême (...) et la droite européiste »* n'aboutirait qu'à *« rassembler la moitié du quart des Français »*. Son propos n'a pas été autant apprécié que celui de Philippe Pémezec, maire du Plessis-Robinson (Hauts-de-Seine), qui a dénoncé *« l'immigration qui dévore nos banlieues ». « Pour bousculer le clivage droite-gauche, il faudrait des circonstances exceptionnelles, telles qu'en 1940,* a plaidé ce coordinateur du RPF dans le département de M. Pasqua. *Nous n'en sommes pas là. »*

Dans ce contexte, Alain Robert, responsable du RPF de Paris, a dû jouer d'habileté pour expliquer le choix de l'ancien syndicaliste policier Jean-Louis Arajol pour représenter le RPF dans l'élection législative partielle du 28 novembre de la 21e circonscription de la capitale. Insistant sur le passé professionnel du candidat, il a mis en parallèle son adhésion au RPF et celle de l'ancien mégrétiste Jean-Christian Tarelli, conseiller régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur : *« Ils ont tous les deux leur place chez nous. Tout cela, comme disait Maurice Chevallier, ça fait d'excellents Français. »*

Christiane Chombeau

M. Pasqua propose deux réformes de la Constitution

Dans le discours qu'il a prononcé, dimanche 21 novembre, au congrès fondateur du RPF, Charles Pasqua a expliqué pourquoi, à ses yeux, *« la France est en danger, comme elle l'a déjà été dans l'Histoire, mais cette fois-ci d'une façon inédite et sournoise ». « La France n'est plus attaquée dans sa chair et dans son sang. (...) La France est désormais attaquée dans son cerveau, dans sa mémoire et dans sa personnalité la plus intime »*, a assuré M. Pasqua.

Pour lui, ce *« danger s'appelle l'Empire »* et réside dans *« cette volonté de domination sur les peuples, les langues et les nations »*. Pour s'y opposer, le président du RPF a souhaité deux réformes de la Constitution, l'une soumettant à référendum *« tout projet portant atteinte aux conditions essentielles d'exercice de la souveraineté nationale »*, l'autre consistant à permettre au Conseil constitutionnel d'exercer *« un contrôle avant toute ratification des traités internationaux »* pour *« garantir la suprématie de la Constitution française »*.

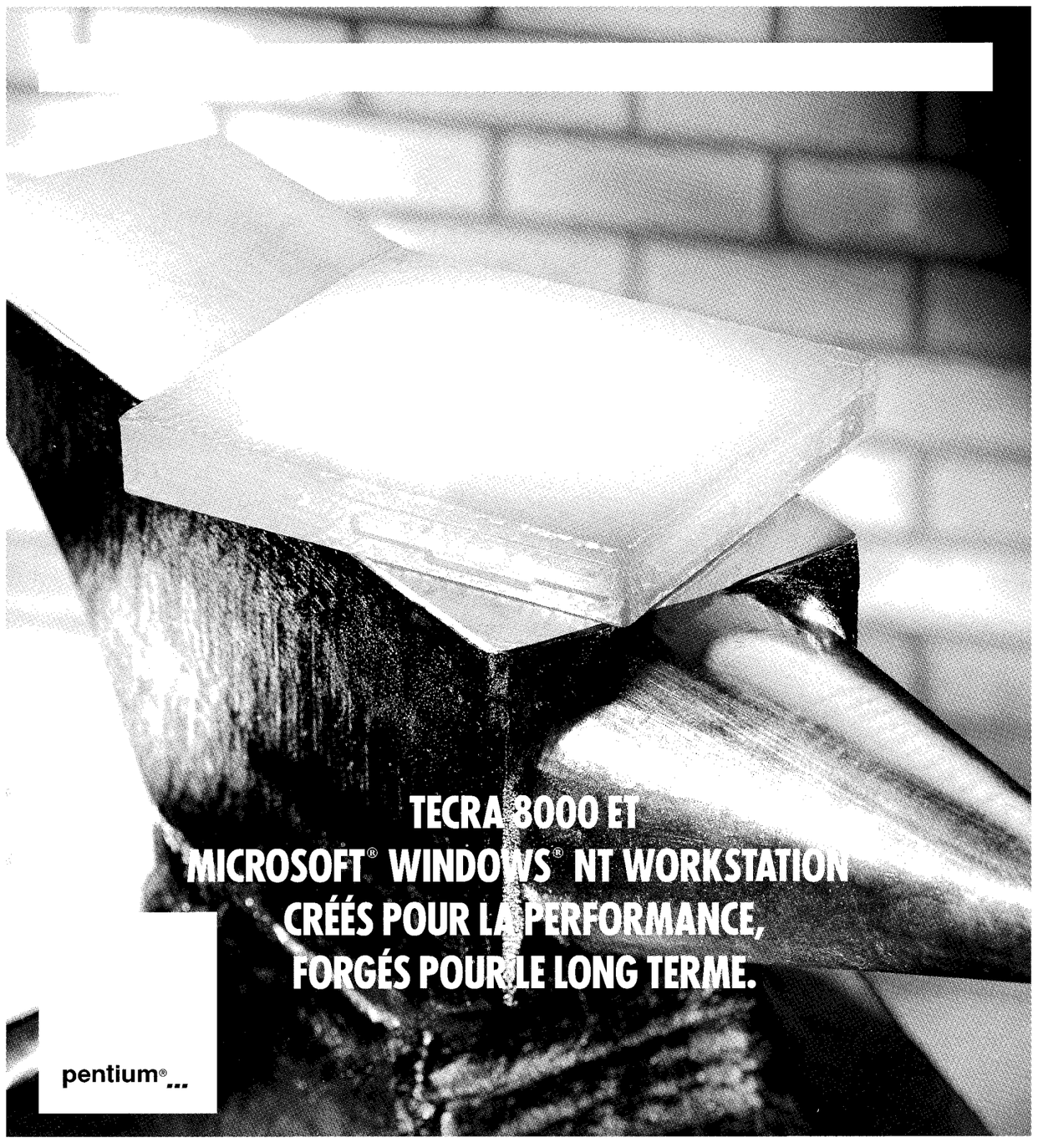

Si vous cherchez à investir dans un portable susceptible de mieux protéger votre investissement, optez pour **la plate-forme Tecra 8000** préinstallée avec Microsoft® Windows NT® Workstation. Toshiba et Microsoft® vous offrent une solution performante, fiable et évolutive qui répond à l'environnement exigeant des entreprises. En utilisant un **Tecra 8000** équipé du processeur Intel® Mobile Pentium® III et du système d'exploitation Microsoft® Windows NT® Workstation 4.0, vous avez la garantie de sécuriser votre investissement. En effet, **la famille Tecra 8000** est la première série de portables conçue pour réduire le TCO ou Coût Total de Possession, sans devoir faire de compromis sur la qualité et les technologies utilisées. Pour en savoir plus, contactez **Toshiba Infos** au **01 47 28 29 29** ou **www.toshiba.fr/pc**

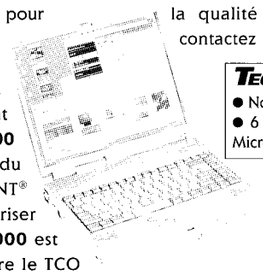

TECRA 8000 : principales caractéristiques techniques
● Nouveau processeur Intel® Mobile Pentium® III 500 MHz ● 64 Mo ● 6 Go ● Ecran TFT 14.1" ● CD 24X ● Baie modulaire SelectBay ● Microsoft® Windows NT® Workstation 4.0 ● 3 ans de garantie.

Intel, le logo Intel Inside, Pentium sont des marques déposées d'Intel Corporation. Document et photos non contractuels. Spécifications susceptibles de modifications sans préavis.

LeMonde Job: WMQ2311--0008-0 WAS LMQ2311-8 Op.: XX Rev.: 22-11-99 T.: 10:50 S.: 111,06-Cmp.:22,11, Base : LMQPAG 09Fap:100 N°:0416 Lcp:700 CMYK

Le gouvernement consulte les syndicats en prévision de la réforme des retraites

La stratégie du patronat perturbe celle de Lionel Jospin

Matignon entame, du lundi 22 au vendredi 26 novembre, une série de rencontres bilatérales avec les partenaires sociaux au sujet des retraites. A travers cette consultation informelle, destinée à préparer les orientations que Lionel Jospin devrait annoncer en janvier, le gouvernement cherche à anticiper sur l'attitude des confédérations syndicales en cas de retrait du Medef des organismes paritaires.

LE CALENDRIER constitue déjà en soi un problème. Lionel Jospin envisage d'annoncer les orientations qu'il compte prendre sur les retraites dans la seconde moitié du mois de janvier 2000. Or, le 17, au cours d'un conseil exécutif suivi, le lendemain, de son assemblée générale annuelle, le Medef pourrait annoncer son départ des organismes sociaux paritaires. Pour le premier ministre, cela change toute la donne. Il ne peut annoncer, face à un éventuel absent de taille, l'ouverture de négociations avec les partenaires sociaux. Surtout, il doit mesurer quelle sera l'attitude des organisations syndicales. Assumeront-elles, seules, la responsabilité de dialoguer avec le gouvernement sur un sujet aussi sensible ? Cette question devrait être au centre d'une série de rencontres bilatérales, prévues du lundi 22 au vendredi 26 novembre, entre le cabinet de M. Jospin et les syndicats.

Un livre-entretien (*L'Avenir des retraites*, Editions de l'Atelier, 90 F, 13,72 €, à paraître le 25 novembre) apporte une partie de la réponse. *« Comme syndicaliste, nous revendiquons d'être acteur social et non l'informateur ou le bouclier du politique »*, écrit Jean-Marie Toulisse, responsable du dossier retraites à la CFDT. *« Le jeu à trois – gouvernement, syndicats, patronat – qui prenait tantôt la forme d'une gestion déléguée aux partenaires sociaux, tantôt celle d'un paritarisme plus classique, a atteint ses limites »*, estime pour sa part son homologue de la CGT, Jean-Christophe Le Duigou. A l'origine, le moment choisi par Matignon, mi-janvier, était calé sur une autre actualité : à cette date, le Conseil économique et social (CES) devrait avoir remis le dernier rapport attendu sur les retraites, après celui, en avril, du commissaire au Plan, Jean-Michel Charpin, et celui, en octobre, de l'économiste Dominique Taddéi. Cette fois, c'est l'ancien ministre des affaires sociales René Teulade qui s'est saisi du dossier.

DES SOLUTIONS QUI FÂCHENT

Il y a quelques jours, M. Teulade a donc fait parvenir aux membres du conseil une première mouture de ses travaux, datée du 29 octobre, largement inspirée des travaux de la mission Charpin. Figure ainsi, parmi les solutions envisagées, l'allongement de la durée de cotisations. L'auteur préconise de faire passer cette durée à quarante et un ans d'ici à 2013, et à quarante-deux ans au-delà, selon un système progressif de départ en retraite. Un tableau précise que les salariés du secteur public verraient cette durée augmenter de trois mois chaque année dès l'an 2000. La même méthode serait appliquée au secteur privé, mais de façon plus espacée – aucune augmentation en 2004 et 2005, par exemple –, de façon à combler les différences. De quoi contrarier un peu plus ceux qui, comme la CGT, avaient estimé que le rapport Charpin, en tous points semblables, était allé un peu vite en besogne.

La CFDT, elle, possède un autre motif de mécontentement et ne manquera pas de le faire savoir à Matignon. La centrale de Nicole Notat estime en effet que le gouvernement a porté *« un premier coup de canif »* dans sa méthode dite de concertation en relevant, il y a un mois, sans crier gare, le taux de cotisation de 0,5 %, pour 2000 et 2001, des employeurs de la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL). Cet organisme, géré pour le compte de l'Etat par la Caisse des dépôts et consignations, s'occupe des retraites de la fonction publique et hospitalière. Ponctuelle, cette décision permet au gouvernement de passer le cap des élections municipales de 2001. *« Ça, c'est de l'improvisation »*, s'est insurgé Jacques Barrot. L'ancien ministre des affaires sociales, qui participait à un colloque, vendredi 19 novembre, à Paris, dans le cadre du premier Salon de la prévoyance et de la retraite, estime que *« le gouvernement est pris à la gorge »*. Les partenaires sociaux, eux, n'ont découvert la mesure qu'avec le projet de loi de financement de la Sécurité sociale : elle figure, pour partie, dans l'enveloppe de dépenses des hopitaux.

Isabelle Mandraud

Les rocardiens réaffirment leur identité

ALAIN BERGOUNIOUX, secrétaire national du PS, historien et théoricien du socialisme, le confiait avec un demi-sourire : *« C'est notre petit Florence à nous »*, expliquait-il à propos de la journée organisée, samedi 20 novembre, par l'Action pour le renouveau socialiste (ARS), club qui regroupe des responsables socialistes de sensibilité rocardienne. Les rocardiens existent, et ont tenu à le faire savoir, même si l'ancien premier ministre y joue désormais plutôt le rôle de référence porteuse d'émotion que de dirigeant. *« Nous rassemblons cinquante-quatre députés, plus que le groupe communiste »*, insiste Gérard Gouzes, député du Lot-et-Garonne, en affirmant, en écho au thème du colloque – « Vers un nouveau compromis social » –, que son courant représente la *« gauche du faire »*.

Plusieurs membres du gouvernement s'étaient déplacés devant un parterre composé d'élus, de militants et de syndicalistes. Aux rocardiens Alain Richard, ministre de la défense et animateur de l'ARS, et Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, s'était jointe Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité. A l'heure où l'ensemble du socialisme européen est soumis à l'offensive de la « troisième voie » venue du New Labour britannique, il était significatif d'entendre ce mélange de réalisme hérité du mendésisme et de relative orthodoxie social-démocrate propre à la démarche rocardienne. Si le nom de Marx a été prononcé à la tribune, ce fut au côté de ceux d'Hannah Arendt et du philosophe américain Ivan Illich, apôtre de la *« société conviviale »*.

C'est à la révision d'une des réalisations auxquelles le souvenir du gouvernement Rocard est particulièrement lié – le revenu minimum d'insertion (RMI) – que l'assistance a été conviée à réfléchir. Ici, le *welfare to work* blairiste retrouvait quelques échos quand certains intervenants, comme l'économiste Daniel Cohen, ont déploré que l'effet du RMI ait été d'isoler un peu plus ses allocataires du monde du travail. Pour l'économiste Roger Godino, auteur des *Sept Piliers de la réforme* (Albin Michel, 1997), la possibilité pour un RMiste de conserver une partie de son allocation à l'occasion de la reprise d'un emploi précaire devrait prendre la forme d'une allocation compensatoire de revenu. Cela équivaudrait, selon ses calculs, à un effort supplémentaire pour l'Etat de 25 milliards de francs (3,8 milliards d'euros). Ce serait un nouvel aménagement rocardien des exigences d'un monde du travail en mutation, à la *« souplesse »* duquel il conviendrait de s'accommoder.

Nicolas Weill

Robert Hue prend garde de ne pas précipiter la rénovation du PCF

Il doit faire face aux demandes de clarification

EN PRÉVISION de son 30e congrès, qui se tiendra en mars 2000, le PCF réunit, lundi 22 et mardi 23 novembre, son comité national. Le rendez-vous s'annonce important pour Robert Hue, qui est pressé par de nombreux cadres de son parti de préciser le détail de ses projets. Le secrétaire national réagit vivement à tout ce qu'il perçoit comme une tentative d'influer sur le rythme de préparation du prochain congrès. Pierre Zarka, directeur de *L'Humanité* vient d'en faire les frais. M. Hue n'a pas du tout apprécié que son journal mette en avant l'idée que ce prochain congrès soit un *« congrès fondateur »* alors que cette proposition fait débat au sein du PCF. M. Hue y a vu une pression intolérable, au moment où il s'est mis lui-même en posture d'attente et qu'il hésite à croiser le fer au sein de sa majorité.

Les questions tournant autour du caractère fondateur ou non du prochain congrès du PCF vont pourtant être de nouveau au cœur des débats. Les refondateurs, l'aile moderniste du parti, emmenée notamment par Patrick Braouezec, n'entendent pas baisser la garde sur le sujet. Ils y sont d'autant moins résolus qu'une différence d'appréciation est perceptible entre M. Hue et son fidèle mentor Pierre Blotin sur le rythme du changement. Le « numéro deux » du parti, qui a annoncé son départ à l'issue du 30e congrès, est partisan de changements plus radicaux et plus rapides.

Pour le secrétaire national du PCF, le débat s'annonce d'autant plus délicat qu'il porte aussi sur la stratégie politique à tenir, alors que la cohabitation s'est tendue. Excepté l'accroc, vite réparé, concernant le vote du groupe communiste à l'Assemblée nationale sur le budget de la Sécurité sociale – les députés communistes ont envisagé jusqu'à la dernière minute de se prononcer contre le texte, avant de rentrer dans le rang –, le PCF s'est montré le plus loyal possible. Reste que, si M. Hue sait ce qu'il ne veut pas – le retour à l'isolement qui avait prévalu après le départ des ministres communistes du gouvernement, en 1984 –, il peine à définir ce qu'il veut. A la question *« A quelles formes de rassemblement à gauche, faut-il travailler ? »* posée par les militants, la direction répond en souhaitant promouvoir *« un équilibrage des forces à gauche »*. Le mot a été trouvé, il faut désormais le doter d'un contenu.

L'ART DE L'ELLIPSE

Dans ses déclarations publiques, M. Hue se garde, certes, de laisser transparaître la difficulté de la tâche à laquelle il est confronté. Fêtant, vendredi 19 novembre, le dixième anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant, il a ainsi opposé la mondialisation *« des marchés financiers et de l'argent pour l'argent »* qu'il combat à celle du *« codéveloppement »* et de la *« coopération »* qu'il défend. Des formules bien rodées mais qui ne doivent pas faire illusion : M. Hue se montre beaucoup plus elliptique, quand, dans les débats internes du PCF, on le presse de dire quelles sont ses ambitions pour le prochain congrès.

Alain Beuve-Méry

Deux élections cantonales partielles

ESSONNE
Canton de Mennecy (premier tour).
I., 21 745 ; V., 6 274 ; A., 71,15 % ; E., 6 040.
Ball. : Elisabeth Doussain, PS, 1 647 (27,27 %) ; Joël Monnier, div. d., 1 049 (17,37 %).
Elim. : Patrick Imbert, UDF, m. de Ballancourt, 857 (14,19 %) ; Alain Coste, Verts, 636 (10,53 %) ; Gérard Hébert, RPR, 617 (10,22 %) ; Hubert de Mesmay, FN, 508 (8,41 %) ; Patrick Muller, PCF, 499 (8,26 %) ; Michèle Sakoschek, MNR, 227 (3,76 %).

[Cette élection fait suite à la démission du RPR Xavier Dugoin. Sur ce canton détenu par la droite depuis trente-six ans, la candidate socialiste, Elisabeth Doussain, devance de 10 points Joël Monnier, en congé du RPR et qui bénéficie du soutien de M. Dugoin. Le candidat officiel du RPR, Gérard Hébert, soutenu par Franck Marlin, député et maire d'Etampes, connaît un sérieux revers, enregistrant un résultat inférieur à celui des Verts.

20 mars 1994 : I, 20 296 ; V., 11 306 ; A., 44,29 % ; E., 10 855 ; Xavier Dugoin, RPR, 4 532 (41,75 %) ; Elisabeth Doussain, PS, 2 420 (22,29 %) ; Hubert de Mesmay, FN, 1 736 (15,99 %) ; Alain Coste, Verts, 1 228 (11,31 %) ; Guy Leclerc, PCF, 939 (8,65 %).]

HAUTS-DE-SEINE
Canton de Villeneuve-la-Garenne (premier tour).
I., 11 348 ; V., 4 367 ; A., 61,52 % ; E., 4 303.
Ball. : Alain-Bernard Boulanger, div. d., m. de Villeneuve-la-Garenne, 2 137 (49,66 %) ; Gabriel Massou, PCF, c. r., c. m. de Villeneuve-la-Garenne, 892 (20,73 %).
Elim. : Jean-Yves Le Gallou, MNR, c. r., c. m. de Colombes, 584 (13,57 %) ; Arnaud Péricard, PS, 362 (8,41 %) ; Alain Gallais, FN, 146 (3,39 %) ; Alain Rouat, Verts, 119 (2,77 %) ; Erick Chatenet, MDC, 63 (1,46 %).

[Dans cette cantonale organisée à la suite du décès de Roger Prévot (RPF), conseiller général et maire de Villeneuve-la-Garenne, son successeur à l'hôtel de ville, Alain-Bernard Boulanger (divers droite) a frôlé l'élection dès le premier tour. Il sera opposé, au second tour, au communiste Gabriel Massou.

20 mars 1994 : I, 11 577 ; V., 6 371 ; A., 44,97 % ; E., 6 204 ; Roger Prévot, UDF, 3 198 (51,55 %) ; Jean-Claude Rolinat, FN, 1 087 (17,52 %) ; Christian Comes, PS, 816 (13,15 %) ; Francis Langlade, PCF, 782 (12,60 %) ; Alain Rouat, Verts, 321 (5,17 %).]

DÉPÊCHE

■ **PARTI RADICAL : le député du Bas-Rhin François Loos a été élu,** dimanche 21 novembre, président du Parti radical lors du 100e congrès du parti. Il succède à Thierry Cornillet, qui ne se représentait pas. François Loos, soutenu par la plupart des responsables du parti et des parlementaires, a obtenu 312 voix, contre 161 au président de la fédération régionale Midi-Pyrénées, Stéphane Baumont, et 13 au maire des Avenières (Isère), Emile Vasquez. La volonté d'autonomie au sein de l'UDF des radicaux a été défendue par plusieurs orateurs. *« Ce n'est pas en gommant ses différences qu'on fera progresser ce pays, c'est au contraire en les affirmant haut et fort »*, a ainsi affirmé M. Loos.

(Publicité)

LETTRE OUVERTE A MARTINE AUBRY

COMITE D'ENTREPRISE DE LA CLINIQUE DE PONTLIEUE
REPRESENTANT LE PERSONNEL
19, PLACE ADRIEN TIRONNEAU
72019 LE MANS CEDEX

A Madame la Ministre de l'Emploi et de la solidarité

Madame,

C'est à deux mois de l'échéance du 1er janvier 2000 que les négociations pour l'application des 35 heures ont débuté dans notre clinique.

Lors de la première réunion, la Direction a exposé clairement ses objectifs, savoir :

- dénonciation de la convention collective
- maintien d'une rémunération sur la base des 39 heures, mais avec une remise à plat des avantages acquis (prime d'ancienneté, **treizième mois**, prime de dimanche et jours fériés et autres)
- diminution de la masse salariale de **53% à 48%**.

Ces mesures annoncent d'emblée des conséquences inacceptables pour l'ensemble des salariés :

- perte de salaire
- aggravation des conditions de travail par l'augmentation de l'amplitude journalière et par l'augmentation de la charge de travail, puisque le temps de travail diminue sans création d'emplois.

Il est vrai que pour les entreprises affiliées à la convention " Union Hospitalière privée ", le gel des salaires depuis avril 1997, dans la perspective des 35 heures, ne laissait rien présager de bon. L'intention était annoncée, au détriment du personnel.

Peut-être ignorez-vous que, dans le secteur privé, le salaire brut d'une infirmière débutante est de 8 991 francs, celui d'une aide soignante de 6 871 francs, celui d'un agent hospitalier ou administratif de 6 477 francs (convention UHP).

Vous pouvez donc imaginer notre colère quand une loi annoncée comme un progrès social permet à nos employeurs de diminuer nos salaires et de détériorer nos conditions de travail.

Qu'en est-il alors du progrès social ?
Qu'y a-t-il à attendre de votre loi sur la réduction du temps de travail, qui ne fait qu' aggraver nos conditions de vie ?

Où nos patrons s'arrêteront-ils, avec cette politique qui leur laisse les mains libres pour baisser les salaires, licencier, demander toujours plus aux employés et maintenir un objectif de rentabilité de 2% pour l'an 2000, après impôts (rapport du président du directoire : juin 1999).

Est-ce Madame la Ministre, le but que recherche votre réforme ?

Si cette lettre vous est adressée publiquement, Madame, c'est qu'en assemblée générale nous avons décidé d'exprimer haut et fort notre colère, et de continuer à nous mobiliser pour pouvoir exercer dignement notre métier.

Restant à votre disposition pour de plus amples informations, nous vous faisons part, Madame la Ministre, de notre amertume.

ISTH
Enseignements Supérieurs Privés
HEC II/ESCP II
√ Session semestrielle (décembre-mars)
√ Stages (Noël-février-Pâques)
√ Stage été (juillet-août)
Tél. : 01 42 24 10 72

OISE
L'anglais à Oxford
L'anglais à Dublin
L'anglais à Boston
L'allemand à Heidelberg
L'anglais à Cambridge
L'anglais à Sydney
OISE est l'organisme de formation fondé à Oxford spécialisé dans les stages intensifs de langues. Selon l'école, les stages s'adressent aux adultes, étudiants, lycéens ou collégiens. Logement en famille, voyage et loisirs.
Bordeaux 05 56 00 99 99
Genève 022 787 05 40 Lille 03 20 40 28 38
Lyon 04 78 24 60 74 Paris 01 53 59 44 44
Rennes 02 99 79 78 44 Strasbourg 03 88 45 38 00

DU BEAU VETEMENT A LA SIMPLE RETOUCHE
LEGRAND
Tailleur s/mesure
Depuis 1894
Très grand choix de tissus et de prix
Nouvelle collection Hommes et Dames
27, rue du 4-Septembre, Paris 2e
Tél : 01.47.42.70.61

ECOLES DE JOURNALISME
▶ Préparation à l'ESJ (Lille), CFJ, CELSA, IPJ, CUEJ.
1/2 journée au choix par semaine, de janvier à septembre 2000.
67% d'admissions en 1999
IPESUP
18 rue du Cloître Notre-Dame
75004 Paris 01 43 25 63 30
Enseignement supérieur privé

LeMonde Job: WMQ2311--0010-0 WAS LMQ2311-10 Op.: XX Rev.: 22-11-99 T.: 09:34 S.: 111,06-Cmp.:22,11, Base : LMQPAG 09Fap:100 N°:0418 Lcp:700 CMYK

ALIMENTATION ***Le Monde,*** **l'hebdomadaire *Elle* et France Inter ont commandé un sondage à l'IFOP pour évaluer l'impact sur l'opinion des différentes crises alimentaires (« vache folle », poulet à la dioxine, etc.). ● CETTE ENQUÊTE fait ressortir que les Français sont vigilants sur leur nourriture sans pour autant céder à la panique : moins d'une personne sur deux cite un aliment dont la consommation est facteur d'inquiétude. ● LE BŒUF est l'aliment qui suscite les plus fortes réticences (29 % des personnes interrogées). ● UN COMPORTEMENT de *« consommateur éclairé »* se dessine, montrant que les réflexes de vigilance et de précaution sont déjà passés dans les mœurs. ● LA CRÉATION D'UN LABEL, délivré par les pouvoirs publics et garantissant la provenance et la qualité des produits, est plébiscitée par une large majorité de Français (75 %).**

Face à la « malbouffe », un label de qualité rassurerait les consommateurs

Selon un sondage IFOP réalisé pour « Le Monde » et « Elle », les Français sont vigilants sur le contenu de leur assiette tout en restant sereins. Ils sont majoritairement soucieux de l'origine des aliments, montrant que les réflexes de précaution sont déjà passés dans les mœurs

DE LA VIGILANCE, mais pas de panique chez les consommateurs. Ainsi apparaissent les Français devant leur assiette, à la lecture du sondage IFOP réalisé pour l'hebdomadaire *Elle* et pour *Le Monde*, réalisé les 28 et 29 octobre auprès d'un échantillon de 1 003 personnes représentatives de la population âgée de 15 ans et plus.

Cette enquête montre que moins d'une personne sur deux (44 %) cite au moins un aliment dont la consommation est un facteur d'inquiétude, tandis que 56 % n'en citent aucun. Les consommateurs inquiets se recrutent plutôt chez les femmes, chez les personnes âgées de 50 à 64 ans et chez les cadres supérieurs et professions libérales. Les moins inquiets appartiennent davantage plutôt à la catégorie des moins de 35 ans et des habitants de l'agglomération parisienne.

Tous les aliments ne suscitent pas le même degré d'inquiétude. En tête des aliments qui suscitent les réticences les plus fortes figure, cela ne surprendra personne, le bœuf : 29 % des personnes interrogées se déclarent inquiètes lorsqu'elles consomment du bœuf, 5 % étant très inquiètes et 24 % plutôt inquiètes. Là encore, ce sont les femmes (32 %, contre 26 % pour les hommes) et les personnes âgées de 50 à 64 ans (35 %) dont la confiance envers le bœuf est la plus altérée.

La volaille arrive en deuxième position, avec 24 % en moyenne de réactions inquiètes. Le fromage (10 %), les fruits et légumes, ainsi que le mouton sont les aliments pour lesquels l'inquiétude est la moins forte. Les comportements ne sont pas exactement en adéquation avec les sentiments affichés : 60 % des consommateurs affirment vérifier plus souvent qu'avant l'origine de la viande qu'ils consomment et 49 % font de même avec la volaille, tandis qu'un tiers environ a la même attitude avec les œufs, le poisson ou le fromage. Le comportement de *« consommateur éclairé »* est donc plus répandu que le sentiment d'inquiétude. On peut en déduire que les réflexes de vigilance et de précaution sont vraisemblablement déjà passés dans les mœurs.

Cette observation est corroborée par les 68 % de réponses positives à la question : *« Envisageriez-vous de changer de lieu d'achat si un commerçant vous offrait de meilleures garanties concernant l'origine et la qualité des produits alimentaires ? »* Cette éventualité est envisagée *« très certainement »* par 37 % des personnes interrogées. La modification du lieu d'achat est le plus souvent envisagée par les moins de 35 ans (72 %), par les professions libérales et les cadres supérieurs (81 %).

Les médias ont-ils tendance à surévaluer ou, au contraire, à sous-évaluer les risques alimentaires ? Selon le sondage IFOP-*Elle*-*Le Monde,* cela n'est pas l'opinion des consommateurs. Si 34 % des personnes interrogées estiment que la sécurité alimentaire constitue un problème dont on parle trop, 28 % sont d'avis qu'on n'en parle pas assez. Ces chiffres et les 37 % de sondés qui jugent l'information suffisante sont probablement l'expression d'une lassitude : la médiatisation privilégierait les situations de crise.

Les résultats traduisent le besoin de transparence et de traçabilité

Les personnes de 65 ans et plus sont les premières à penser qu'il y a une surmédiatisation (47 %). Sur le champ politique, les sympathisants de droite sont plus enclins à pencher pour une surmédiatisation que les sympathisants de gauche (41 % contre 30 %). L'information est jugée suffisante avant tout par les personnes âgées de moins de 35 ans (44 %, contre 34 % pour les plus de 35 ans), par les artisans-commerçants, les professions libérales et les cadres supérieurs (47 %), par les écologistes (46 %) et par les personnes se déclarant inquiètes sur aucun produit (41 %). En revanche, c'est parmi les personnes âgées de 50 à 64 ans (33 %) et celles se déclarant inquiètes vis-à-vis d'au moins un produit (42 %) que l'on compte le plus d'individus qualifiant d'insuffisante l'information sur la sécurité alimentaire.

L'un des autres faits marquants de ce sondage est l'opinion exprimée sur un éventuel label : délivré par les pouvoirs publics et apposé sur les produits alimentaires, celui-ci pourrait garantir l'origine et la sécurité d'un aliment. La création d'un tel label représenterait un facteur rassurant pour trois personnes sur quatre. Les personnes les plus favorables à une telle initiative sont les femmes (78 %, contre 73 % pour les hommes), les professions libérales et les cadres supérieurs (81 %). Il est notable que, même parmi les personnes se déclarant inquiètes vis-à-vis d'aucun produit alimentaire, un label gouvernemental serait très majoritairement bien accueilli (73 %). Ces résultats traduisent le besoin de transparence et de traçabilité des aliments de la part des consommateurs en même temps qu'ils soulignent l'importance accordée à l'engagement de l'Etat.

Paul Benkimoun

La « malbouffe » en débat

***Le Monde,* l'hebdomadaire *Elle* et France-Inter se sont associés pour évaluer l'impact des différentes crises alimentaires sur l'opinion. Un sondage commandé à l'IFOP, publié et analysé par *Elle* et *Le Monde* dans leurs éditions du lundi 22 novembre fait ressortir qu'une large majorité de Français (75 %) sont favorables à l'institution d'un label garantissant la provenance et la qualité des produits. Sur France-Inter – si les programmes de la chaîne ne sont plus perturbés par la grève –, l'émission « Le téléphone sonne », présentée par Alain Bedouet, sera consacrée, lundi 22 novembre à 19 h 20, au thème « Bonne bouffe, malbouffe et sécurité alimentaire ». Les invités seront Ambroise Martin, l'un des responsables de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments, Marie-Jeanne Husset, directrice de la rédaction de *60 millions de consommateurs,* et Paul Benkimoun, journaliste au *Monde,* spécialiste des questions de santé. Pour participer en direct à l'émission ou poser vos questions, vous pouvez appeler le 01-45-24-70-00 dès 17 heures, ou par Internet : www.franceinter.com.**

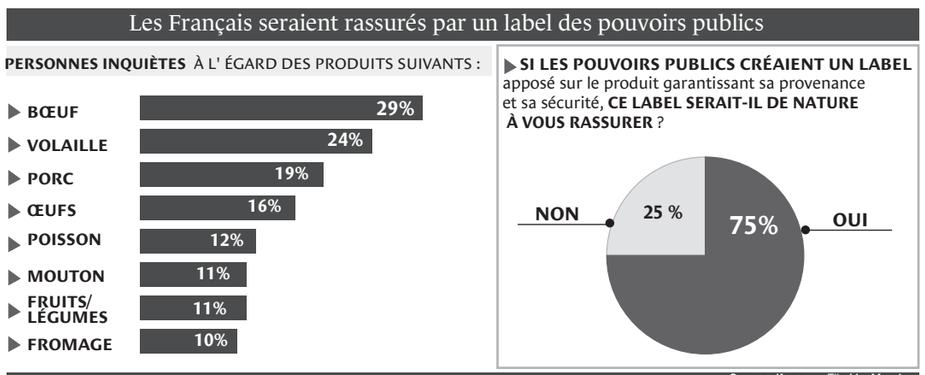

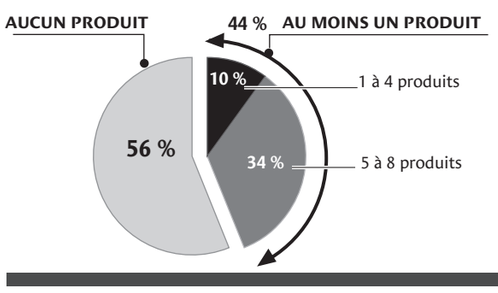

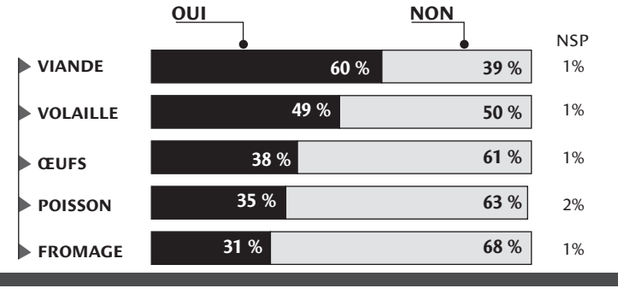

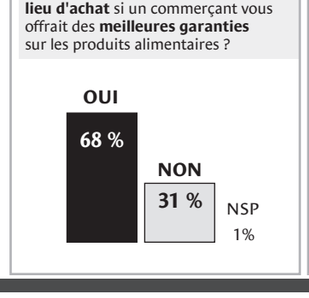

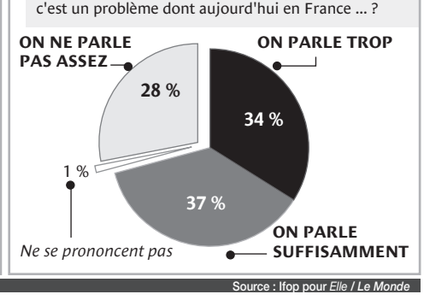

Source : Ifop pour *Elle* / *Le Monde*

Martin Hirsch, directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments

« La traçabilité des produits est une notion-clé »

DEPUIS six mois, l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) fournit des expertises rapides et indépendantes. Les canettes de Coca-Cola, les poulets belges, le bœuf britannique... Sur chacun de ces problèmes, l'Agence a rendu son verdict, écouté par le gouvernement.

« A quoi sert l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments, dont vous êtes le directeur général ?

– Son rôle est de mobiliser les compétences scientifiques afin d'évaluer les risques liés à l'alimentation et de permettre de fonder des décisions sur une expertise rigoureuse. Avec une douzaine de laboratoires, elle est un des nouveaux maillons du dispositif de sécurité alimentaire : son action s'inscrit en étroite articulation avec l'organisation stricte des contrôles, le renforcement de la réglementation, les exigences auxquelles sont soumis les professionnels, la sensibilisation des consommateurs aux questions liées aux comportements alimentaires. Elle a été conçue, par la loi et par le gouvernement, comme un instrument scientifique pouvant apporter une expertise dans des conditions d'indépendance et de transparence. Tous les avis de l'Agence sont rendus publics.

– Quelles avancées ce nouveau dispositif apporte-t-il, dans la mesure où des contrôles existaient déjà ?

– D'abord, un renforcement des moyens consacrés à l'expertise. Ensuite, un positionnement de l'Agence auprès des trois ministères qui ont en charge la politique dans le domaine de la sécurité alimentaire : agriculture, consommation et santé ont désormais un outil commun. En troisième lieu, des règles du jeu strictes pour l'élaboration de l'expertise. Et puis, quatrième point essentiel, la loi organise une circulation fluide de l'information entre les différents acteurs de la sécurité alimentaire.

– En cas de crise alimentaire, quel est votre temps de réaction ?

– Dans le cas des dioxines, au printemps dernier, quand des contaminations de poulets ont été découvertes en Belgique, nous avons donné des réponses parfois dans les 24 heures, car il était essentiel de pouvoir prendre des décisions rapides. Et, si les autorités sanitaires ne peuvent pas fonder leurs décisions sur une analyse scientifique, elles peuvent être contraintes de choisir entre deux solutions extrêmes ; soit tout retenir et tout bloquer, ce qui risque d'aggraver inutilement la crise ; soit l'inverse, laisser faire, avec l'éventualité de voir a posteriori que des consommateurs ont été exposés à un risque. Pour sortir de cette alternative, il nous a été demandé de proposer des seuils pouvant servir de critères pour les différents produits. Nous avons pris en compte les habitudes alimentaires de la population. Pour fixer des valeurs limites dans les laits, les viandes, les œufs, les poissons ; il faut savoir la quantité absorbée de chacun de ces produits par la population et connaître les teneurs moyennes en dioxines observées.

– Sur le problème du Coca-Cola, quelle a été votre action ?

MARTIN HIRSCH

– Cet événement a mis en lumière, aux yeux du consommateur, la notion de traçabilité. Rien n'empêche un consommateur habitant en France d'acheter une canette en Belgique. La traçabilité des produits est une notion-clé, qui vise à remonter le plus rapidement à la source quand un problème se pose pour pouvoir trouver son origine, cerner son ampleur, interrompre ses effets. Elle repose sur des techniques d'organisation de la production et de la distribution, avec par exemple des numéros d'identification par lots qui sont difficiles à mettre en œuvre sur l'ensemble de la chaîne. En effet, la traçabilité complète doit aller de la matière première jusqu'au consommateur.

– L'Afssa travaille-t-elle en amont, sur des problèmes qui ne se posent pas encore ?

– Bien entendu, l'AFSSA conduit de tels travaux destinés à anticiper et prévenir. D'abord parce qu'elle a des laboratoires qui ont des activités de recherche appliquée, et qui participent à la veille. Ensuite parce qu'il y a un suivi des alertes avec une circulation de l'information entre les acteurs. Ces échanges permettent à l'un d'entre eux de tirer le signal d'alarme si nécessaire : *« Attention, à plusieurs reprises, il y a eu le dépassement de tel seuil ! »*. La vigilance est ainsi permanente. Enfin, des réflexions de fond sont menées, qui n'attendent pas la survenue de crises. Nous avons ainsi lancé une réflexion prospective sur les biotechnologies de la reproduction. Non pas qu'il y ait un risque actuel, mais parce qu'il est intéressant d'examiner dès aujourd'hui, sous l'angle qui nous concerne, celui de la sécurité alimentaire, les problèmes que peuvent poser des nouvelles techniques comme celle du clonage. Ceci permet, justement, de procéder à une évaluation du risque avant d'être confronté concrètement au problème.

– Des animaux clonés sont-ils déjà consommés dans certains pays ?

– Il existe depuis dix ans une technique de clonage embryonnaire qui a conduit à la production d'animaux qui ont été consommés dans plusieurs pays. En revanche, les clones dont on parle aujourd'hui, comme Dolly, ne sont pas introduits dans la chaîne alimentaire.

– Les aliments bio entrent-ils dans votre champ de surveillance ?

– Comme tous les aliments, les produits bio doivent répondre à un certain nombre de critères en matière de sécurité alimentaire. »

Propos recueillis par Paul Benkimoun et Florence Ben Sadoun (Elle)

LeMonde Job: WMQ2311--0011-0 WAS LMQ2311-11 Op.: XX Rev.: 22-11-99 T.: 11:04 S.: 111,06-Cmp.:22,11, Base : LMQPAG 09Fap:100 N°:0419 Lcp:700 CMYK

Polémique sur la publication du nom d'un éventuel informateur du préfet Bonnet

Il est cité dans le rapport des députés sur la Corse

LA PUBLICATION des rapports de l'Assemblée nationale et du Sénat sur les forces de sécurité en Corse continue de provoquer des remous (*Le Monde* des 18 et 19 novembre). La polémique porte désormais sur la révélation du nom d'une personne supposée être un informateur de l'ancien préfet de Corse, Bernard Bonnet. Le rapport des députés mentionne en effet un homme qui pourrait avoir livré, en 1998, à M. Bonnet, des renseignements concernant l'assassinat de son prédécesseur, Claude Erignac.

Ces éléments sont à l'origine de ce qu'il est convenu d'appeler les *« notes Bonnet »*, qui livraient les noms de plusieurs personnes susceptibles d'avoir participé à l'assassinat. Les documents ne citaient toutefois pas Yvan Colonna, que les policiers allaient par la suite soupçonner d'être l'assassin. Le préfet a toujours officiellement caché l'identité de son informateur, rencontré à plusieurs reprises entre juin et septembre 1998. Dans son livre, *Préfet en Corse,* il l'affuble du nom de code *« Corte »*.

Les parlementaires n'ont pas pris tant de précautions. En annexe de leur rapport, les sénateurs publient la note du 8 février 1999 adressée par M. Bonnet aux services du premier ministre. Or, dans cette note, le préfet donnait des précisions qui pouvaient permettre aux spécialistes du terrorisme corse d'identifier sa source.

Mais c'est surtout le rapport de la commission d'enquête de l'Assemblée nationale qui alimente la polémique. Dans le tome II, les députés publient en effet le texte de l'audition d'un policier des renseignements généraux de Corse. Ce fonctionnaire, pressé de questions par les membres de la commission, livre le nom d'une personne qui pourrait être l'informateur. Même si l'identité de cet homme circulait déjà, en cercle restreint, depuis décembre 1998, sa publication le place dans une situation pour le moins délicate.

« GRAVE ERREUR »

Selon le *Figaro* du 22 novembre, celui-ci a toujours nié être la *« source humaine »* de M. Bonnet. De même le préfet a-t-il toujours publiquement assuré qu'il ne s'agissait pas de son informateur. Interrogé lundi 22 novembre sur RMC, le haut fonctionnaire a répété que son informateur *« n'était pas identifié »* et *« ne risquait strictement rien »*.

Pourquoi les députés ont-ils négligé toute prudence ? Dans un entretien au *Figaro* du 22 novembre, Christophe Caresche, député (PS) de Paris, rapporteur de la commission d'enquête de l'Assemblée nationale, justifie cette révélation en indiquant que le *« nom était sur la place publique »*. *« Les conditions dans lesquelles la commission d'enquête a rendu publiques les auditions sont protectrices, même si cela peut paraître paradoxal,* ajoute M. Caresche. *Ne pas publier aurait été pire que de publier, compte tenu du contexte »*.

Yves Fromion, député (RPR) du Cher, et vice-président de la commission, a affirmé au *Monde* que *« l'opposition avait exprimé ses réserves les plus vives et les plus formelles »* sur la publication des comptes-rendus d'audition, et *« a fortiori des noms »* des informateurs. *« C'est une grave erreur au regard de la situation en Corse »* ajoute M. Fromion, qui partage, sur ce point, les critiques du ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement.

Dans les rangs policiers, cette fuite provoque une vive émotion. Mettant en avant *« une erreur déontologique »*, une source policière explique en substance que les parlementaires auraient pu publier leur rapport sans faire état du nom. Ainsi désigné, cet informateur supposé est *« objectivement mis en danger »*, estime-t-on par ailleurs. Le travail de la police en Corse, particulièrement en matière de recherche de renseignement, risque d'être profondément affecté par cette révélation, souligne la même source. Comment désormais convaincre les habitants de l'île de briser la loi du silence si les informations ne sont plus couvertes par l'anonymat ? Cette dangereuse transparence fait également courir le risque, juge-t-on, de voir réapparaître en Corse des services parallèles, qui n'ont rien à voir avec la police nationale.

Philippe Broussard et Pascal Ceaux

M. Chevènement défend Roger Marion

Jean-Pierre Chevènement a réaffirmé, dimanche 21 novembre, son soutien à l'inspecteur général Roger Marion, ancien chef de la division nationale antiterroriste (DNAT), lors de l'émission de TF 1 « 19 heures, dimanche ». ***« Je ne protège pas M. Marion,*** **a dit le ministre de l'intérieur.** ***Mon problème, c'est qu'il obtienne des résultats. Je m'efforce de promouvoir les gens qui ont du mérite. »*** **M. Chevènement réagissait ainsi notamment aux propos du président de la commission de l'Assemblée nationale sur la Corse, Raymond Forni (PS, territoire de Belfort), qui regrette, dans le** ***Journal du dimanche*** **du 21 novembre, la promotion récente de M. Marion.** ***« On veut occulter un succès remarquable,*** **a ajouté le ministre,** ***l'élucidation de l'assassinat du préfet Erignac, en essayant de monter en épingle le fait que sur sept membres du commando, un seul a échappé »,*** **avant de conclure :** ***« Cette tempête ridicule*** **(...)** ***ne peut s'expliquer que par la tentative de déstabiliser soit un ministre, ce qui n'est pas grave, soit peut-être un service et le mécanisme centralisé d'enquêtes qui existe depuis 1986. »***

DÉPÊCHES

■ **MAL-LOGÉS : 300 à 400 mal-logés ont manifesté, dimanche 21 novembre à Paris,** à l'appel de Droit au logement (DAL) et du Comité des sans-logis (CDSL) pour réclamer au gouvernement un nouveau plan de réquisition d'immeubles vides. Les manifestants visaient, notamment, un immeuble appartenant à Hachette, dans le 5e arrondissement, ainsi qu'une propriété du ministère de la culture, dans le 2e. Une vingtaine d'autres immeubles ont été répertoriés par le DAL, qui estime qu'il y aurait actuellement 40 000 mètres carrés vides dans le capitale.

■ **SANS-PAPIERS : une cinquantaine de sans-papiers qui étaient installés depuis deux ans** dans un ancien pavillon du Centre hospitalier régional (CHR) de Lille, au titre d'une convention négociée avec la mairie, la Ligue des droits de l'homme et le MRAP, ont été expulsés, vendredi 19 novembre au petit matin par un important dispositif policier. Le 5 novembre, alors que la convention trois fois renouvelée était arrivée à échéance, Pierre Mauroy, maire (PS) de Lille, signait un arrêté municipal d'interdiction d'exploitation de ce bâtiment pour des raisons de sécurité et de salubrité. Dans la foulée, le CHR avait saisi le tribunal de grande instance, qui avait autorisé l'expulsion. – *(Corresp.)*

■ **INONDATIONS : deux victimes supplémentaires ont été découvertes** dans le département de l'Aude, ce qui porte à 33 le nombre des morts à la suite des inondations qui ont frappé, vendredi 12 et samedi 13 novembre, une partie du sud de la France. En outre, deux personnes sont encore portées disparues.

■ **PAPON : Maurice Papon a été transféré dimanche 21 novembre** à la suite d'un *« léger malaise »* de la maison d'arrêt de la Santé à l'hôpital Cochin, pour être mis en observation pendant 48 heures. L'ex-fonctionnaire de Vichy purge une peine de dix ans de réclusion criminelle pour complicité de crimes contre l'humanité.

Le Commissariat au Plan réclame un renforcement du dispositif de lutte contre l'alcoolisme

Selon l'instance d'évaluation, la loi Evin n'est pas suffisamment efficace

Attendu depuis six ans, le rapport d'évaluation de la loi Evin relative à la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme fournit un bilan ***« mitigé »*****. Si ce texte législatif a eu un réel impact en ce qui concerne le tabac, ses effets ont été quasi nuls s'agissant de l'alcool.** ***« Cette partie de la loi a été vidée de sa substance,*** **explique le rapporteur, Guy Berger,** ***il faut en revenir à l'intention première du législateur. »***

ATTENDU depuis six ans, le rapport d'évaluation de la loi Evin du 10 janvier 1991 a été rendu public lundi 22 novembre. En ce qui concerne la lutte contre l'alcoolisme, ses conclusions sont sans ambages : la loi Evin a subi *« des modifications substantielles en matière de publicité pour l'alcool par voie d'affichage »*, au point, peut-on lire dans le rapport de l'instance d'évaluation présidée par Guy Berger, président de chambre à la Cour des comptes, que *« les dispositions relatives à la loi contre l'alcoolisme ont été* (...) *soit vidées de leur sens par des amendements législatifs ultérieurs, soit d'une portée limitée »*. En revanche, précise le commissaire au Plan Jean-Michel Charpin, dans l'avant-propos du rapport, *« en ce qui concerne le tabac,* [l'instance d'évaluation] *attribue la baisse de la consommation principalement à l'augmentation des prix facilitée par la sortie de l'indice général, sans exclure cependant un rôle d'appoint joué par l'interdiction de la publicité. Elle reconnaît l'importance de la loi Evin pour la protection des non-fumeurs, par le renversement de la norme collective que la loi a entraîné. »*

Ces conclusions rejoignent l'avis des cinq « pères » de la loi Evin – les professeurs Dubois, Got, Grémy, Hirsch et Tubiana –, qui, dans un communiqué publié avant de prendre connaissance du rapport, indiquaient : *« La loi Evin, dans son versant alcool, n'aura jamais eu de véritable application à cause de son effeuillage progressif.* (...) *Pendant que la loi Evin était vidée de son sens sous la pression des alcooliers, on ne peut que constater l'augmentation chez les jeunes de la consommation d'alcools forts et du nombre d'états d'ivresse répétés. »*

Dans son rapport, la commission Berger souligne que *« les moyens de contrôle sont mal adaptés au respect des mesures en cause.* (...) *La non-intervention des services de l'Etat est montrée du doigt quant au respect de la loi Evin. »* Elle pointe *« l'absence d'autorité spécifique désignée pour veiller au respect de l'application de la loi »*. Le rapport fustige l'insuffisance des actions de prévention contre l'alcoolisme et le tabagisme : *« Pour l'alcool, l'instance estime que les affaiblissements successifs de la loi Evin trouvent en partie leur origine dans la contradiction qui existe entre la persistance d'une promotion publicitaire importante et continue des boissons alcooliques, alors que les campagnes de prévention contre l'abus d'alcool demeurent limitées et espacées. »*

LA PUBLICITÉ EN ACCUSATION

Le rapport aborde la question de la publicité en faveur de l'alcool : *« Les décrets d'application et surtout les amendements apportés à la rédaction de 1991 par des textes législatifs ultérieurs* [notamment la loi du 8 août 1994, qui rendait la liberté à l'affichage]*, ont néanmoins, peu à peu, privé ces dispositions de leur portée restrictive initiale. L'état du droit positif est aujourd'hui presque plus "libéral" que celui qui existait avant l'intervention de la loi Evin. »* Et la commission Berger de conclure : *« Le statu quo n'est pas acceptable. Il faut désormais soit achever la "libéralisation" de la publicité, soit revenir aux intentions d'origine de la loi de 1991. »* Elle en appelle donc à un débat *« où serait examinée la cohérence des règles de droit au regard des enjeux de santé publique et de protection de la jeunesse »*.

Dès le 14 novembre, Entreprise et prévention, qui regroupe 17 entreprises du secteur alcoolier, avait publié un communiqué indiquant : *« Les professionnels des boissons alcoolisées ne peuvent qu'approuver les rapporteurs lorsqu'ils constatent que n'est toujours pas démontré le lien entre publicité et niveau de consommation d'alcool. »* Un argument auquel le rapport Berger répond de la manière suivante : *« On ne peut affirmer que la publicité n'a aucun effet sur les comportements des individus et investir autant d'argent dans cette même publicité. »* *« Aujourd'hui,* explique au *Monde* Guy Berger, *puisque la partie de la loi Evin consacrée à l'alcool a été vidée de sa substance, il faut revenir à l'intention première du législateur. »*

Paul Benkimoun

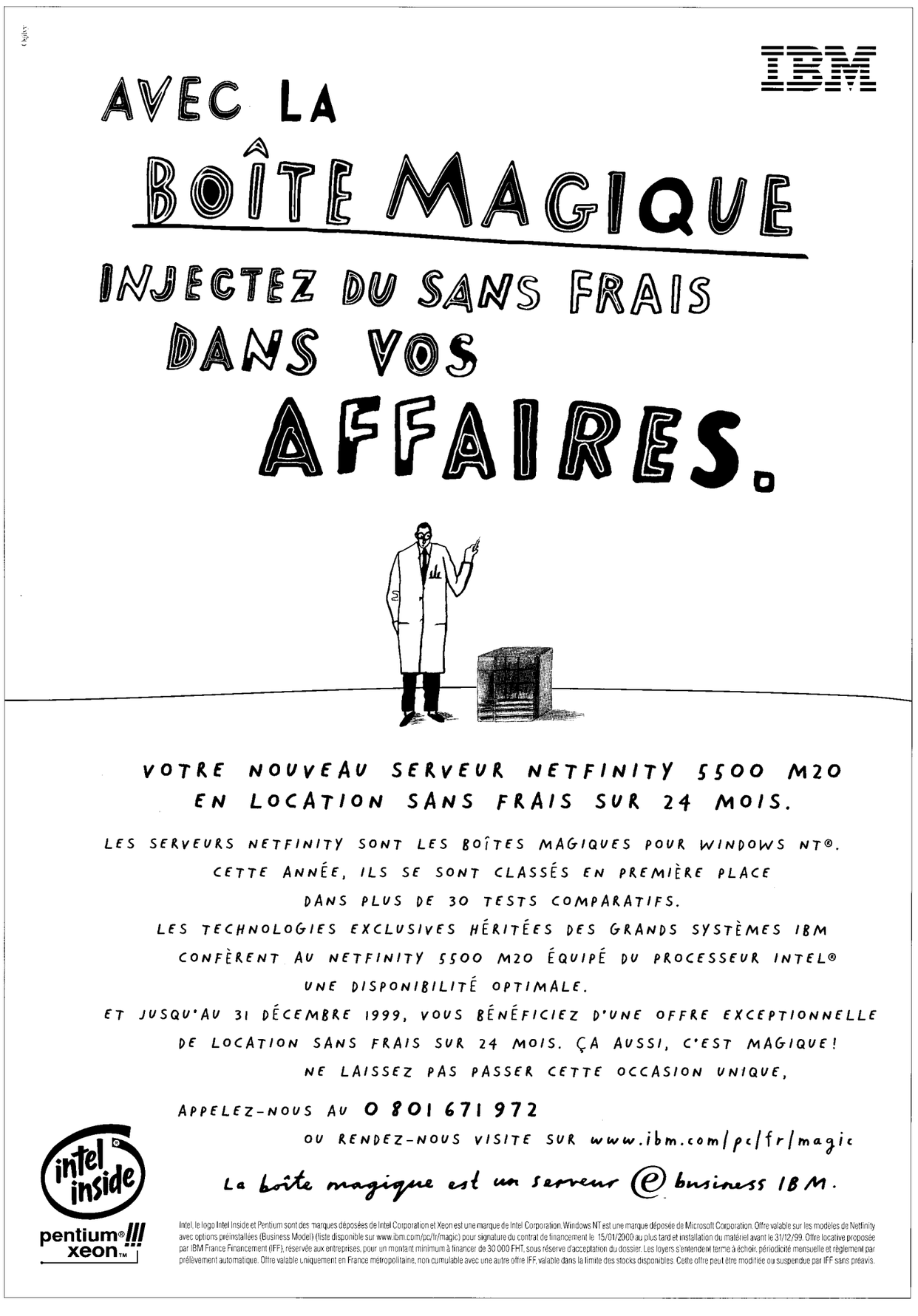

LeMonde Job: WMQ2311--0012-0 WAS LMQ2311-12 Op.: XX Rev.: 22-11-99 T.: 10:38 S.: 111,06-Cmp.:22,11, Base : LMQPAG 09Fap:100 N°:0420 Lcp:700 CMYK

Les spéléologues de Gramat sauvés grâce à des moyens exceptionnels

Bloqués durant dix jours dans le gouffre des Vitarelles par la montée des eaux d'un torrent souterrain, les sept hommes sont sortis sains et saufs, dans la nuit de dimanche à lundi. L'opération de sauvetage a été très complexe

Les spéléologues bloqués durant dix jours dans le gouffre des Vitarelles, près de Gramat (Lot), sont sortis à l'air libre, tous sains et saufs, dans la nuit du dimanche 21 au lundi 22 novembre. En bonne forme, ils ont néanmoins été placés en observation. Les sept hommes, originaires de la région, avait été bloqués par la montée des eaux d'un courant souterrain et avaient trouvé refuge dans une des cavités naturelles du gouffre. Le contact a pu être établi entre eux et les sauveteurs dans l'après-midi de dimanche, au terme d'une opération très complexe, qui a mobilisé des moyens exceptionnels en hommes et en matériel. Les secours ont finalement pu accéder à la salle où étaient réfugiés les spéléologues par une galerie naturelle, reliée au torrent souterrain, découverte grâce à un des multiples forages effectués au cours des dix jours de recherches.

GRAMAT (Lot)
de notre envoyé spécial

A 14 heures, dimanche 21 novembre, la sirène retentit deux fois dans le ciel de Gramat (Lot). C'est la délivrance. Elle indique aux 3 700 habitants de ce gros bourg du causse du Quercy, recroquevillé sous une neige hésitante, que les sept spéléologues disparus du gouffre des Vitarelles – sept hommes de la région – sont enfin retrouvés. Cela faisait dix jours qu'ils s'étaient fait surprendre par une violente montée des eaux – à la suite de précipitations que la météo n'avait pas prévues – et qu'on était sans nouvelles d'eux.

La rencontre entre les sauveteurs et les spéléos a eu lieu à 100 mètres sous terre, à 12 h 30 exactement. Un des rescapés crie *« Tout va bien »* en direction des secouristes. Un autre leur tend même un biscuit. A 13 heures, Michel Sappin, le préfet du Lot, annonce la bonne nouvelle aux familles, puis à la presse : *« Ils sont sains et saufs, mieux portants qu'on pouvait le penser. »* Tout l'après-midi de dimanche, des vivres et du matériel sont acheminés dans le gouffre par la cheminée d'un forage par laquelle une équipe médicale descend. *« Nous allons les examiner, les remettre en forme puis les aider à remonter, petit à petit »*, explique Bernard Tourte, conseiller technique du Secours spéléo français, responsable opérationnel des secours. Pour lui, il n'y a désormais plus aucune inquiétude. Effectivement : dans la nuit de dimanche à lundi, les rescapés reviennent à l'air libre, sourire aux lèvres. En bonne forme, ils sont cependant placés en observation.

Une issue aussi heureuse n'était pas garantie. Le gouffre des Vitarelles est un quasi-inconnu. Immense dédale de boyaux, de galeries et de grottes dans le sous-sol poreux du causse, long de 6 kilomètres environ, il ne possède pas de relevé topographique précis. On n'y accède que par un trou situé sur le terrain militaire du Centre d'études de Bèdes, près de Gramat, où la Direction générale de l'armement se livre à des expérimentations sur l'effet des armes. Terrain privé donc et, de surcroît, interdit. Les sept qui s'y sont fait piéger, membres de l'association Culture et loisirs du Centre, sont ceux qui le connaissaient le mieux.

STRATÉGIE DE CONTOURNEMENT

Or la montée des eaux s'est avérée impressionnante. Un ruisseau souterrain – l'Ouysse – s'est brusquement changé en un véritable fleuve, large de 10 mètres et haut de 20 à 30 mètres. La fureur soudaine de son débit interdit toute approche en canot. Les sauveteurs qui s'y essaient en début de semaine voient leurs bateaux pneumatiques jetés violemment et déchirés sur les parois rocheuses.

On sait les sept spéléologues expérimentés et disposant de matériel de survie. On espère qu'ils sont parvenus à se réfugier en hauteur, dans une salle appelée la Clé de voûte. On mise sur l'union de leur groupe, sur leur résistance. *« S'ils ont anticipé la montée des eaux, s'ils ont trouvé un bivouac, s'ils ne sont pas mouillés, si leurs duvets restent secs, s'ils ont économisé les rations et les lampes, ils peuvent tenir trois semaines »*, se rassurent les sauveteurs. Cela fait beaucoup de si. *« C'est le sauvetage le plus difficile de mémoire de spéléo »*, estime le sous -préfet de Gourdon, Marc Meunier. *« Nous avons toutes les difficultés du monde »*, confirme le lieutenant des pompiers, Pierre Maisonneuve. Déjà, des psychologues entourent les familles.

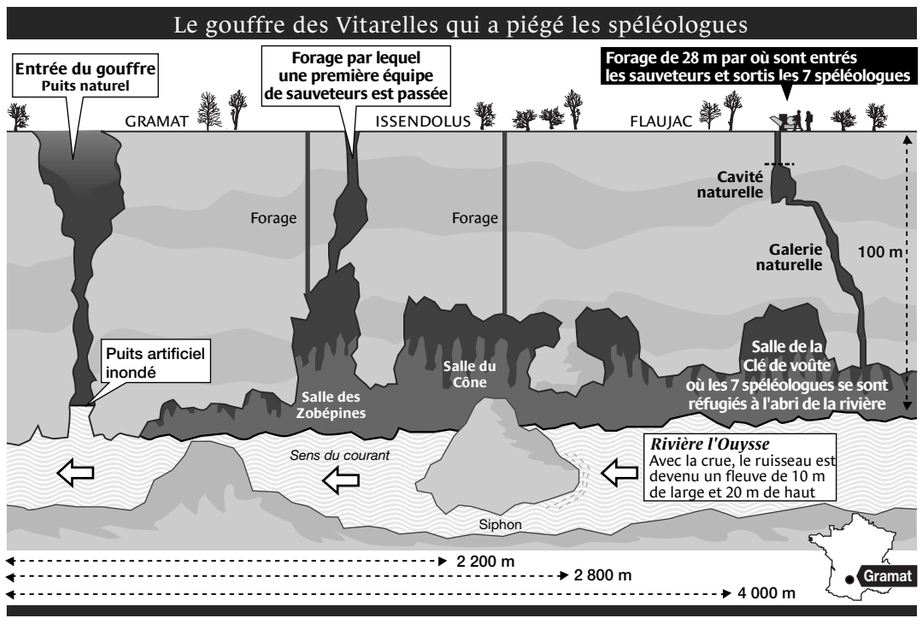

Alors on décide de mettre le paquet. Un matériel impressionnant est acheminé sur le site. Des camions, des bulldozers, trois immenses foreuses (louées 75 000 francs chacune, plus 2 000 F par heure d'utilisation), des compresseurs, des treuils, des caméras, des kilomètres de cordes et de câbles. On réquisitionne des engins sur le chantier tout proche de l'autoroute A 20, entre Cahors et Brive. Et, surtout, on fait venir des hommes, les meilleurs que la famille de la spéléologie française puisse réunir – une centaine, spécialisés dans la plongée, l'escalade, le kayak, le transport, les explosifs – et autant de techniciens de forage, de gendarmes, de pompiers et de secouristes. Une mobilisation d'ampleur exceptionnelle pour un sauvetage aux caractéristiques hors du commun. *« Dans la centaine d'opérations de secours que j'ai menées, je n'ai jamais vu un paquet de moyens pareil »*, constate Ruben Gomez, responsable des opérations de surface.

L'entrée naturelle du gouffre étant condamnée par les eaux, une stratégie de contournement est décidée, par la surface. Dès mardi, on se met à forer la roche pour atteindre la galerie principale, à une centaine de mètres au dessous. Plusieurs trous sont ainsi creusés, par lesquels on descend des caméras pour repérer les lieux. On fait même mugir des sirènes pour rassurer les disparus. Jeudi, par une cheminée creusée à 2 kilomètres en aval de la Clé de voûte, une équipe de sauveteurs parvient à descendre jusqu'à la rivière et commence à la remonter. Las ! Même en se relayant jour et nuit, les équipes progressent à moins de cent mètres à l'heure. Mousqueton par mousqueton, les hommes rampent littéralement le long des parois ou en s'accrochant à la voûte, avec l'eau qui se fracasse juste en dessous. C'est trop long, trop dur, trop dangereux.

DEUX JOURS DE « CARBURE »

Samedi, un autre forage est alors tenté à la verticale supposée de la Clé de voûte. Dans ce trou de 28 mètres de profondeur et d'un diamètre de 44 centimètres, seuls les plus minces peuvent être descendus par treuil, un bras en l'air. Quatre hommes se glissent et aboutissent à une cavité inconnue. Ils sentent *« un petit courant d'air »*. Dimanche matin, après avoir « désobstrué » un passage, ils trouvent un accès jusqu'à la rivière, 90 mètres plus bas. La paroi abrupte n'est pas un obstacle pour ces spéléologues chevronnés. Grâce aux repères goniométriques installés par des techniciens en surface, ils parviennent à se repérer. Ils sont en amont de la Clé de voûte ; 300 mètres environ qu'ils franchissent en quelques heures. A 12 h30, la jonction est établie. Le message est envoyé à la surface par un téléphone de campagne : les sept s'étaient bien réfugiés en hauteur dans la Clé de voûte, ils étaient au sec et avaient su s'organiser pour rester saufs. Ne disposaient-ils pas encore de deux jours de « carbure » pour les lampes ?

Jean-Paul Besset

Polémique après le blocage par la neige de l'autoroute A7 dans la vallée du Rhône

VALENCE
de notre correspondant

Des milliers de voitures et de camions se sont retrouvés coincés sur l'autoroute A7 enneigée, samedi 20 novembre, dans la vallée du Rhône. L'autoroute a dû être fermée entre Valence (Drôme) et Orange (Vaucluse) et n'était pas totalement rouverte lundi matin, à la suite d'un grand embouteillage. *« Si les bonnes mesures avaient été prises au bon moment, on n'aurait pas ce week-end catastrophe »*, affirmait Eric Besson, député (PS) de la Drôme, maire de Donzère, en s'interrogeant *« sur la capacité de la société des Autoroutes du sud de la France* [ASF] *à gérer les équipements dont elle a la responsabilité »*.

« Le plan neige a prouvé son inefficacité », déclarait le député, faisant allusion au plan créé après les chutes de neige de janvier 1997 qui avaient entraîné la fermeture de la même autoroute dans les mêmes conditions : *« Encore une fois, et comme il y a trois ans, alors que l'on sait que les véhicules vont buter sur un mur, sur une impasse, on a continué à les laisser rouler vers le piège. » « Si on devait fermer l'autoroute chaque fois qu'on nous annonce un flocon de neige, on aurait beaucoup de fermetures qui ne seraient pas comprises »*, répondait Olivier Desachy, le directeur régional adjoint des ASF, en admettant toutefois que la société des ASF *« n'a pas pu faire face à tout »*. *« Les chutes de neige ont été fortes et soudaines, on a été surpris »*, affirmait le responsable de la Société des autoroutes.

Le directeur de la protection civile à la préfecture de la Drôme, Patrick Savidan, note que les chutes de neige ont été bien supérieures aux estimations de Météo-France (40 centimètres dans la région de Montélimar, au lieu des 10 à 15 centimètres prévus). La décision de fermer l'autoroute A7, prise à 18 heures par le préfet de la région Rhône-Alpes dans le cadre du plan neige, n'a été effective qu'à 18 h 50. Les difficultés de circulation étaient toutefois apparues bien plus tôt. Un poids lourd s'était mis en portefeuille (cabine dans un sens et remorque dans l'autre) à 14 h 20 à Montélimar, entraînant la formation d'un bouchon qui atteignait vingt kilomètres quand la décision de fermeture a été prise. *« Quand je vois les dégâts provoqués par 40 centimètres de neige,* poursuivait Eric Besson, *je ne peux m'empêcher de penser à ce qu'il arriverait s'il y avait un accident majeur dans cette région à haut risque avec les industries nucléaires et chimiques et le transport qui passe dans cette vallée. »*

Dans les Bouches-du-Rhône, 3 500 foyers restaient privés d'électricité lundi matin dans la région d'Aix-en-Provence, d'Aubagne, de Pertuis et de Gardanne, où la neige est tombée en abondance dimanche. Quelque 200 agents d'EDF, assistés d'une dizaine d'entreprises, équipées d'hélicoptères, ont travaillé tard dans la nuit pour dégager les arbres abattus sur les lignes, redresser des pylônes ou réparer les conducteurs rompus, en espérant un retour à la normale dans la soirée de lundi. Dans le Vaucluse, les pannes affectaient 200 foyers, surtout dans le Lubéron. Les électriciens espéraient rétablir le courant dans la plupart des foyers lundi matin.

Gérard Méjean

LeMonde Job: WMQ2311--0013-0 WAS LMQ2311-13 Op.: XX Rev.: 22-11-99 T.: 10:45 S.: 111,06-Cmp.:22,11, Base : LMQPAG 09Fap:100 N°:0421 Lcp:700 CMYK

L'Etat consacrera plus de 120 milliards aux contrats de plan avec les régions

Un comité interministériel, réuni lundi 22 novembre, devait conclure un an de négociations sur l'enveloppe consentie pour la période 2000-2006. Le gouvernement a accordé une rallonge de 10 milliards de francs par rapport à ses prévisions, notamment pour aider les exécutifs régionaux fragiles

*« **LE CHIFFRE** vous surprendra agréablement »*, avait lancé Dominique Voynet, jeudi 18 novembre aux députés réunis à l'Assemblée nationale. *« C'est un peu Noël avant l'heure »*, observe un conseiller à Matignon. Le montant des crédits de l'Etat pour les prochains contrats de plan Etat-régions sur la période 2000-2006 s'élèvera à 120,3 milliards de francs (18,34 milliards d'euros). Moins que les demandes des régions – dans leur rêve les plus fous, celles-ci avaient pu caresser l'espoir d'obtenir 140 milliards de francs –, mais beaucoup plus que la promesse du gouvernement faite en avril de débloquer 105 milliards.

Le 23 juillet, à Arles (*Le Monde* du 24 juillet) lors du dernier comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire (Ciadt), Lionel Jospin avait annoncé une première tranche de crédits de 95,3 milliards de francs. Ce montant est consacré aux projets régionaux jugés prioritaires par l'Etat. Depuis le mois d'août, une seconde concertation s'est engagée entre l'Etat et les régions. A charge pour celles-ci de faire valoir, cette fois, leur propres priorités. Lundi 22 novembre, Lionel Jospin devait réunir un ultime comité interministériel pour arbitrer le montant de cette seconde tranche. L'Etat avait prévu 10 milliards, les régions estimaient leurs besoins à 34 milliards. La « rallonge » sera finalement de 25 milliards. Sachant qu'en annonçant 105 milliards au départ, *« nous nous étions fixé la barre de 110 »*, explique un conseiller de Matignon, le gouvernement déborde effectivement de 10 milliards sur son bugdet initial. Malgré tout, alors que l'augmentation avait été de 32 % (en francs constants) pour la dernière période 1994-1999, l'enveloppe budgétaire n'augmente cette fois, en tenant compte de l'inflation, que de 10 %, par rapport aux crédits programmés dans la précédente génération. *« Tous les crédits Balladur n'ont pas pu être consommés »*, rappelle un conseiller de Matignon.

SOUCIS D'ÉQUITÉ

Plusieurs facteurs expliquent le décalage entre le budget initial et les efforts finalement consentis par le gouvernement. Les vœux des régions ont pu être d'autant plus facilement pris en compte que les prévisions économiques se sont améliorées au cours de l'année. Les majorités régionales fragiles ont aussi eu, pour une fois, un effet positif pour les exécutifs. En Ile-de-France gouvernée par la gauche, en région Rhône-Alpes présidée par la droite, les présidents de région ont d'autant plus surenchéri dans leurs demandes que leur opposition agitait la menace de ne pas voter le contrat de plan. Le gouvernement s'est donc montré ouvert aux demandes, pour éviter d'essuyer un refus de contractualiser de la part des régions.

Soucieux d'*« équité »*, l'Etat a surtout « rattrapé » certaines régions, lésées dans les contrats de plan précédents, sans pour autant désavantager celles dont le sort avait été plus enviable. Ainsi, Provence-Alpes-Côte d'Azur voit les crédits de l'Etat passer de 970 francs par habitant, dans le précédent contrat, à 1 800 francs dans la future enveloppe. Idem pour la région Centre, qui passe de 900 francs par habitant à 1 900 francs. Malgré le doublement de l'enveloppe de l'Etat dans ces deux régions, PACA et Centre demeurent toutefois parmi les moins bien loties. Inversement, la Bretagne, plutôt bien traitée par le gouvernement Balladur, maintient ses avantages en passant de 1 791 francs dans la période 1994-1999 à 2 000 francs par habitant dans la prochaine période. Les écarts entre les régions se sont donc restreints. Les résultats du dernier recensement – qui confirme l'émergence de grandes métropoles régionales – ont renforcé l'Etat dans sa volonté de redistribuer les crédits entre les régions. Mais rattrapage ne veut pas dire *« copinage envers les régions de gauche »*, soutient un conseiller de Matignon. *Sur 120 milliards, le marchandage entre le gouvernement et les régions, qu'elles soient de gauche ou de droite, n'a porté que sur 1 milliard »*, assure un conseiller ministériel.

« NOYAUX DURS »

L'Etat a contractualisé dans des domaines jusqu'ici peu pourvus. *« On a débétonné l'esprit des contrats de plan »*, constate le même conseiller. Le gouvernement a étoffé les crédits de la politique de la ville : 2,8 milliards de francs. L'aménagement du territoire obtient 7,3 milliards, dont 1,6 milliard dans la seconde enveloppe, l'environnement (3,2 milliards) a ajouté 300 millions supplémentaires au titre des programmes de prévention des risques naturels, après les récentes inondations dans le sud. l'emploi obtient 3,1 milliards, la santé 2,7 milliards. Le plan de rénovation des universités (U3M) défendu par Claude Allègre est entièrement financé par la contractualisation. Il capte 18 milliards, sur un total de 20 pour l'éducation nationale. L'agriculture obtient 9,6 milliards. Dans chaque secteur, le gouvernement a retenu les projets jugés créateurs d'emploi, respectueux de la solidarité sociale, et conforme à la notion de développement durable.

Aux nouveaux « noyaux durs » de l'Etat – transports ferrés, ville, emploi – les régions ont ajouté les leurs. Lors de la concertation sur la deuxième enveloppe, celle consacrée prioritairement aux projets régionaux, de nouvelles exigences sont apparues. *« Quand la négociation a démarré, il y a un an, les premières propositions* [des régions, relayées par les] *préfets, étaient extrêmement décevantes,* se souvient un conseiller ministériel. *Mais au fur et à mesure, nous avonc vu naître des projets imaginatifs. »* La Bretagne a mis en œuvre avec l'Etat un programme pour la qualité de l'eau. Le Centre et la Franche-Comté ont exigé des crédits pour développer les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Le Limousin a souhaité financer des PME de l'artisanat. Quant à la Corse, elle a obtenu des crédits pour son appareil de formation. Le gouvernement a infléchi les demandes des régions en matière de transports.

Aux 120,3 milliards alloués à des projets régionaux, l'Etat a ajouté 5 milliards pour des grands projets interrégionaux : au total 125,3. Il prévoit, en outre, 15 milliards pour financer de grands travaux régionaux, non soumis à contractualisation, déjà annoncés en juillet à Arles. Au total, l'Etat consacre 140,3 milliards pour ses investissements régionaux. En tenant compte de quelques compléments, Matignon met en avant une addition qui s'élève à 145 milliards.

A terme, le succès de la contractualisation avec les régions comporte une rançon pour l'Etat : celle de se voir réclamer un nouveau transfert de compétences par des régions qui refuseraient de rester des *« supplétifs »* de l'Etat, selon Jean-Paul Huchon, président PS de l'Ile-de-France, alors qu'elles sont sollicitées pour prendre une part de plus en plus grande dans les investissements de la nation.

Béatrice Jerôme

Une priorité pour le transport ferroviaire plus clairement affichée

LA DEUXIÈME enveloppe des contrats de plan devrait montrer, de façon évidente cette fois, une priorité *« absolue »*, selon le qualificatif retenu dans les sphères gouvernementales, des pouvoirs publics pour le développement du transport ferroviaire dans les prochaines années. Le Comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire (Ciadt) d'Arles n'avait pas entièrement convaincu les intéressés sur ce chapitre, même s'il voyait les crédits d'Etat pour le rail passer, de moins d'un milliard dans le précédent contrat de plan, à 3,5 milliards de francs : un chiffre bien modeste comparé aux 20,5 milliards attribués aux routes.

La somme avait été, en tout cas, jugée insuffisante par la SNCF, qui n'y voyait pas les moyens nécessaires pour désengorger le réseau et permettre le développement des différents trafics, en particulier du fret ferroviaire. Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement, des transports et du logement, aurait donc obtenu de Matignon le presque doublement des crédits annoncés en juillet pour le rail, ce qui devrait faire au bout du compte près de dix fois plus que les sommes engagées entre 1993 et 1999. Mais les crédits des routes eux aussi devraient augmenter pour peut-être frôler les 30 milliards : ce point a suscité jusqu'au tout dernier moment les discussions les plus serrées.

Plusieurs éléments ont contribué à cette évolution. D'abord la ténacité du ministre de M. Gayssot, qui manifeste régulièrement, depuis près de deux ans, sa volonté de transférer rapidement une partie du transport des marchandises de la route vers le rail. Ensuite, la croissance économique actuelle a eu comme mérite, parmi d'autres, de prouver par l'absurde que les grands axes autoroutiers n'ont pas été faits pour voir circuler en permanence une – voire deux – files ininterrompues de poids lourds.

OPÉRATIONS STRUCTURANTES

L'émotion provoquée par la catastrophe du tunnel du Mont-Blanc a également contribué à ce que ne soit plus contesté le coût économique et humain du tout-routier, encore mis en lumière ce week-end par l'implication des camions dans les gigantesques bouchons de l'A7 *(lire page 12)*. Signe des évolutions des esprits sur ce sujet : plusieurs présidents de région sont venus demander des crédits de la deuxième enveloppe avec des projets de régénération de leurs réseaux ferrés. Ceux-ci pourront d'autant mieux être financés que les opérations lourdes – type TGV – seront réalisées hors enveloppe des contrats de plan.

Les crédits pour le rail pourraient être augmentés de façon d'autant plus significative que ceux des routes n'ont pas eu besoin d'une forte rallonge entre les deux réunions du gouvernement. La raison tient à un contrôle plus sévère des tentatives de « saupoudrage », à savoir la méthode qui consiste, pour certains élus, à donner la priorité à de micro-opérations locales dans une perspective électoraliste. *« Les grands axes plutôt que les déviations »*, avait demandé le ministère de l'équipement. De fait, les projets présentés par les élus, souvent grâce à des accords interrégionaux, privilégient les opérations structurantes en terme d'aménagement du territoire.

La nouvelle répartition des crédits d'Etat pour les transports devrait également permettre de donner en partie satisfaction aux régions déçues par la première enveloppe. Ce sera le cas pour le Nord-Pas-de-Calais. Jean-Paul Huchon, président (PS) du conseil régional d'Ile-de-France, qui ne dispose que d'une majorité relative et n'est pas assuré de voir voter le contrat de plan par son assemblée, pourrait également y trouver quelques garanties pour l'avenir : la quasi-totalité des moyens jugés nécessaires pour que puisse être engagée dans la région-capitale une nouvelle phase de développement des transports en commun – soit 20 milliards de francs – devraient pouvoir être rassemblés par M. Huchon. La construction des fameuses liaisons ferroviaires de banlieue à banlieue, dont l'absence est largement à l'origine de la thrombose quotidienne des principaux axes routiers de la région parisienne, pourrait ainsi être lancée. Un réseau intermodal, faisant largement appel au tramway, devrait commencer à être mis en place en première couronne avec le prolongement de trois lignes de métro.

Un volet important du contrat de plan avec l'Ile-de-France portera enfin sur la qualité du service : grâce à des trains censés devenir plus sûrs et plus confortables, mais surtout avec la multiplication des voies réservées aux bus. Dans les autres régions, les transports en commun ne sont pas inclus dans les contrats de Plan, car ils font l'objet de négociations au niveau de chaque agglomération.

Christophe de Chenay

Les transports publics reprennent progressivement à Lyon et à Marseille

LES MOUVEMENTS de grève qui affectaient depuis une semaine les transports en commun de Lyon et de Marseille étaient en voie d'être suspendus, lundi 22 novembre. Un accord est intervenu dimanche soir à Lyon entre la direction de la Société lyonnaise des transports en commun (SLTC) et l'intersyndicale qui avait lancé le mouvement mardi 16 novembre pour protester contre le projet de réduction du temps de travail. Cet accord n'attendait plus que sa ratification lundi en cours de matinée.

A Marseille, la direction de la régie des transports marseillais (RTM) a annoncé lundi matin, après sept jours de conflit, être parvenue dans le courant de la nuit à un projet d'accord avec les organisations syndicales pour sortir de la grève. Mais la CGT reste prudente sur le contenu de l'accord portant sur la politique salariale et la réorganisation des effectifs chargés d'assurer la sécurité des réseaux.

A la SNCF, quelques perturbations affectaient encore les trains de banlieue sur le réseau Paris est, avec un train sur deux. Le trafic était normal sur les grandes lignes.

DÉPÊCHE

■ **FUSION : les électeurs de Bagnoles-de-l'Orne et de Tessé-La-Madeleine** (Orne) ont adopté, dimanche 21 novembre, par 67 % des suffrages exprimés, la fusion de leurs deux communes lors d'un référendum. Le principe de cette fusion simple avait été décidé en conseil municipal de Tessé-La-Madeleine (1 091 habitants) le 8 septembre et de Bagnoles-de-l'Orne (875 habitants) le 13 septembre. Cette fusion doit être officialisée par un arrêté préfectoral.

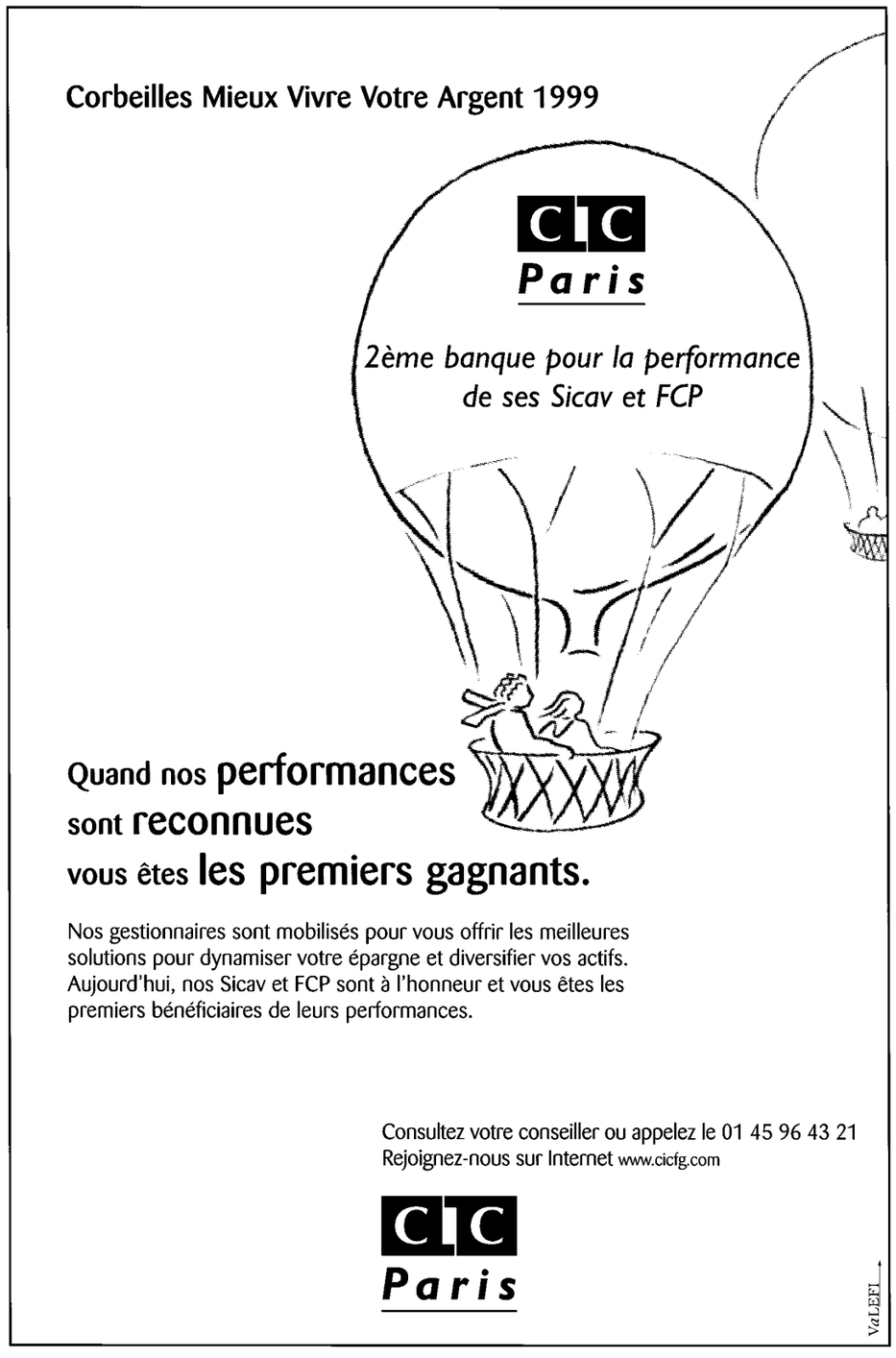

LeMonde Job: WMQ2311--0014-0 WAS LMQ2311-14 Op.: XX Rev.: 22-11-99 T.: 08:51 S.: 111,06-Cmp.:22,11, Base : LMQPAG 09Fap:100 N°:0422 Lcp:700 CMYK

PORTRAIT

L'univers naufragé de «Chairman Kim»

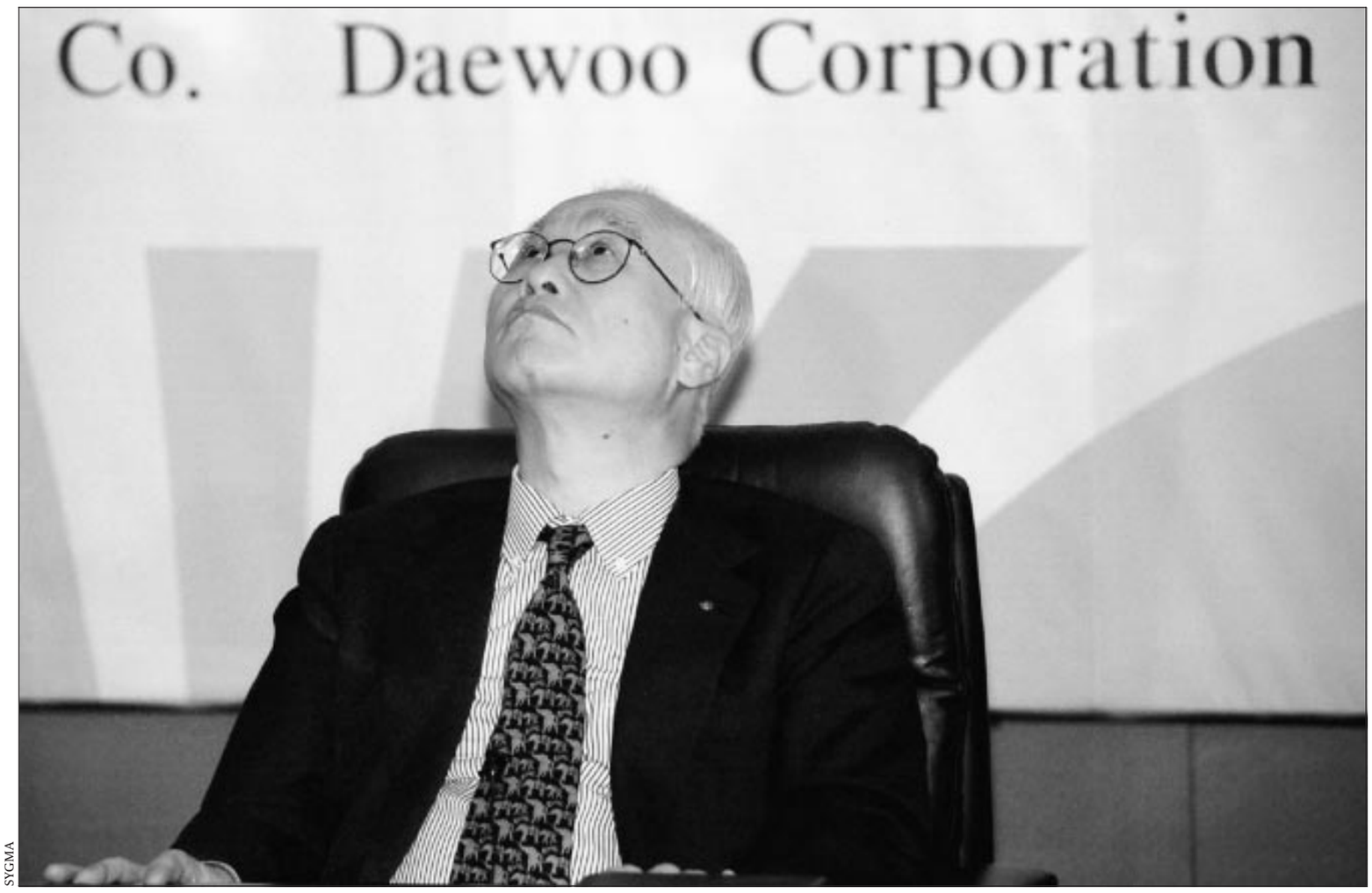

SYGMA

Malgré les efforts ultimes de son fondateur Kim Woo-choong, l'empire Daewoo, littéralement « Le Grand Univers », a vécu. Avec lui disparaît un des conglomérats qui avaient sorti la Corée du Sud de la pauvreté. Portrait d'un patron mégalomane, parfois génial, mais qui n'a pas vu que son pays changeait

CHEVEUX argentés ornant un front dégarni et grandes lunettes qui lui mangent le visage, l'homme de petite stature est animé d'une prodigieuse énergie. Bien que physiquement affaibli et ruiné, Kim Woo-choong, président et fondateur de Daewoo, second conglomérat sud-coréen *(chaebol)* en quasi-faillite, avec un endettement récemment réévalué à la hausse (72 milliards de dollars), qui pourrait se transformer en l'une des plus retentissantes banqueroutes de ce siècle, a fait front jusqu'au dernier moment.

En présentant le 1er novembre sa démission (qui n'a pas encore été acceptée par les banques), il pourrait ne pas avoir encore dit son dernier mot, jouant une ultime partie de poker pour obtenir des garanties de sortie honorables. Avec son retrait inéluctable à plus ou moins court terme, c'est une page de la saga économique de la Corée du Sud, passée en moins d'une génération de la situation de pays pauvre à celle de membre de l'OCDE, qui se tournera.

A la suite du passage, en août, des douze unités de Daewoo sous le contrôle des banques, Kim Woo-choong s'était replié dans sa dernière forteresse : l'usine de Daewoo Motors, aux environs de Séoul. Il avait quitté son duplex au sommet de l'hôtel Hilton (qui lui appartenait) pour un modeste appartement dans les logements du personnel de l'usine. Il a vendu ses collections d'œuvres d'art et offert une partie de sa fortune personnelle (1 milliard de dollars d'actions du groupe) en garantie aux créditeurs. Une goutte d'eau, certes, dans l'océan de dettes de son empire. Mais à l'âge – soixante-trois ans – où beaucoup seraient tentés de dire « après moi le déluge », Kim Woo-choong voulait sauver ce qui peut l'être d'un groupe qui figurait parmi les vingt-cinq plus grandes entreprises de la planète.

Vêtu du blouson et du pantalon gris-beige de ses employés, il partage leur cantine et ne dort que quatre heures par nuit. Il fait des comptes et échafaude des plans. Lui, qui avait élevé la « cavalerie » en modèle de gestion, fait penser aujourd'hui à ces personnages du cinéma muet se précipitant d'une cloison à une autre pour essayer de les retenir alors qu'elles s'effondrent. Un jour, il est en Libye pour essayer de persuader Kadhafi de régler ses dettes ; le lendemain en Pologne, centre névralgique de Daewoo Motors en Europe de l'Est, pour assurer que tout continue. Tel le capitaine Nemo, dont le *Nautilus* est aspiré dans les monstrueux tourbillons du maelström au large des côtes norvégiennes, il reste accroché aux manettes. Il n'est plus maître à bord, mais il est sur le pont, présidant au naufrage. Submergé par les dettes, Daewoo, Le Grand Univers, se désagrège.

Ce n'est pas la première fois que *« Chairman Kim »,* comme on l'appelle en Corée, va se battre au milieu de ses troupes. En 1987, déjà, il passa un an dans ses chantiers navals d'Okpo parmi les grévistes. C'est là qu'il écrivit ses réflexions-recettes du succès publiées sous le titre éloquent de *Chaque rue est pavée d'or.* On y trouve quelques clefs de la psychologie d'un homme qui affirme n'avoir jamais pris un jour de repos – sinon pour assister aux funérailles de son fils – et vit son rôle de chef d'entreprise comme un *« mandat du Ciel »*. Kim Woo-choong y explique son rapport à l'argent : un moyen, rien de plus *(« L'argent est neutre, il dépend de ce que vous en faites »)* et qui, de surcroît, ne manque pas *(« Partout où je vais, je sens l'argent »).* Et, effectivement, pendant trente-deux ans, Kim Woo-choong s'est comporté avec les banques comme *« un renard dans un poulailler »,* selon l'expression d'un financier à Séoul. Il reniflait les *« coups », « même s'il y a 1 % de chances de réussite, un entrepreneur digne de ce nom y voit l'étincelle »,* et le financement était relégué à une question d'intendance. Les banques n'avaient qu'à suivre. Ce qu'elles firent, jusqu'en août.

Dans la débâcle, il conservait son charisme auprès de certains. *« Je n'ai pas voulu changer le nom de mon entreprise, car, en Corée, il est toujours prestigieux,* nous dit Kim Yong-sub, président de Daewoo Info-Systems, qui s'est séparé du groupe avant le naufrage. *Et Chairman Kim reste celui qui nous a permis d'être où nous sommes. »*

Rarement un empire industriel fut davantage identifié à un homme. La phénoménale expansion de Daewoo comme son naufrage, c'est Kim Woo-choong, avec ses coups de génie comme ses bévues, qui en fut l'artificier. De son enfance dans la débâcle des lendemains de la guerre de Corée, lorsqu'il vendait des journaux dans les rues pour nourrir sa famille, se substituant à son père fait prisonnier par les Coréens du Nord, Kim Woo-choong a acquis un sens de la débrouillardise qui allait en faire une sorte de maquignon des affaires.

DANS la rue, il fit l'expérience de la concurrence et apprit qu'on peut gagner avec de l'astuce et parfois un coup de poing (il fut boxeur amateur). En 1967, il fonda avec trois compères une petite société de commerce (Le Grand Univers, déjà...) au capital de 10 000 dollars. Il paria sur un nouveau type de rayonne, et sur le marché américain.

Pendant que sa femme, Hee-ja (forte personnalité qui gérera plus tard la chaîne d'hôtels et le Musée de Daewoo), démarchait les banquiers, leur fils ficelé sur le dos, pour boucler les fins de mois, Kim Woo-choong, surnommé *« Tricot Kim »,* forçait la porte des importateurs américains. Il arrivait sans rendez-vous et, une fois sur deux, il était reçu... Si bien qu'il remporta le prix du meilleur exportateur et fut remarqué par l'ex-général Park Chung-hee, qui avait pris le pouvoir à la faveur d'un coup d'état militaire en 1961. Park avait mis le pays en coupe réglée et les Coréens au travail : sous sa férule avait commencé le « miracle » coréen.

La Corée de la fin des années 60 était encore dans le dénuement. Séoul était une ville basse, non exempte de taudis, à la circulation rare : en l'absence de métro, des armées de vieux autobus blanc et bleu bondés, des Jeep de l'armée américaine carrossées et peintes en noir, des vélos à long cadre disparaissant sous les fardeaux, des charrettes à bras et de vieux taxis japonais sillonnaient les rues. A minuit, c'était le couvre-feu et la course pour rentrer. Mais une énergie prodigieuse animait le pays. Les ateliers surgissaient de terre. Partout, on récupérait, on réparait, on revendait. Et sous la houlette du gouvernement qui orchestrait l'expansion en exaltant le patriotisme, les petites mains s'affairaient à produire des tissus tandis que des *chaebols* naissants sortaient acier, navires et bientôt automobiles.

Les lois du travail étaient inexistantes et, en 1970, Chong Tae-il, un ouvrier d'un petit atelier textile du marché de Tong Dae-mun, à Séoul, s'immolait par le feu pour protester contre le sort des ouvrières. Le « miracle », ce fut aussi beaucoup de sacrifices, de sueur et de souffrance ; une jeunesse et des intellectuels bâillonnés. Autant de cris étouffés dont le poète emprisonné Kim Chi-ha, ou plus tard des écrivains tels que Cho Se-hui ou Yi Munyol, se feront l'écho.

C'est dans cette Corée, sur laquelle tombera en 1972 la chape de plomb de la loi martiale, que Daewoo allait prendre son essor. Kim Woo-choong passa aussi des nuits blanches pour satisfaire aux commandes. Mais sa destinée changea lorsqu'il fut présenté à Park Chung-hee : lycéen, celui-ci avait été élève de son père. A la demande de Park, il commença par redresser une usine de machines. Puis ce fut le quitte ou double : le démarrage des chantiers navals d'Okpo piétinait. Furieux de ce retard, le dictateur avait lancé : *« Appelez Kim Woo-choong ! »* Celui-ci accepta à condition d'obtenir des prêts gouvernementaux. Avec ce coup de poker, Tricot Kim s'était propulsé parmi les grands patrons de la « Corée battante », tel que Chang Ju-young, le fondateur de Hyundai, qui avait commencé les mains dans le cambouis en réparant des camions de l'armée américaine. Kim Woo-choong se taillait une place de golden boy de l'expansion. Et il continua à foncer, entretenant d'excellents rapports avec les régimes musclés qui succédèrent à celui de Park, assassiné en 1979.

M. Kim vivait à cent à l'heure, les deux tiers de l'année en globe-trotter, faisant deux dîners de travail par soirée. Pour cet homme pressé, animé d'une énergie peu commune au service d'un appétit démesuré, tout était à vendre ou à acheter. Et il n'hésitait pas à emprunter des chemins de traverse : à deux reprises, il fut inculpé dans des affaires de pots-de-vin, dont 30 millions de dollars versés à l'ex-général président Roh Tae-woo dans la seconde moitié des années 80. Il est vrai qu'au banc des accusés figurait aussi le reste du gotha industriel coréen.

Tous les *chaebols* pratiquaient certes la même fuite en avant, avec l'aval du pouvoir, mais le « surfeur » Kim Woo-choong avait quelques longueurs d'avance. De la Libye des années 70, où il se lance dans des projets de construction audacieux, à l'Afrique du Sud, où il ouvrit une usine de téléviseurs avant même la stabilisation politique, puis aux pays à risque (Europe de l'Est, Vietnam), Daewoo se projette à l'étranger.

KIM WOO-CHOONG mise sur l'automobile et entend faire de Daewoo Motors l'un des dix premiers constructeurs mondiaux. Il investit à tout va en Pologne, en Roumanie, en Ukraine, en Inde, en Asie centrale, en Chine, tissant la « ceinture » Daewoo. Considéré par Paris comme un *« ami de la France »,* il s'implante en Lorraine puis, en 1996, avec l'appui des plus hautes instances de l'Etat français, il se porte acquéreur de Thomson Multimédia. Sans succès, en raison de l'opposition de la commission de privatisation. Un émissaire de Paris alla s'excuser à Séoul.

La crise financière de la Corée, en automne 1997, ne freine pas son élan. En qualité de président de la Fédération des industries coréennes, il prône de sortir de la crise par le haut en faisant de la surenchère dans l'expansion. Sourd aux directives du gouvernement Kim Dae-jung, qui presse les conglomérats-champignons de concentrer leurs activités, il poursuit son programme d'implantation à l'étranger et rachète un petit constructeur automobile en faillite (Ssangyong). La cavalerie s'accélère : Daewoo gage ses demandes de crédit sur des profits escomptés et, pour trouver des liquidités, émet une montagne d'obligations (pour 10 milliards de dollars). Si bien que, en mars 1999, la dette du groupe a augmenté de 40 % et le taux d'endettement par rapport aux fonds propres dépasse les 500 %.

> Il fait penser aujourd'hui à ces personnages du cinéma muet se précipitant d'une cloison à une autre pour essayer de les retenir alors qu'elles s'effondrent

Depuis un an, le naufrage de Daewoo tenait de la chronique d'une mort annoncée. Mais personne au gouvernement ne semblait disposé à prendre cette « patate brûlante ». Septembre 1998 : l'alliance stratégique négociée depuis des mois avec General Motors capote. Octobre : de nouvelles réglementations sur l'émission des obligations par les conglomérats étranglent davantage Daewoo. Décembre : Chairman Kim est contraint d'accepter un échange d'activités voulu par le gouvernement : Daewoo s'engage à reprendre Samsung Motors et à céder sa branche électronique à Samsung. Avril 1999 : Daewoo annonce la mise en vente de ses chantiers navals. Juin, le deal avec Samsung avorte. Les espoirs des créditeurs, qui avaient pensé que cet échange pourrait rabibocher Daewoo avec le pouvoir et enrayer la débâcle, volent en éclats. En juillet, les banques rééchelonnent 7 milliards de dollars de dettes arrivées à échéance puis, en août, placent douze unités du groupe sous leur contrôle. La saga de Daewoo s'achève.

« Tout ce que j'entreprends est un succès », déclarait Kim Woo-choong au *Asian Wall Street Journal* en 1996. La mégalomanie de Chairman Kim n'est qu'un élément d'explication du naufrage de Daewoo. Car cette mégalomanie fut aussi à l'origine de son extraordinaire expansion. Daewoo s'effondre non parce que les unités qui le composent manquent de compétitivité mais parce qu'elles ont été entraînées dans le naufrage par des erreurs de jugement. A partir de 1997, Kim Woo-choong n'a pas senti que, sous le double effet de la crise et de la globalisation, la Corée changeait. Trop gâté par le pouvoir, il n'a pas compris qu'une époque s'achevait : celle où les *chaebols* étaient *« trop gros pour tomber ».* Le gouvernement n'était pas mécontent de faire un exemple et le tigre a attaqué l'antilope la plus vulnérable : par son surendettement à court terme, Daewoo était la victime désignée. Le 25 août, le président Kim Dae-jung recevait les barons de l'industrie. Chairman Kim était présent, mais il n'a pas desserré les dents. Il était lâché. Le lendemain son Grand Univers passait sous le contrôle des banques.

Philippe Pons

LeMonde Job: WMQ2311--0015-0 WAS LMQ2311-15 Op.: XX Rev.: 22-11-99 T.: 10:05 S.: 111,06-Cmp.:22,11, Base : LMQPAG 09Fap:100 N°:0423 Lcp:700 CMYK

Le secret maçonnique, parlons-en

par Jean-Claude Bousquet

LES récentes attaques lancées à l'encontre de la franc-maçonnerie font apparaître deux questions : l'une d'ordre conjoncturel, porte sur les *« réseaux »* niçois ; l'autre, d'ordre structurel, est celle du secret maçonnique.

Sur le premier point, il suffit de rappeler une position de principe : toutes les fois que des griefs précis ont été retenus à l'égard de l'un de ses membres, la Grande Loge de France a pris instantanément les mesures qui s'imposaient, notamment la radiation de celui qui, ayant manqué à l'éthique maçonnique, n'était plus digne de figurer en son sein. Il convient toutefois d'ajouter que la nécessité d'une telle sanction n'est apparue que très rarement. La Grande Loge de France peut se féliciter de la qualité de ses membres, due à un choix qui tient moins compte de la situation socio-professionnelle que de la ferveur d'un idéal.

Elevons le débat. Qui trouvons-nous au centre de la chronique judiciaire des derniers mois (je le dis dans un total respect de la présomption d'innocence) ? Des hommes politiques, de jadis, de naguère ou de maintenant ; des responsables d'associations caritatives ou de mutuelles ; des sportifs ; un prêtre ; un guide de haute montagne... Un inventaire à la Prévert.

Que viennent ici faire les *« réseaux maçonniques »* ? Comment ne pas voir qu'il s'agit d'un problème de société et non de société secrète ? Comment ne pas voir que le recours à Ia franc-maçonnerie relève alors de la technique éprouvée du bouc émissaire ? Quand une société doute et se démoralise, elle cherche des responsables. Souvent, dans l'histoire récente, les francs-maçons ont joué ce rôle. Les juifs aussi ; et parfois, on les réunit, dans le complot judéo-maçonnique de sinistre mémoire.

Alors se pose la seconde question, celle du secret. Au risque de surprendre, j'affirmerai sur ce point une part de responsabilité des francs-maçons. Hors d'un secret véritable, mais qui est d'ordre purement symbolique et ne saurait intéresser des non-maçons, nous nous sommes trop longtemps complu dans un faux secret qui a entretenu les fantasmes. Encore faut-il introduire ici une distinction entre secret d'appartenance et secret de fonctionnement.

Le premier relève de la discrétion individuelle et se comprend aisément si l'on veut bien se rappeler les persécutions subies au cours des siècles. Au bas du grand escalier de notre siège parisien est gravée la liste des francs-maçons morts en déportation. Sa longueur dispense de commentaire. Et il faudrait ajouter les persécutions d'Espagne et du Portugal mais aussi celles des dictatures de l'Est. Aujourd'hui encore, dans un registre heureusement moins tragique, mais néanmoins significatif, beaucoup constatent que l'appartenance à la franc-maçonnerie constitue un handicap, dans certains milieux et dans diverses professions.

Respectons par conséquent la discrétion d'appartenance. Le secret de fonctionnement serait de tout autre nature : il caractériserait une véritable société secrète. Mais j'écris tout cela au conditionnel car ce secret n'existe plus. Depuis plusieurs années, nous multiplions les efforts pour aller vers le public, à la télévision, dans la presse, lors de conférences ou des colloques. Il est donc navrant de voir cette démarche méconnue par de hauts responsables de la société française.

S'il ne dépendait que de nous d'aller plus loin et plus vite, ce serait fait. Mais combien de fois avons-nous entendu des journalistes nous dire : *« Vous, francs-maçons, n'intéressez le public qu'en cas de crise. »* Propos d'ailleurs confirmé par l'épisode actuel. Je suis prêt à participer quand on voudra à une émission sur la franc-maçonnerie, à une heure de grande écoute ; à une émission se déroulant dans la sérénité, hors de toute polémique et destinée à faire savoir à tous comment est organisée la Grande Loge de France, comment travaillent ses membres, quels sont leurs sujets de réflexion, leurs objectifs, leur idéal.

Sans doute le public serait-il surpris de savoir que nous avons été parmi les premiers en France à dénoncer le danger des sectes, lors d'un colloque public. Sans doute serait-il intéressé par notre position sur la laïcité ; loin de traduire une idée de combat, elle correspond de nos jours à une recherche de tolérance et d'échanges permettant à tous les courants spirituels de se rencontrer et de confronter leur démarche pour s'apercevoir que ce qui les unit est infiniment plus fort que ce qui paraissait les diviser. Car ce qu'ils ont en commun c'est une exigence d'élévation spirituelle, c'est un idéal de construction de l'homme.

Il est par trop réducteur et intellectuellement peu honnête de méconnaître cet élément fondamental pour ne voir en la franc-maçonnerie qu'un système de réseaux au service d'un pseudo-secret dont on n'a jamais autant parlé.

Jean-Claude Bousquet *est grand-maître de la Grande Loge de France.*

McGault

par Philippe Faure

EN rhétorique, on appellerait ça un oxymoron. Soit le rapprochement, dans une même phrase, de deux termes dont les significations paraissent se contredire. Exemple : *« José Bové démonte le McDonald's de la petite ville de Millau »*. D'un côté, la fameuse *« malbouffe »* importée d'Amérique ; de l'autre, la cuisine française réinventée, voilà trente ans, par un certain Millau et un certain Gault.

En 1969, les fast-food n'existaient évidemment pas en France, mais les deux fondateurs de ce qui s'est rapidement appelé la *« nouvelle cuisine »* planchaient déjà sur un décalogue dont le deuxième commandement n'aurait pas déplu à José Bové lui-même : face aux conséquences désastreuses de l'agriculture intensive, Gault et Millau ordonnaient en effet de ne travailler que des produits dont l'origine et la qualité soient absolument irréprochables.

D'où la promotion de la *« cuisine du marché »*, à une époque où l'alimentation française était déjà *« de plus en plus citadine et industrielle, la restauration* "rapide" *et* "collective", *les plats précuits et aseptisés »* (Pascal Ory, *Le Discours gastronomique français*). Et c'est *« la cuisine de restaurant, au contraire des prédictions pessimistes,* [qui] *profit*[a] *de cette situation pour concentrer en elle la charge affective et festive qui se retir*[ait] *du repas privé »*.

Le McDo de (Gault) Millau, c'est donc plus qu'un hasard : la jacquerie de José Bové contre les fast-food et les ravages de l'agriculture mondialisée ramène en droite ligne au restaurant, dernier sanctuaire d'une qualité et d'une convivialité en péril.

Pour autant, inutile de jouer à se faire peur, le spectre du fast-food n'est qu'un aspect marginal (et caricatural) du problème : il va de soi que Bernard Loiseau ne servira jamais de « Big Mac » ou de « doublecheese » à Saulieu. En revanche, la mondialisation peut affecter la cuisine française par le haut : le développement des transports et des moyens de communication, déjà essentiel dans la propagation de la « nouvelle cuisine » qui vouait à la fraîcheur un culte fanatique, permet aujourd'hui d'importer – en toute saison et presque en temps réel – la totalité des produits servis à la table d'un grand chef.

Imaginons – c'est à peine de la science-fiction – un dîner en 2005 chez Michel Guérard ou Antoine Westermann, composé de bœuf d'Argentine, de chevreuil en été, de cèpes toute l'année et, au dessert, des framboises d'Afrique du Sud. Un repas chez ces deux grands chefs aura-t-il alors le même sens ?

L'enjeu n'est ici ni le patriotisme fiévreux, ni le terroir barbelé, ni même la qualité des produits ou leur traçabilité – Jacques Chirac aime le bœuf de Kobe et celui de Corrèze, mais les aime-t-il tous les deux en France ? Plus profondément, c'est la définition même du restaurant français qui se trouve engagée : un chef peut-il, à terme, s'affranchir du temps, de la géographie et des saisons ? Peut-il se contenter d'appliquer une technique française à des produits excellents, certes, mais importés pour se libérer des rythmes naturels, des contraintes climatiques et du calendrier dicté par le terroir ?

A en croire l'enquête auprès des grands chefs français sur la *« malbouffe »* que vient de publier *Le Monde* (14 novembre), les avis sur la question semblent pour le moins partagés : si le respect des saisons et du terroir demeure visiblement un gage essentiel de qualité, l'importation apparaît aussi comme un moyen de se procurer des produits pratiquement disparus en France (les grenouilles des Balkans remplaçant, selon Georges Blanc, celles de la Dombre), voire comme le signe d'une modernisation inéluctable qui affecte aussi les terroirs et dont il serait puéril, au fond, de s'offusquer.

> C'est la définition même du restaurant français qui se trouve engagée : un chef peut-il, à terme, s'affranchir du temps, de la géographie et des saisons ?

Le deuxième effet induit par la mondialisation tient en un mot : *Spoon*. Dans ce restaurant créé par Alain Ducasse à Paris, la carte (en anglais) invite les clients à un *« zapping »* (sic) entre les produits, les condiments, les accompagnements, les modes de cuisson et les origines géographiques. On peut ainsi manger du saumon *« a la plancha »* accompagné de légumes sautés au wok et d'une sauce satay, des *« barbecue ribs »* recouverts d'une épaisse couche de cacahuètes, et goûter au dessert des *« doughnuts »* arrosés de *« mapple syrup »*, une pizza au chocolat ou une boule de glace au Malabar, variation française sur le *« pink bubblegum flavor »* américain.

Pour certains, qui préfèrent se rassurer, ce *« concept »* ne durera que le temps de la mode, la clientèle de *« fashion victims »* étant, par nature, volatile et infidèle. Mais sans doute faut-il considérer ce restaurant comme le premier symptôme, en France, d'une tendance venue de New York et de Londres où, pour des raisons historiques, la *« fusion cuisine »* et la *« world food »* existent depuis beaucoup plus longtemps. Une tendance qui voit la logique de la demande, issue des désirs de la clientèle, remplacer celle de l'offre, venue d'un chef démiurge et seul maître de ses cuisines ; une tendance à l'accessoirisation des plats, comme le pense l'historien Anthony Rowley, où chacun choisit de composer les assiettes à l'aide d'une palette de condiments, selon son humeur ou ses propres goûts ; une tendance, pour le dire d'un mot, à faire plier la cuisine aux règles du *marketing*.

Et il n'est pas innocent que ce soit le chef le plus coté de France, le défenseur le plus rigoureux du terroir, qui introduise subrepticement ici cette logique et entende la propager dans le monde, avec l'ouverture d'un Spoon à l'Île Maurice, au Japon et, un jour ou l'autre, aux Etats-Unis. Serait-ce cela, la réponse française à McDo ?

Tout est en place, en tout cas, pour le développement d'une chaîne de restaurants, dont seuls la tête pensante et le savoir-faire seront français. Et c'est peut-être là, à terme, un troisième effet de la mondialisation : la tentation pour les chefs, du moins les plus talentueux ou les plus malins, de systématiquement franchiser leurs talents dans le monde entier. Avec pour devise *« savoir faire, faire faire, faire savoir »*. Alain Ducasse, toujours à l'avant-garde et presque en rupture, se vante ainsi de ne plus être aux fourneaux d'aucun de ses restaurants. Et la nécessité d'être présent partout dans le monde conduira peut-être les chefs à déserter les cuisines pour se consacrer au développement de leurs maisons.

Pour le moment, certains des plus grands comme Bernard Pacaud, Oliver Roellinger et même Guy Savoy ou Bernard Loiseau, qui multiplient les bistrots mais restent dans leur restaurant, refusent avec violence de franchir ce pas qui contribuerait à périmer définitivement la figure du chef-artisan.

Difficile, dans ce contexte, même en ayant enquêté sur la plus grande partie des tables de France, de savoir quel sera le statut du *« restaurant français »* ces prochaines années. Un conservatoire des arts et traditions populaires ? Un diorama *« France éternelle »* pour riches clientèles étrangères, avec toute la difficulté qu'il y a à évaluer ce type d'établissements remplis de Japonais, d'Allemands et d'Américains, venus se ressourcer dans des lieux pour ainsi dire désertés par les Français ? Ou alors un espace de résistance active à la mondialisation, à la malbouffe, aux aberrations transgéniques, aux volailles à la dioxine, aux attaques de prions ?

La multiplication des scandales alimentaires dessine, en tout cas, une tendance dont personne aujourd'hui ne mesure exactement l'ampleur mais que le succès des produits bio illustre parfaitement : réconcilier la santé et la consommation. En la matière, les chefs français ont autant de légitimité que José Bové pour défendre une agriculture biologique, ou au moins saine, et les produits de qualité, *« génétiquement naturels »* (Ducasse).

L'écho rencontré jusque chez les agriculteurs américains par le croisé de la Confédération paysanne semble en tout cas indiquer qu'en la matière, comme le dit Joe Fitchett du *Herald Tribune, « le monde est à l'écoute de la France »*, et pourquoi pas de ses chefs, pour mener ce combat. Le midi et le soir, en salle ou aux fourneaux, ils sont en tout cas déjà nombreux à le livrer.

Philippe Faure *est président-directeur général de Gault-Millau.*

Pourquoi je reste

Suite de la première page

Mais surtout, si je n'ai rien dit, c'est d'abord parce que je crois en la justice et que j'ai autant confiance en elle que dans le jugement solide des électeurs parisiens.

Je crois simplement ce que me dicte ma conscience. Je n'ai rien commis de contraire à la loi. Je l'affirme. Si ce n'était pas le cas, l'honneur m'interdirait de paraître devant mes concitoyens et devant mes collègues élus du peuple.

Je suis magistrat, je suis le disciple de René Capitan, le garde des sceaux du général de Gaulle : j'ai toujours eu pour règle de laisser, en toute confiance, agir les juges. J'aurais pu expliquer tout cela aux Parisiens et aux Français. Je ne l'ai pas fait. J'ai peut-être eu tort. Aujourd'hui, j'en paye le prix.

Ce prix est élevé. Avec ma femme, on nous « juge » partout en France, dans les cafés, sur la moindre estrade électorale et sous la plume du premier éditorialiste en mal d'inspiration.

La justice en France est-elle vraiment réduite à ce tribunal populaire, à ce jeu de massacre, à cette « opinion publique » manipulée par quelques-uns ? J'ai beaucoup réfléchi en écoutant, ces dernières semaines, l'orchestration politico-médiatique de la défense du ministre des finances du gouvernement. D'un seul coup, les bons esprits dénoncent la manière dont les médias ne respectent plus le secret de l'instruction. On s'est enfin scandalisé des photographes dans les prétoires, des auditions annoncées à la télévision, des prévenus attendus devant les tribunaux par la rumeur des caméras et des micros. La « présomption de culpabilité », notion juridico-médiatique nouvelle, dope l'Audimat et fait vendre du papier.

Cependant, un maire ne rend des comptes qu'à ses électeurs. Il n'est pas, comme un ministre, responsable devant le chef du gouvernement qui l'a nommé. M. Strauss-Kahn a fait exactement la même analyse : il a démissionné de son poste ministériel, il est resté premier adjoint au maire de Sarcelles. Ce que j'aime dans ce mandat de maire, c'est qu'il est peut-être, de tous, celui qui est d'esprit le plus démocratique. Les ministres conçoivent des lois, bâtissent des projets. Le maire, sur le terrain, règle les problèmes de ses administrés. Je crois bien connaître mes électeurs. Ils m'écrivent, ils me parlent. Pendant ces derniers mois, avec mon équipe, mes collaborateurs, sans battage ni trompettes, j'ai beaucoup travaillé. Les Parisiens le savent. Ils n'osent même plus le dire, tellement ils sont assourdis par le tohu-bohu des enquêtes et des comptes-rendus de prétoires. Les débats du Conseil de Paris, réunis tous les mois, sont passionnants, souvent neufs et toujours utiles pour l'avenir de la capitale. Personne n'en parle. Chaque année, je défends et je prépare un budget pour Paris. J'aimerais que l'on regarde ces chiffres, que l'on commente ces résultats. Je voudrais que les médias donnent aux citoyens les moyens de se forger une opinion. Je ne crois qu'au terrain et au dialogue.

C'est dans cet esprit que j'assisterai, mercredi, au congrès des maires de France et je compte bien, comme chaque année, participer à la réflexion de tous les maires. Maire de Paris, j'ai conscience de disposer d'une administration et de moyens d'action sans commune mesure avec mes collègues. Actuellement, nombreux sont ceux qui sont mis en cause dans des « affaires ». J'ai entendu, dans ces congrès, l'angoisse des maires mis en examen personnellement sur des points liés à leur gestion. Ce n'est plus seulement l'association des médias et de la justice qui est en cause. C'est le rôle et l'action même de la justice.

Une vraie justice responsable est-elle une justice qui met des élus en examen pour montrer qu'elle a du pouvoir ? Sur cette interrogation essentielle, nous attendons d'entendre la position actuelle du chef du gouvernement. Cette réflexion sur la justice concerne tous les citoyens, et je suis heureux de voir, dans ce domaine, que les idées commencent à faire leur chemin. Car la réalité de la gestion parisienne, c'est autre chose.

Ainsi, j'invite tous les Parisiens à venir dans leur maison commune, à l'Hôtel de Ville, le 4 décembre. Une journée sera consacrée à la qualité de la vie à Paris. Les Parisiens pourront rencontrer les équipes municipales, dialoguer avec les responsables de l'administration. J'ai lancé une vaste consultation. Des milliers de questionnaires sont revenus, remplis d'idées et de suggestions constructives. Les Parisiens ont bien résisté au bourrage de crânes. Cela ne me surprend pas. Nous parlerons, le 4 décembre, des modes de déplacement dans Paris, de l'accueil dans les grands équipements, de ces questions d'environnement qui sont un souci constant pour moi – les résultats sont, je crois, très sensibles en matière de propreté et de pollution –, nous débattrons aussi de la sécurité, de l'animation des quartiers. C'est ainsi que je comprends mon travail de maire. La lecture de ces questionnaires m'a donné chaud au cœur – autant que les intelligents articles de presse qui, enfin, à l'occasion du départ du ministre des finances, ont osé exprimer ce que je pense depuis longtemps à propos du secret de l'instruction.

Journalistes, encore un effort pour être parfaitement républicains ! La France a besoin d'une vraie réforme de la justice. Elle s'accompagnera d'une réflexion sur la responsabilité des juges et sur la manière dont, dans ce type d'affaires, les citoyens doivent être informés. Voilà pourquoi, aujourd'hui plus encore qu'hier, je conduirai jusqu'à leur terme, avec confiance, les mandats que les Parisiens m'ont confiés.

Jean Tiberi

le 29 novembre 1999
peut changer votre vie,
le saviez vous ?

IMAGIN'ENTREPRISE

Premiers états généraux des jeunes entrepreneurs européens

au Palais des Congrès de Paris - Porte Maillot

Lundi 29 novembre 1999 à 14 heures

PROGRAMME :
www.ccip.fr/rubrique Imagin'Entreprise

INSCRIPTIONS (OBLIGATOIRES) :
Tél. 01 55 65 70 60 – Télécopie. 01 55 65 70 70
e-mail : csavoye@ccip.fr

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

© Publicis Consultants – Crédit photos : PixiE. Pearle - Fotogram Stone - Stock Image - Comstock

LeMonde Job: WMQ2311--0016-0 WAS LMQ2311-16 Op.: XX Rev.: 22-11-99 T.: 10:31 S.: 111,06-Cmp.:22,11, Base : LMQPAG 09Fap:100 N°:0424 Lcp:700 CMYK

2000 DÉBATS POUR LE SIÈCLE À VENIR

Daniel Cohen, généticien

« Economiquement parlant, les maladies rares n'intéressent personne »

Ce pionnier de la cartographie du génome humain, passé dans le privé, estime que la réflexion éthique et sociale autour de la génétique est insuffisante

« Cofondateur du Généthon en 1990, vous avez mis depuis 1996 votre connaissance de la génétique humaine au service de la société privée Genset, dont l'objectif est de découvrir les gènes associés aux pathologies les plus répandues. Quelles seront les conséquences médicales de cette course aux gènes ?

– Les pathologies les plus courantes, maladies psychiatriques, cardio-vasculaires ou métaboliques, cancers, obésité ou ostéoporose, ont toutes une composante génétique. Ces maladies, une trentaine au total, concernent des centaines de millions de personnes dans le monde. Si elles sont souvent difficiles à traiter, c'est, entre autres, parce que tous les patients ne réagissent pas de la même façon à un même traitement. Nous recherchons précisément les gènes responsables de cette diversité. Identifier les gènes associés à la réponse des patients aux médicaments modifiera radicalement les modes de prescription : à l'empirisme actuel succédera l'ère de la prescription rationnelle, établie en fonction des résultats d'un test diagnostique.

– Quel sera le but de ces prescriptions : prévenir ou guérir ?

– L'avenir, c'est la prévention, mais elle ne sera pas efficace avant plusieurs décennies. Avant, il faudra donc guérir. Et pour trouver les cibles de traitements véritablement efficaces, il faudra passer par les gènes qui contrôlent les trente maladies concernées. Actuellement, seuls quelques-uns ont été identifiés, mais on estime qu'ils sont environ un millier. Il reste donc à fournir un extraordinaire effort de recherche. C'est la grande bataille de la "génomique", dans laquelle sont actuellement engagées Genset et la plupart des firmes pharmaceutiques. Et cette bataille industrielle, à la vitesse où vont les choses, sera terminée d'ici cinq ans.

– Cinq ans pour trouver les gènes, et combien pour soigner les maladies correspondantes ?

– Certainement plusieurs années de plus, mais avec une caractéristique générale : cette prochaine génération de médicaments traitera les causes, et non plus les symptômes. Pour comprendre, prenons un gène, impliqué dans une maladie. Ce gène gouverne la synthèse d'une protéine, et c'est sans doute celle-ci qui, d'une manière ou d'une autre, exerce un effet pathogène. Or une protéine n'a d'action que si elle interagit avec un partenaire – ADN, enzyme, protéine, glucide, lipide, vitamine ou ion. Aujourd'hui, on dispose de méthodes très subtiles et très puissantes pour déterminer quel est le partenaire d'une protéine donnée. Une fois celui-ci trouvé, on teste, parfois sur un million de molécules différentes, quels sont les composés capables d'augmenter ou de diminuer leur interactivité, et comment se traduit cette variation sur la cellule malade. Le médicament adéquat sera une de ces molécules, qui agira sur la protéine de façon à mimer sa fonction normale.

– Cette démarche ne nécessitera donc pas forcément d'avoir compris le rôle d'un gène pour corriger son action ?

– Absolument, et c'est l'une des grandes révolutions à attendre. En matière de pharmacologie génétique, on a longtemps espéré comprendre avant d'agir. On commence à admettre qu'il faut adopter la stratégie inverse : chercher à l'aveugle le partenaire moléculaire d'une protéine, puis, éventuellement, comprendre grâce à lui quelle est la fonction du gène qui contrôle cette protéine.

– Revenons à la prévention des maladies courantes, que vous situez dans un avenir plus lointain. Celle-ci se fera-t-elle par des cocktails de médicaments semblables à celui que vous venez de décrire ?

– On peut imaginer une autre perspective, plus naturelle : prescrire une hygiène de vie plus adaptée à chaque profil génétique. Pour y parvenir, il faudra développer un axe de recherche encore peu défriché, la "phénotypologie". La question est la suivante : au-delà des tests génétiques, quels sont les facteurs (variables d'un individu à un autre) à prendre en compte pour évaluer au mieux les risques que chacun présente de développer telle ou telle maladie ? Quand on aura progressé dans cette voie, on comprendra mieux pourquoi le même gène, selon ceux qui le portent, entraîne un risque faible ou fort de développer une pathologie. Et on découvrira que, très naturellement, rien que dans notre alimentation, il existe des produits qui modulent les effets de ces facteurs. Dans trente ans, 90 % de la prévention des maladies courantes devrait pouvoir être faite non par des médicaments, mais par une bonne adaptation à l'environnement dans lequel on vit, en particulier l'alimentation.

– Qu'en sera-t-il du traitement de graves maladies héréditaires, telles la myopathie ou la mucoviscidose, contre lesquelles avait été fondé le Téléthon et, par voie de conséquence, le laboratoire Généthon ?

– Ces maladies, que l'on a appelées "orphelines", posent un problème dramatique. Il en existe environ trois mille, qui, toutes, impliquent des gènes dont le dérèglement suffit, à lui seul, à provoquer l'apparition d'une maladie souvent gravissime. Or ces pathologies ne touchent, au total, que 0,5 % de la population. Autrement dit : économiquement parlant, elles n'intéressent personne. Qu'on le veuille ou non, le système public est un système de marché, et il revient aussi cher de développer un médicament pour une maladie rare que pour une maladie commune : en moyenne 3 milliards de francs. Résultat : aucun Etat ne veut investir dans la recherche sur les maladies rares. Associations mises à part (mais le Téléthon ne récolte que 400 millions de francs par an, quand ça se passe bien), personne ne fait rien pour ceux qui en sont atteints – pas plus que pour les maladies courantes des pays du tiers-monde, tel le paludisme qui fait 3 millions de morts par an rien qu'en Afrique. Il y a là un grave problème moral. Il faudrait développer l'esprit de solidarité universelle, et, dans ce domaine, l'Etat ne montre pas l'exemple.

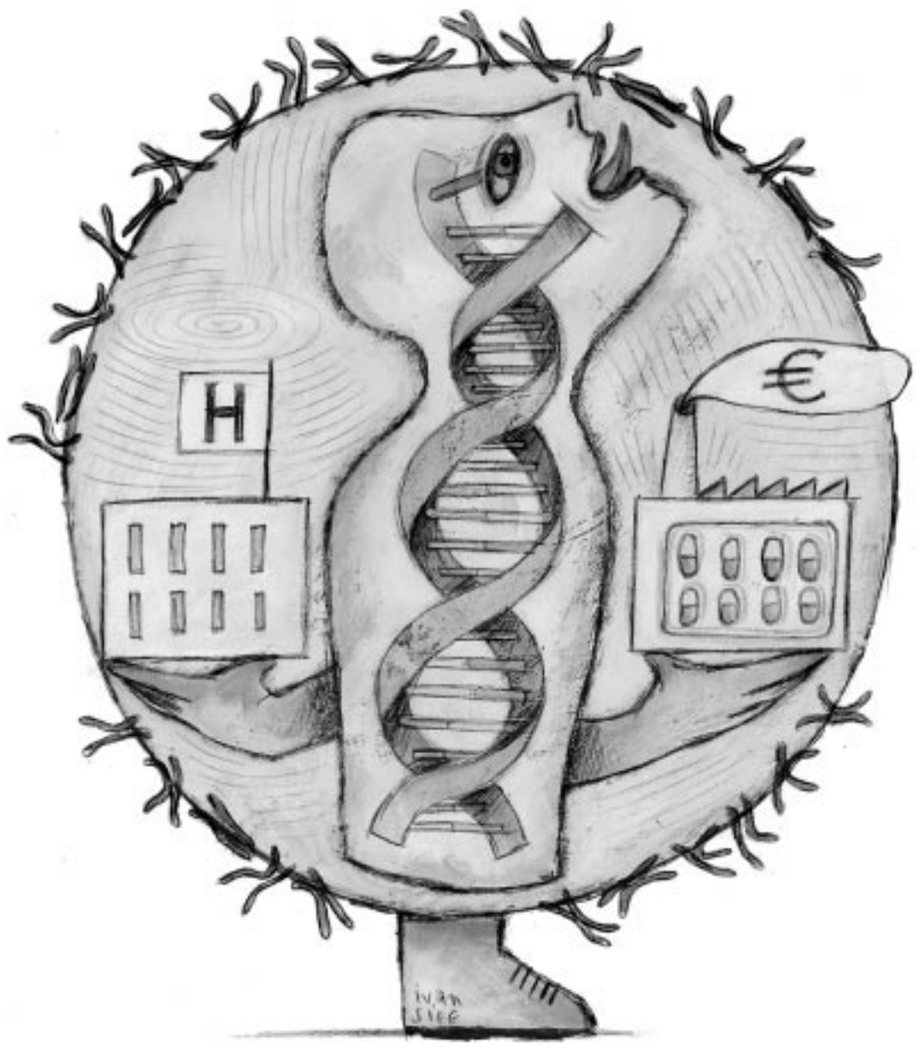

– Vous ne dites rien de la thérapie génique, que l'on évoquait beaucoup il y a quelques années. Les résultats n'ont-ils pas été à la hauteur des espérances ?

– La thérapie génique représente peut-être une voie d'avenir pour le traitement de certaines maladies, mais pas avant plusieurs décennies. Son principe est d'introduire dans une cellule cible un "gène-médicament", afin de corriger ou pallier un dysfonctionnement génétique. En théorie, cela peut s'appliquer à l'ensemble des maladies génétiques, mais, dans la pratique, personne n'a jamais pensé que cette technologie allait rapidement bouleverser toute la thérapeutique. Pendant un temps, cependant, on a espéré que cette voie serait moins chère que celle de la pharmacologie, parce que le gène serait lui-même le médicament. Mais très vite, on s'est aperçu que "greffer" de tels gènes dans les cellules malades était beaucoup plus difficile et dangereux que prévu. C'est pourquoi, pour le moment, on ne réserve cette perspective qu'aux maladies incurables ou mortelles.

– Les progrès de la génétique humaine peuvent avoir d'autres applications que le traitement des maladies. Diagnostic prénatal ou préimplantatoire, enfants "à la carte", tests génétiques à l'embauche, assurances à plusieurs vitesses selon l'évaluation des risques : quelle société future ce typage génétique préfigure-t-il ?

– Toutes ces techniques peuvent être très dangereuses si elles sont utilisées à des fins eugénistes ou discriminatoires, et il y aura sûrement des dérapages, notamment dans un contexte totalitaire. Dans les pays démocratiques dans lesquels existe déjà une réflexion forte (notamment grâce aux comités d'éthique), il faudrait que cette réflexion s'étoffe, que la société soit plus impliquée. Les problèmes complexes ne s'appréhendent pas à travers les médias, et il y a un grand travail éducatif à faire dans tous ces domaines. Pour savoir, demain, choisir ce qui sera bon pour le plus grand nombre, apprendre le sens du partage et de la responsabilité sociale face au typage génétique, c'est maintenant qu'il faut commencer à éduquer les jeunes générations.

– Quels seront, dans vingt ans, les enjeux de la génétique humaine, quand tout notre patrimoine héréditaire aura été décrypté ?

– Il n'y aura plus de génétique menée sur les maladies courantes, tout aura déjà été fait. Peut-être pensera-t-on alors à s'occuper des maladies rares, ou à creuser d'autres voies que celles de la médecine. Je vois deux axes possibles de recherche : le vieillissement et le comportement. Mais si le premier de ces axes paraît prometteur (on ne cesse de trouver de nouveaux gènes impliqués dans la biologie du vieillissement), le second me laisse plus sceptique. Non qu'il n'y ait pas de gènes impliqués dans les comportements humains (comme les maladies, ceux-ci comportent forcément une part d'inné), mais parce que je vois mal ce que l'on pourrait en faire.

» Autant la phénotypologie des maladies peut être relativement claire, autant elle risque d'être effroyablement complexe pour des fonctions comme l'intelligence, la nervosité, l'émotivité ou l'homosexualité. Plus un comportement est complexe, plus l'environnement joue sans doute un rôle important... Et il n'est pas impossible que la génétique humaine du comportement se solde, finalement, par un fiasco total. Mais ce n'est pas une raison pour ne pas faire les recherches, pourvu que celles-ci soient bonnes ! »

Propos recueillis par
Catherine Vincent

Un spécialiste de la « big science »

DANIEL COHEN

ENTRE LA MUSIQUE et la médecine, Daniel Cohen a longtemps hésité. Pianiste de talent, diplômé de médecine (il fit son externat à l'hôpital Saint-Louis, au service des leucémies du professeur Jean Bernard), il est finalement devenu chercheur. Généticien. Dans les années 80, à l'époque où l'on commençait tout juste à travailler sur l'ADN humain.

L'aventure du génome commence alors, et Daniel Cohen est en première ligne. Il n'en bougera plus. Devenu directeur du Centre d'étude du polymorphisme humain (CEPH), il fonde, avec l'Association française contre les myopathies (AFM), le laboratoire Généthon, créé en avril 1990 pour identifier les gènes impliqués dans les maladies héréditaires. En 1992, soit trois ans avant les prévisions les plus optimistes, son équipe publie la première carte physique du génome humain, faisant ainsi prendre à la France une place enviable dans la course au décryptage de notre patrimoine héréditaire. Dans la foulée, il lance le concept du Génopole d'Evry, important centre de séquençage soutenu par les pouvoirs publics qui ouvre ses portes en 1997.

Mais, déjà, Daniel Cohen est ailleurs. En 1996, à l'âge de quarante-cinq ans – il est né à Tunis en 1951 –, il a rejoint Genset, petite société de biotechnologies créée en 1989 et devenue aujourd'hui leader européen de la génomique. Directeur général et directeur de la recherche génome, Daniel Cohen n'y a qu'un objectif : trouver, dans les cinq ans à venir, le millier de gènes impliqués dans les maladies les plus courantes.

C. V.

Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale, au « Grand Jury RTL-"Le Monde"-LCI »

« La République des crocs-en-jambe n'est pas un régime souhaitable pour le pays »

« Avez-vous le sentiment que, depuis une quinzaine de jours, le climat a changé et que la cohabitation n'est plus la même ?

– Je suis assez réservé sur ce modèle de cohabitation. Je crois qu'il serait préférable d'avoir la cohérence, d'abord parce que, dans la cohabitation, on ne sait plus très bien qui fait quoi et, du coup, au moment où il faudra sanctionner, positivement ou négativement, les uns et les autres, il risque d'y avoir un peu de confusion. Ensuite, selon une formule de Nicolas Baverez, la cohabitation risque d'aboutir au *"plus petit réformateur commun"*. Enfin, on observe un durcissement du climat qui, s'il devait durer, nous ferait entrer dans la République des crocs-en-jambe ; je ne pense pas que ce soit le régime souhaitable pour le pays.

– Comment assurer la "cohérence" ?

– Il faut une modification institutionnelle. J'espère qu'après la prochaine élection présidentielle, dès que le futur président de la République aura été élu, on y procédera. Sept ans, c'est trop long pour le mandat du président de la République. Il faudrait passer au quinquennat. Les Français devraient d'abord élire un président et, un mois après, voter pour les élections législatives. Je pense que, dans 99 % des cas, on aurait une cohérence entre la majorité présidentielle et la majorité législative.

– C'est ce que conteste, notamment, Jacques Chirac, pour qui rien ne garantit que les électeurs votent les deux fois dans le même sens...

– Si on vote le même jour pour le président de la République et pour la majorité législative, effectivement, il est très possible que les Français votent dans un sens pour telle personne et dans un autre sens pour la majorité parlementaire. Mais, si on attend de connaître le résultat de l'élection présidentielle avant de voter pour une majorité parlementaire, je crois – et l'expérience historique nous l'indique – que les Français donneront une majorité à ce nouveau président.

– Etes-vous favorable au maintien du droit de dissolution ?

– Oui, de même qu'à celui du poste de premier ministre. Je rejoins, sur ce point, l'analyse faite par le général de Gaulle lors des travaux préparatoires à la Constitution de 1958. Il avait dit : *"Peut-être qu'on modifiera la Constitution, mais il faut garder le droit de dissolution."*

– Dans l'immédiat, vous mettez en garde contre la "République des crocs-en-jambe". Y aurait-il moyen d'en sortir avant le terme constitutionnel de 2002 ?

– Oh ! il y a toujours des possibilités, mais je crois qu'on n'est pas dans cette situation ! Les deux protagonistes principaux, on peut envisager, sans révéler de "scoop", qu'ils seront probablement ou qu'ils voudront être candidats à l'élection présidentielle suivante. Du même coup, cela rend toutes leurs décisions, leurs réflexions un petit peu difficiles. Ce climat-là, de temps en temps, est positif, mais, à d'autres moments, il est beaucoup plus lourd, et il est vraisemblable qu'à mesure qu'on s'approchera de l'échéance – si c'est l'hypothèse qui effectivement est retenue – il le deviendra davantage. En général, la cohabitation commence entre gentlemen et finit entre pitbulls...

– La réforme de la justice est aujourd'hui au cœur de la cohabitation. Faut-il renforcer la responsabilité des juges et sa sanction ?

– On va soumettre au Congrès, en janvier, un texte constitutionnel qui porte sur la réforme du Conseil supérieur de la magistrature. Ce texte a déjà été voté par les deux Assemblées à une très grande majorité ; donc, si on regarde uniquement le texte, on se dit qu'il n'y a pas de raison qu'il ne soit pas voté par le Congrès qui les réunit. La difficulté, c'est que beaucoup de parlementaires ne se préoccupent pas seulement du texte, mais du contexte : le contexte judiciaire, les autres textes, le problème de la responsabilité, etc. Et puis la justice – est-ce que ça fonctionne bien, est-ce que ça fonctionne mal ? –, et puis la politique au sens large. Et, de ce point de vue-là, en ce moment, il faut bien dire que le contexte n'est pas très favorable... Est-ce que, d'ici au mois de janvier, on arrivera à se concentrer sur le texte et sur lui seulement ? Est-ce qu'on arrivera à améliorer suffisamment le contexte ? Ou bien un certain nombre de parlementaires de droite diront-ils : "Eh bien oui, on avait voté le texte dans nos assemblées, mais on ne peut pas le voter au Congrès" ? Moi, je pense qu'il faudrait voter le texte, mais, en même temps, je discute avec les collègues et j'entends bien ce qu'ils disent.

– Qu'est-ce que le gouvernement doit faire pour améliorer le "contexte" ?

– Mme Guigou, la ministre de la justice, nous a dit qu'elle allait rendre public un projet de loi sur la responsabilité, qui doit être un corollaire de l'indépendance du parquet. On va voir si ce projet est suffisamment fort pour permettre une inflexion de jugement.

– Vous préconisez, sur le plan judiciaire, un régime spécial pour les élus locaux, alors que les Français veulent une justice identique pour tous...

– Si la question se posait dans ces termes, la réponse serait dans la question ! Ce n'est pas du tout cela. Beaucoup d'entre nous proposent que les élus ne soient pas au-dessus des lois, mais qu'ils ne soient pas, non plus, au-dessous des lois. Quand je parle d'un statut moderne des élus, c'est quelque chose de plus général.

– Est-ce une condition pour que les textes sur le cumul des mandats soient votés ?

– S'agissant de la responsabilité pénale des décideurs publics, ce n'est pas une condition au sens juridique, mais cela créerait peut-être un climat un peu différent. »

Propos recueillis par
Anita Hausser,
Patrick Jarreau
et Olivier Mazerolle

LeMonde Job: WMQ2311--0017-0 WAS LMQ2311-17 Op.: XX Rev.: 22-11-99 T.: 11:04 S.: 111,06-Cmp.:22,11, Base : LMQPAG 09Fap:100 N°:0425 Lcp:700 CMYK

Le Maroc change, l'Algérie attend

EN ALGÉRIE comme au Maroc, une même soif de changement se manifeste, pour l'heure pacifiquement. Elle était perceptible au printemps dernier en Algérie, où la campagne pour l'élection présidentielle a été l'occasion d'un débat passionné sur l'état de la société et l'avenir du pays, un peu moins de quarante ans après son indépendance. Le référendum sur la « concorde civile », à l'automne, a prolongé ce questionnement de tout un peuple et laissé entrevoir une issue à la crise. Les talents de tribun du président Bouteflika et son franc-parler ne sont pas pour rien dans cette espérance nouvelle qui a saisi l'Algérie. Liamine Zeroual était un chef de l'Etat terne et sans projet. Son successeur a trouvé les mots pour redonner au pays des raisons d'espérer. Mais le temps presse.

Au Maroc voisin, la disparition brutale de Hassan II, au cours de l'été, a également permis de mesurer l'espérance fébrile de tout un royaume. Le nouveau roi a très habilement pris en compte la soif de justice et de considération du peuple. A peine monté sur le trône, quelques gestes (comme l'allègement du service d'ordre entourant les déplacements du roi), quelques mots, une longue visite dans les provinces du Nord, réputées frondeuses, ont suffi à Mohammed VI pour incarner une monarchie décrispée, moins hautaine, plus attentive aux soucis du peuple.

MAINMISE DU PALAIS

Où en est-on aujourd'hui dans ces deux pays ? Avec le temps, l'espérance est-elle toujours vivace ? Et les deux chefs d'Etat l'incarnent-ils encore ? Au Maroc, la réponse ne fait pas l'ombre d'un doute. L'attente du peuple continue à reposer sur les seules épaules du souverain, malgré sa jeunesse et son inexpérience. Après quelques mois de règne, sa cote de popularité est au zénith, toutes catégories politiques confondues. Tout se passe comme si les Marocains avaient reporté sur Mohammed VI l'espoir de changement qu'incarnait, lors de sa nomination à la tête du premier gouvernement d'alternance, le socialiste Abderrahmane Youssoufi, et auquel il n'a pas su répondre.

S'il ne parle pas ou peu – il n'a pas encore rencontré de journalistes – le roi agit. Et il le fait dans le sens souhaité par une majorité des Marocains. Le limogeage du ministre de l'intérieur Driss Basri, le mardi 9 novembre, en est le plus récent exemple. En congédiant brutalement l'homme qui symbolisait la monarchie autoritaire voulue par Hassan II, son fils a répondu à un souhait profond. La rupture est claire : les hommes qui ont incarné le règne de Hassan II ont fait leur temps. Le coup de balai qui a suivi, à quelques jours d'intervalle, dans les médias publics — éviction du patron de l'agence de presse officielle et du directeur de la télévision – va dans le même sens.

L'engouement pour Mohammed VI ne s'arrête pas aux frontières du royaume. Les chancelleries sont au diapason. Au Quai d'Orsay, par exemple, les diplomates ne tarissent pas d'éloges sur le sens politique du souverain, sur son habileté. Certains d'entre eux n'hésitent pas à le comparer au jeune Louis XIV prenant le pouvoir. A l'époque, les sujets du roi attendaient tout d'un prince jeune, imposant le respect par sa majesté naturelle, mais il allait pousser l'absolutisme royal à un niveau jamais égalé...

Certes, quelques intellectuels marocains s'inquiètent de voir les proches de Mohammed VI, compagnons du souverain au Collège royal pour certains, truster les postes laissés vacants au ministère de l'intérieur ou dans les médias. Cette mainmise du Palais, le fait que le gouvernement ne soit pas informé à l'avance des changements de responsables, et des méthodes inutilement humiliantes pour évincer les hommes irritent certains esprits libres. Mais l'espérance du changement est telle que les critiques demeurent marginales. L'état de grâce est toujours de saison.

Ce n'est plus le cas en Algérie. Au cours de ses multiples interventions dans les médias, le chef de l'Etat ne manque pas une occasion de critiquer l'administration de son pays, de fustiger la corruption, de promettre d'éradiquer la violence, et, au total, de *« faire entrer* [l'Algérie] *en paix dans le XXIe siècle »*. Mais que pèsent ces odes au changement, ces promesses d'un avenir meilleur quand des signes de blocage se manifestent au sommet de l'Etat et que les mêmes hommes occupent les mêmes postes ?

Tout chef d'Etat fraîchement élu inaugure son mandat par un changement de gouvernement. Ce devait être le cas en Algérie. M. Bouteflika avait promis de se débarrasser d'une équipe pour laquelle il n'avait pas caché son peu d'estime. Or, six mois après son arrivée à la tête du pays, le chef de l'Etat n'a toujours pas remplacé le gouvernement de son prédécesseur, Liamine Zeroual. Du coup, la machine gouvernementale tourne à vide et les décisions, en particulier dans le domaine économique, se font attendre, au grand dam des – rares – investisseurs étrangers. Heureusement pour l'Algérie, la hausse des cours du pétrole, en regarnissant les caisses de l'Etat, rend certains choix moins urgents.Le chef de l'Etat attribue ce retard aux exigences des partis de la coalition gouvernementale. L'opinion y voit plutôt la preuve d'un désaccord entre la hiérarchie militaire et le chef de l'Etat.

Sur quoi porte le litige entre le président et ceux qui ont permis son élection ? Le cœur du pouvoir est d'une telle opacité que la réponse est incertaine. A Alger, les hypothèses fleurissent. Le désaccord porte sur le portefeuille de la défense, assurent les uns. Le candidat du chef de l'Etat n'est pas celui de l'armée, affirment-ils. C'est le ministère des hydrocarbures qui pose problème, jurent d'autres personnes tout aussi bien informées. A moins qu'il ne s'agisse de la gestion du dossier du Sahara occidental.

Cette valse-hésitation a nourri une lassitude parmi les Algériens, et un désintérêt pour la politique. S'y ajoute le sentiment que la loi sur la concorde nationale, approuvée par référendum, est en train d'échouer. Les groupes armés ne se bousculent pas pour rendre leurs armes aux autorités. Et la violence demeure. Depuis l'été, plus de 500 personnes ont péri, victimes des groupes armés. Ainsi, mardi 16 novembre, au moins 27 militaires auraient été tués dans l'explosion d'une bombe au passage d'un convoi militaire, en Kabylie. *« Je suis en train d'éteindre l'incendie »*, rappelait M. Bouteflika en Italie, où il vient d'effectuer une visite officielle. Les Algériens n'en sont pas vraiment convaincus. Ils aimeraient que le changement ne se limite pas au discours.

Jean-Pierre Tuquoi

Les gens *par Kerleroux*

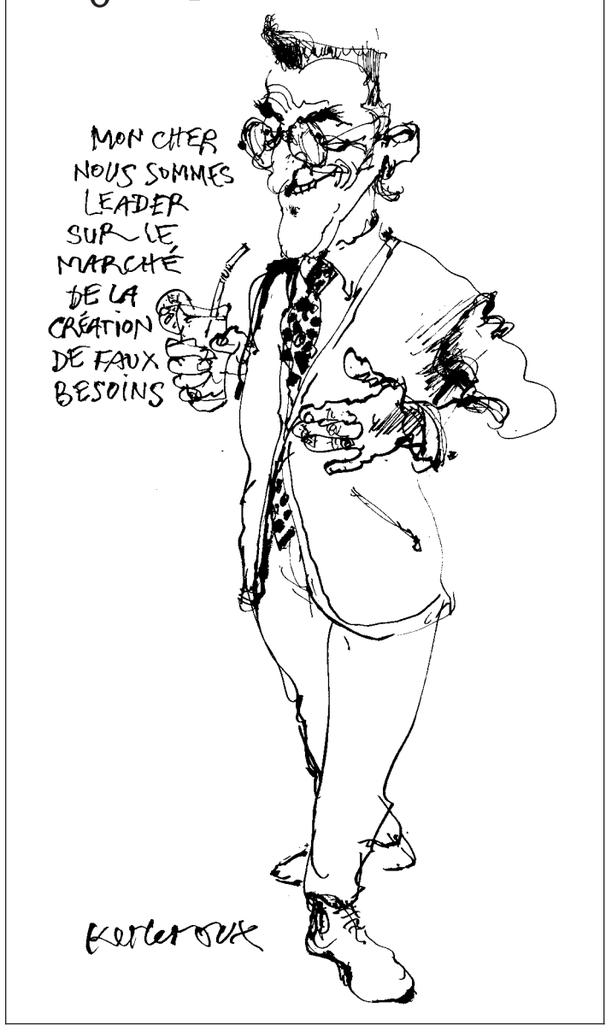

Le crépuscule de Jordi Pujol

« TE DEUM » du sacre ou chant du départ ? Être réélu président de la Généralité catalane, pour un historique sixième mandat, après dix-neuf ans d'un règne sans partage, est à coup sûr un couronnement pour Jordi Pujol. Du jamais vu dans l'histoire fluctuante de nos démocraties de l'alternance. Un record mérité, sans doute, car ce petit homme de soixante-neuf ans, à la volonté de fer et aux convictions nationalistes passionnées, qui a sous le franquisme payé de deux ans de prison ses idées, n'a eu de cesse de faire de la Catalogne ce qu'elle est aujourd'hui : un des moteurs de l'Europe.

Région-phare qui, avec 15 % de la population du pays, assure à elle seule 20 % du PIB et 25 % de la production industrielle espagnole. Une région, enfin, dont 80 % des habitants parlent leur propre langue, le catalan, et qui, dans le concert des autonomies régionales dont est charpentée l'Espagne, a obtenu, avec le Pays basque, plus de compétences que n'importe quel Land allemand.

En fait, presque rien ne s'est fait en Espagne sans ce nationaliste catalan qui insupporte les Espagnols. Lui dont le modèle de rapport avec Madrid évoque celui d'une Autriche-Hongrie où la Hongrie aurait, en sous-main, tiré bien des ficelles. Surtout celles du pouvoir. De fait, aucun gouvernement espagnol, des socialistes au centre réformateur de José Maria Aznar, n'a gouverné, sans l'appui – chèrement négocié – de celui que ses détracteurs appellent le « vice-roi ».

Et pourtant, l'autre jour à Barcelone, ce qui devait être justement la fête du sacre avait tout, déjà, des prémices de l'entrée au Panthéon. Qu'est-ce à dire ? M. Pujol n'a-t-il pas été désigné dès le premier tour au Parlement catalan ? Si, bien sûr, et en cela il sauve sa « mauvaise » élection (son parti a perdu 4 sièges) avec brio, mais il a dû arracher son mandat par 68 voix favorables, 55 contre et 12 abstentions. Un mandat préparé par des semaines de tractations frénétiques, poursuivies jusqu'à l'ultime minute du scrutin par les députés de Convergencia i Unio, la coalition nationaliste de centre droite de M. Pujol, et qui repose sur des bases fragiles. Face aux 55 parlementaires verts et socialistes qui ont voté contre lui, Jordi Pujol, pour parvenir à la majorité absolue exigée (68 sièges), n'a pu compter que sur les 56 votes de son parti, auxquels se sont joints, in extremis, les 12 députés du Parti populaire (PP, au pouvoir à Madrid).

L'AGACEMENT DE MADRID

Et encore, pour cela, après avoir juré durant toute la campagne qu'il ne pactiserait pas avec le PP, qui, en Catalogne plus qu'ailleurs, a l'image marquée d'un parti « nationaliste espagnol », a-t-il dû passer sous les fourches Caudines de M. Aznar, signant un document qui reconnaît la pluralité de la Catalogne. Et, surtout, la validité de son statut d'autonomie, auquel il n'est pas question de toucher, hors du cadre de la Constitution. Ce qui revient à dire que le « vice-roi » devra adoucir ses flambées nationalistes épisodiques, comme ce « pacte de Barcelone » conclu il y a deux ans entre nationalistes galiciens, catalans et basques pour obtenir plus de souveraineté, et qui avait tant agacé Madrid. De même, pour obtenir, faute de soutien, la neutralité et l'abstention des 12 députés d'Esquerra Republicana (indépendantistes républicains), Jordi Pujol a dû signer un autre compromis, en sens inverse celui-là, quoique de moindre importance.

Déjà la bataille des chiffres, au soir des élections, qui, en raison des caprices du découpage électoral ayant donné la victoire en voix aux socialistes, avait jeté nettement une ombre, sur la victoire en sièges, du parti de M. Pujol. De plus, ces dernières semaines, où somme toute CiU a négocié de deux côtés diamétralement opposés, à la fois avec le PP et avec ERC, une gêne nouvelle s'est installée. Y compris auprès d'électeurs qui, dans le passé, ont apprécié les brillants équilibres de funambulisme politique auxquels le président catalan, dans sa gestion très personnelle, les avait habitués. Comme si le projet de tranquille révolution nationaliste, rêvé par M. Pujol et déjà très largement accompli, s'était normalement essoufflé et, vidé de sa substance, ne montrait plus que sa trame. Certains, comme le pourtant courtois éditorialiste de *La Vanguardia,* Xavier Batalla, se disent écœurés par *« cette commedia dell'arte de bas niveau »* ; d'autres parlent d'autant plus de *« fin de règne »* qu'ils aspirent à le remplacer, comme les républicains indépendantistes d'ERC. Ces derniers, rêvant d'un éclatement futur de CiU, clament : *« Le pujolisme est mort, mais pas le catalanisme. »*

Quant à M. Aznar, il n'a pas fait une mauvaise affaire : son parti, en monnayant son appui en Catalogne à M. Pujol, ne fait, après tout, que lui rendre le même service intéressé que ce dernier lui prodigue au niveau national. Mais, si José Maria Aznar gagne largement les élections législatives du printemps et n'a plus besoin de l'aide de M. Pujol, une probable redistribution des cartes est à prévoir.

ALTERNATIVE SOCIALISTE

Bref, ce sixième et crépusculaire dernier mandat s'annonce à « géométrie variable ». Et nul doute que Jordi Pujol, le visionnaire, qui préfère prendre du champ, en général, et parler de globalisation auprès d'instances européennes, va devoir redescendre, et se battre en personne, dans une arène politique catalane où chaque voix lui sera comptée. Comme il devra préparer une succession sans cesse repoussée. D'autant que, dopés par leur score inespéré aux élections, les socialistes catalans, emmenés par Pasqual Maragall, se posent déjà en alternative de futur. C'est, pour la première fois, une alternative crédible, avec le projet d'une Catalogne aussi exigeante sans doute, mais plus ouverte et sûre d'elle-même, après les combats revendicatifs – nécessaires mais appartenant au passé – du nationalisme à la Pujol.

Marie-Claude Decamps

Le Monde
21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

L'audiovisuel public en crise

LE constat est sans appel : le secteur audiovisuel public n'a plus la puissance de la SNCF ou de la RATP. Alors qu'une grève des transports publics met la France en panne ou les grandes villes à la marche à pied, les téléspectateurs et les auditeurs du service public ne manquent pas de « médias de substitution ». Désormais entré dans son septième jour, le conflit n'a pas l'impact politique des années de monopole : il n'est pas sorti du cadre étroit des pages « médias » des quotidiens.

En moins de vingt ans, depuis l'élection de François Mitterrand en 1981, le paysage audiovisuel français a été complètement redessiné. A la radio, des dizaines de stations indépendantes et associatives, puis des grands réseaux ont capté les habitudes des auditeurs. Le dernier sondage Médiamétrie a encore placé RTL, mais aussi les antennes du groupe NRJ, au premier rang des stations les plus écoutées. France Inter et France Infos ont déploré une légère érosion de l'audience.

Sur le petit écran, le bouleversement est encore plus manifeste depuis la privatisation de TF 1 et la montée en puissance de M 6. Avec la mise en place du câble et du satellite, et plus encore le lancement, en 1996, de la télévision numérique, ce sont des dizaines de programmes qui font concurrence aux traditionnelles chaînes hertziennes. La profusion est telle qu'une grève n'entraîne plus la crainte de l'écran noir ou de la pénurie d'images.

Et pourtant, cette abondance de l'offre de chaînes reste hors de portée de la majorité des 23 millions de foyers équipés d'un téléviseur. Malgré plusieurs dizaines de milliards de francs d'investissement, le câble compte moins de trois millions d'abonnés. Le satellite, dopé par la concurrence entre TPS et le groupe Canal+, montre plus de dynamisme, mais son audience reste encore confinée : fin 1999, TPS table sur 900 000 souscripteurs, tandis que CanalSatellite devrait en rassembler un peu moins de 1,5 million. Bref, pour la grande majorité des Français, la télévision se résume toujours aux cinq télévisions généralistes, quand ils sont en mesure de toutes les recevoir.

La grève a donc quand même perturbé les habitudes de nombreux Français. Infidèles malgré eux, reviendront-ils tous dans le giron du service public ? Celui-ci est en effet soumis à la forte concurrence des chaînes privées généralistes ou payante (Canal+) et à la surenchère commerciale des opérateurs du câble et du satellite. Ses problèmes traduisent une crise identitaire, tant en ce qui concerne sa stratégie face à l'émergence des nouvelles technologies (numérique hertzien, internet, etc) que ses contenus.

Paradoxalement, les inquiétudes des personnels se manifestent au moment où un signe politique fort a été donné par l'Etat actionnaire. Le Parlement vient d'entériner une hausse historique de 4,8 % du budget de l'audiovisuel public, destinée à compenser le manque à gagner de la diminution du temps de publicité sur les chaînes publiques contenue dans le projet de loi Trautmann en cours de discussion.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz *(Editoriaux et analyses)* ;
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux)* ;
Michel Kajman *(Débats)* ; Eric Fottorino *(Enquêtes)* ;
Eric Le Boucher *(International)* ; Patrick Jarreau *(France)* ; Franck Nouchi *(Société)* ; Claire Blandin *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Josyane Savigneau *(Culture)* ; Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde,*
Fonds commun de placement des personnels du *Monde,*
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde,* Le Monde Entreprises,
Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

L'avenir des colonies italiennes

L'ASSEMBLÉE générale des Nations unies a enfin pris des décisions sur l'avenir des colonies italiennes, sauf l'Erythrée où sera envoyée une commission d'enquête.

On sait que les Nations unies sont intervenues en vertu du traité de paix avec l'Italie, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, l'URSS et la France n'ayant pu se mettre d'accord sur le sort de ces territoires. Une première solution attribuant la tutelle de la Tripolitaine à l'Italie et celle de la Cyrénaïque à l'Angleterre fut près d'aboutir au printemps dernier. Il lui manqua quelques voix pour obtenir la majorité des deux tiers.

La solution qui vient d'être adoptée est assez différente. Elle fait de la Libye un tout, pays qui deviendra indépendant le 1er janvier 1952. Jusqu'à cette date, la Cyrénaïque et la Tripolitaine seront administrées par la Grande-Bretagne, le Fezzan par la France, sous le contrôle d'un haut-commissaire de l'ONU assisté d'un conseil consultatif. La Somalie est placée sous la tutelle de l'Italie pour dix ans ; après quoi, l'indépendance lui sera également conférée.

Ces décisions ont été prises à de fortes majorités. Les principaux opposants étant l'URSS et l'Ethiopie. La première aurait préféré en Libye une tutelle des Nations unies, qui lui aurait permis d'être présente dans l'Afrique du Nord. L'Ethiopie affirme que le voisinage de l'Italie sera un danger pour elle. Un territoire aussi peu important que la Somalie ne saurait pourtant justifier l'envoi d'une garnison considérable ; les rancunes et les appréhensions éthiopiennes seraient-elles justifiées par le passé ?

(23 novembre 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : http ://www.lemonde.fr

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du *Monde* : 01-42-17-29-33. *Le Monde* sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

LeMonde Job: WMQ2311--0018-0 WAS LMQ2311-18 Op.: XX Rev.: 22-11-99 T.: 10:40 S.: 111,06-Cmp.:22,11, Base : LMQPAG 09Fap:100 N°:0426 Lcp:700 CMYK

AÉRONAUTIQUE **Après plusieurs années d'études, le constructeur d'avions européen Airbus a décidé de donner vie à son projet de « super-jumbo » de 480 à 650 places. ● LE CONSEIL DE SURVEILLANCE du 8 décembre devrait donner son feu vert au lancement commercial pendant une période test de l'A-3XX, concurrent direct du Boeing 747. ● SI LES COMPAGNIES aériennes passent un nombre suffisant de commandes fermes, Airbus recevra l'accord définitif de son conseil pour démarrer la production l'année prochaine. ● CET AVION à double pont pourra comprendre des couchettes, un salon de coiffure, une salle de sport, des magasins duty free, ou encore des salles de massage. Virgin Atlantic souhaiterait même y installer des casinos. ● LA FUSION ANNONCÉE d'Aerospatiale Matra et de DaimlerChrysler Aerospace a contribué à faire avancer le projet.**

Airbus donne le coup d'envoi à son futur paquebot des airs

Le conseil de surveillance du constructeur européen doit donner son feu vert au lancement commercial de l'A-3XX le 8 décembre. Si les commandes s'avèrent suffisantes, ce super-jumbo de 480 à 650 places sera mis en production dès l'an prochain pour être livré en 2005

APRÈS PLUSIEURS années d'étude, le super-jumbo A-3XX d'Airbus est prêt. Le projet de paquebot des airs, un avion de 480 à 650 places, devrait être soumis aux partenaires industriels du constructeur européen, lors du conseil de surveillance du mercredi 8 décembre. Le français Aerospatiale-Matra, l'allemand Daimler-Chrysler Aerospace, qui doivent fusionner prochainement, l'espagnol Casa et British Aerospace devraient autoriser le constructeur à proposer ce nouvel avion, futur rival du 747 de Boeing, aux compagnies aériennes. Ce seront elles qui décideront de la vie ou de la mort du projet. En effet, seul un nombre suffisant de commandes fermes permettra à Airbus de recevoir l'accord définitif de son conseil pour lancer le nouvel avion dans le courant de l'année 2000.

Plusieurs versions de l'A-3XX seront proposées. L'A-3XX-100 offrira 555 places, en version trois classes dès 2005. L'A-3XX-200, allongé, comprendra 650 places et sera mis en service en 2007, suivi par l'A-3XX-50R avec 481 sièges. Cet avion à double pont pourra comprendre des couchettes, un salon de coiffure, une salle de sport, des magasins duty-free, ou encore des salles de massage. Virgin Atlantic souhaiterait même y installer des casinos. « *Toutes les compagnies aériennes n'offriront pas ces services, certaines préférant installer le maximum de sièges* », nuance M. Leahy. Ces compagnies charters pourraient ainsi faire voler jusqu'à 800 passagers !

Pour ce nouveau paquebot du ciel, les compagnies aériennes devront débourser environ 230 millions de dollars (223 millions d'euros) pour la version de 555 places, soit une trentaine de millions de plus que pour le 747, avec une centaine de places en plus. L'objectif d'Airbus était de battre les performances de son concurrent Boeing, qui domine le ciel avec son « super-jumbo ». Une vingtaine de compagnies aériennes, dont United Airlines, Virgin, Lufthansa, Air France, KLM, Japan Airlines, Singapore Airlines, Qantas et Emirates, ont participé aux études préliminaires et à la définition du nouvel appareil.

UN INVESTISSEMENT COLOSSAL

Airbus leur demande désormais de concrétiser leur engagement... et de verser un premier acompte sur la base des prix fermes qui devraient être annoncés le 8 décembre. Commencera alors un compte à rebours de très exactement cinquante-deux mois avant la livraison du premier appareil, en 2005.

C'est John Leahy, le vice-président d'Airbus Industrie, chargé des affaires commerciales, qui a révélé ce calendrier à l'occasion du Salon aéronautique de Dubaï qui s'est achevé vendredi 19 novembre. Les équipes du constructeur européen, ingénieurs et commerciaux, ont mené à leur terme les études de marché et les études techniques. « *Nous savons maintenant que nous pouvons faire cet avion, mais nous devons savoir si les compagnies aériennes sont prêtes* », confirme Jean-François Bigay, vice-président chargé du secteur aéronautique d'Aerospatiale-Matra, l'un des principaux actionnaires d'Airbus.

La fusion annoncée d'Aerospatiale-Matra et de DaimlerChrysler Aerospace a certainement contribué à faire avancer le projet de l'A-3XX, que bloquaient certains partenaires dans l'attente de la constitution des alliances industrielles. Avec 75,8 % des droits de vote, et même 80 % avec son allié espagnol, la nouvelle société franco-allemande devrait concéder à la partie britannique la transformation des statuts du groupement d'intérêt économique en société anonyme. Les quatre partenaires industriels savent qu'ils ne pourront réaliser seuls cet investissement colossal de 10 milliards d'euros, malgré les avances remboursables qu'ils devraient recevoir de leurs gouvernements respectifs (au maximum 30 % du montant du projet). Ils ont donc l'intention d'inviter d'autres industriels à partager les coûts et les bénéfices de ce programme. « *Nous avons pour objectif de faire rentrer des partenaires extérieurs à hauteur de 40 % du programme* », précise M. Leahy. L'italien Alenia, le coréen Samsung, le canadien Bombardier, le brésilien Embraer, voire l'américain Lockheed, grand rival de Boeing, pourraient saisir l'invitation qui leur est faite pour entrer sur le marché des avions civils de plus de 100 places.

VISION OPPOSÉE

Boeing a longtemps tenté de dissuader Airbus de se lancer dans l'aventure. Dans ces dernières études de marché, l'américain évalue le marché pour les avions de plus de 500 places à 80 exemplaires au cours des dix prochaines années, alors qu'Airbus parie sur 1 200 unités, soit une vision du marché diamétralement opposée. Avec une croissance du marché aérien de 5 % par an et l'engorgement des aéroports, Airbus est « *convaincu que le marché aura besoin d'appareils de plus en plus gros* », explique M. Bigay.

Au-delà de la rentabilité économique propre de ce projet, les responsables d'Airbus sont de toute façon convaincus qu'il est indispensable pour assurer une saine concurrence entre les deux constructeurs rivaux. De nombreux observateurs estiment que Boeing réalise des marges importantes sur le Boeing 747, seul avion de la gamme de l'américain à ne pas rencontrer la concurrence de l'européen. Airbus, qui enregistre cette année des performances commerciales exceptionnelles, avec plus de 400 appareils commandés, contre moins de 200 pour Boeing, sait qu'il ne pourra renouveler cette performance s'il n'offre pas aux compagnies aériennes une gamme complète.

Christophe Jakubyszyn

L'isolement britannique

LES PARTENAIRES D'AIRBUS

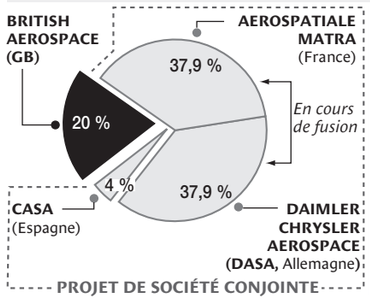

Airbus est actuellement un groupement d'intérêt économique (GIE) dont ses quatre partenaires industriels détiennent des parts. La transformation du GIE en société anonyme est en projet. Les partenaires transféreraient alors les bureaux d'études et les usines à Airbus. Seuls le marketing, la politique commerciale et le service après-vente sont actuellement du ressort du consortium.

L'entrée de groupes français dans le constructeur Embraer inquiète l'armée brésilienne

RIO DE JANEIRO
de notre correspondant

Des généraux brésiliens assimilent la récente entrée, à hauteur de 20 %, du consortium français, formé par Aerospatiale Matra, Dassault Aviation, Snecma et Thomson-CSF, dans le capital du groupe aéronautique national Embraer (*Le Monde* du mardi 26 octobre) à l'installation d'une tête de pont destinée à préparer une conquête en règle. C'est en tout cas l'interprétation recueillie par *La Gazeta Mercantil*, principal quotidien économique du pays, auprès de « *militaires préoccupés par la possible cession du contrôle actionnaire de l'entreprise à des compagnies étrangères* ».

Ces officiers anonymes « *ne croient pas*, précise le journal, *que les Golden Shares, actions donnant un droit de veto – détenues par le gouvernement fédéral – puissent garantir le contrôle des décisions stratégiques d'Embraer* ». Seule certitude pour l'heure : la banque d'affaires Bozano Simonsen, actionnaire de référence avec 20,5 % du capital (ses partenaires, les fonds de pension Previ et Sistel en possèdent 20 % chacun), s'est engagée, lors de la privatisation, en décembre 1994, de l'avionneur aujourd'hui classé au quatrième rang mondial, à maintenir ses positions jusqu'en 2007.

Grande vedette du dernier Salon du Bourget, au cours duquel la compagnie régionale suisse Crossair lui a officiellement passé commande de 200 appareils, pour un montant de 4,9 milliards de dollars (4,7 milliards d'euros), Embraer livre désormais au canadien Bombardier, sur le créneau de l'aviation régionale, un duel comparable à celui qui oppose Boeing à Airbus sur le marché des moyen- et long-courriers. La firme brésilienne n'avait cependant plus les moyens, ni financiers ni technologiques, de ses ambitions planétaires.

UNE ÉCLIPSE DE CINQ ANS

Son directeur général, Mauricio Botelho, a donc opté pour l'ouverture tous azimuts. Le changement de cap vient de se concrétiser, coup sur coup, par le « partenariat stratégique » scellé avec le consortium français. Sur le point de se transformer en authentique multinationale prometteuse (les seules commandes fermes se montent actuellement à 7,5 milliards de dollars ou 7,15 milliards d'euros), Embraer attend inexorablement un processus de « dénationalisation » susceptible, à en croire la grogne des états-majors, de s'étendre bientôt aux postes de pilotage de l'entreprise. La mutation en cours les inquiète d'autant plus que le constructeur établi à Sao José dos Campos (Etat de Sao Paulo) est le dernier joyau rescapé d'une industrie d'armement national qui eut jadis son heure de gloire avant de péricliter irrémédiablement, dans les dernières années de la dictature militaire (1964-1985). Embraer a écoulé, en quinze ans, 650 avions militaires d'entraînement Tucano dans quatorze pays, dont la France et le Royaume-Uni.

Source de spéculation, l'arrivée des Français coïncide avec la décision d'Embraer, arrêtée en début d'année, de relancer ses investissements dans l'industrie de défense. Au terme d'une éclipse de cinq ans, sans lancement de nouveaux modèles intéressant ce secteur, le groupe a présenté, en mai, la première version militaire de l'ERJ-145. Adapté, grâce au radar arrière Erieye du suédois Ericsson et aux systèmes de communication et d'autodéfense fournis par Thomson-CSF, à la surveillance aérienne et au transport logistique, l'EMB-145 SA a remporté, aux dépens de concurrents aussi prestigieux que Lockheed Martin et Northrop Grumman, un appel d'offre de 600 millions de dollars (570 millions d'euros) concernant la livraison de quatre appareils de ce type à l'armée de l'air grecque.

Il y a quatre ans, à l'issue d'une intense guérilla commerciale entre l'Elysée et la Maison Blanche, Thomson-CSF avait perdu, au profit de sa rivale américaine Raytheon, un juteux contrat de 1,4 milliard de dollars (1,3 milliard d'euros) relatif à l'installation, dans le nord du pays, du réseau de couverture satellite du système de vigilance de l'Amazonie (Sivam). Avec son entrée dans le capital d'Embraer, le groupe français consolide une présence ancienne au Brésil, le partenariat amorcé dans l'équipement électronique de l'EMB-145 SA. Cet appareil, dont huit exemplaires ont déjà été commandés par l'armée de l'air brésilienne, participera au contrôle du trafic aérien dans le cadre du Sivam.

Les visées stratégiques de Dassault sont plus nébuleuses. L'un de ses porte-parole s'est même empressé de préciser, dès l'annonce officielle de l'accord, que celui-ci n'était lié « *à aucun produit ou marché particulier* ». Il n'empêche que le Mirage 2 000-5, qui tenait déjà fermement la corde, fait désormais figure d'intouchable favori à l'approche du renouvellement programmé des vétustes escadrilles de chasse de la force aérienne brésilienne.

Jean-Jacques Sévilla

En cédant sa participation dans LuK, Valeo se donne les moyens d'accélérer sa croissance

VALEO a décidé de se donner les moyens de ses ambitions. L'équipementier français a annoncé, lundi 22 novembre, la cession des 50 % qu'il détenait dans la société allemande LuK, spécialisée dans les embrayages et les transmissions. L'opération permet à Valeo d'empocher 1,21 milliard d'euros (8 milliards de francs), soit une plus-value après impôts de 641 millions d'euros. En rachetant la part de Valeo, INA Holding-Chaeffer Group détient désormais la totalité du capital de LuK. Valeo était entré au capital de LuK en 1967.

« *L'activité de LuK était en concurrence directe avec celle de Valeo, et avec nos 50 % nous ne pouvions exercer le contrôle de LuK* », explique Noël Goutard, le PDG de Valeo. « *Le groupe se dégage ainsi d'une situation bloquée de longue date* », ajoute-t-il. Mais le principal intérêt de cette cession est de dégager de nouvelles ressources qui « *permettront d'accélérer encore la croissance rentable du groupe dès 2000* », souligne M. Goutard. Valeo se retrouve, en effet, dans une situation d'excédent de trésorerie alors que, fin juin, l'endettement du groupe s'élevait à un peu plus de 20 % des fonds propres. « *Cette opération renforce notre capacité d'endettement. Le groupe est aujourd'hui capable de mettre immédiatement 1,2 milliard d'euros sur la table.* »

DANS LE SILLAGE DE RENAULT

Valeo compte utiliser ses nouvelles capacités financières de deux façons. D'une part, le groupe va pouvoir accélérer ses investissements en recherche et développement et accentuer sa politique de réduction des coûts. L'équipementier souhaite, d'autre part, poursuivre sa stratégie d'« *acquisition d'activités rentables à forts effets synergiques* », indique le groupe dans un communiqué.

Valeo prévoit de réaliser cette année un chiffre d'affaires de 7,7 milliards d'euros, en progression de 25 %. Cette croissance devrait s'accélérer l'an prochain. « *Valéo va atteindre plus tôt que prévu son objectif de réaliser 60 milliards de francs de chiffre d'affaires* », prévoit M. Goutard, qui parle d'un « *horizon proche* ».

Le groupe compte notamment poursuivre sa politique d'acquisition en Asie du Sud-Est. Cette année, l'équipementier a racheté le sud-coréen Mando, spécialisé dans les alternateurs et les démarreurs. Mais surtout, Valeo a commencé à s'implanter au Japon, dans le sillage de l'alliance entre Renault et Nissan. L'arrivée du français Carlos Ghosn à la tête de Nissan change la donne d'un marché japonais des équipementiers réputé jusque-là fermé. M. Ghosn souhaite notamment réduire le nombre de ses fournisseurs de moitié. D'autre part, il n'exclut pas de vendre les nombreuses participations de Nissan dans plusieurs équipementiers. Valeo profite de l'ouverture qui est en train de se produire.

Après la reprise d'une usine de pièces d'embrayage (*Le Monde* du 22 octobre), l'équipementier français s'est allié à Zexel, filiale japonaise de l'allemand Bosch, en signant une lettre d'intention le 27 octobre (*Le Monde* du 29 octobre). L'accord prévoit la création de deux sociétés communes et des participations croisées dans les activités thermiques (refroidissement des moteurs et climatisation). Grâce à l'opération, qui doit être finalisée au début 2000, Valeo se hisse parmi les trois acteurs mondiaux de cette activité, avec un chiffre d'affaires de 2,4 milliards d'euros.

D'autres acquisitions devraient rapidement suivre. Le groupe français souhaite réaliser dès 2002 10 % de son chiffre d'affaires en Asie, contre 3 % actuellement. « *Nous avons plusieurs dossiers ouverts concernant de nouvelles acquisitions*, confie M. Goutard. *La trésorerie dégagée grâce à la cession des 50 % de LuK a pour vocation à être utilisée le plus rapidement possible, nous ne sommes pas une banque* », répète-t-il.

Cette politique de croissance est motivée par l'évolution profonde et rapide du secteur automobile. Les constructeurs se concentrent de plus en plus sur l'architecture du véhicule et les services qui accompagnent sa commercialisation, laissant aux équipementiers une part croissante du développement de l'innovation des composants. On estime aujourd'hui que l'apport des équipementiers représente 65 % des coûts de production d'une voiture. « *Nous pensons que cette tendance va se poursuivre*, explique M. Goutard. *Les constructeurs ne peuvent être spécialistes en tout !* »

Dans ce contexte, les équipementiers sont amenés à investir de plus en plus, une évolution gourmande en capitaux qui a pour corollaire la concentration du secteur. En 1985, il existait 30 000 équipementiers, réalisant 450 milliards de dollars de chiffre d'affaires. En 1998, ce chiffre est passé à 930 milliards de dollars, répartis entre 8 000 fournisseurs. « *En 2005, nous ne devrions plus être que 2 000, dont une vingtaine dépasseront les 10 milliards de chiffre d'affaires* », prophétise M. Goutard !

Si la cession de 50 % de LuK devrait « *sensiblement améliorer* » les résultats du groupe en 1999 et offrir de nouvelles perspectives de croissance à Valeo, son PDG veut rester prudent à propos de l'endettement du groupe. « *Les équipementiers américains, qui affichent un taux d'endettement sur fonds propres de 50 %, sont pénalisés par la Bourse* », constate-t-il. La croissance reste le leitmotiv de Valeo, mais pas à n'importe quel prix.

Stéphane Lauer

Renault de retour au Mexique avec la Scenic et la Clio

Renault pourrait vendre la Scenic et la Clio au Mexique. Louis Schweitzer, son PDG, avait annoncé en octobre que le retour de Renault sur le marché mexicain constituerait l'une des premières réalisations concrètes de l'alliance avec Nissan. Le groupe français avait quitté le pays en 1987. M. Schweitzer doit révéler le contenu de ce projet le 8 décembre, lors du salon de l'automobile de Mexico. Il serait question notamment d'assembler dans les usines Nissan une Clio tricorps, la L65, qui serait commercialisée sous marque Nissan. Cette voiture pourrait remplacer à terme le modèle phare local du constructeur japonais, la Tsuru GS. Parallèlement, Renault introduirait sur le marché mexicain son Scenic qui, lui, resterait badgé du losange.

Actuellement, Nissan détient 21,4 % d'un marché local estimé à 500 000 véhicules. L'alliance avec Renault doit permettre la réduction des surcapacités des deux usines mexicaines de Nissan, qui ne tournent qu'à 50 % de leur potentiel. Renault, qui compte développer son propre réseau de distribution avec l'aide de Nissan, vise à terme 5 % à 10 % de parts de marché.

La 2ème puissance industrielle de l'Ouest, vous connaissez ?
www.anjou.org [l'Anjou tisse sa toile]

LeMonde Job: WMQ2311--0019-0 WAS LMQ2311-19 Op.: XX Rev.: 22-11-99 T.: 10:52 S.: 111,06-Cmp.:22,11, Base : LMQPAG 10Fap:100 N°:0427 Lcp:700 CMYK

La justice américaine nomme un médiateur dans le procès Microsoft

Trois issues à l'affaire paraissent envisageables

QUINZE JOURS après la publication des conclusions accablantes du juge américain Thomas Jackson confirmant que Microsoft profite de sa position dominante sur le marché des systèmes d'exploitation pour ordinateur pour s'imposer dans d'autres domaines, l'heure est à la négociation. Vendredi 19 novembre, le juge Jackson a annoncé la nomination d'un médiateur en la personne de Richard Posner, soixante ans, responsable de la 7e cour d'appel à Chicago. Cette initiative du juge Jackson a été acceptée par Microsoft. *« C'est potentiellement un grand pas en avant effectué pour résoudre le cas »*, a déclaré Jim Cullinan, le porte-parole de Microsoft. Malgré la nomination d'un médiateur, le juge Jackson a prévenu que la procédure judiciaire engagée se poursuivrait pendant que les deux parties rechercheront un accord à l'amiable.

Les bases d'un accord sont loin d'être évidentes. Bill Gates, le président du géant mondial des logiciels, a réaffirmé tout au long de la semaine que sa firme n'accepterait pas que l'on réduise sa capacité à ajouter de nouvelles fonctionnalités à Windows, son système d'exploitation, ni que l'on procède à la vente aux enchères de Windows.

Pour leur part, les observateurs avancent régulièrement trois issues possibles pour ce procès. La première consiste à démanteler Microsoft en trois activités distinctes : une pour les systèmes d'exploitation (Windows, Windows NT et Windows CE), une pour les logiciels applicatifs (comme la suite bureautique Office) et une troisième pour les activités Internet (le portail MSN, le fournisseur de boîtes aux lettres électroniques Hotmail...). Une deuxième hypothèse consiste à créer plusieurs petits Microsoft conservant chacun tous les domaines d'activité. Enfin, une troisième piste consiste à rendre publiques les lignes de programmes de Microsoft afin que des concurrents puissent s'en inspirer et commercialiser leurs propres produits.

Enguérand Renault

Le groupe de BTP allemand Philipp Holzmann est en cessation de paiement

Le numéro deux national du secteur, surendetté, a échoué dans sa négociation avec les banques

Les banques créancières de Philipp Holzmann, le deuxième groupe allemand de BTP, ont rejeté le plan d'assainissement de la dernière chance au terme de plus de quinze heures de négociations dans la nuit de dimanche à lundi. Le groupe est menacé de faillite. Outre les quelque 28 000 salariés directs, la direction de Philipp Holzmann évalue entre 30 000 et 40 000 le nombre d'emplois menacés dans la sous-traitance.

FRANCFORT
de notre correspondant

L'hypothèse d'une faillite de Philipp Holzmann, lourde de conséquences sur le plan social, se renforce. Le numéro deux allemand du bâtiment et des travaux publics (BTP) devait décider, lundi 22 novembre, de se mettre en cessation de paiement. A la surprise générale, le groupe avait annoncé en début de semaine dernière des pertes (2,4 milliards de deutschemarks pour 1999, 1,23 milliard d'euros) et un endettement record. Il n'est pas parvenu, après quinze heures d'ultimes négociations, dans la nuit de dimanche à lundi, à se mettre d'accord avec ses banques créancières sur un plan d'assainissement financier et de restructuration industrielle.

La chute brutale du groupe pourrait avoir de graves répercussions dans un secteur du BTP actuellement en difficulté en Allemagne. Outre les quelque 28 000 salariés directs, la direction de Philipp Holzmann évalue entre 30 000 et 40 000 le nombre d'emplois menacés dans la sous-traitance. Avec Hochtief, son rival, Philipp Holzmann a largement participé à la reconstruction du pays après la seconde guerre mondiale. Récemment, le groupe avait contribué aux travaux de rénovation du Reichstag, le siège du Bundestag à Berlin.

Philipp Holzmann n'en est pas à sa première alerte. Heinrich Binder, arrivé à la présidence du directoire en 1997, avait entrepris un long et difficile exercice de redressement, qui a déjà coûté 3 milliards de deutschemarks. Ces derniers mois, lors de la célébration des 150 ans de la maison, le patron du groupe mettait encore en avant le rétablissement de sa santé financière... Depuis, différentes expertises ont dévoilé un trou inquiétant, et l'ont incité à tirer la sonnette d'alarme, provoquant, lundi 15 novembre, la stupéfaction des actionnaires et des fournisseurs. Outre les 2,4 milliards de deutschemarks de pertes, l'endettement de Philipp Holzmann approcherait les 9 milliards de deutschemarks.

Acculé, Heinrich Binder rejette la responsabilité de cette dérive sur les dirigeants précédents et des collaborateurs qui n'auraient pas informé de l'ampleur de la situation une direction largement renouvelée depuis 1997. Un grand nombre de projets immobiliers se seraient révélés particulièrement coûteux. Certaines filiales étrangères ont creusé les déficits, à l'instar de Nord France dans l'Hexagone, actuellement en liquidation après avoir grévé les comptes d'environ 620 millions de deutschemarks ces dernières années.

PROJETS HASARDEUX

Le directoire actuel a mis en cause les procédures de contrôle interne, jugées *« inexistantes »* jusqu'en 1997. Certains évoquent aussi le rôle insuffisant des cabinets d'audit mandatés par le groupe. Ces défaillances successives n'auraient pas permis d'apprécier assez tôt le poids financier des chantiers les plus risqués. Entre 150 et 200 projets hasardeux, selon un avocat du groupe, seraient responsables des pertes. Philipp Holzmann a d'ailleurs porté plainte contre les responsables présumés de ces difficultés.

La direction du groupe a présenté un plan de redressement, qu'il sera sans doute très difficile de mettre en œuvre sans le soutien des banques. Il prévoyait la suppression de 3 000 emplois, essentiellement en Allemagne, et la cession d'activités non rentables, entraînant le départ de 1 800 autres personnes. *« Il s'agit de réduire nos capacités de production, de mieux sélectionner les contrats et d'améliorer nos coûts »*, indiquait Heinrich Binder, vendredi 19 novembre. Mais ce dispositif n'a pas convaincu les actionnaires. Le groupe belge Geveart n'est pas venu à la rescousse du groupe, dont il détient 30 %. La vingtaine de banques créancières n'ont pu se mettre d'accord sur la participation de chacune au plan d'assainissement financier, qui prévoyait l'effacement de certaines dettes et une augmentation de capital. Le rôle de la Deutsche Bank (deuxième actionnaire, à hauteur de 15 %, et principal créancier) a semblé insuffisant aux autres banques.

Philippe Ricard

SAS Institute ou le paternalisme à l'heure de la high-tech

REPORTAGE
Un management à part qui fait, selon « Fortune », les plus heureux des salariés américains

CARY (Caroline du Nord)
de notre envoyé spécial

Une piscine comportant dix couloirs de natation, un centre sportif doté de salles de squash, de terrains de volley, de salles de ping-pong, des courts de tennis, une salle de musculation, une crèche, une maternelle, deux médecins, huit pédiatres, le tout dans un superbe parc ombragé de plus de 80 hectares... Les 3 000 salariés de SAS Institute à Cary (Caroline du Nord) ne sont pas à plaindre. Selon le classement du magazine *Fortune*, ils font même partie des salariés américains les plus heureux.

Un signe ne trompe pas : alors que, dans l'industrie du logiciel, le renouvellement du personnel dépasse allègrement 20 %, seuls 4 % des salariés de SAS quittent l'entreprise chaque année. James Goodnight, fondateur en 1976 et toujours seul maître à bord, en a fait une philosophie : *« Des salariés gagnants, des clients gagnants, une entreprise gagnante »*. Dans une industrie hyper-compétitive, SAS Institute mise sur sa spécialité : rassembler toutes les données dont dispose une entreprise pour les transformer en informations. Grâce à ses logiciels, la plupart des compagnies aériennes dans le monde ou des tour-opérateurs, comme Nouvelles Frontières, sont capables d'optimiser la planification de leurs vols six mois à l'avance. De même les laboratoires pharmaceutiques utilisent SAS pour prouver l'efficience de leurs médicaments face aux autorités sanitaires.

Non cotée en Bourse, SAS Institute emploie 6 000 personnes, réparties dans une cinquantaine de filiales à travers la planète, dont 200 en France. Chaque année, le chiffre d'affaires – qui devrait franchir le cap du milliard de dollars en 2000 – progresse d'environ 15 % à 20 %. James Goodnight y mène un management teinté de paternalisme high-tech. Une sorte de François Michelin du XXIe siècle qui materne ses salariés et leurs familles : non pour mieux les exploiter, affirme-t-il, mais parce qu'il se dit convaincu que, dans l'économie du savoir, les salariés ne donnent le meilleur d'eux-mêmes que s'ils sont épanouis et se sentent bien à leur poste de travail.

Dès 1976, *« Jim »* a décidé de limiter le temps de travail à 35 heures par semaine – mais les équipements sportifs sont ouverts de 6 heures à 20 heures, ainsi que le dimanche après-midi. Lui-même affirme quitter son bureau à 17 heures. *« Nous faisons souvent plus de 35 heures mais nous travaillons beaucoup moins que dans les autres entreprises informatiques »*, confie une salariée. *« Comme je suis célibataire, ils n'hésitent pas à faire appel à moi le soir ou le week-end »*, reconnaît un de ses collègues. *« Moi, c'est l'inverse. Comme je suis célibataire, je n'entends pas sacrifier ma vie privée et, jusqu'à récemment, je n'avais pas d'ordinateur chez moi »*, n'hésite pas à expliquer une jeune employée de 24 ans.

James Goodnight, qui se conduit en autocrate – aucun organigramme de la direction n'est publié –, reste discret sur le coût de cette politique sociale. *« Elle nous rapporte de l'argent,* affirme-t-il, *le simple fait que le renouvellement du personnel ne dépasse pas 4 % nous fait gagner 75 millions de dollars par an en frais de recrutement »*. La DRH affirme que le service médical interne (31 000 consultations en 1998) est aussi un facteur d'économies.

« Moi, pour des raisons de confidentialité, je préfère aller voir un médecin en ville. En revanche, l'école maternelle est formidable et ne coûte presque rien », raconte une employée à la cantine. *« Nous avons un enseignant pour huit enfants, contre un pour dix en ville*, explique fièrement la directrice de cette école. *Nous sommes une école Montessori où l'enfant est très autonome ». « L'école ne coûte que 250 dollars par mois alors qu'en ville il faut compter 700 dollars »*, précise le maire de Cary, qui, depuis sept ans, s'occupe des relations publiques de SAS Institute. Celui-ci est à la fois son employeur et son principal contribuable !

Les salariés de SAS sont donc « heu-reux ». Est-ce parce qu'ils n'ont pas d'actionnaires ? *« Non. Il y a même des inconvénients, comme l'absence de stock-options. Certains quittent l'entreprise pour des raisons financières. Mais ils travaillent beaucoup plus et ont moins de liberté »*, note une cadre qui travaille au service recrutement.

La question se posera dans deux ans. Agé d'une soixantaine d'années, James Goodnight sait que ses enfants ne sont pas prêts à prendre la relève. Pour préparer l'avenir, l'homme a annoncé son intention de mettre sur le marché 15 % du capital de l'entreprise dans deux ans. Les salariés de SAS Institute commenceront à voir si, oui ou non, le paternalisme peut résister à la retraite du père.

Frédéric Lemaître

LeMonde Job: WMQ2311--0020-0 WAS LMQ2311-20 Op.: XX Rev.: 22-11-99 T.: 10:51 S.: 111,06-Cmp.:22,11, Base : LMQPAG 10Fap:100 N°:0428 Lcp:700 CMYK

Les prix des vins se sont stabilisés aux enchères des Hospices de Beaune

La vente de charité a rapporté 31 millions de francs

La 139e vente aux enchères des vins des Hospices de Beaune s'est tenue dimanche 21 novembre. Pour la première fois, les prix étaient exprimés en euros. La discrète décrue des cours observée en 1998 (+ 12 %) par rapport aux sommets de 1997 (+ 47 %) s'est amplifiée, permettant au final d'enregistrer une baisse (– 0,5 %) dont la portée symbolique rassure les puissants négociants de la place.

BEAUNE
de notre envoyé spécial

C'est par un froid de gueux et sous un divin drapé neigeux que s'est tenue, dimanche 21 novembre, la 139e vente aux enchères des vins des Hospices de Beaune, la première à se faire en euros, la dernière à proposer un millésime commençant par le chiffre 1. Ce fut aussi une vente marquant la fin d'un cycle de hausse des prix amorcé en 1994 et qui avait en 1997 atteint des sommets (+ 47 % en moyenne) jugés suicidaires tant par les professionnels bourguignons que par les amateurs français pour lesquels les plus belles expressions des Côtes de Nuits et de Beaune devenaient inaccessibles. La discrète décrue observée en 1998 (+ 12 %) s'est amplifiée permettant au final d'enregistrer une baisse (– 0,5 %) dont la portée symbolique rassure les puissants négociants de la place.

Au total ce qui, au fil des ans, s'affirme comme la plus grande vente de charité du monde a rapporté 31 millions de francs (4,7 millions d'euros) au plus célèbre des établissements hospitaliers de la Côte d'Or. La progression a été de 3 % pour les vins rouges, les 614 pièces de 228 litres chacune atteignant 41 080 francs en moyenne avec une hausse record de 27 % pour les huit pièces de la cuvée Auxey Duresses « Boillot ». Les vincs blancs, en revanche, chutaient de 9 %, à 50 554 francs en moyenne la pièce. Adjugée 146 000 francs en 1997 et 155 000 francs en 1998, la pièce de la célèbre cuvée de bâtard-montrachet Dames de Flandres a, cette fois, été acquise pour 123 320 francs.

AUGMENTATION DES VOLUMES

De l'avis de tous les spécialistes, ce décalage entre blancs et rouges n'est que l'un des symptômes de l'accroissement de la production, dans l'hémisphère Sud notamment, de vins de qualité issus du cépage chardonnay alors que la Bourgogne demeure la région qui sait sculpter les plus grands vins de pinot noir du monde.

En dépit de la baisse de 0,5 %, le fruit de la vente 1999 est supérieur de 6,4 millions de francs à celui de 1998 du fait de la substantielle augmentation des volumes. *« Nous attendions une baisse beaucoup plus grande des cours. Pour autant nous sommes satisfaits de voir qu'au total nous n'avons pas enregistré une nouvelle hausse dont les effets auraient été catastrophiques,* explique Bernard Hervet, directeur général de la maison Bouchard Père et fils. *A une époque normale la baisse aurait sans aucun doute été plus importante mais nous sommes aujourd'hui confrontés à une série de facteurs qui poussent à la hausse, au premier rang desquels il y a l'impact du dernier millésime du siècle. L'essentiel est que le marché perçoive le résultat de cette vente comme le signal d'un nécessaire retour, durable, à la stabilité. »*

Le signal des Hospices s'inscrit dans le contexte plus général d'un retour à une forme d'équilibre. C'est ainsi qu'avec 161 millions de bouteilles, le total des ventes réalisées entre septembre 1998 et août 1999 a baissé de 10 %, les exportations commençant, après deux années euphoriques, un net mouvement de recul. Un repli particulièrement marqué est observé au Japon (– 40 %). *« C'est, tout bien pesé, un atterrissage en douceur après de très fortes turbulences et plusieurs années de surchauffe »,* analyse Louis Trébuchet, président du Bureau interprofessionnel des vins de Bourgogne.

Les premières transactions entre vignerons et négociants, qui se situaient à des cours en baisse de 20 % pour des bourgognes génériques, vont donc pouvoir se poursuivre dans le calme à la lumière de la leçon donnée par la vente des Hospices. Une vente où la charité bien ordonnée aura, sous la souriante férule de Kristin Scott-Thomas, permis aux laboratoires pharmaceutiques japonais Eisai d'acquérir la « pièce de charité » pour un montant record de 460 000 francs (70 000 euros) aussitôt remis à l'association France-Alzheimer.

Jean-Yves Nau

La jurisprudence sociale de plus en plus favorable aux salariés

Un ouvrage analyse 12 000 arrêts

LONGTEMPS, les salariés et leurs représentants étaient réticents à porter une affaire devant la justice. A leurs yeux, le juge était trop souvent favorable « au patron ». Depuis plus d'une dizaine d'années, on sait qu'il n'en est plus ainsi. Au fil de la jurisprudence de la Cour de cassation, le contrat de travail apparaît comme une véritable forteresse. Comme si les juges cherchaient à compenser un rapport de force économique favorable aux employeurs par un ordre public social davantage en faveur des salariés.

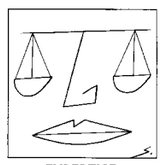
EXPERTISE

Telle est l'une des principales conclusions de l'ouvrage que vient de publier Françoise Champeaux aux Editions Liaisons. Sous le titre *Jurisprudence sociale 1998-1999,* celui-ci établit la synthèse des arrêts de la Cour de cassation en droit du travail et a demandé à diffférents experts d'analyser la portée des principales évolutions.

Durant ces deux années, les magistrats de la chambre sociale ont publié plus de 12 000 arrêts. Si l'auteur s'est bien gardé de faire une statistique entre les arrêts favorables aux salariés et ceux qui donnent raison aux employeurs, la balance penche clairement en faveur des premiers, ou plus exactement en faveur de leur protection. Ainsi, lors de l'embauche, un salarié peut enjoliver son CV en y apportant une mention imprécise même si elle est *« susceptible d'une interprétation erronée ».* Il faudra que l'employeur démontre que l'embauche a été motivée par cette information pour que le contrat de travail soit annulé (arrêt n° 96-45). En revanche, un employeur ne peut plus licencier un salarié *« pour perte de confiance »* (arrêt n° 95-43 889) même s'il a de bonnes raisons pour cela. *« Ce sont seulement ces raisons et non le sentiment qu'en a l'employeur qui peuvent, le cas échéant, constituer une cause réelle et sérieuse de licenciement »,* explique Jean-Yves Fouin, conseiller référendaire à la Cour de cassation.

Par ailleurs, pour tenter de rééquilibrer une relation trop favorable aux employeurs, les juges ont fait du contrat à durée déterminée un contrat très formaliste. Généralement ce formalisme bénéficie aux salariés. Une exception cependant : le CDD ne peut être rompu par le salarié de façon anticipée en démissionnant. S'il accepte, par exemple, un emploi plus stable dans une autre entreprise, il devra au préalable verser des dommages-intérêts à son employeur (arrêt n° 97-40 261). Notons au passage que si les juges surveillent de près l'utilisation du CDD par une entreprise privée, l'administration peut, elle, employer des contrats emploi-solidarité dans un emploi correspondant à une activité normale et permanente de l'entreprise (arrêt n° 97-40 271).

LE DROIT DE REFUSER

En ces temps de recherche permanente de flexibilité, les juges font donc du contrat de travail un rempart derrière lequel le salarié peut se protéger. Celui-ci repose sur quatre piliers fondamentaux : la durée du travail *« telle que mentionnée dans le contrat constitue en principe un élément du contrat de travail qui ne peut être modifié sans l'accord du salarié »* (arrêt n° 96-40 614) ; la qualification qui, en fonction du même raisonnement, permet au salarié de refuser un déclassement mais aussi une promotion ; la rémunération dont ni le mode, ni le montant ni la structure ne peuvent être modifiés de manière unilatérale (arrêts nos 95-40 275, 95-43 273, 96-43 342). Reste le quatrième pilier : le lieu de travail. La jurisprudence est encore imprécise. Un salarié commet une faute s'il refuse une mutation à l'intérieur d'un même « secteur géographique », mais celle-ci n'est pas encore définie précisément (arrêt n° 97-40 576).

Que se passe-t-il si le salarié refuse une modification de son contrat ? Beaucoup croient qu'il s'agit là d'une faute. C'est une erreur. *« Le salarié est toujours en droit de refuser la modification de son contrat de travail ; le motif de la modification peut constituer une cause réelle et sérieuse de licenciement dans l'hypothèse où l'employeur décide de licencier le salarié qui refuse la modification proposée, ce refus, en revanche, ne peut constituer par lui-même une cause de licenciement »* (arrêt n° 96-41-713).

Certains se plaindront de l'évolution de la jurisprudence, d'autres s'en féliciteront. Sans prendre parti, cet ouvrage montre qu'elle fait, en tout cas, preuve d'une rare cohérence.

Frédéric Lemaître

Les meubles Gautier sous bannière vendéenne

LA ROCHE-SUR-YON
de notre correspondant

A l'issue d'une assemblée extraordinaire des actionnaires qui se tiendra le 10 janvier 2000, Seribo ne contrôlera plus les meubles Gautier, 950 salariés au Boupère (Vendée). Un protocole d'accord vient d'être signé. Il prévoit que les 75 % du capital de Gautier-France détenus par le groupe d'ingénierie parisien seront vendus à une équipe d'investisseurs pour 630 millions de francs.

Axa Private Equity Fund détiendra un peu moins de 50 % de la future société. La majorité du capital sera entre les mains d'un pool d'investisseurs vendéens : trois sociétés, et des directeurs des meubles Gautier, dont Dominique Soulard, l'actuel directeur général, qui devrait détenir près d'un quart du capital.

Cette opération met un terme à un long conflit entre d'un côté le directeur général et les salariés et de l'autre Seribo. Bernard Odinet, président du directoire de Seribo, qui emploie 1 400 personnes dans le meuble en France et en Belgique reconnaît les *« incompréhensions »* qui ont mené au conflit de septembre.

Le 9 septembre, une grève éclate dans les trois sites de production vendéens. Huit cents salariés réclament le retour de Dominique Soulard, congédié par le nouveau PDG, M. Odinet. Les grévistes considèrent que seul leur directeur général *« est un rempart »* à l'appétit financier de Seribo, coupable, à leurs yeux, d'avoir fragilisé ou revendu plusieurs entreprises du groupe.

FONCTIONNEMENT IMPOSSIBLE

Il faudra la médiation de Didier Pineau-Valencienne, président d'honneur de Schneider, pour sortir du conflit. Seribo accepte, sous la pression, de réintégrer M. Soulard, *« le dirigeant issu du pays »,* garant de l'emploi, disent les grévistes. Ce dernier a confirmé au *Monde* que *« depuis trois semaines il faisait le tour »* des acquéreurs potentiels. Il estime qu'en vendant Gautier avec une prime de cession de 27,3 % par rapport à la moyenne des vingt derniers cours de Bourse, Seribo *« tire les leçons d'une impossibilité de fonctionnement ».*

De son côté, Jean-Michel Carteau, secrétaire CFDT du comité d'établissement, accueille favorablement la nouvelle du rachat. *« Gautier retrouve sa liberté. Les résultats de notre société serviront à son développement. »* Le militant cédétiste précisait cependant que la confiance accordée au nouveau patron n'équivaut pas à *« un blanc-seing ».*

Gaspard Norrito

Manière de voir
Le bimestriel édité par LE MONDE diplomatique

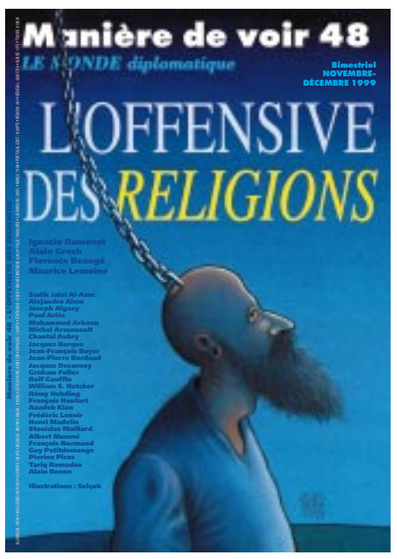

Pourquoi un tel renouveau spirituel

■ Géopolitique des religions, par **Ignacio Ramonet.** ■ L'Europe sanctifiée de Jean Paul II, par **Jacques Decornoy.** ■ L'Opus Dei, arme secrète du pape, par **François Normand** ■ La force du mouvement charismatique, par **Stanislas Maillard.** ■ Les nouvelles légions du Vatican, par **Michel Arseneault.** ■ Théologie de la libération, par **Guy Petitdemange.** ■ Ces prêtres qu'on assassine en Amérique latine, par **Maurice Lemoine.** ■ Drewermann l'imprécateur, par **Rémy Hebding.** ■ Rome et la Shoah, par **Henri Madelin.** ■ Au miroir de l'Occident, par **Sadik Jalal Al-Azm.** ■ De puissantes forces modernisatrices, par **Graham Fuller.** ■ Du Coran et de la tradition, par **Alain Gresh.** ■ Maghreb : que veulent les islamistes ? par **Jacques Berque.** ■ Mobilisation des femmes iraniennes, par **Azadeh Kian.** ■ Oppressions afghanes, par **Chantal Aubry.** ■ Dans l'attente de l'Europe, par **Mohammed Arkoun.** ■ Les musulmans du Vieux Continent sortent de l'isolement, par **Tariq Ramadan.** ■ L'ascension des « hommes en noir » en Israël, par **Joseph Algazy.** ■ L'Inde sous la marée hindouiste, par **Rolf Gauffin.** ■ L'extrémisme sikh, par **Jean-Pierre Dardaud.** ■ Les ambitions de la secte Fa Lun Gong, par **François Houtard.** ■ La foi baha'ie contre les fanatismes, par **William S. Hatcher.** ■ Vers une religiosité sans Dieu, par **Florence Beaugé.** ■ Controverses à propos des sectes, par **Frédéric Lenoir.** ■ L'international Moon, par **Jean-François Boyer** et **Alejandro Alem.** ■ La Scientologie contre la République, par **Paul Ariès.** ■ La « tentation » bouddhiste, par **Alain Renon.** ■ Nouveaux mysticismes, par **Pierine Piras.** ■ Intégrismes et laïcité, par **Albert Memmi.**

Chronologie, glossaire, bibliographie

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX – 45 F – 6,86 €

elf gabon

VaLEFI

Avis de convocation

Assemblée Générale Mixte du 8 décembre 1999

Les actionnaires de la Société Elf Gabon sont convoqués en Assemblée Générale Mixte le mercredi 8 décembre 1999 à 11 heures, dans les bureaux de la Société à Libreville, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Ratification de la cooptation d'un Administrateur
- Mise en harmonie des statuts avec l'Acte Uniforme relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du GIE (Traité OHADA)
- Confirmation du mandat du Commissaire aux Comptes
- Désignation d'un deuxième Commissaire aux Comptes
- Désignation de deux Commissaires aux Comptes Suppléants
- Pouvoirs pour formalités

Les propriétaires d'actions au porteur doivent, pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter à l'Assemblée Générale, déposer au Siège de la Société à Port-Gentil, au moins huit jours avant la réunion, soit leurs titres, soit le récépissé en constatant le dépôt dans un établissement bancaire ou une société de bourse.
Les actionnaires désirant se faire représenter devront déposer leur pouvoir au Siège de la Société à Port-Gentil trois jours au moins avant la réunion.

L'ensemble des documents prévus par la loi et les statuts seront mis à la disposition des actionnaires, pour consultation, au Siège Social de Elf Gabon, pendant les quinze jours qui précéderont l'Assemblée.

Le Conseil d'Administration

LeMonde Job: WMQ2311--0021-0 WAS LMQ2311-21 Op.: XX Rev.: 22-11-99 T.: 10:34 S.: 111,06-Cmp.:22,11, Base : LMQPAG 10Fap:100 N°:0429 Lcp:700 CMYK

La grève illustre la diversité des problèmes de l'audiovisuel public

Au septième jour d'un conflit qui dépasse largement les enjeux de la négociation sur les 35 heures, les programmes n'étaient toujours pas revenus à la normale, lundi 22 novembre, sur les radios et les télévisions publiques

LE RETOUR à la normale n'était toujours pas intervenu, lundi matin 22 novembre, sur les antennes des entreprises du secteur audiovisuel public. Tout au long du week-end, le mot d'ordre de grève de la CGT et du SNJ a empêché la diffusion normale de certaines émissions en direct et des journaux de France 2 et de France 3. Les personnels des deux chaînes devaient tenir une assemblée générale lundi matin. Une autre AG devait rassembler tous les salariés des entreprises audiovisuelles publiques à la Maison de la radio. Du côté de Radio-France, les ondes de France Inter et de France Info étaient encore majoritairement occupées, lundi matin, par des programmes de remplacement. France Culture, France Musiques et les FIP étaient totalement paralysées. En revanche, dans les régions, une majorité de stations locales avaient repris le travail.

L'importance prise par ces mouvements sociaux est due à la convergence de plusieurs facteurs. En ce qui concerne la réduction du temps de travail, la manière tardive avec laquelle ont débuté les négociations a contribué à en aggraver les difficultés. En effet, pendant que leurs PDG attendaient le feu vert du gouvernement, les salariés de ces entreprises s'impatientaient et observaient à la loupe la signature d'accords créateurs d'emplois dans d'autres entreprises, par exemple à Canal+.

MODIFICATION DES STATUTS

Les nombreuses questions que soulève le thème de la réduction du temps de travail auraient nécessité qu'on débute la discussion bien avant la mi-octobre, c'est-à-dire à deux mois et demi à peine de la date couperet du 31 décembre fixée par la loi. Il semble que certains (notamment au gouvernement) ont cru qu'il suffisait de réduire le délai pour que les discussions aient lieu rapidement. C'était faire fi du cérémonial inhérent à toutes négociations importantes qui supposent la durée.

Car, à l'exemple de ce qui s'est passé lors des accords signés dans le secteur privé, les patrons de l'audiovisuel veulent profiter des avantages qu'ils vont accorder pour discuter organisation du travail et productivité. Ces deux approches s'imposent particulièrement au moment où radios et télévisions entrent dans la technique du numérique. Mais les syndicats n'apprécient pas beaucoup ces notions dont ils redoutent qu'elles entraînent une modification du statut des salariés, tel qu'il est défini dans la convention collective de l'audiovisuel.

C'est la raison pour laquelle ils ont d'abord demandé à Catherine Trautmann, ministre de la communication, la négociation d'un accord-cadre sur les 35 heures commun à toutes les sociétés. La ministre leur a répondu par la négative, mais les a assurés que la convention collective serait préservée. Alors que tout le monde convient que sur certains points, notamment les définitions de qualification, elle ne correspond plus aux fonctions actuelles de ces entreprises.

Ce cadre général se complique de la situation spécifique de chacune des sociétés. Celles-ci ont cependant en commun que leurs PDG ont été nommés ou renommés il y a moins d'un an et qu'ils sont en pleine élaboration ou application de leur stratégie. C'est particulièrement vrai pour Marc Tessier, PDG de France Télévision, dont le mandat sera remis en jeu sans doute à la fin de l'été à l'issue du vote de la loi sur l'audiovisuel.

A France 2, M. Tessier est confronté à des personnels rendus moroses par une mauvaise année en matière de résultat d'audience et à une rédaction, certes pacifiée, mais où les crises successives ont laissé des stigmates. Tous sont plus ou moins inquiets des conséquences qu'aura la baisse de la durée des écrans publicitaires sur leur budget. A France 3, la lenteur dans le choix, puis dans la prise de fonctions, de Rémy Pflimlin au poste de directeur général, a exaspéré des salariés prompts à se sentir délaissés. Par ailleurs, la situation tendue qui règne dans plusieurs stations régionales aggrave ce malaise.

PLAN DE RÉORGANISATION

A Radio-France, le début d'accord sur la réduction du temps de travail a rapidement été obéré par l'annonce du plan de réorganisation des radios locales, qui mécontente ou inquiète les personnels concernés. A RFI, journalistes et techniciens recourent facilement à des actions fortes pour soutenir leurs revendications.

Les PDG doivent composer avec des situations syndicales difficiles, plutôt en perte de vitesse. Les différentes organisations sont en concurrence et cèdent facilement à la surenchère. Relativement influent chez les journalistes, le syndicat national des journalistes (SNJ) joue actuellement un rôle moteur dans la contestation. Quant à la CGT, elle ambitionne de damer le pion à la CFDT, traditionnellement puissante dans l'audiovisuel. En outre, ces deux organisations n'abordent pas de la même manière la négociation sur la réduction du temps de travail.

Sur plusieurs points, tout de même, les syndicats font chorus : ils réclament une réduction significative de la durée du travail, des créations d'emploi et des garanties sur le financement de toutes ces mesures. A propos des créations d'emploi, les directions et les organisations syndicales bataillent pour savoir si l'intégration des personnes en situation précaire fait partie des effectifs. Sur le financement, ils s'inquiètent du manque de précision apporté par leur direction et par le gouvernement.

F. Ch.

Lire aussi notre éditorial page 17

TROIS QUESTIONS À...

HERVÉ BOURGES

1 En tant que président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), comment appréciez-vous la situation de l'audiovisuel public au moment de cette grève ?

C'est une situation consolidée : les budgets annoncés pour 2000 marquent pour la première fois depuis longtemps un véritable soutien de l'Etat à l'audiovisuel public qui permet aux sociétés de se tourner vers l'avenir. Cette orientation conforte la loi Trautmann et la création de la holding France Télévision. Les équipes nouvelles à la tête des groupes publics font des choix neufs en matière de programmes, de diffusion, de développement : l'audiovisuel public aborde donc l'étape numérique en ordre de bataille. Ainsi, c'est uniquement une grève conjoncturelle, visant à obtenir le maximum d'une négociation sociale délicate et attendue, celle des 35 heures. Il ne faut pas lui donner d'autre signification.

2 Les présidents des sociétés publiques peuvent-ils être fragilisés par la grève ?

A quel titre ? Chacun d'entre eux avait bien préparé sa plate-forme de négociations, et le feu vert venait de leur être donné pour en discuter avec les syndicats. Comme toujours dans le service public, l'idée subsiste que les arbitrages se font plutôt à Bercy que dans les entreprises elles-mêmes : d'où la volonté des syndicats de faire pression par la grève autant sur l'Etat que sur leurs employeurs. Pourtant, les longues grèves de ces dernières années n'avaient pas vraiment ému les téléspectateurs, qui s'étaient reportés sur d'autres chaînes.

3 Quel doit alors être le rôle de l'Etat, comme unique actionnaire ?

L'audiovisuel public sera de moins en moins un bloc monolithique soumis à des règles uniformes, et de plus en plus un ensemble d'entreprises modernes, capables d'appuyer leur développement sur des stratégies différentes, y compris en matière sociale. Ainsi, l'Etat doit fixer les orientations et accompagner les adaptations nécessaires. Mais il ne peut pas se substituer aux dirigeants des entreprises.

Propos recueillis par Françoise Chirot

Plan social et restructuration dans la presse de l'Est

LA RESTRUCTURATION de la presse régionale dans l'est de la France avance à marche forcée. Trois semaines après avoir pris le contrôle, à 51 %, de *La Liberté de l'Est,* son concurrent dans les Vosges, cédé par *La Voix du Nord* (*Le Monde* du 30 octobre), la direction de *L'Est républicain* s'apprête à engager un plan de réorganisation entre les deux titres.

La première étape a été, jeudi 18 novembre, la nomination à la tête de *La Liberté de l'Est* de Gérard Colin, vice-président de *L'Est républicain* et, par ailleurs, des *Dernières nouvelles d'Alsace* (*DNA*). Lors du conseil d'administration, le nouveau PDG avait affirmé sa volonté de *« maintenir les deux titres dans les Vosges, d'assurer la garantie régionale de l'emploi pour les personnels et de renforcer l'imprimerie d'Epinal »*.

La seconde phase de cette opération de *« coopération »* ne s'est pas fait attendre. Lundi 22 novembre, à quelques heures d'intervalle, les comités d'entreprise des deux titres devaient être informés des modalités et du calendrier envisagés. Dans les faits, ce plan devrait se traduire par un retrait massif de *L'Est républicain* dans les Vosges au profit de son rival et désormais *« allié »*.

SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

Selon les syndicats, la direction du quotidien nancéen dirigé par Gérard Lignac, qui diffuse à 462 000 exemplaires et emploie 950 salariés, envisage un plan social de 98 suppressions d'emplois. *« Tempéré »* par des mesures de réduction du temps de travail et des départs en préretraite (FNE), ce plan devrait être ramené à 46 suppressions nettes. La plupart – 73 – concernent le département des Vosges, où seraient fermées les éditions de Neufchâteau, Saint-Dié et Remiremont et supprimé le service des sports de l'agence d'Epinal. Des postes administratifs et techniques seront également supprimés au siège d'Haudemont (Meurthe-et-Moselle) après le transfert d'impression des éditions vosgiennes (environ 30 000 exemplaires) à l'imprimerie de *La Liberté*, à Epinal. Le plan ne devrait se traduire par aucun licenciement « sec » : la direction envisage des redéploiements dans le groupe ainsi qu'aux *DNA*.

Avec une diffusion de 29 000 exemplaires et un effectif de 160 salariés, le quotidien départemental vosgien qui, il y a quelques semaines, mobilisait pour sa survie, s'en tire bien et sort même renforcé. Il assurera une grande partie des pages locales de son puissant concurrent et, en contrepartie, recevra des pages d'information générale.

Avec la réorganisation du réseau des correspondants (400 à *La Liberté* et 250 à *L'Est*), la multiplication des pages communes fait craindre aux syndicats une fusion progressive dans un journal unique, malgré le maintien des deux titres. René Mangin, député (PS) de Meurthe-et-Moselle, a déjà saisi Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, à propos du plan social présenté par la direction de *L'Est républicain,* qui, a-t-il déclaré, *« encourage les atteintes au pluralisme en ne respectant pas l'ordonnance sur la concentration de la presse »*.

Avec France-Antilles (groupe Hersant) pour actionnaire minoritaire (27 %), *L'Est républicain,* qui contrôle également les *DNA* et *Le Journal de la Haute-Marne,* a récemment été accusé d'avoir servi d'intermédiaire en souscrivant, pour 105 millions de francs, à un emprunt obligataire qui a permis au groupe belge Rossel et à son allié, la Socpresse, d'acquérir 49 % du capital de *La Voix du Nord.* Quelques mois plus tard, le quotidien lillois se désengageait de l'Est en cédant le journal vosgien qu'il avait contribué à redresser.

Michel Delberghe

La gestion profilée

Avec les fonds profilés de SG Asset Management, l'expertise et le savoir-faire sont accessibles à chacun d'entre vous ■

investissez dans votre meilleur profil

SG

SG ASSET MANAGEMENT : 2, place de la Coupole – 92078 Paris-La Défense Cedex ■ Serveur vocal téléphonique : 08 36 68 36 62 ■ www.sgam.com

LeMonde Job: WMQ2311--0022-0 WAS LMQ2311-22 Op.: XX Rev.: 22-11-99 T.: 10:59 S.: 111,06-Cmp.:22,11, Base : LMQPAG 10Fap:100 N°:0430 Lcp:700 CMYK

TABLEAU DE BORD

AGENDA

MARDI 23 NOVEMBRE

■ **BCE :** réserves monétaires hebdomadaires de l'Eurosystème
■ **FRANCE :** Insee : consommation des ménages en produits manufacturés (octobre) ; production industrielle (septembre) ;
■ **ALLEMAGNE :** deuxième et troisième lectures du budget au Bundestag
■ **GRANDE-BRETAGNE :** estimation PIB 3e trimestre
■ **ETATS-UNIS :** commandes de biens durables (juillet)
■ **JAPON :** résultats semestriels des principales entreprises (toute la semaine).

MERCREDI 24 NOVEMBRE

■ **JAPON :** excédent commercial (octobre) ; production automobile (octobre)
■ **ALLEMAGNE :** prix à la consommation (novembre).
■ **ETATS-UNIS :** PIB au 3e trimestre ; indice de confiance des consommateurs (novembre)

JEUDI 25 NOVEMBRE

■ **FRANCE :** prix à la consommation, indice Insee définitif octobre ; résultats André (98/99)
■ **JAPON :** ventes de la grande distribution (octobre)
■ **UNION EUROPENNE :** réunion des ministres du budget à Bruxelles
■ **ALLEMAGNE :** prix à la production et à l'importation (octobre)
■ **PHILIPPINES :** réunion à Manille des ministres des affaires étrangères, de l'économie et des finances de l'ASEAN

VENDREDI 26 NOVEMBRE

■ **FRANCE :** conjoncture dans l'industrie (novembre) ;
■ **JAPON :** prix à la consommation (octobre, novembre à Tokyo)
■ **ITALIE :** inflation novembre, première estimation (Istat)
■ **ETATS-UNIS :** demandes hebdomadaires d'allocations chômage ; revenus, dépenses et épargne des ménages octobre

DIMANCHE 28 NOVEMBRE

■ **ALLEMAGNE :** réunion du Conseil de surveillance de Mannesmann sur l'offre hostile de Vodafone AirTouch

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **THAMES WATER : la compagnie d'eau britannique** a annoncé lundi le rachat de son homologue américaine E'Town Corporation pour 931 millions de dollars (912 millions d'euros).

● **LAFARGE : le groupe de matériaux de construction,** qui a déjà acquis l'an dernier Redland, étudierait, selon le *Sunday Times* du 21 novembre, une offre de rachat de son concurrent britannique Blue Circle pour 3 milliards de livres (1,9 milliard d'euros). Lafarge refuse de commenter l'information.

● **NISSAN : le constructeur japonais a annoncé lundi une perte de 323,5 milliards de yens** (2,86 milliards d'euros) pour les six premiers mois (avril-septembre). Ces résultats ne vont pas avoir d'autre impact sur les comptes de Renault que ceux déjà prévus, a prévenu le groupe français.

● **PFIZER : la plainte du groupe pharmaceutique américain Pfizer contre son compatriote Warner-Lambert,** contre lequel il a lancé une OPA hostile, sera examinée dès le 24 janvier 2000, mais Warner-Lambert et American Home Product doivent voter leur fusion à l'amiable le 15 mai.

SERVICES

● **OLIVETTI-TELECOM ITALIA : le groupe italien Olivetti, qui a pris le contrôle de Telecom Italia,** a dû abandonner son projet de restructuration prévoyant la prise de contrôle de Tim, la filiale de téléphonie mobile, par Tecnost, une holding financière d'Olivetti.

● **FRANCE TÉLÉCOM : l'opérateur historique a répondu aux accusations d'abus de position dominante** dans l'accès à Internet formulées, jeudi 18 novembre, par Club Internet. Selon France Télécom, Wanadoo paye toutes les prestations fournies par sa maison mère au prix du marché. De plus,il nie toute utilisation des informations contenues dans la facture téléphonique des abonnés pour promouvoir Wanadoo face à ses concurrents.

● **AGENCES DE VOYAGES : trois réseaux d'agences de voyages indépendantes, Manor, ATA et AFAT**, se sont alliés pour devenir le premier groupement français dans la distribution de voyages avec 1 104 agences de voyages et un volume d'affaires – ensemble des services facturés aux clients – de 17,4 milliards de francs (2,65 milliards d'euros).

● **MEDIA : Paul Allen, cofondateur de Microsoft, a racheté la chaîne thématique ZDTV au groupe de presse informatique américain Ziff Davis.** La cession, annoncée vendredi 19 novembre, porte sur 64 % du capital de ZDTV pour un montant de 195 millions d'euros (204,8 millions de dollars). Paul Allen détenait déjà 33 % de ZDTV.

EUROPE

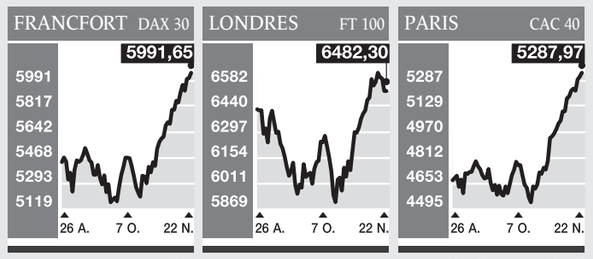

Europe 09 h 50	Indices sélection	cours 22/11	Var. % 19/11	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	0,00	....	....
EUROPE	STOXX 50	0	....	....
EUROPE	EURO STOXX 324	0,00	....	....
EUROPE	STOXX 653	0,00	....	....
PARIS	CAC 40	5287,97	0,47	34,12
PARIS	MIDCAC	0,00	....	....
PARIS	SBF 120	3577,35	0,47	34,67
PARIS	SBF 250	0,00	....	....
PARIS	SECOND MARCHÉ	0,00	....	....
AMSTERDAM	AEX	0,00	....	....
BRUXELLES	BEL 20	3340,48	0,34	– 4,95
FRANCFORT	DAX 30	5991,65	0,60	19,68
LONDRES	FTSE 100	6482,30	– 1,05	10,19
MADRID	STOCK EXCHANGE	0,00	....	....
MILAN	MIBTEL 30	35161,00	0,56	0,03
ZURICH	SPI	7392,20	0,34	3,23

AMÉRIQUES

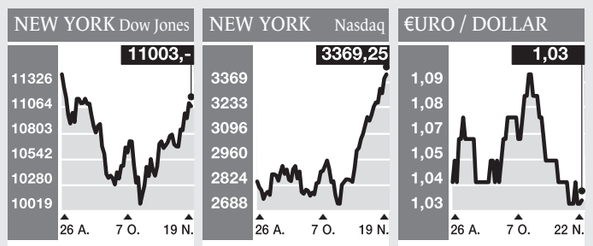

Amérique 09 h 50	Indices sélection	cours 19/11	Var. % veille	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	11003,89	– 0,29	19,85
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1422,00	– 0,21	15,68
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	3369,25	0,66	53,66
TORONTO	TSE INDEX	7693,11	0,61	18,61
SAO PAULO	BOVESPA	13463,00	2,87	98,45
MEXICO	BOLSA	355,72	1,42	53,01
BUENOS AIRES	MERVAL	524,76	– 2,08	22,02
SANTIAGO	IPSA GENERAL	132,96	– 0,03	72,68
CARACAS	CAPITAL GENERAL	5548,05	0,04	15,86

ASIE - PACIFIQUE

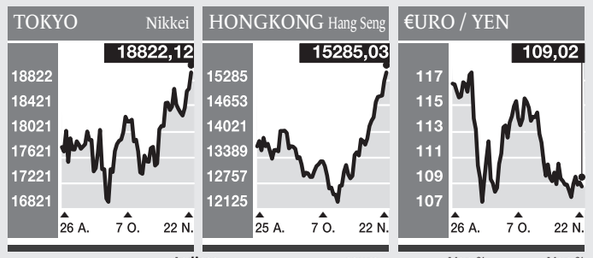

Zone Asie 09 h 50	Indices sélection	cours 22/11	Var. % 19/11	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	18822,12	1,35	35,98
HONGKONG	HANG SENG	15285,03	1,41	52,11
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	0,00	....	59,22
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	119,36	– 1,71	83,80
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3063,10	– 0,44	8,88
BANGKOK	SET	28,58	– 0,90	11,29
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	4633,53	1,08	51,65
WELLINGTON	NZSE-40	2104,62	0,41	1,90

ÉCONOMIE

M. Clinton vante la rigueur budgétaire

Le président américain Bill Clinton a exhorté les partis de gauche dans les pays industrialisés à devenir les partis de la discipline budgétaire, dimanche 21 novembre lors du sommet des dirigeants réformistes, à Florence (Italie).
« Equilibrer le budget et avoir des excédents est une idée progressiste si vous êtes un pays riche aujourd'hui », a affirmé M. Clinton, en expliquant que cela permettait de maintenir des taux d'intérêt bas, de créer de l'emploi à moindre coût et de dégager des ressources pour permettre aux pays pauvres d'emprunter à des taux raisonnables.
En tirant les conclusions des discussions, M. Clinton a résumé la politique qu'il menait aux Etats-Unis en affirmant qu'elle était fondée *« sur la discipline budgétaire et le plein-emploi, la responsabilité individuelle et la justice sociale, l'identité individuelle et de groupe dans une communauté nationale ».* Il a également souligné que les nouvelles technologies permettaient d'assurer la croissance économique tout en protégeant l'environnement.

■ **FMI : le directeur général du Fonds monétaire européen, Michel Camdessus,** qui a annoncé sa démission le 9 novembre, estime que son successeur ne sera pas forcément européen.

■ **G 8 : les pays membres du G 8 doivent plus se concentrer sur leur rôle de coordination de l'économie mondiale,** a estimé dimanche le chancelier allemand Gerhard Schröder lors du sommet des réformistes à Florence.

■ **ÉTATS-UNIS : l'économie américaine devrait croître de 3,7 %** en 1999 et de 3,1 % sur l'ensemble de l'année 2000, selon une étude réalisée par la Banque fédérale de réserve (FED) de Philadelphie auprès de 43 économistes.

■ **CANADA : la hausse des prix à la consommation au Canada** s'est élevée à 2,3 % en octobre en glissement annuel, après 2,6 % en septembre, a indiqué vendredi l'organisme officiel canadien Statistique Canada.

■ **UNION EUROPÉENNE : le marché du travail « rigide » en Europe** constitue la principale source de chômage et il devrait être assoupli, a affirmé vendredi à Varsovie le chef économiste de la Banque centrale européenne (BCE), Otmar Issing.

■ **FRANCE : la reprise des exportations des industries agroalimentaires (IAA)** et le recul des importations portent l'excédent agroalimentaire de septembre à 7 milliards de francs, soit 1,5 milliard de francs de plus qu'en septembre 1998, a indiqué vendredi le ministère de l'agriculture.

■ **FRANCE : une majorité de Français sont inquiets (55 %),** voire hostiles (6 %) devant la mondialisation des échanges à laquelle ils reprochent d'affaiblir la démocratie et d'accroître les inégalités sociales, selon un sondage CSA publié dimanche par l'hebdomadaire *Marianne.*

■ **SUÈDE : la croissance suédoise,** officiellement évaluée à 3,4 % pour le premier semestre 1999, a été *« gonflée »* à la suite d'une erreur commise par le constructeur Volvo (utilitaires) dans le calcul de ses exportations, et se situerait en fait à 2,8 %, selon le quotidien suédois *Dagens Industri* (DI) de vendredi.

■ **POLOGNE : la Pologne a enregistré un déficit de sa balance commerciale** totalisant 11,9 milliards d'euros sur les neuf premiers mois de l'année, a annoncé samedi le Bureau des statistiques polonais.

■ **ALGÉRIE : les réserves en devises de l'Algérie** ont baissé de plus de 32 %, passant de 6,8 milliards de dollars en 1998 à 4,6 milliards de dollars en 1999, selon un rapport du Conseil national économique et social (CNES).

■ **PÉTROLE : le Koweit prévoit de porter sa capacité de production** de pétrole à plus de 3 millions de barils par jour d'ici dix ans, a déclaré samedi le chef de la diplomatie, Sabah al-Ahmad al-Sabah.
■ **La situation sur le marché pétrolier mondial** est *« bonne mais non exemplaire »,* a déclaré vendredi le ministre saoudien du pétrole, Ali ben Ibrahim al-Nouaïmi, à son arrivée à Koweit.

■ **AFRIQUE : le continent africain est un marché à fort potentiel mais à grands risques pour les investisseurs,** ont souligné les intervenants d'un colloque sur les *« corridors du développement »* vendredi au Sénat.
L'Afrique n'a reçu que trois milliards de dollars d'investissements étrangers directs en 1996, contre treize pour le Brésil et trente et un pour la Chine, selon des données récentes du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

VALEUR DU JOUR

Seguin Moreau et Radoux International se marient

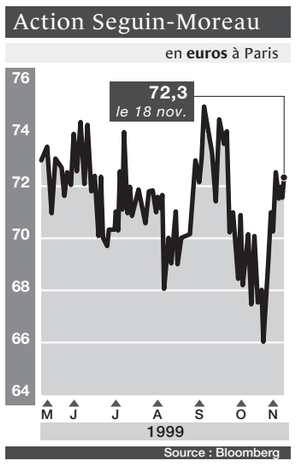

MÊME les tonneliers français ne sont pas épargnés par le vaste mouvement de fusion que connaît le monde des entreprises. Les tonnelleries Seguin-Moreau et Radoux International, respectivement numéro un et quatre sur le secteur en France, ont décidé de s'unir vendredi 19 novembre pour donner naissance à Diosos. Comme pour les mariages récents dans le secteur bancaire ou des télécoms, ce rapprochement se fera par l'intermédiaire d'une offre publique d'échange (OPE) et d'une offre publique d'achat (OPA). Le plus petit des deux, Radoux International, va absorber le plus gros, Seguin Moreau. L'OPE à titre principal prévoit l'échange de 7 actions Seguin-Moreau contre 15 actions Radoux International, tandis que l'OPA à titre subsidiaire prévoit le paiement de 85,40 euros par action Seguin-Moreau. Lundi matin, l'action Seguin Moreau cotait 72,3 euros. Déjà, en juin 1998, les deux tonneliers charentais avaient surpris en s'introduisant quasiment simultanément en Bourse, Seguin Moreau au second marché, Radoux International au nouveau marché. Unis, ils vont former le numéro un mondial du tonneau. Les ventes annuelles cumulées des deux entreprises, fin septembre, s'élevaient à près de 190 000 fûts. Le nouveau groupe affichera un chiffre d'affaires de 560 millions de francs (85,3 millions d'euros), pour une capitalisation boursière sur le nouveau marché de près de 1 milliard de francs (152 millions d'euros). Rémy Cointreau, actionnaire important du tonnelier Seguin-Moreau, et qui gardera *« une participation significative »* dans le nouveau groupe, a jugé vendredi que Diosos *« sera particulièrement bien armé pour répondre aux enjeux de la mondialisation et de la croissance soutenue des vins de qualité ».* Les deux tonneliers sont complémentaires géographiquement. Seguin Moreau est davantage implanté aux Etats-Unis et en Australie que Radoux International, tandis que ce dernier est très présent en Espagne. Les équipes des deux entreprises devraient garder leur indépendance. Michel de Tapol, président de Radoux International, deviendra directeur général du nouvel ensemble, tandis que Bernard Cordier, président de Seguin Moreau, présidera le directoire.

Joël Morio

SUR LES MARCHÉS

PARIS

LA BOURSE de Paris a entamé la séance du lundi 22 novembre sur une hausse de 0,06 %, l'indice CAC 40 s'inscrivant à 5 266,17 points. Vendredi, l'indice vedette du marché parisien avait battu un nouveau record, le vingt-septième depuis le début de l'année. L'indice CAC 40 avait gagné 0,32 % et atteint 5 263,23 points.

FRANCFORT

LA BOURSE ALLEMANDE a débuté en très légère baisse lundi 22 novembre, l'indice DAX cédant 0,07 % dans les tout premiers échanges à 5 951,70 points. Vendredi, la Bourse de Francfort avait battu pour la quatrième fois en cinq jours son record de l'année, l'indice DAX gagnant 0,10 % à 5 955,97 points à la clôture.

LONDRES

L'INDICE FOOTSIE des cent principales valeurs a ouvert lundi 22 novembre en légère hausse, à 6 488 points, soit une progression de 0,08 %. Vendredi, la Bourse de Londres avait clôturé en recul. L'indice Footsie avait terminé à 6 482,3 points, en baisse de 1,05 %.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a terminé en hausse de 1,4 % lundi 22 novembre, toujours soutenue par les records établis en fin de semaine par l'indice américain Nasdaq des valeurs technologiques et par la progression du dollar contre le yen. L'indice Nikkei a clôturé à 18 822,12 points, son plus haut niveau depuis plus de deux ans.

NEW YORK

LA BOURSE DE NEW YORK avait terminé en baisse, vendredi 19 novembre. L'indice Dow Jones avait cédé 31,81 points (– 0,29 %) à 11 003,89 points, tandis que l'indice composite de la Bourse électronique Nasdaq atteignait un nouveau record avec un gain de 22,01 points (+ 0,66 %) à 3 369,12 points. Enfin, le Standard and Poor's 500 avait perdu 2,95 points (- 0,21 %) à 1 421,99 points.

TAUX

LES MARCHÉS obligataires européens ont ouvert en légère hausse, lundi 22 novembre. Après quelques minutes de transactions, le rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) français à dix ans s'inscrivait à 5,15 %.
Vendredi, les emprunts d'Etat américains avaient terminé sur une note stable, le rendement du titre à 30 ans s'inscrivant à 6,16 %.

MONNAIES

L'EURO était stable, lundi matin 22 novembre, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il cotait 1,0315 dollar. De nombreux analystes s'attendent à un nouvel accès de faiblesse de l'euro qui pourrait contraindre la Banque centrale européenne (BCE) à intervenir pour la première fois.
Face à la devise japonaise, la monnaie européenne s'inscrivait à 109,25 yens. Le billet vert cotait pour sa part 105,95 yens.

Taux de change fixe zone €uro

€uro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	€URO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324

Hors zone €uro

€uro contre	19/11
COURONNE DANOISE.	7,4377
COUR. NORVÉGIENNE	8,1795
COUR. SUÉDOISE	8,6020
COURONNE TCHÈQUE	36,333
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6080
DOLLAR CANADIEN	1,5053
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0216
DRACHME GRECQUE	328,80
FLORINT HONGROIS	254,64
ZLOTY POLONAIS	4,3448

Cours de change croisés

22/11 09 h 50	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours €URO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	....	0,94639	1,03155	0,15729	1,61990	0,64350
YEN	105,66500	....	109,02000	16,62000	171,21000	67,99500
€URO	0,96941	0,91726	....	0,15245	1,57035	0,62375
FRANC	6,35775	6,01690	6,55957	....	10,30240	4,09185
LIVRE	0,61732	0,58410	0,63680	0,09705	....	0,39720
FRANC SUISSE	1,55400	1,47060	1,60320	0,24435	2,51780	....

Taux d'intérêt (%)

Taux 19/11	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	2,66	2,84	5,18	5,77
ALLEMAGNE	2,65	3,44	5,07	5,71
GDE-BRETAG.	5,06	5,32	5,13	4,18
ITALIE	2,65	3,41	5,30	5,90
JAPON	0,05	0,05	1,85	2,69
ÉTATS-UNIS	5,41	5,23	6,08	6,18
SUISSE	1	1,98	3,29	4,34
PAYS-BAS	2,60	3,41	5,21	5,82

Matif

Cours 09 h 50	Volume 22/11	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 99.	....	....	....
Euribor 3 mois			
DÉCEMBRE 99.	....	....	....

Matières premières

En dollars	Cours 19/11	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1742	....
ALUMINIUM 3 MOIS	1502	....
PLOMB 3 MOIS	479	– 0,62
ETAIN 3 MOIS	5895	– 0,42
ZINC 3 MOIS	1162	– 0,17
NICKEL 3 MOIS	7885	– 0,13
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	5,19	0,10
PLATINE A TERME	99507,10	– 0,31
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	242,5	– 0,31
MAÏS (CHICAGO)	192,5	0,13
SOJA TOURTEAU (CHG.)	146	0,07
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	826	1,98
CAFÉ (LONDRES)	1397	0,50
SUCRE BLANC (PARIS)	....	....

Pétrole

En dollars	Cours 19/11	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	25,07	....
WTI (NEW YORK)	....	....
LIGHT SWEET CRUDE	26,61	1,72

Or

En €uros	Cours 19/11	Var % 18/11
OR FIN KILO BARRE	8850	+ 0,57
OR FIN LINGOT	9140	+ 0,55
ONCE D'OR (LO) $	307	....
PIÈCE FRANCE 20 F	52,10	+ 0,58
PIÈCE SUISSE 20 F	52,50	....
PIÈCE UNION LAT. 20 F	51,90	+ 0,78
PIÈCE 10 DOLLARS US	216	– 0,46
PIÈCE 20 DOLLARS US	401,50	+ 0,63
PIÈCE 50 PESOS MEX	333	+ 0,76

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

LeMonde Job: WMQ2311--0023-0 WAS LMQ2311-23 Op.: XX Rev.: 22-11-99 T.: 10:53 S.: 111,06-Cmp.:22,11, Base : LMQPAG 10Fap:100 Nº:0431 Lcp:700 CMYK

VALEURS EUROPÉENNES

● Le titre **Adolfo Dominguez** a bondi de 15 %, vendredi 19 novembre, à 12,43 euros. Le designer espagnol a conclu un accord de distribution avec le magasin britannique Harrod's pour sa ligne de prêt-à-porter pour femmes.

● L'action **Azkoyen** a connu vendredi sa plus forte chute en une seule séance depuis 1991. Elle a perdu 15 %, à 9,47 euros. Le fabricant espagnol de distributeurs pourrait souffrir de l'interdiction des distributeurs de cigarettes proposée par les ministres de la santé européens.

● Le titre **Lufthansa** a gagné vendredi 5,4 %, à 21,07 euros après que la compagnie aérienne eut annoncé une hausse de 1,5 % de son résultat et que plusieurs analystes eurent revu positivement leurs appréciations sur la société.

● L'action **Dresdner** a progressé vendredi de 3,4 %, à 51,89 euros après que la troisième banque commerciale allemande eut annoncé une filialisation prochaine de ses activités de banque d'investissement.

● Le titre du distributeur **Marks & Spencer** a reculé vendredi de 6,1 %, à 235,5 pence, sous l'effet de baisse de prévision de bénéfices par plusieurs analystes.

● L'action **Telecom Italia** a gagné 4,8 %, à 10,06 euros. Le groupe de télécoms a abandonné son plan de regroupement avec sa filiale de téléphone mobile Telecom Italia Mobile.

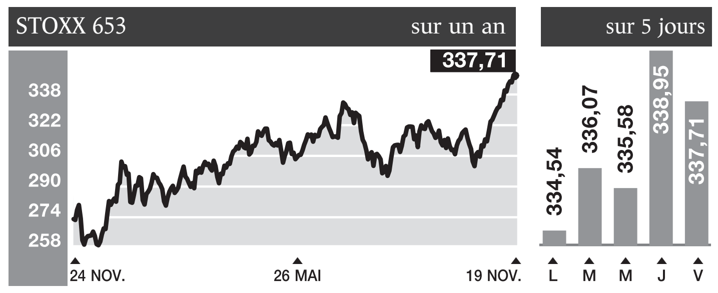

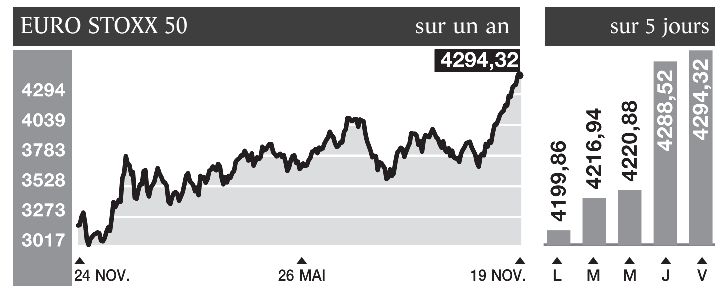

22/11 09 h 56 ▶

AUTOMOBILE

22/11 09 h 56	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
AUTOLIV SDR	SE	30,75	+ 0,38
BASF AG	BE★	44	....
BMW	DE★	27,3	+ 1,11
CONTINENTAL AG	DE★	20,4	+ 0,99
DAIMLERCHRYSLER	DE★	69,3	− 0,57
FIAT	IT★	28,1	− 0,35
FIAT PRIV.	IT★	13,31	− 0,30
MICHELIN /RM	FR★	40,68	+ 0,94
PEUGEOT	FR★	188,6	− 0,21
PIRELLI	IT★	2,12	+ 0,47
RENAULT	FR★	44,05	− 0,83
VALEO /RM	FR★	66,75	....
VOLKSWAGEN	DE★	50,4	− 0,26
VOLVO -A-	SE	23,83	− 3,07
VOLVO -B-	SE	24,76	....
▶ DJ E STOXX AUTO P		235,78	− 0,41

BANQUES

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
ABBEY NATIONAL	GB	16,84	− 0,65
ABN AMRO HOLDIN	NL★	25	....
ALL & LEICS	GB	13,29	− 1,40
ALLIED IRISH BA	GB	21,49	....
ALPHA CREDIT BA	GR	77,25	....
ARGENTARIA R	ES★	21,84	+ 0,37
B PINTO MAYOR R	PT★	21,67	....
BANK AUSTRIA AG	AT★	53,9	− 0,74
BANK OF IRELAND	GB	13,66	− 0,80
BANK OF PIRAEUS	GR	24,33	+ 1,78
BK OF SCOTLAND	GB	11,46	− 2,54
BANKINTER R	ES★	36,12	....
BARCLAYS PLC	GB	29,25	+ 0,22
BAYR.HYPO-U.VER	DE★	67,8	+ 0,44
COMIT	IT★	5,57	− 0,18
BCA FIDEURAM	IT★	6,68	− 1,47
BCA INTESA	IT★	4,36	....
MONTE PASCHI SI	IT★	3,72	− 0,53
BCA ROMA	IT★	1,31	....
BBV R	ES★	13,27	+ 0,23
ESPIRITO SANTO	PT★	25,06	....
BCO POPULAR ESP	ES★	64,95	+ 0,93
BCP R	PT★	5,73	....
BIPOP CARIRE	IT★	42,35	− 0,94
BNL	IT★	3,16	− 1,25
BNP /RM	FR★	91,5	+ 0,55
BSCH R	ES★	10,87	+ 0,09
CCF /RM	FR★	118,7	+ 0,68
CHRISTIANIA BK	NO	4,91	....
COMIT	IT★	5,57	− 0,18
COMM.BANK OF GR	GR	71,32	....
COMMERZBANK	DE★	34,65	− 0,14
CREDIT LYONNAIS	FR★	30,06	− 1,28
DEN DANSKE BK	DK	118,32	+ 0,57
DEN NORSKE BANK	NO	4	....
DEUTSCHE BANK N	DE★	68,05	− 1,87
DEXIA CC	BE★	152,2	− 0,78
DEXIA FCE RM	FR★	151,1	+ 4,64
DRESDNER BANK N	DE★	52	....
EFG EUROBANK	GR	41,41	....
ERGO BANK	GR	91,55	....
ERSTE BANK	AT★	51,6	− 0,29
FOERENINGSSB A	SE	15,93	− 0,72
HALIFAX GROUP	GB	10,78	+ 1,18
HSBC HLDG	GB	13,14	+ 1,58
IONIAN BK REG.S	GR	50,18	....
KBC BANCASSURAN	BE★	55,8	+ 1,73
LLOYDS TSB	GB	13,05	− 0,48
MERITA	FI★	6	− 2,28
NAT BANK GREECE	GR	64,36	....
NATEXIS BQ POP.	FR★	74,6	− 0,53
NATL WESTM BK	GB	21,55	+ 0,74
NORDBANKEN HOLD	SE	5,99	− 0,96
ROLO BANCA 1473	IT★	20,1	....
ROYAL BK SCOTL	GB	20,01	− 0,31
SAN PAOLO IMI	IT★	12,15	− 0,65
S-E-BANKEN -A-	SE	10,23	− 0,56
STANDARD CHARTE	GB	13,82	− 2,12
STE GENERAL-A-/	FR★	213,1	+ 1
SV HANDBK -A-	SE	14,42	− 2,75
UBS REG	CH	298,47	+ 0,74
UNICREDITO ITAL	IT★	4,57	− 0,87
UNIDANMARK -A-	DK	73,28	....
XIOSBANK	GR	23,04	− 3,50
▶ DJ E STOXX BANK P		299,36	− 0,14

PRODUITS DE BASE

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
ACERINOX R	ES★	30,71	− 0,29
ALUSUISSE LON G	CH	573,23	+ 0,44
ALUMINIUM GREEC	GR	47,75	....
ARJO WIGGINS AP	GB	2,94	....
ASSIDOMAEN AB	SE	15,93	+ 0,74
AVESTA	SE	4,93	+ 0,95
BEKAERT	BE★	506	+ 0,40
BILLITON	GB	4,71	− 1,32
BOEHLER-UDDEHOL	AT★	43,53	+ 2,18
BUHRMANN NV	NL★	15,21	....
BUNZL PLC	GB	5,35	....
CART.BURGO	IT★	6,99	+ 1,45
CORUS GROUP	GB	2,03	+ 0,78
ELKEM ASA, OSLO	NO	17,60	....
ELVAL	GR	15,18	....
JOHNSON MATTHEY	GB	10,39	....
MAYR-MELNHOF KA	AT★	42,25	....
METSAE-SERLA -B	FI★	9,35	− 0,53
MODO -B-	SE	32,09	....
NORSKE SKOGIND-	NO	43,40	....
OUTOKUMPU OY -A	FI★	12,17	+ 1,42
PECHINEY-A-	FR★	54,5	− 0,55
PORTUCEL INDUST	PT★	6,56	....
RAUTARUUKKI K	FI★	6	+ 2,04
RIO TINTO	GB	18,89	− 2,44
SIDENOR	GR	23,63	....
SILVER & BARYTE	GR	41,36	+ 0,82
SMURFIT JEFFERS	GB	2,63	+ 0,60
SOPORCEL	PT★	13,32	....
STORA ENSO -A-	FI★	13,8	+ 0,73
STORA ENSO -R-	FI★	13,83	+ 0,66
SVENSKA CELLULO	SE	26,27	+ 0,89
THYSSEN KRUPP	DE★	25,5	+ 1,59
TRELLEBORG B	SE	8,60	− 0,67
UNION MINIERE	BE★	39,8	+ 1,92
UPM-KYMMENE COR	FI★	32,3	− 0,62
USINOR	FR★	14,59	− 0,75
VIOHALCO	GR	41,50	− 7,11
VOEST-ALPINE ST	AT★	31,21	+ 1,33
▶ DJ E STOXX BASI P		209,74	+ 0,86

CHIMIE

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
AIR LIQUIDE /RM	FR★	144,2	+ 0,07
AKZO NOBEL NV	NL★	42,53	....
BASF AG	DE★	44	....
BAYER AG	DE★	41	+ 0,12
BOC GROUP PLC	GB	20,79	....
CELANESE N	DE★	17,1	− 0,87
CIBA SPEC CHEM	CH	72,51	− 0,21
CLARIANT N	CH	432,26	+ 0,73
DEGUSSA-HUELS	DE★	34,7	+ 1,46
DSM	NL★	37,04	....
DYNO	NO	24,02	....
EMS-CHEM HOLD A	CH	4581,46	+ 0,34
ICI	GB	10,04	− 1,24
KEMIRA	FI★	5,9	+ 3,51
LAPORTE	GB	10,31	+ 16,55
LONZA GRP N	CH	582,58	+ 0,11
RHODIA	FR★	17,75	+ 0,23
SNIA	IT★	1,02	− 2,86
SOLVAY	BE★	77	+ 1,18
TESSENDERLO CHE	BE★	46,99	+ 4,42
▶ DJ E STOXX CHEM P		350,03	+ 0,23

CONGLOMÉRATS

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
CGIP /RM	FR★	46,65	− 0,21
CHRISTIAN DIOR	FR★	179	+ 0,56
CIR	IT★	1,84	+ 1,10
D'IETEREN SA	BE★	437	+ 2,34
GAZ ET EAUX /RM	FR★	46,5	....
GBL	BE★	178,9	+ 1,76
GENL ELECTR CO	GB	12,28	+ 1,30
GEVAERT	BE★	47,2	− 1,05
HAGEMEYER NV	NL★	22,78	....
INCHCAPE	GB	3,98	− 1,17
INVESTOR -A-	SE	12,90	....
INVESTOR -B-	SE	13,02	− 0,44
KVAERNER -A-	NO	18,71	....
LVMH / RM	FR★	332,5	+ 0,12
MYTILINEOS HOLD	GR	20,65	....
NORSK HYDRO	NO	39,37	....
OERLIKON-BUEHRL	CH	167,48	+ 1,70
ORKLA -A-	NO	13,51	....
ORKLA -B-	NO	13,63	....
SONAE SGPS	PT★	34,53	....
TOMKINS	GB	3,71	+ 2,61
VEBA AG	DE★	48,75	+ 0,10
▶ DJ E STOXX CONG P		280,17	+ 0,61

TÉLÉCOMMUNICATIONS

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
EIRCOM	IE	4,16	....
BRITISH TELECOM	GB	19,72	− 2,19
CABLE & WIRELES	GB	13,79	+ 4,16
DEUTSCHE TELEKO	DE★	56,5	+ 2,17
ENERGIS	GB	36,44	− 0,22
EQUANT NV	DE★	95,5	....
EUROPOLITAN HLD	SE	11,33	....
FRANCE TELECOM	FR★	113,4	+ 1,34
HELLENIC TELE (	GR	19,46	+ 1,51
KONINKLIJKE KPN	NL★	57,6	....
NETCOM ASA	NO	41,32	....
PANAFON HELLENI	GR	11,13	....
PORTUGAL TELECO	PT★	46,5	....
SONERA	FI★	36,5	− 3,95
SWISSCOM N	CH	328,09	+ 2,33
TELE DANMARK -B	DK	65,54	+ 0,52
TELECEL	PT★	12,87	....
TELECOM ITALIA	IT★	10,55	+ 2,93
TELECOM ITALIA	IT★	5,3	+ 2,51
TELEFONICA	ES★	20,19	+ 0,05
TIM	IT★	7,02	+ 0,86
VODAFONE AIRTOU	GB	4,44	+ 2,92
▶ DJ E STOXX TCOM P		908,71	+ 1,31

CONSTRUCTION

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
ACCIONA	ES★	47,25	+ 0,53
AKTOR SA	GR	27,34	....
ASKO -A-	FI★	15,7	− 0,63
AUMAR R	ES★	18,39	+ 2,17
ACESA R	ES★	10,69	+ 0,85
BLUE CIRCLE IND	GB	5,51	+ 7,36
BOUYGUES /RM	FR★	437	+ 1,63
BPB	GB	5,98	....
BUZZI UNICEM	IT★	11	+ 2,33
CARADON	GB	2,44	− 0,64
CBR	BE★	109,5	+ 0,92
CIMPOR R	PT★	15,61	....
COLAS /RM	FR★	192,1	+ 6,78
CRH PLC	GB	29,84	....
GRUPO DRAGADOS	ES★	9,7	+ 2
FCC	ES★	22,8	+ 1,33
GROUPE GTM	FR★	94,9	+ 0,21
HANSON PLC	GB	7,90	− 0,40
HEIDELBERGER ZE	DE★	83,2	+ 1,46
HELL.TECHNODO.R	GR	38,93	....
HERACLES GENL R	GR	31,30	....
HOCHTIEF ESSEN	DE★	36,5	+ 5,80
HOLDERBANK FINA	CH	1240,02	− 0,10
IMERYS /RM	FR★	132,3	− 1,64
ITALCEMENTI	IT★	11,24	+ 4,07
LAFARGE /RM	FR★	92,35	+ 0,60
MICHANIKI REG.	GR	22,72	....
TARMAC	GB	8,85	+ 0,36
PILKINGTON PLC	GB	1,37	− 1,14
RMC GROUP PLC	GB	14,14	+ 11,69
RUGBY GRP	GB	2,08	....
SAINT GOBAIN /R	FR★	167,7	+ 0,72
SKANSKA -B-	SE	33,54	....
SUPERFOS	DK	21,51	....
TAYLOR WOODROW	GB	2,46	+ 0,65
TECHNIP /RM	FR★	98,5	− 0,10
TITAN CEMENT RE	GR	113,44	....
WIENERB BAUSTOF	AT★	19,91	− 0,55
WILLIAMS	GB	4,97	− 0,63
▶ DJ E STOXX CNST P		219,01	+ 1,06

CONSOMMATION CYCLIQUE

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
ACCOR /RM	FR★	223	+ 0,90
ADIDAS-SALOMON	DE★	74,2	− 0,67
AIR FCE	FR★	15,51	− 0,58
AIRTOURS PLC	GB	5,73	+ 0,83
ALITALIA	IT★	2,49	− 0,40
AUSTRIAN AIRLIN	AT★	19	− 0,26
BANG & OLUFSEN	DK	35,36	+ 0,77
BARRATT DEV PLC	GB	4,99	+ 7,46
BEAZER GROUP	GB	2,46	....
BENETTON GROUP	IT★	2,06	− 2,83
BERKELEY GROUP	GB	11,05	+ 1,15
BRITISH AIRWAYS	GB	5,87	+ 0,81
CLUB MED. /RM	FR★	100,2	+ 0,10
COMPASS GRP	GB	11,82	− 0,53
DT.LUFTHANSA N	DE★	21,35	+ 0,47
ELECTROLUX -B-	SE	20	− 1,15
EMI GROUP	GB	7,65	+ 4,29
EURO DISNEY /RM	FR★	1,07	+ 0,94
G WIMPEY PLC	GB	2,09	+ 0,76
GRANADA GROUP	GB	8,89	+ 5,41
HERMES INTL	FR★	127,2	− 1,01
HPI	IT★	0,59	....
HUNTER DOUGLAS	NL★	24,6	....
KLM	NL★	25,45	....
HILTON GROUP	GB	3,24	− 1,90
MOULINEX /RM	FR★	9,11	+ 1,79
NCL HLDG	NO	2,78	....
PERSIMMON PLC	GB	3,86	+ 0,82
PREUSSAG AG	DE★	52	+ 0,87
RANK GROUP	GB	2,94	− 1,58
SAIRGROUP N	CH	202,10	+ 1,25
SAS DANMARK A/S	DK	9,81	− 1,35
SEB /RM	FR★	58,7	+ 1,03
SODEXHO ALLIANC	FR★	165	− 0,30
THE SWATCH GRP	CH	798,40	+ 0,87
THE SWATCH GRP	CH	164,98	....
WW/WW UK UNITS	IE	0,93	....
WILSON BOWDEN	GB	10,58	....
WOLFORD AG	AT★	43,02	+ 0,30
▶ DJ E STOXX CYC GO P		166,95	− 0,17

PHARMACIE

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
ASTRAZENECA	GB	43,88	− 0,07
ELAN CORP	GB	24,87	....
GLAXO WELLCOME	GB	28,92	+ 1,27
HOECHST AG	DE★	47,65	+ 1,28
NOVARTIS N	CH	1459,58	− 0,21
NOVO NORDISK B	DK	132,43	+ 0,51
ORION B	FI★	21,4	− 0,47
RHONE POUL./RM	FR★	60,3	+ 1,01
ROCHE HOLDING	CH	16563,75	− 0,17
ROCHE HOLDING G	CH	11729,67	+ 0,37
SANOFI SYNTHELA	FR★	42,2	....
SCHERING AG	DE★	119,5	+ 0,50
SMITHKLINE BEEC	GB	13,24	+ 2,69
UCB	BE★	43,2	− 0,23
▶ DJ E STOXX PHAR P		434,94	+ 0,36

ÉNERGIE

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
AKER MARITIME	NO	6,72	....
BG	GB	5,68	....
BP AMOCO	GB	9,93	− 0,32
BURMAH CASTROL	GB	18,75	+ 2,67
CEPSA	ES★	9,99	− 2,73
DORDTSCHE PETRO	NL★	51,5	....
ENI	IT★	5,46	− 1,09
ENTERPRISE OIL	GB	7,37	− 1,06
F.OLSEN ENERGY	NO	6,72	....
LASMO	GB	2,01	− 1,54
OMV AG	AT★	93,27	− 0,26
PETROLEUM GEO-S	NO	15,95	....
PRIMAGAZ /RM	FR★	84	....
REPSOL	ES★	21,39	− 0,28
ROYAL DUTCH CO	NL★	62,31	....
SAIPEM	IT★	3,87	− 1,53
SHELL TRANSP &	GB	7,92	− 2,71
SMEDVIG -A-	NO	10,88	....
TOTAL FINA /RM	FR★	135,7	+ 1,27
▶ DJ E STOXX ENGY P		317,91	+ 0,19

(Publicité)

SERVICES FINANCIERS

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
3I	GB	12,91	− 3,42
ALMANIJ	BE★	55,7	+ 2,39
ALPHA FINANCE	GR	83	....
AMVESCAP	GB	9,27	+ 0,86
BENI STABILI	IT★	0,32	....
BPI R	PT★	4,11	....
BRITISH LAND CO	GB	7,52	+ 0,21
CANARY WHARF GR	GB	5,08	− 0,62
CAPITAL SHOPPIN	GB	6,30	− 0,50
COBEPA	BE★	62,5	− 0,16
CONSORS DISC-BR	DE★	62,3	− 3,26
CORP FIN ALBA	ES★	28,4	− 1,05
CS GROUP N	CH	189	+ 0,66
EURAFRANCE /RM	FR★	580,5	+ 0,09
FORTIS (B)	BE★	35	....
FORTIS (NL)	NL★	35,01	....
GECINA /RM	FR★	112,4	− 0,44
HAMMERSON	GB	7,59	....
ING GROEP	NL★	59,8	....
KAPITAL HOLDING	DK	46,65	+ 0,58
LAND SECURITIES	GB	11,63	....
LIBERTY INTL	GB	7,59	− 0,82
MEDIOBANCA	IT★	9,65	− 1,73
MEPC PLC	GB	7,52	+ 0,63
METROVACESA	ES★	19,1	− 0,26
PROVIDENT FIN	GB	10,62	− 0,74
RODAMCO UK	NL★	37,8	....
RODAMCO CONT. E	NL★	37,75	....
RODAMCO NORTH A	NL★	35,9	....
SCHRODERS PLC	GB	18,32	+ 1,31
SIMCO N /RM	FR★	81,55	+ 0,68
SLOUGH ESTATES	GB	5,32	− 0,29
UNIBAIL /RM	FR★	133	− 0,52
UNIM	IT★	0,49	....
VALLEHERMOSO	ES★	7,44	+ 1,64
WCM BETEILIGUNG	DE★	36	− 2,70
WOOLWICH PLC	GB	5,70	− 0,82
▶ DJ E STOXX FINS P		263,17	− 0,02

ALIMENTATION ET BOISSON

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
ALLIED DOMECQ	GB	5,12	− 0,91
ASSOCIAT BRIT F	GB	5,48	+ 1,16
BASS	GB	10,09	+ 1,26
BBAG OE BRAU-BE	AT★	43	....
BRAU-UNION	AT★	44,15	....
CADBURY SCHWEPP	GB	5,73	+ 1,68
CARLSBERG -B-	DK	35,23	+ 1,55
CARLSBERG AS -A	DK	34,02	....
DANISCO	DK	40,34	− 0,66
DANONE /RM	FR★	227,6	+ 0,31
DELTA DAIRY	GR	45,01	....
DIAGEO	GB	8,53	....
ELAIS OLEAGINOU	GR	42,94	....
ERID.BEGH.SAY /	FR★	111,1	− 0,80
GREENCORE GROUP	GB	2,36	....
HEINEKEN HOLD.N	NL★	33,95	....
HELLENIC BOTTLI	GR	24,30	+ 2,17
HELLENIC SUGAR	GR	27,16	....
KERRY GRP-A-	GB	11,65	....
MONTEDISON	IT★	1,58	....
NESTLE N	CH	1792,66	+ 0,38
KONINKLIJKE NUM	NL★	37,24	....
PARMALAT	IT★	1,21	....
PERNOD RICARD /	FR★	60,7	+ 0,66
RAISIO GRP -V-	FI★	6,8	+ 0,15
RIEBER & SON -B	NO	5,32	....
SCOTT & NEWCAST	GB	7,38	....
SOUTH AFRICAN B	GB	9,44	− 3,54
TATE & LYLE	GB	6,77	− 1,15
UNIGATE PLC	GB	4,88	− 0,96
UNILEVER	NL★	55	+ 3,77
UNILEVER	GB	6,94	− 0,68
WHITBREAD	GB	9,10	+ 1,05
▶ DJ E STOXX F & BV P		207,42	+ 0,07

BIENS D'ÉQUIPEMENT

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
ABB PARTI	CH	1559,38	....
ADECCO N	CH	617,51	....
ALSTOM	FR★	28	+ 1,82
ASSA ABLOY-B-	SE	11,33	− 1,02
ASSOC BR PORTS	GB	4,75	....
ATLAS COPCO -A-	SE	25,75	− 1,77
ATLAS COPCO -B-	SE	25,11	− 2,92
ATTICA ENTR SA	GR	17,34	....
BAA	GB	7,63	− 0,21
BBA GROUP PLC	GB	7,81	− 1
BERGESEN	NO	14,67	....
BONHEUR	NO	25,55	....
CMG	GB	47,69	− 2,10
COOKSON GROUP P	GB	3,49	− 1,77
DAMPSKIBS -A-	DK	9949,31	....
DAMPSKIBS -B-	DK	11024,91	....
DAMSKIBS SVEND	DK	15730,67	....
DET SONDENFJ NO	NO	6,02	....
ELECTROCOMPONEN	GB	10,47	....
EUROTUNNEL /RM	FR★	1,28	− 0,78
FINNLINES	FI★	26,23	+ 0,11
FKI	GB	2,86	+ 2,25
FLS IND.B	DK	27,56	....
FLUGHAFEN WIEN	AT★	34,05	....
GKN	GB	15,16	− 0,93
GLYNWED INTL PL	GB	3,76	+ 4,82
HALKOR	GR	23,02	+ 0,93
HAYS	GB	13,35	− 0,70
HEIDELBERGER DR	DE★	53,75	+ 0,47
HUHTAMAEKI VAN	FI★	30,7	....
IFIL	IT★	6,74	+ 0,60
IMI PLC	GB	4,16	− 0,75
ISS INTL SERV-B	DK	60,50	− 0,88
KOEBENHAVN LUFT	DK	85,38	....
KON.NEDLLOYD	NL★	25,7	....
KONE B	FI★	44	....
LEGRAND /RM	FR★	228	− 0,87
LEIF HOEGH	NO	10,76	....
LINDE AG	DE★	52,4	+ 1,75
MAN AG	DE★	30,4	+ 0,83
MANNESMANN N	DE★	196,5	+ 1,29
METALLGESELLSCH	DE★	18,7	+ 1,36
METRA A	FI★	18,25	....
METSO	FI★	10,9	+ 0,93
MORGAN CRUCIBLE	GB	3,90	− 2,75
NFC	GB	3,26	....
NKT HOLDING	DK	55,10	....
OCEAN GROUP	GB	17,54	+ 3,15
PARTEK	FI★	11,25	− 0,44
PENINS.ORIENT.S	GB	15,69	+ 0,61
PREMIER FARNELL	GB	5,19	....
RAILTRACK	GB	16,48	− 1,69
RANDSTAD HOLDIN	NL★	52,4	....
RATIN -A-	DK	112,94	....
RATIN -B-	DK	116,25	....
RENTOKIL INITIA	GB	3,79	− 2,03
REXAM	GB	3,97	− 0,79
REXEL /RM	FR★	78,1	− 1,76
RHI AG	AT★	26,16	− 1,65
RIETER HLDG N	CH	562,62	− 0,33
SANDVIK -A-	SE	26,04	− 0,44
SANDVIK -B-	SE	26,21	− 0,88
SAURER ARBON N	CH	433,51	− 1
SCHNEIDER ELECT	FR★	70,3	− 0,71
SEAT-PAGINE GIA	IT★	1,58	− 1,25
SECURICOR	GB	9,68	....
SECURITAS -B-	SE	16,28	− 1,06
SHANKS GROUP	GB	3,86	+ 0,41
SIDEL /RM	FR★	96,25	+ 1,32
INVENSYS	GB	5,24	− 0,30
SKF -A-	SE	20,93	− 2,70
SKF -B-	SE	22,20	− 1,04
SOPHUS BEREND -	DK	25,14	+ 0,54
SULZER FRAT.SA1	CH	619,39	− 0,40
SVEDALA	SE	16,16	− 0,36
T.I.GROUP PLC	GB	7,21	+ 0,66
TOMRA SYSTEMS	NO	33,50	....
VA TECHNOLOGIE	AT★	61,5	+ 0,82
▶ DJ E STOXX IND GO P		439,46	+ 0,99

ASSURANCES

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
AEGON NV	NL★	88,1	....
AGF /RM	FR★	55,85	− 0,27
ALLEANZA ASS	IT★	9,3	+ 0,54
ALLIANZ AG	DE★	299,5	− 0,03
ALLIED ZURICH	GB	12,06	− 0,65
AXA /RM	FR★	136,8	− 0,15
BALOISE HLDG N	CH	800,90	+ 0,31
CGU	GB	14,67	+ 0,87
CNP ASSURANCES	FR★	31,07	+ 0,23
CORP MAPFRE R	ES★	17	....
ERGO VERSICHERU	DE★	120,7	....
ETHNIKI GEN INS	GR	42,49	....
FORSIKRING CODA	DK	80,67	− 1,02
FORTIS (B)	BE★	35	....
GENERALI ASS	IT★	28,72	....
GENERALI HLD VI	AT★	149,99	+ 1,34
INA	IT★	2,76	− 2,13
INTERAM HELLEN	GR	35,54	....
IRISH LIFE & PE	GB	10,50	....
LEGAL & GENERAL	GB	2,72	....
MEDIOLANUM	IT★	7,62	+ 0,26
MUENCH RUECKVER	DE★	230,5	− 0,77
NORWICH UNION	GB	7,04	− 0,22
POHJOLA YHTYMAE	FI★	55	....
PRUDENTIAL	GB	16,57	− 0,19
RAS	IT★	8,75	− 0,68
ROYAL SUN ALLIA	GB	6,39	+ 1,25
SAMPO -A-	FI★	34,5	+ 2,37
SWISS RE N	CH	2061,50	+ 0,15
SEGUROS MUNDIAL	PT★	52,3	....
SKANDIA INSURAN	SE	24,06	+ 0,98
STOREBRAND	NO	7,27	....
SUN LF & PROV H	GB	8,22	....
SWISS LIFE REG	CH	575,72	+ 0,22
TOPDANMARK	DK	22,18	....
ZURICH ALLIED N	CH	579,47	+ 0,11
▶ DJ E STOXX INSU P		353,75	− 0,20

MEDIAS

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
B SKY B GROUP	GB	10,09	− 1,38
CANAL PLUS /RM	FR★	73,9	− 0,14
CARLTON COMMUNI	GB	8,25	+ 1,35
ELSEVIER	NL★	9,39	....
EM.TV & MERCHAN	DE★	59,15	− 4,61
EMAP PLC	GB	18,42	+ 3,54
HAVAS ADVERTISI	FR★	345	− 0,86
INDP NEWS AND M	IR★	4,95	....
LAGARDERE SCA N	FR★	42,3	+ 0,71
MEDIASET	IT★	10,3	− 0,58
PEARSON	GB	23	+ 2,17
REED INTERNATIO	GB	5,57	− 0,28
REUTERS GROUP	GB	10,61	− 0,59
SCHIBSTED	NO	15,34	....
TELEWEST COMM.	GB	4,82	+ 0,66
TF1	FR★	338,2	+ 1,59
UNITED NEWS & M	GB	10,48	....
UNITED PAN-EURO	NL★	90	....
WOLTERS KLUWER	NL★	35,02	....
WPP GROUP	GB	12,72	+ 1,51
▶ DJ E STOXX MEDIA P		354,7	− 0,40

BIENS DE CONSOMMATION

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
AHOLD	NL★	28,94	....
ATHENS MEDICAL	GR	57,12	....
AUSTRIA TABAK A	AT★	44,22	+ 0,91
BEIERSDORF AG	DE★	70	− 2,10
BIC /RM	FR★	41,4	+ 1,97
BRIT AMER TOBAC	GB	5,34	− 0,59
CASINO GP /RM	FR★	121,3	− 0,08
CFR UNITS -A-	CH	2027,20	− 1,46
DELHAIZE	BE★	74,1	− 0,07
ESSILOR INTL /R	FR★	285	+ 1,42
COLRUYT	BE★	55,45	+ 2,12
FRESENIUS MED C	DE★	78,15	+ 0,06
FYFFES	GB	1,64	....
GALLAHER GRP	GB	5,30	− 1,17
GIB	BE★	41,8	+ 0,48
IMPERIAL TOBACC	GB	11,07	....
JERONIMO MARTIN	PT★	21,9	....
KESKO -B-	FI★	10,8	....
L'OREAL /RM	FR★	645	− 0,77
MODELO CONTINEN	PT★	16,25	....
MORRISON SUPERM	GB	2,09	+ 6,40
HENKEL KGAA VZ	DE★	62,6	+ 0,81
RECKITT & COLMA	GB	11,87	− 0,66
SAFEWAY	GB	2,90	+ 2,79
SAINSBURY J. PL	GB	5,02	− 2,74
SEITA /RM	FR★	49,9	− 0,80
SMITH & NEPHEW	GB	3,35	+ 1,43
STAGECOACH HLDG	GB	2,33	+ 0,68
TABACALERA A	ES★	16,11	+ 0,06
TESCO PLC	GB	2,74	+ 1,75
TNT POST GROEP	NL★	26,95	....
▶ DJ E STOXX N CY G P		509,11	− 0,35

COMMERCE DISTRIBUTION

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
BOOTS CO PLC	GB	8,64	+ 1,86
CARREFOUR /RM	FR★	183,6	− 0,16
CASTO.DUBOIS /R	FR★	263	+ 3,14
CENTROS COMER P	ES★	18,21	− 0,65
CONTINENTE	ES★	23,3	+ 0,87
DIXONS GROUP PL	GB	17,98	− 0,17
GEHE AG	DE★	37,8	+ 0,13
GREAT UNIV STOR	GB	6,31	+ 0,50
GUCCI GROUP	NL★	82,45	....
GUILBERT /RM	FR★	126,1	− 1,48
HENNES & MAURIT	SE	28,48	....
KARSTADT QUELLE	DE★	39,7	+ 1,28
KINGFISHER	GB	10,29	− 4,39
MARKS & SPENCER	GB	3,73	− 0,42
METRO	DE★	54	− 0,18
NEXT PLC	GB	8,20	− 2,98
PINAULT PRINT./	FR★	192	+ 1,32
RINASCENTE	IT★	6,37	+ 1,27
VALORA HLDG N	CH	242,02	− 0,89
W.H SMITH GRP	GB	5,29	− 12,73
WOLSELEY PLC	GB	7,63	....
▶ DJ E STOXX RETL P		421,03	+ 0,46

HAUTE TECHNOLOGIE

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
AEROSPATIALE MA	FR★	20,75	+ 0,24
ALCATEL /RM	FR★	176,7	+ 0,11
ALTEC SA REG.	GR	28,59	+ 2,73
ASM LITHOGRAPHY	NL★	83,5	....
BAAN COMPANY	NL★	13,15	....
BARCO	BE★	129,5	+ 1,97
BRITISH AEROSPA	GB	5,56	+ 1,73
CAP GEMINI /RM	FR★	173,1	− 1,03
COLOPLAST B	DK	97,48	+ 1,40
COLT TELECOM NE	GB	31,70	− 3,17
DASSAULT SYST./	FR★	41,55	− 1,21
ERICSSON -B-	SE	46,68	− 1,47
FINMECCANICA	IT★	0,98	+ 1,03
GAMBRO -A-	SE	9,53	....
GETRONICS	NL★	59,1	....
GN GREAT NORDIC	DK	38,72	....
INTRACOM R	GR	42,58	+ 3,70
LOGICA	GB	17,76	− 6,39
MERKANTILDATA	NO	9,84	....
MISYS	GB	10,86	− 1,29
NERA ASA	NO	2,81	....
NOKIA	FI★	127,9	− 0,16
NYCOMED AMERSHA	GB	5,90	− 1,32
OCE	NL★	17,4	....
OLIVETTI	IT★	2,23	+ 3,72
KON. PHILIPS	NL★	114	....
ROLLS ROYCE	GB	3,26	+ 0,98
SAGE GRP	GB	61,47	− 1,14
SAGEM	FR★	760	....
SAP AG	DE★	348	....
SAP VZ	DE★	418	− 0,48
SEMA GROUP	GB	17,09	....
SIEMENS AG N	DE★	99,4	+ 0,40
SMITHS IND PLC	GB	13,69	+ 0,81
STMICROELEC SIC	FR★	111,1	− 0,09
THOMSON CSF /RM	FR★	30,1	+ 0,33
TIETOENATOR	FI★	38,4	− 0,26
WILLIAM DEMANT	DK	93,82	....
▶ DJ E STOXX TECH P		614,04	+ 0,05

SERVICES COLLECTIFS

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
AEM	IT★	2,66	− 1,48
ANGLIAN WATER	GB	10,39	− 1,05
BRITISH ENERGY	GB	5,67	− 1,37
CENTRICA	GB	2,44	....
EDISON	IT★	7,57	....
ELECTRABEL	BE★	342,5	....
ELECTRIC PORTUG	PT★	14,3	....
ENDESA	ES★	19,57	− 0,66
EVN	AT★	143,11	− 0,54
FORTUM	FI★	4,62	+ 0,43
GAS NATURAL SDG	ES★	23,87	+ 0,29
IBERDROLA	ES★	14,29	+ 0,99
ITALGAS	IT★	3,86	+ 1,58
NATIONAL GRID G	GB	7,56	− 0,21
NATIONAL POWER	GB	6,97	+ 2,31
OESTERR ELEKTR	AT★	130,08	− 2,08
POWERGEN	GB	8,69	− 0,90
SCOTTISH POWER	GB	9,22	− 1,18
SEVERN TRENT	GB	12,18	− 0,90
SUEZ LYON EAUX/	FR★	153,4	− 0,58
SYDKRAFT -A-	SE	22,79	+ 2,08
SYDKRAFT -C-	SE	17,44	....
THAMES WATER	GB	14,28	− 1,84
TRACTEBEL	BE★	169,4	− 0,24
FENOSA	ES★	14,95	− 0,33
UNITED UTILITIE	GB	8,69	+ 1,66
VIAG	DE★	16,83	+ 1,08
VIVENDI/RM	FR★	75,6	+ 1,07
▶ DJ E STOXX PO SUP P		299,11	+ 0,21

EURO NOUVEAU MARCHÉ

AMSTERDAM

22/11 09 h 56	Cours en €uros	% Var. veille
AIRSPRAY NV	18,85	....
ANTONOV	1,02	....
C/TAC	7,8	....
CARDIO CONTROL	6	....
CSS	18,8	....
HITT NV	6,3	....
INNOCONCEPTS NV	19,05	....
NEDGRAPHICS HOLD	18,1	....
POLYDOC	2,55	....
PROLION HOLDING	94	....
RING ROSA	5,65	....
RING ROSA WT	0,45	....
UCC HOLDING NV	15,15	....

BRUXELLES

	Cours en €uros	% Var. veille
ENVIPCO HLD CT	1,69	....
FARDEM BELGIUM B	22,3	....
INTERNOC HLD	2,3	....
INTL BRACHYTHER B	10	+ 0,50
LINK SOFTWARE B	9	....
PAYTON PLANAR	1,38	....
ACCENTIS	7,6	....

FRANCFORT

	Cours en €uros	% Var. veille
1 & 1 AG & CO.KGAA	78,3	+ 3,03
AIXTRON	136	+ 4,53
AUGUSTA TECHNOLOGI	61,11	− 1,44
BB BIOTECH ZT-D	52,7	+ 0,48
BB MEDTECH ZT-D	13,5	+ 0,75
BERTRANDT AG	78	....
BETA SYSTEMS SOFTW	10,5	+ 6,06
CE COMPUTER EQUIPM	75,5	− 0,53
CE CONSUMER ELECTR	90	− 0,55
CENIT SYSTEMHAUS	35,1	− 1,15
DRILLISCH	7,13	+ 0,42
EDEL MUSIC E 98	335	....
ELSA	45,8	+ 0,44
EM.TV & MERCHANDI	60,5	− 2,44
EUROMICRON	21,4	+ 7,54
GRAPHISOFT NV	8,55	+ 0,59
HOEFT & WESSEL	14,8	+ 4,23
HUNZINGER INFORMAT	11,7	....
INFOMATEC	34	− 0,87
INTERSHOP COMMUNIC	198	+ 4,49
KINOWELT MEDIEN	78	+ 1,30
LHS GROUP	23,9	− 0,08
LINTEC COMPUTER	88,5	+ 4,12
LOESCH UMWELTSCHUT	6,6	....
MENSCH UND MASCHIN	27,5	− 4,18
MOBILCOM	63,6	+ 2,60
MUEHL PRODUCT & SE	14	+ 4,09
MUEHLBAUER HOLDING	62	− 3,13
PFEIFFER VACU TECH	28,6	+ 1,78
PLENUM	15,78	+ 3,82
PSI	37,95	+ 1,47
QIAGEN NV	61,9	+ 0,65
REFUGIUM HOLDING A	8,6	− 3,70
SACHSENRING AUTO	12,4	− 0,40
SALTUS TECHNOLOGY	12	+ 3,45
SCM MICROSYSTEMS	64	− 4,48
SER SYSTEME	30,5	+ 0,33
SERO ENTSORGUNG	5,8	....
SINGULUS TECHNOLOG	56,9	− 6,34
SOFTM SOFTWARE BER	33	....
TDS	15,3	+ 2
TECHNOTRANS	40,8	+ 1,49
TELDAFAX	10,95	+ 3,30
TELES AG	24,5	+ 0,82
TIPTEL	5,01	+ 0,20
TRANSTEC	39	....
W.E.T. AUTOMOTIVE	37,8	− 0,79

★ CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - **DE** : Allemagne - **ES** : Espagne **IT** : Italie - **PT** : Portugal - **IR** : Irlande **LU** : Luxembourg - **NL** : Pays-Bas - **AT** : Autriche **FI** : Finlande - **BE** : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - **NO** : Norvège - **DK** : Danemark **GB** : Grande-Bretagne - **GR** : Grèce - **SE** : Suède.

LeMonde Job: WMQ2311--0024-0 WAS LMQ2311-24 Op.: XX Rev.: 22-11-99 T.: 10:53 S.: 111,06-Cmp.:22,11, Base : LMQPAG 10Fap:100 N°:0432 Lcp:700 CMYK

VALEURS FRANÇAISES

● Le titre **Alstom** progressait de 1,82 %, à 28 euros lundi 22 novembre quelques minutes après le début des cotations. Le groupe a annoncé samedi la signature d'un contrat de 100 millions d'euros pour construire deux ferrys destinés à l'armateur grec Nel Lines.

● L'action **Carrefour** reculait de 0,11 %, à 183,7 euros, lundi matin. Selon le journal portugais *Semanario Economico*, le leader de la distribution dans le pays, Sonae, aurait décidé de vendre Modelo Continente à Carrefour.

● L'action **EuroDisney** s'appréciait de 0,94 %, à 1,07 euro, lundi matin. Selon le président du groupe de loisirs, l'ouverture du deuxième parc à thèmes pourrait générer entre 1,2 et 1,3 milliard de francs de chiffre d'affaires supplémentaire dès la première année.

● Le groupe de luxe **LVMH** pourrait ouvrir un service bancaire en ligne au début 2000 selon un article du *Figaro* publié samedi. L'action LVMH progressait de 0,12 %, à 332,5 euros lundi matin.

● Le titre **Renault** cédait 0,95 %, à 44 euros lundi matin. Nissan Motor, dans lequel il détient une importante participation, a annoncé une perte nette consolidée de 323,5 milliards de yens (2,86 milliards d'euros) pour les six premiers mois de l'année fiscale 1999. Cette perte ne devrait pas avoir d'impact plus fort que prévu sur les comptes de Renault.

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 22 NOVEMBRE **Cours relevés à 09 h 50**

Liquidation : 23 novembre

France ▶	Précédent en €uros	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille	% Var. 31/12 (1)
B.N.P. (T.P)	144	143,50	941,30	− 0,35	− 5,86
CR.LYONNAIS(TP)	137,50	138	905,22	+ 0,36	− 1,06
RENAULT (T.P.)	344	343	2249,93	− 0,29	− 17,76
SAINT GOBAIN(T.P	174,70	171,10	1122,34	− 2,06	− 6,85
THOMSON S.A (T.P	147	147	964,26	....	+ 2,58
ACCOR	221	223	1462,78	+ 0,90	+ 20,89
AEROSPATIALE MAT	20,70	20,76	136,18	+ 0,29	....
AGF	56	55,90	366,68	− 0,18	+ 9,86
AIR FRANCE GPE N	15,60	15,50	101,67	− 0,64	....
AIR LIQUIDE	144,10	144,20	945,89	+ 0,07	− 7,71
ALCATEL	176,50	177,70	1165,64	+ 0,68	+ 70,42
ALSTOM	27,50	28,01	183,73	+ 1,85	+ 40,26
ALTRAN TECHNO. #	418,10	429,50	2817,34	+ 2,73	+ 109
ATOS CA	137,20	144,90	950,48	+ 5,61	+ 42,29
AXA	137	136,70	896,69	− 0,22	+ 10,70
BAIL INVESTIS	127,30	128	839,62	+ 0,55	+ 3,15
BAZAR HOT. VILLE	119	120,50	790,43	+ 1,26	+ 1,33
BIC	40,60	41,50	272,22	+ 2,22	− 12,16
BIS	90,05	....	....	....	+ 13,59
B.N.P.	91	91,30	598,89	+ 0,33	+ 30,14
BOLLORE	165,30	165,30	1084,30	....	− 4,96
BONGRAIN	324	323	2118,74	− 0,31	− 15,24
BOUYGUES	430	437	2866,53	+ 1,63	+ 151,58
BOUYGUES OFFS	36,98	38,15	250,25	+ 3,16	+ 94,14
BULL#	6,60	6,65	43,62	+ 0,76	+ 4,23
BUSINESS OBJECTS	88,80	91,50	600,20	+ 3,04	....
CANAL +	74	73,40	481,47	− 0,81	+ 26,29
CAP GEMINI	174,90	173,30	1136,77	− 0,91	+ 26,73
CARBONE LORRAINE	39	39,11	256,54	+ 0,28	− 3,16
CARREFOUR	183,90	183,90	1206,30	....	+ 71,56
CASINO GUICHARD	121,40	121,70	798,30	+ 0,25	+ 37,17
CASINO GUICH.ADP	81,65	82	537,88	+ 0,43	+ 49,85
CASTORAMA DUB.(L	255	262,90	1724,51	+ 3,10	+ 35,25
C.C.F.	117,90	118,80	779,28	+ 0,76	+ 50,15
CEGID (LY)	184	184	1206,96	....	+ 18,44
CERUS	7,43	7,43	48,74	....	+ 10,07
CGIP	46,75	46,65	306	− 0,21	− 0,63
CHARGEURS	51,50	51,50	337,82	....	+ 9,34
CHRISTIAN DALLOZ	48,50	45,60	299,12	− 5,98	− 34,68
CHRISTIAN DIOR	178	179	1174,16	+ 0,56	+ 90
CIC -ACTIONS A	88,50	88	577,24	− 0,56	+ 23,87
CIMENTS FRANCAIS	64	64,80	425,06	+ 1,25	+ 36,24
CLARINS	102	101,50	665,80	− 0,49	+ 94,07
CLUB MEDITERRANE	100,10	100,20	657,27	+ 0,10	+ 30,94
CNP ASSURANCES	31	31,07	203,81	+ 0,23	+ 20,05
COFLEXIP	81	80,50	528,05	− 0,62	+ 39,34
COLAS	179,90	192,80	1264,69	+ 7,17	+ 7,54
COMPTOIR ENTREP	2,09	2,09	13,71	....	+ 26,66
CPR	44,40	44,15	289,61	− 0,56	+ 12,25
CRED.FON.FRANCE	18,50	18,50	121,35	....	+ 43,52
CFF.(FERRAILLES)	29,50	29,95	196,46	+ 1,53	− 17,26
CREDIT LYONNAIS	30,45	30,06	197,18	− 1,28	....
CS SIGNAUX(CSEE)	42,69	42,70	280,09	+ 0,02	− 31,68
DAMART	78,60	80,15	525,75	+ 1,97	+ 9,76
DANONE	226,90	227,70	1493,61	+ 0,35	− 6,64
DASSAULT-AVIATIO	196	191,20	1254,19	− 2,45	+ 10,01
DASSAULT SYSTEME	42,06	41,55	272,55	− 1,21	+ 3,77
DE DIETRICH	59,50	58,35	382,75	− 1,93	+ 29,75
DEVEAUX(LY)#	66,20	67	439,49	+ 1,21	− 42,39
DEV.R.N-P.CAL LI	14	....	....	....	+ 35,13
DEXIA FRANCE	144,40	151,30	992,46	+ 4,78	+ 15,27
DMC (DOLLFUS MI)	6,76	6,75	44,28	− 0,15	− 31,95
DYNACTION	26,14	25,90	169,89	− 0,92	+ 6,32
EIFFAGE	63	63,70	417,84	+ 1,11	− 5,69
ELF AQUITAINE	157,60	158	1036,41	+ 0,25	+ 60,43
ERAMET	54,90	53,35	349,95	− 2,82	+ 108,47
ERIDANIA BEGHIN	112	111,50	731,39	− 0,45	− 24,36
ESSILOR INTL	281	285	1869,48	+ 1,42	− 15,02
ESSILOR INTL.ADP	305,30	307,50	2017,07	+ 0,72	+ 3,44
ESSO	72,40	72,50	475,57	+ 0,14	+ 0,33
EURAFRANCE	580	580,50	3807,83	+ 0,09	+ 2,91
EURO DISNEY	1,06	1,07	7,02	+ 0,94	+ 5,94
EUROTUNNEL	1,29	1,29	8,46	....	+ 22,85
FACOM SA	65	65,55	429,98	+ 0,85	+ 6,17
FAURECIA	56,50	56,50	370,62	....	− 2,46
FIMALAC SA	105,70	106,50	698,59	+ 0,76	+ 4,89
FINEXTEL	22,30	22,50	147,59	+ 0,90	+ 26,19
FIVES-LILLE	84	84,90	556,91	+ 1,07	+ 21,33
FONC.LYON.#	125,40	125,60	823,88	+ 0,16	− 6,16
FRANCE TELECOM	111,90	113,60	745,17	+ 1,52	+ 67,84
FROMAGERIES BEL	752	752	4932,80	....	+ 9,83
GALERIES LAFAYET	138	137,20	899,97	− 0,58	+ 50,01
GAUMONT #	55,20	55,90	366,68	+ 1,27	− 3,50
GAZ ET EAUX	46,50	46,99	308,23	+ 1,05	+ 8,97
GECINA	112,90	112,40	737,30	− 0,44	+ 10,88
GEOPHYSIQUE	50,30	50,15	328,96	− 0,30	+ 12,89
GFI INFORMATIQUE	95	97,80	641,53	+ 2,95	+ 111,73
GRANDVISION	30,35	30	196,79	− 1,15	+ 40,58
GROUPE ANDRE S.A	170	170,20	1116,44	+ 0,12	+ 61,81
GASCOGNE	76	79,85	523,78	+ 5,07	+ 12,40
GR.ZANNIER (LY)	36,88	35,02	229,72	− 5,04	+ 68,93
GROUPE GTM	94,70	94,90	622,50	+ 0,21	+ 7,32
GROUPE PARTOUCHE	67	67,50	442,77	+ 0,75	+ 2,50
GUILBERT	128	126,10	827,16	− 1,48	+ 10,29
GUYENNE GASCOGNE	482	475,50	3119,08	− 1,35	+ 24,46
HACHETTE FILI.ME	55,40	55	360,78	− 0,72	+ 36,67
HAVAS ADVERTISIN	348	345	2263,05	− 0,86	+ 142,05
IMERYS(EX.IMETAL	134,50	132,30	867,83	− 1,64	+ 54,97
IMMEUBLES DE FCE	19,40	19,40	127,26	....	+ 1,89
INFOGRAMES ENTER	116	119,20	781,90	+ 2,76	+ 111,34
INGENICO	27,90	27,40	179,73	− 1,79	+ 10,88
INTERTECHNIQUE	416	....	....	....	+ 52,53
ISIS	61,60	59,90	392,92	− 2,76	− 1,51
KLEPIERRE COMP.F	94,50	94,20	617,91	− 0,32	+ 8,41
LABINAL	116,80	116,80	766,16	....	+ 28,45
LAFARGE	91,80	92,35	605,78	+ 0,60	+ 14,08
LAGARDERE	42	42,70	280,09	+ 1,67	+ 17,95
LAPEYRE	61	61,30	402,10	+ 0,49	+ 0,78
LEBON (CIE)	49,90	48,15	315,84	− 3,51	+ 28,98
LEGRAND	230	228	1495,58	− 0,87	+ 0,98
LEGRAND ADP	131,50	130	852,74	− 1,14	− 4,17
LEGRIS INDUST.	39,40	38,50	252,54	− 2,28	− 7,78
LOCINDUS	113,80	111,50	731,39	− 2,02	− 9,14
L'OREAL	650	646,50	4240,76	− 0,54	+ 4,97
LVMH MOET HEN.	332,10	333	2184,34	+ 0,27	+ 117,24
MARINE WENDEL	150,40	150,50	987,22	+ 0,07	− 10,25
METALEUROP	7,40	7,40	48,54	....	+ 110,22
MICHELIN	40,30	40,68	266,84	+ 0,94	+ 19,40
MONTUPET SA	30,65	30,66	201,12	+ 0,03	− 12,54
MOULINEX	8,95	9,11	59,76	+ 1,79	− 30,51
NATEXIS BQ POP.	75	74,60	489,34	− 0,53	+ 35,93
NEOPOST	38,70	38,30	251,23	− 1,03	....
NORBERT DENTRES.	22,30	23	150,87	+ 3,14	− 23,79
NORD-EST	25,71	25,77	169,04	+ 0,23	+ 12,72
NORDON (NY)	69	....	....	....	− 5,69
NRJ #	418,80	424,20	2782,57	+ 1,29	+ 178,27
OLIPAR	9,01	9	59,04	− 0,11	+ 20,96
PARIBAS	110,30	110,30	723,52	....	+ 48,97
PECHINEY ACT ORD	54,80	54,50	357,50	− 0,55	+ 95,90
PENAUILLE POLY.C	339	337,80	2215,82	− 0,35	+ 42,04
PERNOD-RICARD	60,30	60,80	398,82	+ 0,83	+ 9,88
PEUGEOT	189	188,70	1237,79	− 0,16	+ 43,10
PINAULT-PRINT.RE	189,50	192	1259,44	+ 1,32	+ 17,92
PLASTIC OMN.(LY)	115	115	754,35	....	+ 41
PRIMAGAZ	84	84	551	....	+ 3,97
PROMODES	1030	1040	6821,95	+ 0,97	+ 67,86
PUBLICIS #	300,10	304	1994,11	+ 1,30	+ 99,42
REMY COINTREAU	20,60	20,40	133,82	− 0,97	+ 21,14
RENAULT	44,42	43,93	288,16	− 1,10	+ 14,81
REXEL	79,50	78,10	512,30	− 1,76	− 3,52
RHODIA	17,71	17,76	116,50	+ 0,28	+ 37,14
RHONE POULENC A	59,70	60,40	396,20	+ 1,17	+ 37,77
ROCHETTE (LA)	6,50	6,05	39,69	− 6,92	+ 143,95
ROYAL CANIN	66,80	67	439,49	+ 0,30	+ 25,58
RUE IMPERIALE (L	1925	1850	12135,20	− 3,90	+ 92,01
SADE (NY)	39,30	39,30	257,79	....	+ 12,57
SAGEM S.A.	324	326,50	2141,70	+ 0,77	....
SAINT-GOBAIN	166,50	167,70	1100,04	+ 0,72	+ 39,42
SALVEPAR (NY)	76	76,10	499,18	+ 0,13	+ 6,89
SANOFI SYNTHELAB	42,20	42,12	276,29	− 0,19	....
SAUPIQUET (NS)	72,35	71,30	467,70	− 1,45	+ 20,27
SCHNEIDER ELECTR	70,80	70,40	461,79	− 0,56	+ 36,22
SCOR	42,56	43,44	284,95	+ 2,07	− 22,86
S.E.B.	58,10	58,70	385,05	+ 1,03	− 17,18
SEITA	50,30	50	327,98	− 0,60	− 6,27
SELECTIBANQUE	13,99	13,65	89,54	− 2,43	+ 24,43
SGE	42,06	42,04	275,76	− 0,05	+ 5,25
SIDEL	95	96,25	631,36	+ 1,32	+ 33,19
SILIC CA	166	166	1088,89	....	+ 4,80
SIMCO	81	81,55	534,93	+ 0,68	+ 5,51
SKIS ROSSIGNOL	15,38	15,15	99,38	− 1,50	+ 22,77
SOCIETE GENERALE	211	213,10	1397,84	+ 1	+ 54,46
SODEXHO ALLIANCE	165,50	165	1082,33	− 0,30	− 13,41
SOGEPARC (FIN)	79,45	80	524,77	+ 0,69	+ 4,98
SOMMER-ALLIBERT	26,25	26,58	174,35	+ 1,26	+ 15,41
SOPHIA	40,39	40,22	263,83	− 0,42	+ 11,10
INTERBAIL	26,02	26,02	170,68	....	+ 17,26
SOPRA #	77	76,90	504,43	− 0,13	+ 27,40
SPIR COMMUNIC. #	65,80	65	426,37	− 1,22	+ 27,85
SR TELEPERFORMAN	176,70	175,50	1151,20	− 0,68	+ 68,07
SUEZ LYON.DES EA	154,30	153,80	1008,86	− 0,32	− 12,11
TF1	332,90	340,30	2232,22	+ 2,22	+ 124,35
TECHNIP	98,60	98,50	646,12	− 0,10	+ 22,84
THOMSON-CSF	30	30,17	197,90	+ 0,57	− 17,52
THOMSON MULTIMED.	30,26	30	196,79	− 0,86	....
TOTAL FINA SA	134	135,80	890,79	+ 1,34	+ 57,39
UNIBAIL	133,70	133	872,42	− 0,52	+ 7,05
UNILOG	74,50	72,55	475,90	− 2,62	+ 96,66
UNION ASSUR.FDAL	123	120	787,15	− 2,44	+ 6,09
USINOR	14,70	14,55	95,44	− 1,02	+ 53,96
VALEO	66,75	....	....	....	− 0,56
VALLOUREC	40,50	39,50	259,10	− 2,47	+ 18,86
VIA BANQUE	26,90	26,68	175,01	− 0,82	− 8,94
VIVENDI	74,80	75,55	495,58	+ 1	+ 4,43
WORMS (EX.SOMEAL	14,65	14,80	97,08	+ 1,02	+ 10,36
ZODIAC	181,90	183,90	1206,30	+ 1,10	+ 0,69

International ▶	Précédent en €uros	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille	% Var. 31/12 (1)
AMERICAN EXPRESS	150	151,20	991,81	+ 0,80	+ 74,01
A.T.T. #	45,70	45,73	299,97	+ 0,07	+ 4,02
BARRICK GOLD #	17,50	17,35	113,81	− 0,86	+ 4,26
CROWN CORK ORD.#	21,10	21,05	138,08	− 0,24	− 19,71
DE BEERS #	24,72	24,80	162,68	+ 0,32	+ 123,02
DU PONT NEMOURS	59,20	59,10	387,67	− 0,17	+ 26,28
ERICSSON #	47,26	47,50	311,58	+ 0,51	+ 132,38
FORD MOTOR #	48,60	49	321,42	+ 0,82	− 4,76
GENERAL ELECT. #	134,60	133,80	877,67	− 0,59	+ 52,37
GENERAL MOTORS #	67,40	66,85	438,51	− 0,82	+ 31,23
HITACHI #	12,05	12,80	83,96	+ 6,22	+ 150,98
I.B.M #	99	100,80	661,20	+ 1,82	+ 27,40
ITO YOKADO #	88	86,85	569,70	− 1,31	+ 55,45
MATSUSHITA #	23,64	23,90	156,77	+ 1,10	+ 65,85
MC DONALD'S #	44,60	45,43	298	+ 1,86	+ 39,74
MERCK AND CO #	76,80	76,55	502,14	− 0,33	+ 20,28
MITSUBISHI CORP.	7,90	8,04	52,74	+ 1,77	+ 68,90
MORGAN J.P. #	133	....	....	....	+ 45,41
NIPP. MEATPACKER	11,66	11,83	77,60	+ 1,46	− 10,58
PHILIP MORRIS #	25,20	25	163,99	− 0,79	− 45,22
PROCTER GAMBLE	105,50	106	695,31	+ 0,47	+ 33,46
SEGA ENTERPRISES	19,20	19,88	130,40	+ 3,54	+ 9,23
SCHLUMBERGER #	64,90	63,55	416,86	− 2,08	+ 60,60
SONY CORP. #	170,50	173	1134,81	+ 1,47	+ 183
SUMITOMO BANK #	15,32	15,03	98,59	− 1,89	+ 75,99

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ♦ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; **Mardi daté mercredi :** montant du coupon en euros ; **Mercredi daté jeudi :** paiement dernier coupon ; **Jeudi daté vendredi :** compensation ; **Vendredi daté samedi :** nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

VENDREDI 19 NOVEMBRE

Une sélection. **Cours relevés à 17 h 35**

Valeurs ▶	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille
ADL PARTNER	12,30	80,68	− 0,81
AB SOFT	7,50	49,20	− 2,60
ALPHAMEDIA	8,60	56,41	− 3,91
ALPHA MOS	4,27	28,01	− 5,11
ALTAMIR & CI	136	892,10	+ 1,49
APPLIGENE ON	1,89	12,40	− 3,08
ASTRA	1,30	8,53	+ 8,33
ATN	4,98	32,67	− 1,19
AVENIR TELEC	134,90	884,89	+ 12,42
BELVEDERE	63,10	413,91	+ 0,64
BIODOME #	14,45	94,79	+ 2,77
BVRP EX DT S	50,15	328,96	+ 4,48
CAC SYSTEMES	7,80	51,16	....
CEREP	14	91,83	− 1,06
CHEMUNEX #	0,55	3,61	− 5,17
COIL	37	242,70	− 1,33
CRYO INTERAC	30,40	199,41	+ 2,36
CYBER PRES.P	26,95	176,78	+ 0,19
CYRANO #	5,41	35,49	+ 1,69
DESK #	10	65,60	− 1,96
DESK BS 98 ♦	0,50	3,28	....
DMS #	9	59,04	− 1,10
DURAND ALLIZ	5,20	34,11	+ 0,97
DURAN DUBOI	81,50	534,60	+ 8,67
DURAN DUBOIS ♦	93,95	616,27	....
EFFIK #	15,47	101,48	+ 3,13
ESKER	36	236,14	+ 4,65
EUROFINS SCI	84,70	555,60	+ 0,95
EURO.CARGO S ♦	8,39	55,03	....
EUROPSTAT #	178,50	1170,88	− 0,89
FABMASTER #	13,30	87,24	+ 2,31
FI SYSTEM #	231,50	1518,54	− 1,49
FLOREANE MED	8,60	56,41	− 2,27
GENERIX #	47,10	308,96	+ 2,39
GENESYS #	21,90	143,65	+ 0,46
GENSET	32,50	213,19	....
GROUPE D #	19,01	124,70	+ 0,05
GUILLEMOT #	71,50	469,01	+ 5,15
GUYANOR ACTI	0,38	2,49	− 2,56
HF COMPANY	71,50	469,01	− 0,63
HIGH CO.	48,45	317,81	+ 0,92
HOLOGRAM IND	40	262,38	....
IGE + XAO	5,19	34,04	+ 6,79
ILOG #	12,80	83,96	+ 16,47
IMECOM GROUP	3,50	22,96	+ 2,94
INFOSOURCES	22	144,31	+ 13,70
INFOTEL #	45,95	301,41	− 0,11
INTERCALL #	29,50	193,51	+ 0,72
KALISTO ENTE	36,50	239,42	+ 9,28
LEXIBOOK #	18,50	121,35	− 3,65
JOLIEZ-REGOL	6,05	39,69	− 9,02
JOLIEZ-REGOL	0,15	0,98	+ 7,14
LACIE GROUP	5,12	33,58	− 7,25
MEDIDEP #	21	137,75	....
MILLE AMIS # ♦	5,10	33,45	....
MONDIAL PECH	7	45,92	− 3,45
NATUREX	9,70	63,63	+ 2,11
OLITEC	60	393,57	− 9,43
OXIS INTL RG	0,45	2,95	− 4,26
PERFECT TECH	18,90	123,98	+ 0,53
PHONE SYS.NE	7,30	47,88	....
PICOGIGA	18,50	121,35	+ 4,82
PROSODIE #	170,20	1116,44	+ 7,86
PROLOGUE SOF	44,95	294,85	− 1,21
QUANTEL	3,82	25,06	− 1,04
R2I SANTE	44	288,62	....
RADOUX INTL ♦	39	255,82	....
RECIF #	19,60	128,57	+ 0,51
REPONSE #	23,35	153,17	....
REGINA RUBEN	8,50	55,76	− 2,30
SAVEURS DE F	15,65	102,66	− 5,15
SILICOMP #	25	163,99	+ 16,28
SERP RECYCLA ♦	108,80	713,68	....
SOI TEC SILI	48	314,86	+ 1,05
STACI #	27,50	180,39	+ 11,79
STELAX	0,64	4,20	− 5,88
SYNELEC #	13,80	90,52	+ 2,22
LA TETE D.L.	1,70	11,15	+ 9,68
THERMATECH I	27	177,11	....
TITUS INTERA	33	216,47	− 2,86
TRANSGENE #	26,28	172,39	+ 1,08
TEL.RES.SERV	16	104,95	− 0,62
V CON TELEC	7,90	51,82	+ 1,28
WESTERN TELE	8	52,48	+ 2,56

SECOND MARCHÉ

LUNDI 22 NOVEMBRE

Une sélection. **Cours relevés à 09 h 50**

Valeurs ▶	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille
ADA	53,85	353,23	− 0,09
AIGLE #	96	629,72	+ 1
ALGECO #	76	498,53	+ 0,53
APRIL S.A.#(	130	852,74	+ 4,08
ARKOPHARMA #	70,10	459,83	− 0,57
ASSUR.BQ.POP	94	616,60	+ 0,53
ASSYSTEM #	35	229,58	+ 2,94
BENETEAU CA#	217,30	1425,39	+ 0,98
BISC. GARDEI ♦	4,73	31,03	....
BOIRON (LY)#	64,50	423,09	+ 0,31
BOISSET (LY) ♦	25,01	164,05	....
BOIZEL CHANO	93,30	612,01	+ 0,32
BONDUELLE	17,50	114,79	− 2,78
BOURGEOIS (L ♦	5,50	36,08	....
BRICE	63	413,25	+ 0,08
BRICORAMA #	68,45	449	+ 0,88
BRIOCHE PASQ	94,10	617,26	− 0,21
SOLERI ♦	71,10	466,39	....
CDA-CIE DES	29,82	195,61	− 0,13
CEGEDIM #	64,20	421,12	....
CERG-FINANCE	112	734,67	− 0,80
CGBI	63,50	416,53	....
CLAYEUX (LY) ♦	4,57	29,98	....
CNIM CA#	41,99	275,44	+ 4,98
COFITEM-COFI ♦	54	354,22	....
CIE FIN.ST-H ♦	71,65	469,99	....
C.A. PARIS I	152	997,05	− 0,26
C.A.ILLE & V	49,50	324,70	....
C.A.LOIRE AT ♦	52,30	343,07	....
C.A.MORBIHAN	48,20	316,17	− 1,63
C.A.DU NORD#	86,80	569,37	− 1,81
C.A. OISE CC ♦	67,25	441,13	....
C.A.PAS CAL	104	682,20	+ 0,48
C.A.TOULOUSE ♦	77,60	509,02	....
CRCAM TOUR.P ♦	69,25	454,25	....
CROMETAL ♦	49	321,42	....
DAPTA-MALLIN ♦	2,21	14,50	....
GROUPE J.C.D	69,80	457,86	....
DAUPHIN ♦	120,20	788,46	....
DECAN GROUPE ♦	39,82	261,20	....
DU PAREIL AU	67,90	445,39	− 0,88
ENTRELEC CB	44,90	294,52	− 0,22
ENTREPRISE I	98,05	643,17	+ 0,26
ETAM DEVELOP	29,72	194,95	− 1,59
EUROPEENNE C	114	747,79	....
EUROP.EXTINC	44,50	291,90	+ 0,91
EXEL INDUSTR	57	373,90	− 1,55
EXPAND S.A.	32	209,91	+ 0,38
FACTOREM ♦	150,10	984,59	....
FAIVELEY #	13	85,27	....
FINACOR	4,66	30,57	− 0,21
FINATIS(EX.L ♦	111,70	732,70	....
FININFO ♦	196	1285,68	....
FLO (GROUPE)	39	255,82	+ 0,33
FOCAL (GROUP	75	491,97	+ 3,31
FRAIKIN 2#	79,30	520,17	....
GAUTIER FRAN	51,10	335,19	− 0,58
GEL 2000 ♦	1,25	8,20	....
GENERALE LOC ♦	43,90	287,97	....
GEODIS	64,10	420,47	− 5,74
G.E.P PASQUI ♦	0,72	4,72	....
GFI INDUSTRI	19,40	127,26	+ 1,57
GO SPORT ♦	67,50	442,77	....
GPRI FINANCI ♦	23,70	155,46	....
GRAND MARNIE ♦	5355	35126,50	....
GROUPE BOURB ♦	57	373,90	....
GUERBET S.A.	21,20	139,06	− 2,03
GUY DEGRENNE	29	190,23	− 3,33
GUYOMARC H N	56,75	372,26	+ 0,44
HERMES INTL	128	839,62	− 0,39
HYPARLO #(LY	119,10	781,24	− 0,42
I.C.C.# ♦	35	229,58	....
IMMOB.BATIBA	51,20	335,85	− 3,40
IMS(INT.META	9,40	61,66	− 1,05
INFO REALITE	34	223,03	+ 1,49
INT. COMPUTE ♦	2,84	18,63	....
JET MULTIMED	236,60	1551,99	− 1,38
LATECOERE #	112,70	739,26	− 1,91
L.D.C.	88,15	578,23	+ 2,20
LECTRA SYST.	6,46	42,37	− 2,71
LEON BRUXELL	22,55	147,92	− 1,96
LOUIS DREYFU	16,30	106,92	+ 3,16
LVL MEDICAL	25,80	169,24	+ 0,78
M6-METROPOLE	268,50	1761,24	− 7,41
MEDASYS DIGI	2,05	13,45	....
MANITOU #	44,50	291,90	+ 1,14
MANUTAN INTE	56,20	368,65	....
MARC ORIAN ♦	88	577,24	....
MARIONNAUD P.	69,90	458,51	+ 2,79
MECATHERM #	36	236,14	....
MGI COUTIER	36,50	239,42	+ 1,50
MICHEL THIER	143,80	943,27	− 0,07
NAF-NAF #	12,90	84,62	− 0,46
ALES GPE EX.	22	144,31	− 1,79
POCHET ♦	71	465,73	....
RADIALL #	76,10	499,18	− 4,88
RALLYE(CATHI	73	478,85	− 0,68
REYNOLDS ♦	53,35	349,95	....
RUBIS #	22,75	149,23	− 0,91
SABATE SA #	115,10	755,01	+ 0,09
SEGUIN MOREA ♦	72,30	474,26	....
SIDERGIE	155	1016,73	− 1,27
SIPAREX (LY)	27,90	183,01	+ 1,45
SOCAMEL-RESC ♦	21,08	138,28	....
SPORT ELEC S ♦	6,20	40,67	....
STALLERGENES	15,55	102	+ 2,98
STEF-TFE #	48,33	317,02	....
SUPERVOX (B) ♦	1,64	10,76	....
SYLEA	53,10	348,31	+ 0,19
TOUPARGEL (L ♦	15,23	99,90	....
TRANSICIEL #	79	518,21	+ 3,95
TRIGANO	70,20	460,48	− 2,77
UBI SOFT ENT	153	1003,61	− 2,30
VIEL ET CIE ♦	26,14	171,47	....
VILMOR.CLAUS	76,80	503,77	+ 0,39
VIRBAC	57,10	374,55	− 2,97
WALTER #	98,90	648,74	− 0,10
AFIBEL ♦	38	249,26	....
ARFEO (NS)# ♦	37,85	248,28	....
ALAIN MANOUK	40,99	268,88	+ 1,21
BQUE TARNEAU ♦	79,20	519,52	....
C.A.GIRONDE ♦	97	636,28	....
C.A.LOIRE/H. ♦	45	295,18	....
C.A. MIDI CC ♦	60,10	394,23	....
C.A. SOMME C	56,45	370,29	+ 0,09
CR.AG.SUD RH ♦	55	360,78	....
CIDER SANTE	24	157,43	....
CODETOUR ♦	85	557,56	....
COFIDUR #	6	39,36	+ 1,69
CORA INDUSTR ♦	28,88	189,44	....
DELACHAUX S. ♦	140,50	921,62	....
DELMON INDUS ♦	37,40	245,33	....
DIGIGRAM # ♦	20,44	134,08	....
DISTRIBORG G	43	282,06	− 0,92
FLAMMARION S ♦	29,10	190,88	....
GRAVOGRAPH ♦	15,20	99,71	....
GPE GUILLIN	22,50	147,59	+ 1,17
JEANJEAN # ♦	13,45	88,23	....
HBS TECHNOLO	35	229,58	− 3,85
HOT.REG.PARI ♦	137	898,66	....
HUREL DUBOIS	145	951,14	− 0,07
IDI ♦	120,10	787,80	....
IMV TECHNOLO ♦	20	131,19	....
INTER PARFUM ♦	38	249,26	....
IPO (NS) # ♦	45,73	299,97	....
LABO.PHARMYG ♦	15,50	101,67	....
M.B.ELECTRON ♦	91	596,92	....
NSC GPE (NY) ♦	99	649,40	....
NOCIBE ♦	45,27	296,95	....
ONET #	148,20	972,13	− 0,07
ORGASYNTH	13,70	89,87	− 4,79
PARIS EXPO ♦	73	478,85	....
PAUL PREDAUL ♦	12,90	84,62	....
PIER IMPORT	8,53	55,95	− 3,07
PISC. DESJOY ♦	18	118,07	....
PLAST.VAL LO	26	170,55	+ 1,56
REGIONAL AIR ♦	30,03	196,98	....
SECHE ENVIRO	46	301,74	− 2,75
SERVICES ET ♦	63	413,25	....
SICAL ♦	27,19	178,35	....
SMOBY (LY) #	42,80	280,75	− 0,47
SODICE EXP.(♦	115,50	757,63	....
SOFIBUS ♦	50,45	330,93	....
SOGEPAG(PARC ♦	38,11	249,99	....
SOLVING # ♦	124	813,39	....
S.T. DUPONT	9,99	65,53	+ 0,40
STEDIM # ♦	45	295,18	....
SURCOUF # ♦	15	98,39	....
SYLIS #	154,80	1015,42	+ 3,06
TEAMLOG # ♦	71,65	469,99	....
THERMADOR GP.	45	295,18	− 0,40
THERMOCOMPAC ♦	12,50	81,99	....
UNION FIN.FR	131	859,30	+ 0,08
VRANKEN MONO.	50	327,98	− 0,79
VULCANIC # ♦	42,69	280,03	....

SICAV FCP

Une sélection. **Cours de clôture le 19 novembre**

Émetteurs ▶	Valeurs unitaires★ €uros	francs★★	Date cours
AGIPI			
AGIPI AMBITION (AXA)	27,32	179,21	19/11
AGIPI ACTIONS (AXA)	29,23	191,74	19/11
BNP — 3615 BNP			
BNP ACTIONS EURO	130,79	857,93	19/11
BNP ACTIONS FRANCE	176,39	1157,04	19/11
BNP ACT. MIDCAP EURO	121,43	796,53	19/11
BNP ACT. MIDCAP FR.	45,19	296,43	19/11
BNP ACTIONS MONDE	201,23	1319,98	19/11
BNP ACTIONS PEA EURO	214,67	1408,14	19/11
BNP ÉP. PATRIMOINE	31,93	209,45	19/11
BNP ÉPARGNE RETRAITE	34,98	229,45	19/11
BNP MONÉ COURT TERME	2311,55	15162,77	19/11
BNP MONÉTAIRE C	875,14	5740,54	19/11
BNP MONÉTAIRE D	805,53	5283,93	19/11
BNP MONÉ PLACEMENT C	12739,21	83563,74	19/11
BNP MONÉ PLACEMENT D	11644,35	76381,93	19/11
BNP MONÉ SÉCURITÉ	1753,79	11504,11	19/11
BNP MONÉ TRÉSORIE	144230,46	946089,80	19/11
BNP OBLIG. CT	166,49	1092,10	19/11
BNP OBLIG. LT	34,51	226,37	19/11
BNP OBLIG. MONDE	181,12	1188,07	19/11
BNP OBLIG. MT C	141,68	929,36	19/11
BNP OBLIG. MT D	134,89	884,82	19/11
BNP OBLIG. REVENUS	163,02	1069,34	19/11
BNP OBLIG. SPREADS	169,42	1111,32	19/11
BNP OBLIG. TRÉSOR	1825,48	11974,36	19/11
BNP SECT. IMMOBILIER	140,99	924,83	19/11
CDC Asset Management — www.cdc-assetmanagement.com			
LIVRET B. INV.D PEA	206,02	1351,40	18/11
MULTI-PROMOTEURS			
NORD SUD DÉVELOP. C	440,33	2888,38	18/11
NORD SUD DÉVELOP. D	374,66	2457,61	18/11
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)			
ÉCUR. ACT. FUT.D PEA	74,89	491,25	21/11
ÉCUR. ACTIONS EUROP. C	19,20	125,94	21/11
ÉCUR. CAPITALISATION C	40,71	267,04	21/11
ÉCUR. DYNAMIQUE+ D PEA	51,14	335,46	21/11
ÉCUR. ÉNERGIE D PEA	48,16	315,91	21/11
ÉCUR. EXPANSION C	13629,08	89400,90	21/11
ÉCUR. EXPANSIONPLUS C	39,15	256,81	21/11
ÉCUR. INVESTIS. D PEA	58,40	383,08	21/11
ÉC. MONÉT.C/10 30/11/98	209,61	1374,95	21/11
ÉC. MONÉT.D/10 30/11/98	184,30	1208,93	21/11
ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. C	161,69	1060,62	21/11
ÉCUR. TRIMESTRIEL D	275,58	1807,69	21/11
ÉPARCOURT-SICAV D	28,42	186,42	21/11
GÉOPTIM C	2114,59	13870,80	21/11
HORIZON C	546,39	3584,08	21/11
PRÉVOYANCE ÉCUR. D	15,21	99,77	21/11
Fonds communs de placements			
ÉCUR. ÉQUILIBRE C	36,93	242,24	21/11
ÉCUR. PRUDENCE C	32,47	212,99	21/11
ÉCUR. VITALITÉ C	44	288,62	21/11
CRÉDIT AGRICOLE — INDOCAM Asset Management — 08 36 68 56 55 (2,23 F/mn)			
ATOUT AMÉRIQUE	49,20	322,73	19/11
ATOUT ASIE	26,37	172,98	19/11
ATOUT CROISSANCE	388,64	2549,31	19/11
ATOUT FONCIER	314,53	2063,18	19/11
ATOUT FRANCE EUROPE	217,32	1425,53	19/11
ATOUT FRANCE MONDE	52,24	342,67	19/11
ATOUT FUTUR C	222,10	1456,88	19/11
ATOUT FUTUR D	205,96	1351,01	19/11
ATOUT SÉLECTION	111,07	728,57	19/11
COEXIS	318,50	2089,22	19/11
DIÈZE	451,09	2958,96	19/11
EURODYN	608,19	3989,46	19/11
INDICIA EUROLAND	130,42	855,50	18/11
INDICIA FRANCE	463,85	3042,66	18/11
INDOCAM CONVERT. C	257,73	1690,60	19/11
INDOCAM CONVERT. D	227,85	1494,60	19/11
INDOCAM EUR. NOUV.	1973,63	12946,16	18/11
INDOCAM HOR. EUR. C	182,79	1199,02	19/11
INDOCAM HOR. EUR. D	161,33	1058,26	19/11
INDOCAM MULTI OBLIG.	149,65	981,64	19/11
INDOCAM ORIENT C	40,77	267,43	18/11
INDOCAM ORIENT D	36,36	238,51	18/11
INDOCAM UNIJAPON	224,04	1469,61	19/11
INDOCAM STR. 5-7 C	316,01	2072,89	19/11
INDOCAM STR. 5-7 D	216,30	1418,83	19/11
MONÉDYN	1577	10344,44	18/11
MONÉ.J C	1922,33	12609,66	22/11
MONÉ.J D	1779,23	11670,98	22/11
OBLIFUTUR C	91,80	602,17	19/11
OBLIFUTUR D	81,65	535,59	19/11
ORACTION	219,18	1437,73	19/11
REVENU-VERT	172,65	1132,51	19/11
SÉVÉA	18,66	122,40	18/11
SYNTHÉSIS	3109,27	20395,47	19/11
UNIVERS ACTIONS	65,31	428,41	19/11
MONÉ ASSOCIATIONS	185,13	1214,37	22/11
UNIVAR C	200,08	1312,44	22/11
UNIVAR D	183,15	1201,39	22/11
UNIVERS-OBLIGATIONS	37,97	249,07	19/11
Fonds communs de placements			
INDOCAM VAL. RESTR.	325,73	2136,65	18/11
MASTER ACTIONS	48,52	318,27	17/11
MASTER OBLIGATIONS	28,30	185,64	17/11
OPTALIS DYNAMIQ. C	21,47	140,83	18/11
OPTALIS DYNAMIQ. D	20,91	137,16	18/11
OPTALIS ÉQUILIB. C	19,71	129,29	18/11
OPTALIS ÉQUILIB. D	18,80	123,32	18/11
OPTALIS EXPANSION C	19,53	128,11	18/11
OPTALIS EXPANSION D	19,44	127,52	18/11
OPTALIS SÉRÉNITÉ C	17,36	113,87	18/11
OPTALIS SÉRÉNITÉ D	16,22	106,40	18/11
PACTE SOL. LOGEM.	79,65	522,47	16/11
PACTE VERT T. MONDE	82,03	538,08	16/11
CIC BANQUES			
FRANCIC	37,90	248,61	19/11
FRANCIC PIERRE	31,58	207,15	19/11
EUROPE RÉGIONS	54,69	358,74	19/11
CIC PARIS			
ASSOCIC	168,64	1106,21	21/11
AURECIC	87,52	574,09	19/11
CAPITAL AVENIR	323,68	2123,20	19/11
CICAMONDE	35,06	229,98	19/11
CONVERTICIC	79,11	518,93	19/11
EPARCIC	796,93	5227,52	21/11
EUROCIC LEADERS	471,55	3093,17	19/11
MENSUELCIC	1453,85	9536,63	19/11
OBLICIC MONDIAL	668,20	4383,10	19/11
OBLICIC RéGIONS	177,09	1161,63	19/11
RENTACIC	24,26	159,14	19/11
SECURICIC	366,17	2401,92	21/11
SECURICIC D	330,92	2170,69	21/11
CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT			
EURCO SOLIDARITÉ	219,30	1438,51	19/11
LION 20000 C/3 11/06/99	919,20	6029,56	19/11
LION 20000 D/3 11/06/99	820,11	5379,57	19/11
SICAV 5000	187,77	1231,69	19/11
SLIVAFRANCE	322,83	2117,63	19/11
SLIVARENTE	39,22	257,27	19/11
SLIVINTER	191,66	1257,21	19/11
TRILION	752,39	4935,35	19/11
Fonds communs de placements			
ACTILION DYNAMIQUE C *.	208,11	1365,11	19/11
ACTILION DYNAMIQUE D *.	204,80	1343,40	19/11
ACTILION ÉQUILIBRE C *	188,07	1233,66	19/11
ACTILION ÉQUILIBRE D *	184,46	1209,98	19/11
ACTILION PEA ÉQUILIBRE *.	180,23	1182,23	19/11
ACTILION PRUDENCE C *	171,30	1123,65	19/11
ACTILION PRUDENCE D *	167,92	1101,48	19/11
LION ACTION EURO	102,75	674	19/11
LION PEA EURO	104,21	683,57	19/11
Crédit Mutuel FINANCE			
CM EURO PEA	24,32	159,53	19/11
CM FRANCE ACTIONS	39,73	260,61	19/11
CM MID. ACT. FRANCE	31,03	203,54	19/11
CM MONDE ACTIONS	384,49	2522,09	19/11
CM OBLIG. LONG TERME	103,12	676,42	19/11
CM OPTION DYNAM.	32,83	215,35	19/11
CM OPTION ÉQUIL.	51,51	337,88	19/11
CM OBLIG. COURT TERME	151,22	991,94	19/11
CM OBLIG. MOYEN TERME	308,70	2024,94	19/11
CM OBLIG. QUATRE	163,05	1069,54	19/11
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODÉRATION	18,03	118,27	19/11
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
ASIE 2000	95,34	625,39	17/11
SAINT-HONORÉ CAPITAL	3282,57	21532,25	18/11
ST-HONORÉ MAR. ÉMER.	72,98	478,72	17/11
ST-HONORÉ PACIFIQUE	141,09	925,49	17/11
ST-HONORÉ VIE SANTÉ	333,49	2187,55	17/11
LEGAL & GENERAL BANK			
SÉCURITAUX	294,61	1932,51	21/11
STRATÉGIE IND. EUROPE	230,52	1512,11	18/11
STRATÉGIE RENDEMENT	326,95	2144,65	18/11
LA POSTE — Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,23 F/mn)			
AMPLITUDE AMÉRIQUE C	28,31	185,70	21/11
AMPLITUDE AMÉRIQUE D	28,06	184,06	21/11
AMPLITUDE EUROPE C	39,55	259,43	21/11
AMPLITUDE EUROPE D	38,63	253,40	21/11
AMPLITUDE MONDE C	277,14	1817,92	21/11
AMPLITUDE MONDE D	253,86	1665,21	21/11
AMPLITUDE PACIFIQUE C	26,62	174,62	21/11
AMPLITUDE PACIFIQUE D	26,23	172,06	21/11
ÉLANCIEL FRANCE D PEA	50,17	329,09	21/11
ÉLANCIEL EURO D PEA	124,28	815,22	21/11
ÉMERGENCE E.POST.D PEA	36,64	240,34	21/11
GÉOBILYS C	107,38	704,37	21/11
GÉOBILYS D	99,89	655,24	21/11
INTENSYS C	19,21	126,01	21/11
INTENSYS D	17,14	112,43	21/11
KALEïS DYNAMISME C	241,94	1587,02	21/11
KALEIS DYNAMISME D	238,54	1564,72	21/11
KALEïS ÉQUILIBRE C	202,74	1329,89	21/11
KALEIS ÉQUILIBRE D	199,59	1309,22	21/11
KALEïS SÉRÉNITÉ C	184,56	1210,63	21/11
KALEIS SÉRÉNITÉ D	181,03	1187,48	21/11
LATITUDE C	23,97	157,23	21/11
LATITUDE D	20,88	136,96	21/11
OBLITYS D	103,19	676,88	21/11
PLÉNITUDE D PEA	47,32	310,40	21/11
POSTE GESTION C	2422,76	15892,26	21/11
POSTE GESTION D	2265,92	14863,46	21/11
POSTE PREMIÈRE SI	6600,68	43297,62	21/11
POSTE PREMIÈRE 1 AN	39069,27	256277,61	21/11
POSTE PREMIÈRE 2-3	8325,45	54611,37	21/11
REVENUS TRIMESTR. D	779,91	5115,87	21/11
THÉSORA C	168,68	1106,47	21/11
THÉSORA D	145,36	953,50	21/11
TRÉSORYS C	43721,41	286793,65	21/11
SOLSTICE D	359,17	2356	21/11
Fonds communs de placements			
POSTE EUROPE C	83,33	546,61	21/11
POSTE EUROPE D	80,65	529,03	21/11
POSTE PREMIÈRE 8 ANS C	178,99	1174,10	21/11
POSTE PREMIÈRE 8 ANS D	172,85	1133,82	21/11
SG ASSET MANAGEMENT — Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,23 F/mn)			
CADENCE 1 D	157,74	1034,71	19/11
CADENCE 2 D	156,11	1024,01	19/11
CADENCE 3 D	156,02	1023,42	19/11
INTEROBLIG C	51,94	340,70	19/11
INTERSÉLECTION FR. D	84,22	552,45	19/11
SÉLECT DÉFENSIF C	185,52	1216,93	19/11
SÉLECT DYNAMIQUE C	255,31	1674,72	19/11
SÉLECT ÉQUILIBRE 2	171,29	1123,59	19/11
SÉLECT PEA 3	168,47	1105,09	19/11
SG FRANCE OPPORT. C	472,54	3099,66	19/11
SG FRANCE OPPORT. D	444,24	2914,02	19/11
SOGENFRANCE C	523,76	3435,64	19/11
SOGENFRANCE D	473,57	3106,42	19/11
SOGEOBLIG C	102,74	673,93	19/11
SOGÉPARGNE D	44,54	292,16	19/11
SOGEPEA EUROPE	259,61	1702,93	19/11
SOGINTER C	83,06	544,84	19/11
Fonds communs de placements			
DÉCLIC ACTIONS EURO	17,58	115,32	18/11
DÉCLIC ACTIONS FRANC	53,97	354,02	18/11
DÉCLIC ACTIONS INTER.	46,58	305,54	18/11
DÉCLIC BOURSE PEA	55,97	367,14	18/11
DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE	16,88	110,73	18/11
DÉCLIC OBLIG. EUROPE	17,55	115,12	18/11
DÉCLIC PEA EUROPE	21,12	138,54	18/11
DÉCLIC SOGENFR. TEMPO	69,06	453	18/11

LÉGENDE
★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/5/99.

LeMonde Job: WMQ2311--0025-0 WAS LMQ2311-25 Op.: XX Rev.: 22-11-99 T.: 09:58 S.: 111,06-Cmp.:22,11, Base : LMQPAG 10Fap:100 N°:0433 Lcp:700 CMYK

DISPARITIONS

Amintore Fanfani

Démocrate-chrétien à la fibre sociale

FIGURE historique de la Démocratie chrétienne (DC) italienne, Amintore Fanfani est mort à Rome, samedi 20 novembre, à l'âge de quatre-vingt-onze ans. Ce *« cheval de race »* – ainsi qu'il avait été surnommé, de même qu'Aldo Moro, son rival – d'un parti qu'il a largement marqué de son empreinte a en effet longtemps dominé la vie politique italienne de l'après-guerre, jusqu'en juillet 1989, date à laquelle il quitta son dernier poste ministériel.

Le célèbre journaliste italien Indro Montanelli l'avait baptisé *« rieccolo »* (le revoilà) : deux fois secrétaire de la DC, six fois président du conseil, maintes fois président du Sénat, devenu sénateur à vie dès 1972, Amintore Fanfani, Toscan né le 6 février 1908 dans la province d'Arezzo, aura droit à des funérailles d'Etat. Toute la classe politique a rendu hommage a cet homme dont Giulio Andreotti, autre pilier de la DC, aurait dit : *« Dans la politique italienne, il y a deux choses impossibles, cohabiter avec Fanfani et faire sans lui. »*

Cet économiste de formation, longtemps professeur à l'université catholique de Milan, puis à l'université de Rome, fut élu député pour la première fois en 1946 à l'Assemblée constituante. C'est à lui que l'on doit cet article de la Constitution selon lequel *« l'Italie est une République fondée sur le travail »*. Il obtint son premier portefeuille en 1947 dans le gouvernement De Gasperi, avant d'accéder pour la première fois à la présidence du gouvernement en janvier 1954, seulement pour douze jours. Un record.

C'est à ce moment qu'il est amené à conduire les destinées de la DC, dont il devient secrétaire après la mort de son fondateur, Alcide De Gasperi. Il en fait une formation moderne et forge le statut de parti-Etat en le sortant des paroisses, en le réorganisant, en étendant son emprise dans toutes les structures de la société italienne. Proche à ses débuts de Giuseppe Dossetti, théoricien de la gauche chrétienne, Amintore Fanfani s'en éloignera tout en restant néanmoins sensible aux préoccupations sociales et à la pauvreté. Il fut donc un partisan de l'intervention de l'Etat dans l'économie et l'artisan de la nationalisation de l'industrie électrique. A l'époque du « miracle italien », il a toujours eu le souci de compléter les déficiences du système par des programmes d'assistance parrainés par l'administration centrale.

Ce n'est donc pas tout à fait une surprise si ce démocrate-chrétien bon teint à la fibre sociale fut un réformiste et le promoteur d'une coopération avec la gauche sous la forme d'un gouvernement soutenu par le Parti socialiste en 1962. Une sorte de compromis historique avant la lettre qui ne dura pas très longtemps puisqu'en 1963, la DC perd 1 million de voix aux élections. Il tente alors sa chance au Quirinal, la présidence de la République, d'abord en 1964, puis en 1971. Deux échecs qui le laisseront un peu amer et l'éloigneront de son léger penchant à gauche.

En 1965, devenu brièvement président de l'Assemblée de l'ONU, Amintore Fanfani se forge une stature internationale qu'il avait commencé à établir comme ministre des affaires étrangères. Sa deuxième nomination au secrétariat de la DC en 1973 sonnera en fait le déclin de sa carrière politique. Il lance en effet son parti dans la bataille contre le divorce et la perd. Il devient donc président du Sénat en 1976, puis en 1979, puis en 1985. *« Ce grand interprète de la modernité et de l'actualité du catholicisme politique »*, comme l'a défini Ciriaco De Mita, consacre le reste de sa vie à ses livres et à sa peinture. En dépit de sa petite taille, Amintore Fanfani avait néanmoins été surnommé *« le De Gaulle italien »*, une comparaison qui n'était pas pour lui déplaire.

Michel Bôle-Richard

■ **Mgr JACQUES DELAPORTE,** archevêque de Cambrai et président de la commission épiscopale française Justice et paix, est mort dimanche 21 novembre à Jérusalem. *Le Monde* publiera dans une prochaine édition l'article nécrologique qui lui est consacré.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Catherine MONROY
et **Laurent VACHAUD**
ont l'immense joie d'annoncer la venue au monde de

Alice et **Benjamin,**

le 17 novembre 1999.

Isabelle, Frédéric METTAS
et **Léonie**
sont heureux d'annoncer la naissance de

Martin,

le vendredi 29 octobre 1999.

52, rue des Gabelles,
94370 Sucy-en-Brie.

Décès

– Michel et Anne Faucherre,
Lucie et Solène,
Vincent et Aline Faucherre,
Théophile, Anaïs et Numa,
Nicolas et Françoise Faucherre,
Camille, Samuel, Cécile et Jules,
Rémi Faucherre, et Koddou Tamarin,
ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Denise FAUCHERRE,

le 19 novembre 1999, à Montpellier.

L'ensevelissement a eu lieu à Générargues (Gard) le lundi 22 novembre, à 11 heures.

– Paris, le 19 novembre 1999.

La Cimade
a la grande peine d'annoncer à ses nombreux amis le décès de sa chère et fidèle équipière,

Denise FAUCHERRE.

Son amitié chaleureuse et sa disponibilité pour toutes les tâches au service des autres et en particulier des étrangers réfugiés, que la Cimade s'efforce d'accompagner, resteront un souvenir exemplaire.

– Paris. Le Mans.

Mme Fricaud-Chagnaud,
entourée de toute sa famille et de ses amis,
a la douleur de faire part du décès du

général C.A.
FRICAUD-CHAGNAUD
Charles-Georges,
Grand Croix de l'ordre national du Mérite,
commandeur de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre allemand du Mérite,
ancien du réseau Jade-Amicol
et du maquis D3 de la Vienne-Sud,

survenu le 18 novembre 1999, dans sa soixante-dix-septième année.

La cérémonie aura lieu le mardi 23 novembre, à 15 h 15, au crématorium du Père-Lachaise à Paris-20e (accès par la place Gambetta).

Ni fleurs ni couronnes.

Une quête sera faite au bénéfice de l'Institut Curie.

Cet avis tient lieu de faire-part.

22, rue de l'Etoile,
72000 Le Mans
Avant-Seine,
4, rue Robert-Deflers,
75015 Paris.

(*Le Monde* du 21-22 novembre.)

– Mme Hellé Kopolovici,
son épouse,
Mme et M. Ianco,
Mme et M. Sismann
et leurs enfants,
Ses amis,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Branco
KOPOLOVICI-COPEAUX,

survenu brutalement le samedi 13 novembre 1999.

Les obsèques ont eu lieu à Paris, dans la plus stricte intimité.

– M. et Mme Jean-Jacques Raffel,
ses enfants,
Sa famille,
ont le profond chagrin de faire part du décès de

Mme Georges-Emmanuel LANG,
née **Juliette GOLDNER,**

survenu le 10 novembre 1999, dans sa quatre-vingt-neuvième année, et rappellent le souvenir de son mari,

Georges-Emmanuel LANG,

mort pour la France sur le front d'Alsace, le 2 mai 1945.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité familiale.

17, rue de l'Eglise,
92200 Neuilly.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

– M. et Mme Pierre-Paul Lasserre,
ses parents,
M. et Mme Bruno Despretz-Lasserre
et leurs enfants,
Mlle Quitterie Lasserre,
ses sœurs, beau-frère et neveux,
ont la douleur de faire part du décès de

Alexandre,

survenu le 13 novembre 1999, dans sa vingt-huitième année.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Preignac (Gironde), dans la plus stricte intimité.

Philippe LION,
1913-1999,
« Un des derniers Justes n'est plus. »
ICP, licencié ès sciences,
ancien préparateur particulier
Ecole polytechnique,
croix de guerre,
commandant-colonel FFI,
chef des laboratoires,
enseignant (lycée Louis-le-Grand),
ancien ingénieur à l'Afnor,
auteur de livres de chimie (Dunod-Doin),
traducteur d'allemand,
ingénieur en chef honoraire du matériel
ministère de l'agriculture,

Edel sei der Mensch,
hilfreich und gut (Goethe).

Il l'était.

Profondes tristesse, affection et gratitude.

Eric,
son fils,
Marguerite,
sa femme.

– Nicolas Lublin,
Ses amis,
Et tous les amis de Léa,
ont l'infinie tristesse de faire part du décès de

Léa LUBLIN,

survenu le 17 novembre 1999, à Paris.

L'incinération aura lieu le mercredi 24 novembre 1999, à 11 h 15, au crématorium du Père-Lachaise.

Nicolas Lublin,
22, rue Quincampoix,
75004 Paris.

– L'ambassade d'Argentine
a la tristesse de faire part du décès de

Léa LUBLIN,
prestigieuse
artiste-peintre argentine.

La cérémonie aura lieu le mercredi 24 novembre 1999, à 11 h 15, au crématorium du Père-Lachaise.

(*Le Monde* du 20 novembre.)

– Noëlle Furet,
sa sœur,
Colin et Marie-Pierre Maclvor,
Françoise Moine,
André et Marie-Rose Bérélowitch
et leurs enfants,
Raphaël et Anne-Sophie Naudin
et leurs enfants,
Richard et Florence Leduc
et leurs enfants,
Anne et René Hernandez
et leurs enfants,
François et Juliette Bergès
et leurs enfants,
Pierre-Jean Furet,
Gilles Langlois et Adrienne Furet
et leurs enfants,
ses neveux et nièces,
ont le chagrin d'annoncer le décès de

Michèle RICHET,
conservateur honoraire
des Musées de France,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 19 novembre 1999.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Pierre de Neuilly-sur-Seine (90, avenue du Roule), le mercredi 24 novembre 1999, à 11 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

45, rue Henri-Barbusse,
75005 Paris.

– M. Pierre Saint-Jean,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Bernard Saint-Jean,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Mathieu Agostini,
leurs enfants et petite-fille,
M. Philippe Saint-Jean
et ses enfants,
M. et Mme Dominique Saint-Jean
et leurs enfants,
M. et Mme Marc Saint-Jean
et leurs enfants,
Les familles Assemat et Saint-Jean,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Marcel SAINT-JEAN,
née **Marguerite ASSEMAT,**

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

qui s'est endormie dans la paix du Seigneur, le 19 novembre 1999, au cours de sa quatre-vingt-douzième année.

Ils associent dans leurs prières le souvenir de son époux,

M. Marcel SAINT-JEAN,
professeur honoraire
de mathématiques spéciales,

qui nous a quittés le 7 mars 1982.

La messe sera célébrée le mardi 23 novembre, à 10 heures, en l'église Saint-Stanislas des Blagis, 104, avenue Gabriel-Péri, à Fontenay-aux-Roses, sa paroisse.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille, au cimetière de Capbreton (Landes), le mercredi 24 novembre, à 14 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

26, rue de la Marne,
92330 Sceaux.

Villa Délia,
14, rue des Artisans,
40130 Capbreton.

Remerciements

– Geneviève,
son épouse,
remercie tous ceux qui lui ont apporté aide et affection à l'occasion du décès de

Jacques BERTIER,
architecte DPLG, AEEB,

le 9 novembre 1999.

50700 Yvetot-Bocage.

Colloques

– L'Association des Amis d'Angkor organise, avec le soutien de l'Unesco, un colloque sur la **« Préservation du patrimoine du Cambodge »** le samedi 27 novembre 1999, de 9 heures à 18 heures, salle II, Unesco, 7, place de Fontenoy, Paris-7e, montant de la participation : 100 francs. Billets à retirer sur place.

– Les 25 et 26 novembre, Gilbert-Lucien Salmon, professeur à l'université de Haute-Alsace, centre de recherches sur l'Europe littéraire, organise à Guebwiller et Mulhouse le colloque scientifique international : **Jean Schlumberger et *La Nouvelle Revue française,*** avec Roger Kempf, Pascal Mercier, Cornel Meder, Dominique Millet, Michel Drouin, André Guyaux.

Faculté des lettres de Mulhouse.

Renseignements : 03-89-33-63-80.

La Nouvelle Lettre internationale

invite ses lecteurs et ses amis
au **colloque international**

LA CULTURE,
MAL-AIMÉE DE L'EUROPE
avec des représentants
des institutions européennes,
de différents pays d'Europe
et du monde culturel.
Samedi 27 novembre 1999
Assemblée nationale,
salle Colbert, à 14 h 30,
place du Palais-Bourbon, Paris-7e
(entrée : 126, rue de l'Université).
Inscription obligatoire
Tél. : 01-45-65-26-29
ou fax : 01-45-65-90-01
(se munir d'une carte d'identité).

Cérémonie

CÉRÉMONIE DE LA FLAMME
du 24 novembre 1999

A l'invitation de MM. Thierry du Perray, président de l'Union fraternelle des Vendéens de Paris ; Michel Dillange, président du Souvenir vendéen de Clemenceau, La Flamme sous l'Arc de Triomphe, place de l'Etoile, à Paris, sera ravivée par M. Louis Guédon, député et maire des Sables-d'Olonne, le mercredi 24 novembre, à 18 h 30, jour du soixante-dixième anniversaire de la mort de Georges Clemenceau.

UFVP - Tél. : 01-30-21-11-99.

Enseignement

INSTITUT MONGE,
enseignement supérieur privé.
LA PRÉPA DE QUALITÉ.
01-43-25-35-48.

Séminaires

« Accidents industriels,
retraits de produits,
risques agroalimentaires...,
dix ans de gestion de crises ».
Mardi 30 novembre
Le Grand Hôtel
2, rue Scribe, 75009 Paris,
de 8 heures à 13 heures.
Pour tout renseignement :
agence Edelman,
tél. : 01-56-69-75-00.

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

● **Séminaires**

Natacha Michel : **« Le roman de l'auteur contre l'autobiographie ».**
1er et 8 décembre, amphi A, 15 décembre, amphi B, 12, 19 et 26 janvier, amphi A, 18 heures-20 heures, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Beppe Sebaste : **« Pour une éthique de la prose (II). De la "confession" ».**
29 novembre, 6, 13 et 17 décembre, 18 heures-20 heures, amphi A, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Natalie Depraz et Pierre Vermersch : **« Atelier de lecture : *Expérience et jugement* et *De la synthèse passive* de Husserl ».**
25 novembre, 19 heures-21 heures, 27 janvier, 18 heures-20 heures, amphi A, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Rado Riha et Jelica Sumic : **« Le "pour tous" face au réel ».**
2 et 9 décembre, amphi A, 16 décembre, amphi B, 18 heures-20 heures, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

L'accès à toutes les activités du Collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles).

Renseignements sur salles, répondeur : 01-44-41-46-85. Autres renseignements : 01-44-41-46-80.

Communications diverses

– L'Association des anciens élèves du lycée Carnot-Tunis vous offre l'occasion de poser toutes les questions sur Internet et les nouveaux moyens de l'information à Laurent Cohen-Tanugi, qui vient de publier aux Editions Odile Jacob *Le Nouvel ordre numérique.*

Dîner-débat, mardi 30 novembre 1999, au restaurant de l'Unesco.
Renseignements : ALCT.
Tél. : 01-40-74-35-75.
Fax : 01-49-10-09-82.

Soutenances de thèse

– **M. Eyal Chvika** soutiendra sa thèse de droit privé intitulée : **« Les clauses limitant la libre disposition des actions »** sous la direction de M. le professeur Paul Didier.

La soutenance aura lieu le samedi 27 novembre 1999, à 10 heures, à la salle des Conseils de l'université Panthéon-Assas - Paris-II, 12, place du Panthéon, Paris-5e.

– **Natalie La Balme** soutiendra sa thèse de doctorat en science politique sur **« L'influence de l'opinion publique sur les décisions de politique extérieure en France : une "contrainte permissive" »,** sous la direction de Samy Cohen, le mercredi 24 novembre 1999, à 14 h 30, université Paris-I - Panthéon-Sorbonne, salle des Commissions, entrée rue Saint-Jacques (face au 158), escalier F.

CARNET DU MONDE
Fax : 01-42-17-21-36
Téléphone :
01-42-17-39-80
01-42-17-38-42
01-42-17-29-96

RUBRIQUE IMMOBILIÈRE
Parution lundi daté mardi
TARIF ABONNÉS :
FORFAIT 5 LIGNES
(26 caractères ou espaces par ligne)
2 Parutions : 430 F TTC / 65,55 €
4 Parutions : 600 F TTC / 91,46 €
100 F TTC / 15,24 € la ligne suppl.
- Bouclage vendredi 12 h. -
01.42.17.39.80
Fax : 01.42.17.21.36

LeMonde Job: WMQ2311--0026-0 WAS LMQ2311-26 Op.: XX Rev.: 22-11-99 T.: 10:48 S.: 111,06-Cmp.:22,11, Base : LMQPAG 10Fap:100 N°:0434 Lcp:700 CMYK

SPORTS En douze mois d'activité, le numéro vert (0-800-15-20-00) d'« Ecoute dopage », mis en place par le ministère de la jeunesse et des sports, a recueilli les « confessions », écouté les angoisses et répondu aux questions de quelque 6 630 interlocuteurs. ● UN PREMIER BILAN permet d'établir, selon Jean Billard, professeur de psychologie à la faculté de Montpellier, maître d'œuvre de l'opération, qu'aucune discipline et aucune génération n'échappe au dopage. ● LA PLUPART DES « APPELANTS » (30 %) s'interrogent sur la créatine, beaucoup consomment du cannabis (21 %) et d'autres (16 %) utilisent des corticoïdes, des anabolisants ou de l'érythropoïétine (EPO). ● DE L'AVEU MÊME DE SES PROMOTEURS, ce numéro vert n'est pas une solution au problème du dopage, mais une *« sorte d'observatoire des conduites à risques, qui permet aux institutions d'accéder à une meilleure connaissance d'un phénomène »*.

« Ecoute dopage » révèle le profond désarroi des sportifs anonymes

Créé le 24 novembre 1998, alors que les affaires battaient leur plein, le numéro vert (0-800-15-20-00) mis en place par le ministère de la jeunesse et des sports permet de dresser un état du dopage en France : aucune discipline, aucune génération ne semble échapper au phénomène

MONTPELLIER
de notre envoyé spécial

« Je ne soupçonnais pas l'ampleur du dopage dans le sport. Ce qui m'a le plus surpris, c'est ce qui se passe au niveau amateur ; particulièrement les pressions qu'exercent dans les centres de formation pour l'accès au haut niveau l'entourage et l'encadrement de jeunes adolescents. » Stéphane a une trentaine d'années. Psychologue à la direction régionale de la jeunesse et des sports du Languedoc-Roussillon à Montpellier, il travaille depuis cinq ans sur les préventions du dopage. Intervention auprès des jeunes dans les clubs, stages ou cycles de formation des éducateurs et des entraîneurs, enseignement auprès des formateurs du centre régional d'éducation physique et sportive (CREPD) qui préparent les professorats d'EPS, agrémentent l'essentiel de ses missions.

Lui et huit de ses confrères, spécialisés dans cette même discipline, ont ajouté, voilà un an, une trentaine d'heures mensuelles de vacations à leurs emplois du temps. A eux neuf, ils forment l'équipe des psychologues du sport qui, du lundi au vendredi, de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 20 heures, écoutent les appels à l'aide ou les témoignages de sportifs jeunes et moins jeunes, de parents ou de proches, en besoin de communication sur le dopage. Le numéro vert d'Ecoute dopage (0-800-15-20-00) mis en place par le ministère de la jeunesse et des sports le 24 novembre 1998 – alors que les affaires battaient leur plein – souffle ces jours-ci sa première bougie.

Au dernier relevé effectué le 31 octobre, ce service anonyme et gratuit comptabilisait 22 500 appels émis pour 6 630 réceptionnés qui ont donné lieu à l'ouverture de 3 500 feuilles d'écoute. Des feuilles sous forme de fiches informatisées façon enquête d'opinion, sur lesquelles ne figure aucune indication susceptible de trahir l'origine de l'appelant. Il s'agit d'un *« matériel »* apte à établir une banque de données, à dresser quelques statistiques qui renseignent sur l'âge moyen, le sexe, le statut, la durée et le thème des appels.

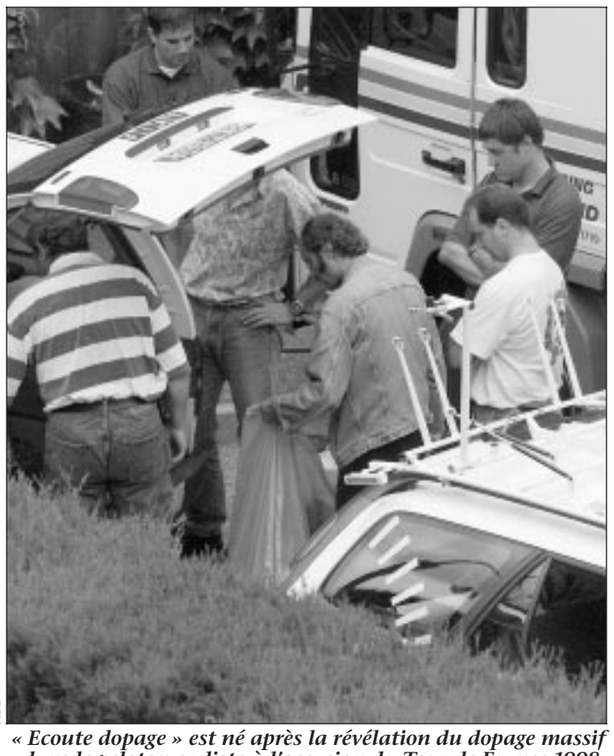

AFP

« Ecoute dopage » est né après la révélation du dopage massif dans le peloton cycliste à l'occasion du Tour de France 1998.

« Des gamins de quatorze ou quinze ans nous appellent et nous racontent le discours auquel ils sont soumis : "Soit tu prends ça, soit tu ne joues plus." Le plus souvent, ils ne savent même pas ce qu'on leur fait prendre. Ils sont désemparés. » Séverine, Dorian, Philippe et Stéphane ont l'oreille plaquée contre le combiné et, au cours des douze mois écoulés, ils ont été confrontés à toutes sortes de situations. L'ordinaire quotidien varie de la souffrance à la simple demande de renseignements, de la nécessité quasi thérapeutique de parler à l'urgence absolue d'intervention médicale. *« Pour le milieu sportif, parler du dopage reste un choix très difficile »*, remarque pourtant Stéphane.

ÉTABLIR UN CONTACT

Avec près de 45 % des appels, le cyclisme se révèle être la discipline la plus exposée. *« Mais peut-être faut-il aussi y voir un paradoxe ?* interroge Jean Bilard, professeur de psychologie à l'université de Montpellier et maître d'œuvre de cette opération. *Toutes les affaires ayant trait à ce sport et qui ont récemment défrayé la chronique ont pu avoir un effet libérateur. »* Et de citer ces témoignages d'anciens coureurs, professionnels ou amateurs, qui pendant une heure racontent à leur interlocuteur invisible leur voyage au bout du dopage. *« Mais il ne faut pas s'y tromper,* insiste Jean Bilard, *pas une discipline ne peut désormais prétendre qu'elle échappe au phénomène. »*

Hommes ou femmes – elles représentent un quart des appels –, adultes ou adolescents – ils sont 32 % entre quatorze et vingt ans à avoir dialogué avec le numéro vert –, évoluent dans leur club ou dans leur association avec le dopage en tête quand ce n'est pas au corps. La plupart s'intéressent à la créatine (30 % des cas recueillis) – produit énergétique proscrit en France mais non interdit sur les listes antidopage –, beaucoup consomment du cannabis (21 % des cas), tandis que corticoïdes, anabolisants, érythropoïétine (EPO) et hormones de croissance « améliorent » souvent le régime (16 % des cas). Les amphétamines occupent encore une place non négligeable (9 % des cas), et le quart restant s'alimente en produits divers mais tous autant illicites au regard des lois sportives.

Souvent le numéro vert est le moyen d'établir un contact, d'obtenir un début d'information. *« On a beaucoup d'appels à propos de la créatine*, remarque l'équipe. *Des personnes qui n'en ont pas encore pris, mais cherchent à se rassurer sur les conséquences en matière de santé : "Quels sont les effets ? Est-ce bon pour moi ?" Notre démarche n'est pas de juger, ni même de lutter contre. Simplement nous essayons d'interroger les sujets quant à leur motivation. Derrière la consommation ou la tentation de dopage, il y a toujours un malaise. C'est en l'identifiant qu'on peut aider les victimes. »*

Depuis l'ouverture de ce service, il ne s'est pas passé un jour sans appels. Mais leur nature évolue. *« Le mois dernier, on a eu 35 % d'appels de médecins et de professionnels paramédicaux. Ils veulent connaître les produits interdits, des adresses de centres spécialisés, ou accéder à des banques de données. La plupart sont assez démunis par rapport au dopage »*, affirme Jean Bilard. Est-ce cela qui explique la défiance des sportifs vis-à-vis du monde médical et le – triste – succès du numéro vert ?

Y. B.

Création d'un Institut national de la prévention du dopage

L'Institut national de la prévention du dopage (INPD) devrait voir le jour au printemps 2000. Créé à l'initiative de Jean Bilard, il devrait être financé au départ par la fondation d'entreprise de la Française des jeux. Cet établissement public, par ailleurs engagé dans le cyclisme professionnel, consacrerait environ 2 millions de francs à cette entreprise. Celle-ci vise à la mise en place d'actions de prévention contre le dopage au sein des pôles élites jeunes des différentes disciplines sportives. L'INPD comprendra un conseil scientifique de 12 membres, dont la moitié des sièges reviendrait à l'université de Montpellier. En revanche, le conseil d'administration, composé également de 12 membres, serait le reflet des institutions concernées par le dopage : ministère de la jeunesse et des sports, de l'éducation, représentant du Comité national olympique et sportif français (CNOSF), de la santé, etc. L'INPD développera notamment des programmes de formation destinés aux cadres des fédérations sportives qui en feront la demande.

TROIS QUESTIONS À...

JEAN BILARD

1 Psychologue spécialisé dans le sport, professeur à l'université de Montpellier, vous êtes depuis un an responsable du numéro vert financé par le ministère de la jeunesse et des sports. D'où est née cette initiative et quel effort représente-t-elle ?

Voilà dix ans qu'a été mise en place, ici à Montpellier, une consultation de psychologie du sport. Lors des rencontres que nous menions avec des gens en souffrance, des consommateurs de produits, nous avons pris conscience de la nécessité qu'il y avait à réfléchir sur leurs conduites. Il me semble qu'une problématique personnelle est au cœur de cette pratique addictive. D'où la nécessité de créer une plus large structure d'écoute. Mais le numéro vert est une composante d'un projet global en matière de prévention du dopage. Pour les douze premiers mois, cela représente un coût de 840 000 francs débloqués par le ministère auquels s'ajoutent quelques dégrèvements de taxes que la fondation France Telecom nous accorde.

2 Toutes les disciplines sportives sont-elles concernées par le dopage ?

Incontestablement. Cyclisme, athlétisme, culturisme, mais aussi rugby, football, natation et toutes les autres. On a même eu des appels émanant de joueurs d'échecs qui témoignaient de pratiques dopantes. Ce que le numéro vert a révélé, c'est que toutes les personnes en relation avec le sport d'élite, nationale ou régionale, jeunes le plus souvent, parfois encore adolescents, sont confrontées à la possibilité de prendre un produit. Aucun sportif n'éprouve la moindre difficulté à se fournir en produits illicites.

3 Un numéro vert d'écoute, est-ce suffisant pour lutter contre ce phénomène ?

Sûrement pas. Comme tous les autres numéros verts, « écoute dopage » est une sorte d'observatoire des conduites à risques qui permet aux institutions d'accéder à une meilleure connaissance d'un phénomène. Cette expérience unique en Europe doit s'inscrire dans la durée. Chaque mois, j'adresse au ministère un état des appels et un commentaire de ce qu'ils révèlent, dans le respect rigoureux d'un strict anonymat. En général les sportifs vivent dans un milieu clos qui ne pose pas beaucoup de questions. L'appel confidentiel permet de libérer un peu de parole et fait émerger des interrogations ou des problèmes qui sans ce recours ne s'exprimeraient pas. Parler peut créer une prise de conscience et, pourquoi pas, une rupture.

Propos recueillis par Yves Bordenave

Chaque mardi avec

Le Monde
DATÉ MERCREDI

retrouvez

LE MONDE INTERACTIF

« L'entraîneur de mon fils le contraint à prendre des corticoïdes »

MONTPELLIER
de notre envoyé spécial

« En douze mois, on a entendu toutes sortes de discours : des questions, des troubles, de la souffrance. » Le professeur Jean Bilard dresse un bilan triste, mais prévisible de l'action d'Ecoute dopage, ce numéro vert organisé selon le modèle des services d'appels téléphoniques gratuits, confidentiels et anonymes tel « Sida info service ». En veillant à ne rien lever du secret professionnel que lui impose sa mission, il évoque de mémoire quelques propos lâchés dans le combiné.

Ainsi ces phrases d'un sportif contrôlé positif et sanctionné par sa fédération. *« Je serais un taulard, on m'aiderait à me réinsérer. Je ne suis qu'un sportif ayant subi un contrôle positif. Alors on se désintéresse de moi. Pis, on me rejette, on m'exclut. »* Celui-là a appelé plusieurs fois. Même s'il reconnaît les faits qui lui ont été reprochés, il n'accepte pas la sanction prise à son égard. Elle pèse lourd, hypothèque probablement la suite de sa carrière et bouleverse sa vie. *« Le sens de notre écoute, c'est de lui faire prendre conscience de la réalité et d'essayer de la lui faire accepter »*, explique Jean Bilard.

Un autre appel provient d'un cycliste positif aux amphétamines. Contre toute évidence et malgré la fiabilité des tests, lui refuse de reconnaître les faits : *« Je n'en ai pas pris et je suis tout de même suspendu pendant un an. »* Un autre encore attend, inquiet, les résultats d'une analyse. Quelques jours avant d'être contrôlé, il a fumé du cannabis. Il veut savoir si ses urines renferment encore les traces de ce produit prohibé.

« QUELS SONT LES RISQUES ? »

Une mère raconte que son fils de 19 ans licencié dans un club cycliste prend des anabolisants sous contrôle médical. Torturée par le doute, mais portée par son rêve de le voir devenir un champion, elle voudrait se rassurer. *« Quels sont les risques ? »* interroge-t-elle. Un père se renseigne : *« Mon fils est en cadet. Son entraîneur le contraint à prendre des corticoïdes. S'il refuse, il ne disputera plus aucune course. Comment peut-il se défendre ? »* Un rugbyman explique qu'avant les matches il inhale du cannabis pour ne pas ressentir les chocs et la douleur et demande si la créatine est décelable lors des contrôles.

Un médecin voudrait obtenir la liste exhaustive des produits interdits et cherche des informations sur les compléments nutritionnels. *« N'est-ce pas du dopage ? »* Un athlète pense avoir été pris positif anticipé : *« Est-ce que je vais être dénoncé et qui sera au courant des résultats ? »* Ce jeune cycliste, coureur en élite, dresse la liste de ce qu'il a absorbé et injecté. Il dépense beaucoup d'argent, a conscience d'être prisonnier d'un cycle infernal : *« Ça s'aggrave de jour en jour. »*

Puis, il y a cet ancien cycliste professionnel de 55 ans. Il pourrait avoir une belle carrière derrière lui, mais, *« dans ce milieu, celui qui refuse de se doper est déconsidéré »*. *« On le prend pour une lopette*, assure-t-il. *C'est pas un homme. J'avais des copains, Un tel, Un tel et encore Un tel, ils auraient mon âge, mais ils ne sont plus là. Tous morts. »*

Et puis, il y a du désarroi. Une mère découvre des produits dans le sac de sport de son garçon. Un père constate que son fils dépense beaucoup d'argent et commence à grossir. *« Comment aborder ces questions à la maison ? »*, demande-t-il. Un culturiste affirme que, dans la salle qu'il fréquente, des prospectus circulent ouvertement qui vantent les mérites de tel produit illicite et propose de passer des commandes : *« Est-ce que ce produit est dopant ? Il renferme de l'IGF 1* (NDLR, *Insuline Grow Factor*, une hormone de croissance). *Il est vente libre aux Etats-Unis. »*

Y. B.

Les 150 professionnels du peloton cycliste français ont tous bénéficié du suivi médical longitudinal

CHASSER l'hypocrisie, lever les silences pesants, prévenir en amont et – quand il le faut –, agir en aval : c'est la quadrature d'une action qui vise à éveiller la conscience sur les pratiques de dopage. Propulsé sur le devant de la scène par la multiplication des affaires et des révélations, le cyclisme, sport le plus touché par le fléau, est aussi celui dont les instances fédérales déploient les efforts les plus importants dans ce domaine auprès de ses pratiquants.

Voilà maintenant un peu plus d'un an que la Fédération française de cyclisme (FFC) a mis en place un système de suivi médical longitudinal, coordonné par le docteur Armand Mégret. Véritable instrument de surveillance sanitaire, cette opération concerne l'ensemble des pelotons féminins et masculins, des jeunes rassemblés dans les pôles espoirs jusqu'aux professionnels de l'élite.

Elle consiste en deux volets : un examen médical à l'effort, annuel et approfondi, sur un plateau technique, qui s'intéresse aux fonctionnements cardiaques et respiratoires, et un prélèvement biologique trimestriel censé analyser des paramètres sanguins.

« Au total, 600 cyclistes des différentes élites, hommes et femmes, ont subi les contrôles médicaux durant l'année, affirme Armand Mégret, responsable de la commission médicale au sein de la FFC. *Tous n'ont pas été soumis aux mêmes visites, en raison de difficultés auxquelles nous avons dû faire face au printemps avec l'unité mobile de prélèvement. Mais ces 600 coureurs sont passés sur le plateau technique pour y effectuer l'examen approfondi et ont eu au minimum deux relevés biologiques au cours de la saison. Les 150 professionnels du peloton français ont tous bénéficié de la totalité du système de suivi longitudinal. »*

Pour la saison sportive qui vient de s'écouler, les opérations de suivi ont démarré dès les premiers jours de janvier et se sont achevées le 31 octobre. Pour la saison 2000, qui débutera en février, les premiers tests ont déjà commencé. Ils devront se terminer avant la fin du mois de janvier. *« Aucune licence ne sera signé par l'autorité fédérale tant que je n'aurai pas reçu le certificat de non-contre-indication à la pratique du cyclisme, indispensable pour chaque coureur »*, indique Armand Mégret.

Un des buts affirmés au moment de l'adoption des protocoles en vigueur sur les plateaux techniques est le dépistage d'anomalies physiologiques ou biologiques éventuelles, lesquelles rendraient dangereuse pour la santé du sujet la pratique sportive du vélo. *« Nous ne cherchons pas à savoir si le sujet se dope ou non, s'il prend tel ou tel produit, nous nous inquiétons simplement de sa santé, et en tant que médecins, nous prescrivons un traitement adapté aux pathologies que nous constatons »*, explique Armand Mégret.

Durant l'année, cette démarche a conduit la FFC à orienter certains coureurs mal en point vers des services hospitaliers spécialisés et à mettre au repos pour des périodes plus ou moins longues ceux dont l'état de santé l'exigeait. Ce fut le cas pour une soixantaine de professionnels, notamment lors de la promulgation des résultats du deuxième relevé biologique au mois de mai (*Le Monde* du 29 mai).

Y. B.

LeMonde Job: WMQ2311--0027-0 WAS LMQ2311-27 Op.: XX Rev.: 22-11-99 T.: 10:32 S.: 111,06-Cmp.:22,11, Base : LMQPAG 10Fap:100 N°:0435 Lcp:700 CMYK

Bernard Laporte veut inculquer au XV de France les méthodes de l'hémisphère Sud

A trente-cinq ans, l'entraîneur du Stade français succède à Jean-Claude Skrela

Le président de la Fédération française de rugby (FFR), Bernard Lapasset, a officialisé, dimanche 21 novembre, la nomination de Bernard Laporte à la tête du XV de France, en remplacement de Jean-Claude Skrela, qui avait annoncé son retrait, mardi 16 novembre. L'entraîneur du Stade français présente la caractéristique d'être particulièrement jeune pour le poste et de n'avoir jamais été retenu en sélection nationale.

SI LA FÉDÉRATION française de rugby (FFR) n'a jamais eu dans l'idée de nommer à la tête du XV de France un entraîneur originaire de l'hémisphère Sud – tendance très en vogue, notamment en Europe, depuis quelques années –, l'homme qu'elle a désigné, dimanche 21 novembre, pour remplacer Jean-Claude Skrela n'en demeure pas moins l'un des plus farouches partisans du jeu puissant et discipliné tel qu'il se pratique aux Antipodes.

Bernard Laporte n'a pas attendu la finale de la Coupe du monde 1999, gagnée par l'Australie aux dépens des Bleus (35-12) le 6 novembre à Cardiff, pour arrêter ses convictions. *« L'équipe de France a réussi un exploit fabuleux en battant la Nouvelle-Zélande en demi-finale, mais je ne suis pas sûr du tout qu'elle ait pu rééditer la même performance le samedi suivant. Il ne faut pas se voiler la face : le rugby qui gagne, aujourd'hui, c'est le rugby du Sud »*, confiait-il ainsi quelques instants après sa titularisation par le président de la FFR, Bernard Lapasset, au cours de l'émission « Stade 2 ».

Annoncée en coulisse depuis plusieurs semaines, la nomination de Bernard Laporte au poste le plus prestigieux et le plus exposé du rugby français ne constitue pas une surprise. Les amoureux du ballon ovale suivent attentivement ses pas depuis 1995 au sein du Stade français, club qu'il emmena au titre de champion de France en 1998. Le grand public, lui, a appris à mieux connaître ce natif de Gaillac, identifiable à son front dégarni et ses petites lunettes ovales, à l'occasion de la Coupe du monde de rugby, événement qu'il commenta sur TF 1.

PAS D'ENNEMIS

A trente-cinq ans, Bernard Laporte présente la double caractéristique d'être le plus jeune entraîneur que l'équipe de France ait connu et de n'avoir jamais revêtu le maillot bleu. *« Je n'ai pas de passé d'international. Je pense que c'est un avantage, car je n'ai jamais été mêlé aux querelles qui ont toujours divisé le rugby français. Cela me permet de ne pas avoir d'ennemis »*, clame l'ancien demi de mêlée et capitaine de Bègles-Bordeaux, vainqueur d'un bouclier de Brennus en 1991.

Passé sans transition du statut de joueur à celui de coach alors qu'il évoluait au sein de l'autre club de l'agglomération girondine, le Stade bordelais université club (SBUC), Bernard Laporte incarne cette nouvelle génération de techniciens pour qui l'activité d'entraîneur est devenue, avec la professionnalisation du rugby, un métier à part entière.

Porté aux nues par les joueurs du Stade français et littéralement pleuré, aujourd'hui, par le président du club parisien, Max Guazzini, l'homme a construit sa réputation à grandes doses d'intuitions et de remontées de bretelles. *« C'est une tête de mule. Il insiste énormément sur la rigueur et sur la discipline, tout en responsabilisant les joueurs. Je préviens d'avance tous ceux qui seront sélectionnés en équipe de France : avec lui, il vaut mieux bosser »*, met en garde le troisième ligne du Stade français, Christophe Juillet.

Pour une raison purement mathématique, il aurait été injuste que Bernard Laporte ne fût pas un jour désigné à la tête du XV de France. Depuis son arrivée à Paris, onze de ses joueurs ont été retenus par Jean-Claude Skrela. En Coupe du monde, ils étaient six au sein du groupe des futurs finalistes : David Auradou, Christophe Dominici, Christophe Juillet, Marc Lièvremont, Sylvain Marconnet, Pieter de Villiers. Découverts par Bernard Laporte, ou relancés par celui-ci après des situations d'échec dans d'autres clubs, tous lui reconnaissent une importante responsabilité dans leur carrière internationale. Sa désignation à la tête des Bleus ne fait donc que consacrer un travail entrepris voilà maintenant quatre ans à la tête du XV du Stade français.

La tâche qui attend désormais Bernard Laporte se situe dans une autre dimension. Engagé pour quatre ans au sein de la FFR, le technicien annonce son credo : *« Je veux que derrière mon nom il y ait le rassemblement de tous les entraîneurs de France. J'ai tellement souffert du manque de cohésion qui existe dans ce milieu que je voudrais que l'équipe de France soit le reflet du travail effectué aux quatre coins du pays. »* Avant d'engager la campagne du Tournoi des six nations, qui débutera, pour les Bleus, par un déplacement au pays de Galles le 5 février, Bernard Laporte réalisera un tour de France des clubs de l'élite afin d'exposer son projet.

LIBRE PENSEUR

D'ici là, il aura dévoilé l'identité de son adjoint (qui sera chargé des lignes arrière), il aura également couché une liste d'intervenants extérieurs qui *« viendront travailler à la pige sur des secteurs de jeu déterminés »* et n'aura pas manqué de confronter ses vues avec Pierre Villepreux, nouveau directeur technique national du rugby français, et Jo Maso, qui restera manager des équipes de France, mais avec moins d'implication dans le domaine technique.

Libre penseur, Bernard Laporte indiquait, dimanche, avoir été choqué par le comportement de certains joueurs français pendant la Coupe du monde. Il confiait parallèlement son admiration pour la méthodologie employée par l'équipe d'Australie pour parvenir au titre mondial. *« Le rugby est ma vie,* insistait-il, enfin. *Je n'aime pas qu'on dise du mal de l'équipe de France et de ceux qui en ont la responsabilité. »*

Frédéric Potet

Bordeaux et Marseille retrouvent la Ligue des champions

Le championnat de France de football de D1

16e JOURNÉE

Bordeaux-St-Etienne	1-2
Metz-Montpellier	2-2
Paris-SG-Bastia	2-0
Strasbourg-Le Havre	0-1
Rennes-Troyes	2-2
Monaco-Sedan	2-1
Lyon-Lens	1-0
Marseille-Auxerre	0-1
Nantes-Nancy	2-0

LES CARTONS

		Rouges	Jaunes
1	Nantes	0	22
2	Bastia	0	35
3	Sedan	0	36
16	Nancy	4	36
	Paris-SG	4	36
18	Le Havre	7	31

CLASSEMENT

	Points	J	G	N	P	Diff.	Chgts	Séries
1 Lyon	31	16	9	4	3	+9	=	GPGNG
2 Monaco	30	15	9	3	3	+17	=	GGNGG
3 Auxerre	29	15	9	2	4	+5	=	GGPPG
4 Paris-SG	27	16	8	3	5	+5	=	GPGPG
5 Rennes	23	16	6	5	5	+2	3	GNNGG
6 Bordeaux	23	16	6	5	5	+1	1	GNNPP
7 St-Etienne	23	16	6	5	5	−1	3	PGPNG
8 Sedan	23	16	7	2	7	−3	2	PGNGP
9 Marseille	22	16	5	7	4	+5	2	PGNNP
10 Metz	21	16	4	9	3	+5	1	GPNNN
11 Bastia	19	16	4	7	5	0	=	NGNNP
12 Nantes	19	16	6	1	9	−2	3	PPGNG
13 Le Havre	19	16	5	4	7	−6	3	PGPGG
14 Lens	19	16	5	4	7	−6	2	GNNGP
15 Troyes	19	16	6	1	9	−10	2	PPGGN
16 Nancy	16	16	4	4	8	−2	2	PNGPP
17 Strasbourg	16	16	4	4	8	−11	=	GPPPP
18 Montpellier	13	16	3	4	9	−8	=	NPPPN

LES ATTAQUES 1 Monaco **32** buts • 2 Paris-SG et Bordeaux **25** buts.

LES DÉFENSES 1 Lyon **11** buts • 2 Metz **13** buts • 3 Monaco **15** buts.

LES BUTEURS 1 Anderson (Lyon) **12** buts • 2 Simone (Monaco) et Trezeguet (Monaco) **10** buts.

17e JOURNÉE : samedi 27 novembre : Nancy-Marseille ; Montpellier-Paris-SG ; Saint-Etienne-Strasbourg ; Rennes-Auxerre ; Troyes-Metz ; Le Havre-Monaco. Dimanche 28 novembre : Sedan-Nantes ; Lens-Bordeaux ; Bastia-Lyon.

LES GIRONDINS de Bordeaux et l'Olympique de Marseille ont décidément du mal à assumer leur rang de champion et de vice-champion de France 1999. A quelques jours du deuxième tour de la Ligue des champions qui les verra affronter respectivement Valence et la Lazio Rome, mardi 23 et mercredi 24 novembre, Aquitains et Phocéens ont chuté de concert à domicile à l'occasion de la 16e journée du championnat de première division.

Les hommes d'Elie Baup, qui s'étaient fait étriller 3 à 0 au Havre lors de la précédente journée, se sont fait surprendre (1-2) par l'AS Saint-Etienne, vendredi 19 novembre. Le lendemain, l'OM a enregistré sa quatrième défaite de la saison en s'inclinant (0-1) face à l'AJ Auxerre. Le public du Stade-Vélodrome a peu goûté cette avanie supplémentaire et a réclamé la démission de l'entraîneur Rolland Courbis ainsi que le *« retour à Paris »* de Robert Louis-Dreyfus, propriétaire du club.

Dans la partie haute du tableau, les quatre équipes de tête – Lyon, Monaco, Auxerre et Paris-SG – ont creusé l'écart sur leurs éventuels poursuivants. C'est sans convaincre, toutefois, que les Lyonnais sont venus à bout du RC Lens (1-0) à la faveur d'un penalty transformé par le Brésilien Sonny Anderson. Impression similaire au stade Louis-II, où Monaco s'est imposé à Sedan (2-1). Seul le Paris-SG semble avoir apporté une plus-value à cette journée en battant Bastia (2-0).

STRASBOURG EN CRISE

Dans le bas du classement, Troyens et Montpelliérains se sont donnés un peu d'air en obtenant le même match nul (2-2), à distance, sur les terrains de Rennes et de Metz, alors qu'ils étaient menés par 2 à 0. Le revers de Strasbourg à domicile (0-1) face à un autre mal classé, Le Havre, plonge le club alsacien dans une crise profonde (*Le Monde* daté 21-22 novembre).

F. Po
(avec AFP)

A dix mois des Jeux olympiques de Sydney, les entraîneurs français se mobilisent

ARLES
de notre envoyé spécial

Quelques heures plus tôt, Maurice Houvion, le doyen présumé des entraîneurs nationaux (il occupe cette fonction depuis 1966), l'avait affirmé : *« La qualité essentielle que doit posséder un entraîneur pour réussir et progresser est l'humilité. »* Aux côtés du mentor du perchiste Jean Galfione, qui s'exprimait devant un auditoire d'une centaine de cadres techniques, se trouvait alors Gérard Quintyn, l'homme à qui le cyclisme sur piste français doit une bonne partie de sa réussite.

Quand le même Gérard Quintyn a été ovationné par ses pairs, qui venaient de le désigner à une large majorité « entraîneur de l'année », c'est non seulement l'un des plus compétents et des plus passionnés d'entre eux qu'ils applaudissaient, mais certainement aussi l'un des plus humbles. *« Etre élu par des monuments comme Daniel Costantini ou Fernand Urtebise, par tant d'autres que j'admire, cela me fait tout drôle »*, déclarait avec une sincérité et une émotion non feintes cette homme de 52 ans, dont les élèves ont rapporté dix-neuf titres olympiques ou mondiaux au sport français.

La remise de ce 1er Trophée de l'entraîneur de l'année a été l'un des moments forts des Rencontres de l'encadrement olympique, organisées à Arles (Bouches-du-Rhône) du 15 au 17 novembre par la Préparation olympique (PO). *« Le métier d'entraîneur n'est pas encore reconnu comme il devrait l'être,* assure Hervé Madoré, le directeur de la PO. *Ce Trophée doit contribuer à cette reconnaissance. »*

« INSTAURER LA CONFIANCE »

L'objectif de ces Rencontres, premières du genre mais appelées à devenir annuelles, était de rassembler les cadres techniques (directeurs techniques nationaux et entraîneurs nationaux) de l'ensemble des fédérations olympiques. Certains étaient venus à reculons, se demandant à quoi bon interrompre le rythme des entraînements pour aller s'enfermer deux jours durant dans un village de vacances avec des spécialistes d'autres disciplines. Tous sont repartis convaincus de l'utilité d'un tel rassemblement.

« La richesse des interventions a confirmé qu'il existait dans le sport français une somme d'expériences qu'il est important de partager et de capitaliser, estime Hervé Madoré. *Toutes les disciplines ne sont pas au même niveau de développement et il est essentiel d'aller chercher auprès des fédérations les plus avancées les points desquels les autres fédérations pourront s'inspirer pour progresser. »*

Cent dix cadres techniques ont participé à ces Rencontres d'Arles, qui ont reçu les visites de Marie-George Buffet, ministre de la Jeunesse et des Sports, Henri Sérandour, président du Comité national olympique et sportif français, et Jean-François Lamour, chargé de mission Jeunesse et Sports à la présidence de la République. Ancien champion olympique d'escrime, ce dernier a livré l'un des témoignages les plus édifiants de ces journées.

« S'il y a un élément à privilégier dans la relation entraîneur-athlète, c'est bien la confiance qui doit obligatoirement s'instaurer », a-t-il souligné. Le facteur humain a d'ailleurs été au centre des discussions, au point que les questions liées à la technique et à la préparation physique ont souvent été tout juste effleurées. A dix mois des Jeux olympiques de Sydney (15 septembre au 1er octobre 2000), la gestion des relations humaines semble être au premier rang des préoccupations des entraîneurs, chez lesquels la question du village olympique revient fréquemment.

« L'ambiance qui règne au village olympique est une ambiance de fête, qui empêche même les plus expérimentés de se concentrer correctement sur la préparation de leur compétition », a ainsi déclaré un participant. Daniel Costantini, l'entraîneur de l'équipe de France masculine de handball, a étayé ce propos en racontant comment le comportement de ses joueurs dans les jours suivant leur arrivée à Atlanta et sa propre incapacité à contrôler la situation avaient suffi à réduire à néant les efforts consentis pour préparer les derniers JO.

Les cadres techniques présents à Arles ont également pu recevoir une initiation au boomerang et au didgeridoo, instrument de musique aborigène. Mais s'ils ont ressenti la proximité de l'échéance australienne, où l'objectif, maintes fois répété, sera de faire *« au moins aussi bien »* qu'à Atlanta (37 médailles), c'est avant tout à la parole de leurs pairs qu'ils le doivent.

Gilles van Kote

Tennis : Lindsay Davenport s'adjuge les Masters

L'AMÉRICAINE LINDSAY DAVENPORT, tête de série numéro 2, a gagné le Masters féminin, en battant (6-4, 6-2) la Suissesse Martina Hingis, numéro 1 et tenante du titre, dimanche 21 novembre, à New York. L'Américaine, victorieuse à Wimbledon cette année, a mis 61 minutes pour s'adjuger son premier Masters, après deux finales perdues en 1994 contre l'Argentine Gabriela Sabatini et en 1998 face à son adversaire du jour. Cette victoire, acquise notamment grâce à la puissance et la précision de ses services – 9 aces au total –, lui a permis d'empocher un chèque de 500 000 dollars (contre 250 000 dollars à Martina Hingis). *« Je voulais être celle dictant la cadence et les échanges. J'avais décidé d'attaquer et de lâcher mes coups. C'est sans doute le meilleur match que j'ai jamais disputé »,* a jugé la Californienne. *« Il n'y a pas de doute, c'est la meilleure de toutes en ce moment »*, a reconnu la Suissesse, avant d'aller disputer et d'emporter la finale du double avec la Russe Anna Kournikova face à la paire Larisa Neiland - Arantxa Sanchez (6-4, 6-4).

Patinage artistique : les Français se distinguent au Trophée Lalique

LE TROPHÉE LALIQUE, quatrième des six levées de la Série des champions, cette sorte de Coupe du monde de patinage artistique, organisée au Palais omnisports de Paris-Bercy (POPB), a vu, dimanche 21 novembre, la victoire des Français Sarah Abitbol et Stéphane Bernadis, en couple, et de Marina Anissina et Gwendal Peizerat, en danse. Chez les hommes, c'est le Russe Alexei Yagudin, champion du monde 1998 et 1999, qui s'est imposé devant le junior français Vincent Restancourt, dix-huit ans, auteur d'une quadruple boucle piquée encore rare et d'une combinaison triple axel - triple boucle piquée, tandis que l'Américain Michael Weiss, 3e des championnats du monde 1999, n'a pu prendre que la 5e place. Chez les dames, la Russe Maria Butyrskaya, championne du monde en titre, s'est logiquement imposée devant sa compatriote Victoria Volchkova et l'Américaine Sarah Hughes, quatorze ans.

DÉPÊCHES

■ **ATHLÉTISME : Michael Johnson et Gabriela Szabo** ont été nommés athlètes de l'année 1999, Carl Lewis et Fanny Blankers-Koen recevant les honneurs pour le siècle, par la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF), dimanche 21 novembre, à Monaco.

■ **BASKET-BALL : la 11e journée du championnat de France** n'a apporté aucune modification en tête du classement, puisque les cinq premiers : Pau-Orthez, Villeurbanne, Limoges, Le Mans et le PSG-Racing se sont tous imposés, respectivement à Chalon (71-74), contre Dijon (84-67), face à Montpellier (81-61), à Evreux (85-88) et contre Nancy (71-65). Au classement, les Palois disposent d'un point d'avance sur Villeurbanne.

■ **BOULES : l'équipe de France, avec deux titres** obtenus, en tir progressif, avec Sébastien Grail, et en simple, avec Xavier Majorel, s'est classée première nation des championnats du monde de boules, qui se sont achevés dimanche 21 novembre, à Lyon.

■ **FOOTBALL : Guingamp, après sa victoire à Créteil** samedi 20 novembre (1-3), possède désormais 9 points de retard sur Lille, tenu en échec à Nîmes (3-3) lors de la 20e journée du championnat de France de D2. Toulouse, grâce à deux buts en trois minutes de Vladimir Petrovic, a battu Cannes (2-1) et pointe à dix longueurs.

■ **Le Bayern Munich** a écrasé Fribourg (6-1), samedi 20 novembre, lors de la 12e journée du championnat d'Allemagne. Les Bavarois comptent désormais trois points d'avance sur Hambourg, propulsé à la 2e place par le Ghanéen Anthony Yeboah, auteur d'un triplé contre Bielefeld (5-0). Dortmund, 3e à 5 points, compte un match de retard après le report de son match suite à des intempéries.

■ **Manchester United,** en s'imposant à Derby (1-2), samedi 20 novembre, a conservé la tête du championnat d'Angleterre. Les hommes d'Alex Ferguson, après quinze journées, disposent de 1 point d'avance sur Leeds, victorieux face à Bradford (2-1), et 4 sur Arsenal, qui a écrasé Middlesbrough (5-1).

■ **Le Deportivo La Corogne** a pris le commandement du championnat d'Espagne, grâce à sa victoire (5-2) sur Séville, dimanche 21 novembre, lors de la 12e journée. Le Deportivo se retrouve à égalité de points avec le Celta Vigo, vainqueur à Valladolid (1-3), mais le club de La Corogne devance son frère ennemi galicien grâce à une meilleure différence de buts (+ 10 contre + 7). Valence, adversaire de Bordeaux en Ligue des champions, a battu le FC Barcelone (3-1) et pointe à la 14e place.

■ **La Juventus, qui a brillamment dominé** le Milan AC (3-1), a rejoint en tête du classement la Lazio Rome, futur adversaire de Marseille en Ligue des champions et largement battue (4-1) par l'AS Rome, lors de la 10e journée du championnat d'Italie, dimanche 21 novembre.

■ **RUGBY : avec cinq victoires en six matches,** les clubs français ont bien réussi leur entrée dans l'édition 1999-2000 de la Coupe d'Europe, dont la première journée a été marquée par la défaite de la province irlandaise d'Ulster. Les tenants du titre ont chuté (26-12) samedi 20 novembre, à Bourgoin, pendant que le Stade toulousain, grâce à un triplé d'Emile N'Tamack, négociait parfaitement son déplacement à Bath (25-32). Le lendemain, Colomiers a dominé Saracens (19-16). Si le Stade français n'a pas été inquiété sur sa pelouse face aux Ecossais des Glasgow Caledonians (37-18), Montferrand a souffert pour s'imposer in extremis à Trévise (15-21). Après avoir bien résisté, Grenoble s'est incliné dans les dix dernières minutes en Ecosse, face aux Reivers Edimbourg (18-23).

Ski : première victoire en slalom pour Christelle Saioni

LA FRANÇAISE Christelle Saioni a pris la première place du slalom de Copper Mountain (Colorado), samedi 20 novembre, ex-aequo avec la Slovène Spela Pretnar. La Française, vingt-six ans, qui signe son premier succès en Coupe du monde, et la Slovène, vingt-six ans également, dont c'est la troisième victoire et le deuxième succès en slalom, ont réalisé toutes les deux un temps total de 1 min 31 s 92, devançant de 30/100 la Norvégienne Trine Bakke, vingt-quatre ans, qui avait réalisé le meilleur temps de la première manche. La victoire de Christelle Saioni, originaire de Nice, intervient au lendemain de celle de Régine Cavagnoud en slalom géant à Copper Mountain. C'est aussi la première victoire d'une Française en slalom depuis celle de Patricia Chauvet à Haus (Autriche), en 1993. *« C'est un jour merveilleux, mais j'espère que ce n'est qu'un début,* a déclaré la Française, tout à sa joie. *Je me suis entraînée durement et j'ai beaucoup essayé. J'utilise les skis courts depuis 1998. C'est certainement un avantage. Ç'a été payant. »*

■ **LOTO : résultats des tirages n° 93** effectués **samedi 20 novembre.**
Premier tirage : 1, 2, 25, 41, 48, 49, numéro complémentaire : 24. Rapports pour 6 numéros : 2 071 455 F, 315 791 € ; 5 numéros et le complémentaire : 9 160 F, 1 396 € ; 5 numéros : 5 990 F, 913 € ; 4 numéros et le complémentaire : 324 F, 49,39 € ; 4 numéros : 162 F, 24,69 € ; 3 numéros et le complémentaire : 34 F, 5,18 € ; 3 numéros : 17 F, 2,59 €.
Second tirage : 2, 10, 19, 25, 45, 46, numéro complémentaire : 8. Rapports pour 6 numéros : 22 544 575 F, 3 436 898 € ; 5 numéros et le complémentaire : 31 935 F, 4 868 € ; 5 numéros : 5 105 F, 778 € ; pour 4 numéros et le complémentaire : 244 F, 37,19 € ; 4 numéros : 122 F, 18,59 € ; 3 numéros et le complémentaire : 26 F, 3,96 € ; 3 numéros : 13 F, 1,98 €.

LeMonde Job: WMQ2311--0028-0 WAS LMQ2311-28 Op.: XX Rev.: 22-11-99 T.: 10:37 S.: 111,06-Cmp.:22,11, Base : LMQPAG 10Fap:100 N°:0436 Lcp:700 CMYK

Redoux mais neige dans le Nord-Est

MARDI. Les hautes pressions sur l'Atlantique vont se décaler vers la France. Une perturbation peu active va traverser la France lundi et mardi. Elle apporte de la douceur, mais, sur le Nord Est et la région Rhône-Alpes, les précipitations se feront sous forme d'un peu de neige et de verglas.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Le ciel sera souvent couvert avec quelques gouttes. Les températures minimales seront comprises entre 4 et 8 degrés. Celles de l'après-midi monteront entre 10 et 12 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Le matin, quelques brouillards se formeront, puis les nuages seront dominants, avec quelques gouttes en matinée. Il fera plus doux avec 1 à 3 degrés le matin et 7 et 10 degrés l'après-midi.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Pendant une bonne partie de la journée, les nuages donneront un peu de neige. Les températures seront encore négatives le matin, jusqu'à – 3 degrés. Elles remonteront entre 1 et 5 degrés l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le ciel sera couvert avec quelques gouttes. Voisines de 0 degré le matin, les températures monteront entre 9 et 11 degrés l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Beaucoup de nuages pour cette journée avec quelques chutes de neige faibles ou des pluies verglaçantes. Les précipitations s'atténueront l'après-midi. Les températures, encore négatives le matin, monteront entre 2 et 6 degrés l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le temps sera ensoleillé. Le mistral et la tramontane souffleront vers 80-90 km/h le matin, puis faibliront l'après-midi. Il y aura des gelées matinales, surtout dans l'intérieur, puis l'après-midi le thermomètre remontera entre 8 et 12 degrés.

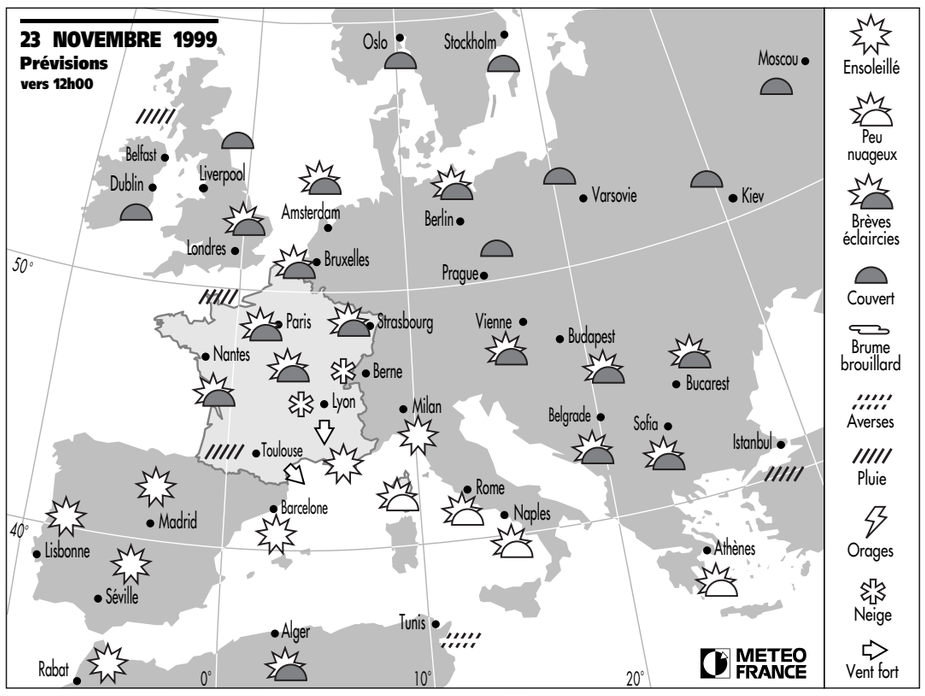

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **MALDIVES.** Le voyagiste Kuoni met en place, à partir du mercredi 22 décembre, un vol charter, sans escale, en Boeing 747, chaque semaine, de Paris à Malé, capitale des Maldives. Les préacheminements aériens ou ferroviaires (TGV), de province à Paris, sont effectués à tarif préférentiel. Ce vol est exclusivement vendu en forfait avec une réservation hôtelière, mais permet d'éviter un transit qui rallonge d'autant le voyage. Possibilité de surclassement en classe *« grand large »* pour 890 F, 135 €, par trajet. Au choix, 12 atolls privés et hôtels-bungalows. Réservation au 01-43-37-85-90, 01-43-27-01-20 et agences.

■ **HÔTELS.** Le groupe des hôtels Concorde vient de publier un répertoire 2000 qui présente ses 70 établissements de prestige à travers le monde. Ce catalogue est diffusé gratuitement sur simple appel au 0800-05-00-11.

PRÉVISIONS POUR LE 23 NOVEMBRE 1999

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole				PAPEETE	24/29	S	KIEV	-2/2	C	VENISE	0/7	S	LE CAIRE	19/31	S
AJACCIO	3/13	S	NANCY	-1/4	*	POINTE-A-PIT.	25/28	P	LISBONNE	9/14	S	VIENNE	-3/1	N	NAIROBI	16/23	C
BIARRITZ	2/10	P	NANTES	2/9	P	ST-DENIS-RÉ.	21/27	S	LIVERPOOL	9/11	C	**AMÉRIQUES**			PRETORIA	19/32	S
BORDEAUX	2/10	N	NICE	4/13	S	**EUROPE**			LONDRES	6/11	N	BRASILIA	18/24	P	RABAT	8/17	S
BOURGES	0/8	P	PARIS	2/8	P	AMSTERDAM	7/9	N	LUXEMBOURG	-1/3	*	BUENOS AIR.	14/24	S	TUNIS	7/15	P
BREST	6/11	N	PAU	-1/9	S	ATHENES	14/20	S	MADRID	2/9	S	CARACAS	24/30	C	**ASIE-OCÉANIE**		
CAEN	6/11	P	PERPIGNAN	2/11	S	BARCELONE	4/13	S	MILAN	2/9	S	CHICAGO	6/19	P	BANGKOK	24/31	C
CHERBOURG	4/11	P	RENNES	4/10	N	BELFAST	8/11	P	MOSCOU	-10/-5	C	LIMA	18/20	C	BEYROUTH	20/25	S
CLERMONT-F.	-2/6	P	ST-ETIENNE	-5/4	P	BELGRADE	-2/1	N	MUNICH	-5/2	*	LOS ANGELES	9/15	S	BOMBAY	20/32	S
DIJON	-3/3	*	STRASBOURG	-1/4	N	BERLIN	-2/2	N	NAPLES	8/11	S	MEXICO	5/22	S	DJAKARTA	26/30	P
GRENOBLE	-4/4	*	TOULOUSE	-1/7	P	BERNE	-4/1	*	OSLO	-4/2	C	MONTREAL	7/14	S	DUBAI	21/29	S
LILLE	3/8	N	TOURS	1/7	P	BRUXELLES	6/7	N	PALMA DE M.	2/14	S	NEW YORK	13/16	C	HANOI	20/28	S
LIMOGES	-1/5	P	**FRANCE outre-mer**			BUCAREST	1/15	N	PRAGUE	-4/-1	C	SAN FRANCIS.	9/14	S	HONGKONG	20/28	S
LYON	-2/3	*	CAYENNE	23/33	S	BUDAPEST	-2/1	N	ROME	2/10	S	SANTIAGO/CHI	10/25	S	JERUSALEM	16/29	S
MARSEILLE	0/9	S	FORT-DE-FR.	25/30	S	COPENHAGUE	2/6	C	SEVILLE	4/15	S	TORONTO	8/12	C	NEW DEHLI	11/27	S
			NOUMEA	21/26	S	DUBLIN	8/12	C	SOFIA	0/12	N	WASHINGTON	13/21	C	PEKIN	4/15	C
						FRANCFORT	2/5	*	ST-PETERSB.	-3/0	C	**AFRIQUE**			SEOUL	7/16	S
						GENEVE	1/3	C	STOCKHOLM	-2/1	C	ALGER	5/16	N	SINGAPOUR	25/31	S
						HELSINKI	-4/1	*	TENERIFE	13/18	C	DAKAR	24/29	C	SYDNEY	16/23	S
						ISTANBUL	11/20	P	VARSOVIE	-5/-3	C	KINSHASA	22/27	P	TOKYO	10/18	C

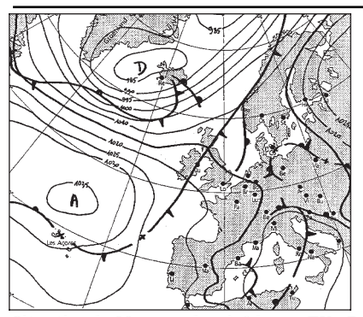

Situation le 22 novembre à 0 heure TU

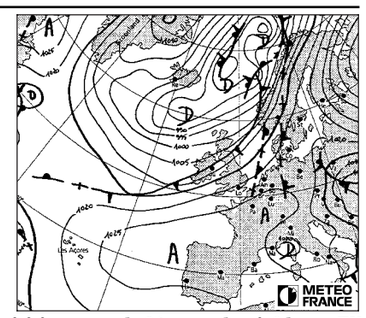

Prévisions pour le 24 novembre à 0 heure TU

ASTRONOMIE

Les satellites galiléens de Jupiter : Io, terre de volcans

LA SURFACE d'Io, telle que la virent pour la première fois, en 1979, des astronomes médusés par les images envoyées par la sonde Voyager 1, ne ressemble à rien de connu. On s'attendait à une multitude de cratères : il n'y en a pas ou très peu. Pas de glace non plus, contrairement aux trois autres satellites galiléens. Non. Rien de banal sur Io qui aurait plutôt dû s'appeler Vulcain... Car cette voisine de Jupiter est une véritable forge céleste, l'astre le plus volcanique du système solaire.

Les taches d'Io ne révèlent donc pas des impacts météoritiques. Ces pustules sont des caldeiras, d'autres d'immenses volcans, dont certains témoignent d'une belle activité. Ainsi, lors du survol d'Io à seulement 610 kilomètres d'altitude, qu'elle a effectué le 10 octobre, la sonde Galileo a-t-elle pu prendre des images haute résolution du volcan Prométhée qui, selon Laszlo Keszthelyi, chercheur de l'université d'Arizona associé à ce programme spatial, *« présente des caractéristiques remarquablement semblables à celles du volcan Kilauea à Hawaï, bien que Prométhée soit bien plus grand »*.

Quand la NASA a découvert Prométhée il y a vingt ans, les scientifiques pensaient que le volcanisme à l'œuvre sur Io délivrait à sa surface des laves à base de soufre liquide. Une idée que confortaient les vives couleurs visibles sur le satellite, toute la palette des composés soufrés. Cependant, des mesures effectuées à partir de la Terre à la fin des années 80 prouvent que la température de la lave dépasse parfois les 1 100°C, ce qui est beaucoup trop élevé pour du soufre et a réorienté les théories vers des laves de roches en fusion telles qu'on les trouve sur notre planète.

Grâce à ses volcans, dont les panaches de fumée – qui résultent du contact des laves avec des neiges de dioxyde de soufre – peuvent atteindre les 300 kilomètres d'altitude en raison des faibles pression atmosphérique et gravité d'un satellite à peine plus gros que notre Lune, Io dégage une phénoménale énergie. Celle-ci lui est probablement en grande partie apportée par de fantastiques effets de marée dus aux interactions avec Jupiter, mais aussi avec Europe et Ganymède, avec lesquelles Io est en résonance orbitale : pendant que Io effectue un tour de Jupiter, Europe en fait un demi et Ganymède un quart. L'effet de marée qui en résulte soumet Io à des déformations et à des frottements internes dont l'énergie se dissipe sous forme de chaleur. D'où le volcanisme.

Les laves qui se déversent sur Io en rajeunissent continuellement la surface, qui ne garde pas trace des anciens impacts météoritiques qu'elle a connus. Le fond de l'image est clair parce que la photographie a été prise alors que le satellite passait devant Jupiter.

Une autre source possible d'énergie pourrait être le champ magnétique de Jupiter dans lequel Io baigne, étant donné sa proximité avec la planète géante (422 000 kilomètres, soit un peu plus que la distance Terre-Lune). Les interactions de ce satellite avec la magnétosphère jovienne intéressent les scientifiques qui savent aujourd'hui que Io se fait ainsi arracher des particules, qui sont ionisées et accélérées sous l'effet du champ magnétique pour former un tore autour d'elle. Une ceinture de radiations dans laquelle un homme ne pourrait survivre plus de quelques heures. Une zone également dangereuse pour toute l'électronique embarquée à bord de Galileo. C'est pour cette raison que la NASA a attendu la fin de la mission de la sonde pour la faire plonger dans ce nuage « toxique ». Quelques incidents ont déjà émaillé le rendez-vous du 10 octobre. Mais cela n'était rien. Dans les premières heures du vendredi 26 novembre, Galileo, ainsi nommée en hommage à un savant italien qui, une nuit de janvier 1610, eut l'idée de lever une lunette vers Jupiter, tentera de s'approcher à seulement 300 kilomètres de la surface d'Io. Pour donner peut-être les plus belles images jamais prises de ce satellite. Ou peut-être pour mourir.

Pierre Barthélémy

★ Pour plus de précisions sur les informations qu'a apportées Galileo sur les quatre grosses lunes de Jupiter, on peut se référer à un article paru dans le numéro du 1er octobre de la revue *Science*.

SOLEIL ET LUNE DE LA SEMAINE

• vendredi 26 novembre 1999 (à Paris) •

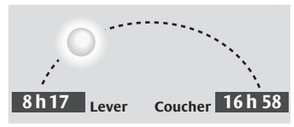

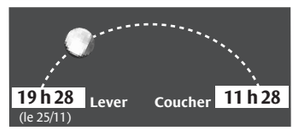

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99277

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

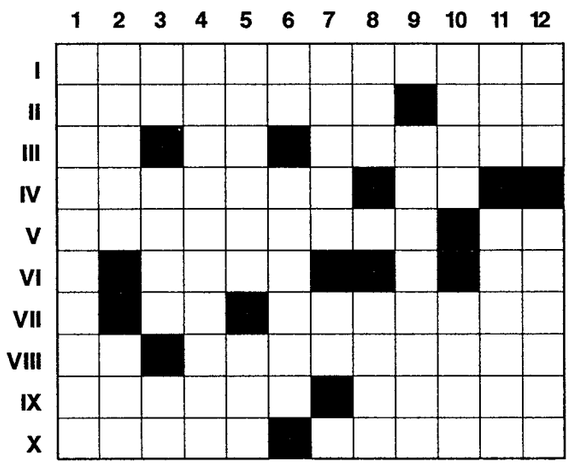

HORIZONTALEMENT

I. Propos discret. – II. Préparation italienne à la sauce française. Apprécie le chef mais le chef ne l'apprécie guère. – III. Juste la moyenne. Le tiers de treize. Prise en attendant. – IV. Appellation d'origine non contrôlée. Fait tomber le roi. – V. Cruautés physiques et mentales. Tous nos faits et gestes les intéressent. – VI. D'un auxiliaire. En barre ou en feuille selon l'usage. – VII. Métal blanc. Gros porteur infatigable. – VIII. Attend les retours en cave. Définition. – IX. Du poison dans les blés. On l'apprécie ronde et bien plate. – X. Choisies par les autres. Riches et confortables.

VERTICALEMENT

1. Evite les bouchons dans la descente. – 2. Tenue de cérémonie. Son coup peut faire plaisir. – 3. On les trouve en rayons. Borde la combe. Attrapé. – 4. La plus grosse au potager. – 5. Son rôle est plus grand chez Corneille que chez Molière. Personnel. – 6. Saint renversé. Eau chaude aromatisée. – 7. Pour interrompre quand on manque d'espace. Règle sur la table. – 8. L'Europe des étoiles. Lieu de travail. – 9. Desserts glacés. – 10. Mis au faîte. Sans aucun intérêt. – 11. Refus. Poète, il nous a laissé les Sosies. – 12. Met fin. Espaces verts.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 99276

HORIZONTALEMENT

I. Effeuilleuse. – II. Maestro. Vrac. – III. Pers. Riviera. – IV. Antigènes. – V. Taie. Scout. – VI. Luxurieuse. – VII. Mie. Il. Cri. – VIII. Es. Laitue. Fe. – IX. Narine. Levée. – X. Tri. Grues. Us.

VERTICALEMENT

1. Empâtement. – 2. Faena. Isar. – 3. Fertile. Ri. – 4. Essieu. Li. – 5. Ut. Xiang. – 6. Irrégulier. – 7. Loin. – 8. Vésicule. – 9. Eviscérées. – 10. Ure. Oui. – 11. Sar. US. Feu. – 12. Ecartelées.

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 147

L'architecte négligent

UN ARCHITECTE négligent a laissé traîner sous la pluie sa règle graduée de 17 cm de long. Les trois premières graduations (marquées 1, 2 et 3 cm) sont restées intactes, mais la plupart des autres ont été effacées. Pourtant, l'architecte remarque qu'en lisant convenablement sa règle entre deux graduations restantes, entre une graduation et l'un des bords ou entre les deux bords, il peut mesurer toute longueur entière comprise entre 1 et 17 cm.

Combien y a-t-il au minimum de marques non effacées et où sont-elles situées ?

Intrigué par ce phénomène, notre architecte remarque que si pareille mésaventure lui arrivait avec sa règle de 36 cm, 8 marques seulement lui suffiraient à mesurer toute longueur entière comprise entre 1 et 36 cm.

Où devraient-elles être placées ?

Elisabeth Busser et Gilles Cohen
© POLE 1999

Solution du problème dans *Le Monde* du 30 novembre.

Solution du problème n° 146 paru dans *Le Monde* du 16 novembre.

On commence par montrer que dans tout carré enchanté, la case centrale représente le tiers de la somme enchanté, ce qui entraîne ici, en utilisant la deuxième colonne, que cette case centrale est occupée par 14 (la moyenne de 16 et 12) et que la somme enchantée vaut 42. On complète encore aisément la deuxième ligne (troisième colonne) par 18.

On appelle alors a le nombre en haut à droite, et on complète la première ligne et la troisième colonne en fonction de a. En écrivant les sommes magiques, il en résulte a = 11 et le carré ci-contre.

26–a	16	a
10	14	18
?	12	24–a

15	16	11
10	14	18
17	12	13

Avec trois cases préremplies, on peut toujours compléter en un carré enchanté, sauf si les trois cases appartiennent à une même rangée (ligne, colonne ou diagonale) et que la somme enchantée n'est pas égale au triple de la case centrale.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

A NOS ABONNÉS
UN SEUL NUMÉRO
0/803/022/021*
exclusivement réservé pour :
FAIRE SUIVRE
OU SUSPENDRE
VOTRE ABONNEMENT
*0,99 F TTC/mn.

LeMonde Job: WMQ2311--0031-0 WAS LMQ2311-31 Op.: XX Rev.: 22-11-99 T.: 10:05 S.: 111,06-Cmp.:22,11, Base : LMQPAG 10Fap:100 N°:0439 Lcp:700 CMYK

VENTES La maison de ventes américaine Sotheby's a agrandi son immeuble new-yorkais, et va disposer de 40 000 mètres carrés de salles des ventes, d'exposition, de rangement... placés sous le signe du gigantisme et de la modernité. ● CHRISTIE'S, sa concurrente britannique, s'est quant à elle installée depuis six mois sur la Rockefeller Plaza, en plein cœur de Manhattan. L'atmosphère y est plus intime. ● CONTRAIREMENT à la maison américaine, qui inclut dans les ventes d'art contemporain des artistes historiques, Christie's fait débuter cette période avec les années 70. ● VINGT-SIX RECORDS mondiaux ont été établis en trois jours de ventes, du 16 au 18 novembre, témoignant d'un nouveau boom du marché de l'art contemporain. ● ŒUVRE emblématique des années 80, « Pink Panter », de Jeff Koons, a atteint le prix record de 1 817 500 dollars.

Voyage à New York chez les deux colosses du marché de l'art

Les maisons de ventes Sotheby's (américaine) et Christie's (britannique) ont agrandi leurs installations et s'affrontent à Manhattan avec deux philosophies différentes

NEW YORK
de notre envoyé spécial

Politiques et fonctionnaires, qui discutent à Bruxelles de l'unification du marché de l'art européen, seraient bien inspirés de faire un tour à New York, durant l'une des sessions de ventes aux enchères, au printemps ou à l'automne. S'ils y font un achat, ils auront la joie de régler aux douanes, en rentrant, la taxe à l'importation de 5 % qu'ils jugent nécessaire d'imposer à leurs concitoyens, amateurs d'art, qui n'ont pas les moyens d'entretenir une résidence secondaire aux Etats-Unis ou en Suisse. Surtout, ils y constateront – hormis les records, dont sont toujours friands les gazetiers – les investissements colossaux qu'ont réalisés cette année Sotheby's et Christie's dans leurs locaux de Manhattan.

À Paris, les deux maisons de ventes anglo-saxonnes ont certes consenti des efforts financiers considérables pour installer leurs sièges sociaux, respectivement à l'emplacement de l'ancienne et mythique galerie Charpentier, 76, rue du Faubourg-Saint-Honoré, et dans l'immeuble occupé anciennement par la galerie Artcurial, au 9, avenue Matignon, dans le 8e arrondissement (*Le Monde* du 6 janvier 1998). Elles attendent que la loi leur permettant de réaliser des ventes en France soit enfin votée. Pendant ce temps, elles exportent l'art : Sotheby's a sorti de France, en 1999, pour environ 900 millions de francs (137,2 millions d'euros) d'œuvres. Christie's ne communique pas de chiffres, mais le montant de ses exportations doit être équivalent.

Tout cela se retrouve, pour l'essentiel, exposé et vendu outre-Atlantique, dans des buildings conçus à la dimension de l'Amérique. Comme le dit un haut responsable de Sotheby's, *« comparer notre siège de Paris à celui de New York, c'est comparer une orange à une pomme »*. Une très grosse pomme. Situé non loin des quartiers chics de l'Upper East Side, au 1334 York Avenue, pas très loin du Guggenheim et du Whitney Museum, l'immeuble de Sotheby's ne faisait que quatre petits étages, en tout, environ 16 000 malheureux mètres carrés.

Après avoir bataillé un temps contre Christie's pour des locaux plus spacieux, dans un des rez-de-chaussée du Rockefeller Center, Sotheby's a préféré rester dans son *sweet home*, en l'agrandissant un peu : le bâtiment a été surélevé, non sans soucis techniques, jusqu'à atteindre dix étages. Il est toujours en travaux, mais fonctionne déjà, pour l'essentiel. A terme, l'ensemble de la surface avoisinera les 40 000 mètres carrés. Pour mémoire, la surface du Centre Georges-Pompidou tourne autour de 70 000 mètres carrés...

LIFTIERS SOURIANTS

Au dixième et dernier étage, l'architecte Richard Gluckman, qui a travaillé pour le Whitney Museum, le Musée Andy-Warhol à Pittsburg ou le Philadelphia Museum of Art, a dessiné des salles d'exposition éclairées par la lumière du jour : 2 200 mètres carrés, de plain-pied. A comparer avec celles de la Fondation Cartier, à Paris, qui n'en font que 1 200, sur deux niveaux. C'est également à la Fondation Cartier que fait, de loin, penser l'immeuble de Sotheby's : là aussi, la façade joue de la transparence du verre. Les concepteurs du bâtiment, l'agence Kohn Pederson Fox Associates, ont été moins radicaux que Jean Nouvel, mais leur façade révèle un atrium qui ouvre sur toute la hauteur de l'immeuble, un véritable puits de lumière et un sacrifice de surface utile qui, au prix du mètre carré à New York, tient du potlatch.

Ce sont eux aussi qui ont imaginé les élévateurs très spéciaux qui desservent les salles d'exposition : partant du principe que toute manipulation excessive d'œuvre comporte des dangers et fait perdre du temps, la camionnette de transport entre au parking du rez-de-chaussée, s'engouffre dans l'ascenseur, qui grimpe le véhicule jusqu'au dixième étage. Là, le chauffeur redémarre, et va décharger ses caisses au plus près de la cimaise : c'est ça, l'Amérique...

D. R.

« Pink Panther », céramique réalisée en 1988 par Jeff Koons, a été adjugée 1 817 500 dollars, record mondial pour une œuvre de l'artiste américain.

A l'intérieur, des escaliers roulants desserviront tous les étages. Pour l'heure, des ascenseurs manœuvrés par des liftiers souriants et stylés conduisent les visiteurs vers le département de leur choix : art primitif, art asiatique ? 5e étage. Maîtres anciens ? 6e. Au 7e, la principale salle de vente. Elle peut contenir 1 500 personnes assises. Avec, à mi-hauteur des murs, une série de loges vitrées : elles sont réservées aux gros collectionneurs qui, dans le confort et l'anonymat, peuvent enchérir au téléphone. Invisibles de la salle, ils peuvent voir leurs concurrents au parterre. Un avantage non négligeable.

Le même système existe chez Christie's, qui a depuis six mois pignon sur la Rockefeller Plaza, une des plus prestigieuses adresses de Manhattan, à deux pas du MOMA et des boutiques de luxe de la 5e Avenue, mais aussi très proche des délires lumineux et touristiques de Broadway. Plus de 60 mètres de façade, une entrée spectaculaire, dominée par un gigantesque *wall drawing* de Sol Lewitt, inhabituellement brillant et ondulant de la part d'un artiste qui a plutôt coutume de préférer les tons mats et les lignes droites.

PARI GAGNÉ

A l'intérieur, des surfaces plus raisonnables que chez Sotheby's : 31 500 mètres carrés seulement... Mais les bureaux sont dans des immeubles adjacents et la maison conserve deux autres adresses, dont une entièrement dévolue aux ventes privées, que dirige la Suissesse Dominique Lévy (*Le Monde* du 3 mars 1999).

On y ressent aussi une atmosphère plus intime que chez Sotheby's, due à l'intervention de l'architecte d'intérieur française Rena Dumas, à l'exception des réserves du sous-sol, énormes, où les objets sont rangés impeccablement, par catégories. Une grande salle d'exposition très claire, sur la rue, et d'autres plus petites, pour accrocher des œuvres sur papier. Là, à trois ou quatre jours de la vente d'art contemporain, Philippe Ségalot, qui dirige le département, s'en donne à cœur joie : *« J'imagine d'abord l'exposition idéale. Après seulement, je me mets en quête des œuvres. Pour cette vente de novembre, la plus importante de l'année, j'essaie de ne prendre que le meilleur. Il m'est même arrivé de refuser d'y inclure des œuvres que l'on me proposait, mais que je ne trouvais pas au niveau. Avec un tel système, en mai, nous avons battu douze records mondiaux sur les prix d'artistes contemporains. J'espère faire mieux cette fois. »*

Pari gagné : dix-huit artistes ont vu leur cote exploser dans la vente prestigieuse du 16 novembre, quatre autres dans celle, plus sage, du lendemain. Et pas les mêmes qu'à la session de printemps : parmi les recordmen, seul Jeff Koons, en passe de devenir le nouveau héros de l'Amérique, après Andy Warhol, est commun au deux ventes. Même les petits Français se sont bien comportés : Bustamante a sextuplé une estimation il est vrai beaucoup trop basse, Sophie Calle ou Annette Messager ont triplé la leur. C'est que la définition du contemporain n'est pas la même, chez Sotheby's ou chez Christie's. Pour les premiers, elle inclut les artistes historiques, dont les œuvres atteignent des sommes colossales, comme Marcel Duchamp ou Mark Rothko.

Les artistes plus jeunes ou plus exotiques, comme les Français, passent inaperçus dans cette déferlante de millions de dollars. Christie's range ses grosses pièces du XXe siècle dans la catégorie art moderne, et fait débuter le contemporain avec les années 70, ce qui donne une visibilité plus grande aux artistes actuels. Cela séduit également les yuppies, la jeunesse dorée enrichie par la Bourse, qui préfèrent aux vieilles lunes des gens de leur âge. *« Avant la vente,* dit Philippe Ségalot, *nous avons organisé une "Pink Party", en l'honneur de* La Panthère rose *de Jeff Koons. L'artiste est venu, Nan Goldin aussi, et il y a eu en tout mille quatre cents personnes qui ont fait une telle fête que nous avons dû placer deux gardes du corps pour protéger la sculpture... Mémorable. Le même soir, Sotheby's organisait une conférence sur Marcel Duchamp... Chacun son truc ! »*

Petite vacherie qui montre que les buildings ne sont pas la seule différence entre Paris et New York : la concurrence entre les deux maisons est aussi nettement moins policée sur l'île de Manhattan.

Harry Bellet

26 records mondiaux en trois jours

Chez Sotheby's :
● Mark Rothko (1903-1970), *N° 15,* 1952 : 11 millions de dollars (10,16 millions €, 66,6 millions F).
● Alexander Calder (1898-1976), *Brazilian Fish,* 1947 : 3,9 millions de dollars (3,6 millions €, 23,6 millions F).
● Sam Francis (1923-1994), *Towards Disappearance I,* 1958 : 3,4 millions $ (3,14 millions €, 20,6 millions F).
● Marcel Duchamp (1887-1968), *Fountain,* édition Schwartz, 1964 : 1,7 million $ (1,6 million €, 10,6 millions F).
● Eric Fischl (1948), *Time for Bed,* 1981 : 783 500 $ (723 000 €, 4,7 millions F).
● Vija Celmins (1938), *Big Sea #2,* 1969 : 398 500 $ (368 000 €, 2,4 millions F).
● Julian Schnabel (1951), *Maria Callas, n° 4,* 1982 : 321 500 $, (296 000 €, 1,9 million F).
Chez Christie's :
● Jeff Koons (1955), *Pink Panther,* edition San Marco, 1988 : 1,8 million $ (1,6 million €, 10,9 millions F).
● Chuck Close (1940), *Cindy II,* 1988 : 1,2 million $ (1,1 million €, 7,2 millions F).
● Martin Kippenberger (1953-1997), *Sans titre,* 1988 : 717 500 $ (662 000 €, 4,3 millions F).
● Carl Andre (1935), *Lead-Magnesium Plain,* 1969 : 354 500 $ (326 850 €, 2,1 millions F).
● Damien Hirst (1965), *My Way,* 1990 : 354 500 $ (326 850 €, 2,1 millions F).
● Thomas Struth (1954), *Musée du Louvre 4,* édition de 10, 1990 : 178 500 $ (164 350 €, 1,07 million F).
Records également chez Sotheby's pour Joseph Kosuth, et chez Christie's pour Andreas Gursky, Mike Kelley, Richard Prince, Gertrudis Goldschmidt Gego, Rosemarie Trockel, Janine Antoni, Marina Abramovic, Andres Serrano, Nan Goldin, Luc Tuymans, Andrea Zittel, et Jack Leirner.

Boom sur l'art très contemporain

DURANT la semaine du 8 au 12 novembre, à New York, les collectionneurs ont dépensé plus de 463 millions de dollars (427,5 millions d'euros, 2,8 milliards de francs), en quatre soirées d'enchères pour des œuvres impressionnistes et modernes. Soit, grosso modo, le produit annuel des ventes aux enchères françaises. Si les ventes d'art contemporain, du 16 au 18 novembre, ont un produit moins spectaculaire – 74,5 millions de dollars tout de même (68,7 millions d'euros, 451,2 millions de francs) –, elles témoignent d'un nouveau boom du marché de l'art.

Mais il serait trop simple de parler de spéculation. Celle des années 80 avait un mode de fonctionnement bien déterminé : des collectionneurs achetaient en galerie des œuvres qu'ils revendaient presque aussitôt aux enchères. Les galeries faisaient financer leurs achats par les banques, qui prêtaient sans retenue. Et elles vendaient à leur tour aux enchères, alimentant ainsi une spirale infernale brisée net, en 1990.

La situation a changé. Les banques sont échaudées, et l'argent vient d'ailleurs. D'aucuns regardent vers la Colombie. Il y a plus près, du côté de Wall Street, vivier de nouveaux jeunes acheteurs. Tobias Meyer, trente-six ans, qui tenait le marteau chez Sotheby's, a reconnu des enchérisseurs de son âge. Philippe Ségalot, de Christie's, confirme : *« Sur certaines pièces, nous avions dix enchérisseurs, dont la moitié avaient moins de quarante ans. Au-dessus de un million de dollars, ils n'étaient plus que cinq... »* Cette inconscience de la jeunesse choque certains marchands qui, déjà, ne peuvent plus suivre. Pour le galeriste de Manhattan Edward Nahem, cité par le *New York Times, « C'est le début d'un marché malsain. Il y a tout simplement trop d'argent dans le circuit. »* Mais pour Philippe Ségalot, il s'agit juste d'un rééquilibrage : *« En décidant que la frontière de l'art contemporain serait déterminée par l'apparition de l'art minimal, nous avons créé, structuré un nouveau marché. Des artistes importants qui n'avaient pas d'œuvres majeures en vente publique jusqu'à maintenant trouvent la reconnaissance des acheteurs. »*

UNE ICÔNE DE L'ART MODERNE

Le public en question est de trois sortes : il y a d'abord les marchands, principalement européens, comme le Londonien Anthony D'Offay qui a acheté à tour de bras ; il y a ensuite les conseillers de gros collectionneurs, comme le Suisse Simon de Pury, qui a aussi beaucoup dépensé ; il y a enfin les particuliers, qui tiennent généralement à l'anonymat, à l'exception notable du Grec Dimitri Daskalopoulos, nouveau propriétaire de la célèbre *Fountain,* l'urinoir de Marcel Duchamp, et qui était fier de posséder une icône de l'art moderne. L'autre icône, des années 80 cette fois, c'est la sculpture de Jeff Koons, elle aussi en céramique...

Les prix atteints par ces deux œuvres, respectivement 10,6 millions et 10,9 millions de francs, témoignent aussi d'un autre phénomène, également perceptible dans le marché des photographies : l'unicité de l'œuvre n'est plus un critère : le Duchamp est édité à huit exemplaires, le Koons à quatre. Mieux, il est plus facile encore de les vendre, comme le précise Philippe Ségalot : *« Deux des Koons sont dans des musées, à Chicago et à New York, et le troisième dans une collection privée en Allemagne, dont on sait qu'il ne sortira pas. C'était la dernière chance d'acquérir une* Pink Panther. *»* Ils étaient cinq enchérisseurs à se battre pour elle.

Ha. B.

LeMonde Job: WMQ2311--0032-0 WAS LMQ2311-32 Op.: XX Rev.: 22-11-99 T.: 09:58 S.: 111,06-Cmp.:22,11, Base : LMQPAG 10Fap:100 N°:0440 Lcp:700 CMYK

Succès de la troisième édition du Salon Paris Photo

Il a confirmé l'actuel engouement des collectionneurs

À ÉCOUTER la grande majorité des 80 galeristes présents au Salon Paris Photo, qui a eu lieu au Carrousel du Louvre du 18 au 21 novembre, la 3e édition de cette foire est un grand succès. Ce rendez-vous international semble désormais bien installé et intervenait dans une conjoncture économique très favorable. Il a prolongé l'engouement indédit dont bénéficie la photographie, manifeste dans quelques ventes aux enchères récentes (*Le Monde* du 19 novembre).

Bien que le prix d'entrée soit conséquent (70 F ; 10,67 €), 37 000 personnes, contre 30 000 en 1998, ont vu le plus important rassemblement de photographies de l'année – autour de 2 500, de tous genres, époques, formats, prix – avec en prime de modestes expositions centrées cette année sur la mode. Le public serait bien plus connaisseur, disent les galeries. Il a ainsi pu se faire son opinon sur deux tirages d'une même image de Cartier-Bresson, un autoportrait où on distingue surtout son pied (1933) : le premier est de l'époque de la prise de vue et il était proposé 176 000 F (26 830 €) dans une galerie américaine ; le second, récent et signé, était à 19 000 F (2 900 €) chez Agathe Gaillard.

Paris Photo est aussi en passe d'obtenir une stature internationale avec la venue d'amateurs et collectionneurs étrangers. *« J'ai déjà 20 demandes supplémentaires pour 2000,* explique Rik Gadella, directeur du salon, qui a retenu l'autoportrait comme thème pour cette prochaine édition. *Il faudra faire des choix, d'autant que je veux au moins une galerie de plus pour le XIXe siècle.»* Hypnos était la seule galerie de Paris Photo dévolue au XIXe. Mais on retrouvait sur plusieurs stands des épreuves anciennes associées à des pièces de l'entre-deux-guerres, voire d'aujourd'hui.

Le marché et les collectionneurs sont en effet en train de faire tomber les clivages entre les genres et les époques. De la même façon, le profond mépris que se renvoyaient les tenants de la photo pure et les artistes utilisant la photographie semble caduc.

« GROS CHÈQUES »

Reste qu'une foire est d'abord définie par l'argent qu'elle génère. Même en tenant compte de l'inévitable part d'intox, il est clair que cette édition est, de loin, la plus performante. Presque partout on dit avoir *« bien vendu »*, voire *« très bien vendu ». « Il y a eu de gros chèques dès le premier soir »*, affirme Rik Gadella. Beaucoup constatent aussi que les prix enflent. *« Ça me fait peur, ça va trop vite »*, commente Baudoin Lebon, qui affiche 600 000 F (91 470 €) de chiffre d'affaires, dont un rare portrait de femme signé Aguado à 250 000 F (38 110 €). Alain et Françoise Paviot ont vendu un Brassaï, également à 250 000 F. Arnaud Delas, de la galerie Hypnos, dit avoir vendu *« une vingtaine d'images »*, dont un panorama du camp de Châlons, de Le Gray, à 150 000 F (22 870 €). *« Le succès de la vente Jammes a eu un effet indéniable »,* explique Arnaud Delas.

Dans le contemporain, la satisfaction est également de mise. Surtout chez ceux qui ont de grosses signatures au catalogue. La galerie Art et Public aurait vendu *« 4 ou 5 photos de Cindy Sherman à 80 000 dollars pièce »*. Michel Durand-Dessert, qui avait fortement grogné l'an dernier – la photo contemporaine n'avait pas trouvé son public – se dit *« très content »* après avoir vendu des pièces de Burkhard, Wegman ou Tosani.

Les prix les plus chers accompagnaient une accumulation sans égal de chefs-d'œuvre des années 20 et 30 à la galerie zurichoise Zur Stockeregg : un portrait de Tina Modotti par Edward Weston à 450 000 dollars (2,83 millions de francs ; 431 000 €) et une étude de Kertész à 350 000 dollars (2,2 millions de francs ; 335 000 €). La galerie, qui fêtait ses vingt ans, a au moins vendu sept photos pour 210 000 dollars (1,32 million de francs ; 201 000 €), dont un Outerbridge à 80 000 dollars (540 000 F ; 82 300 €).

L'explosion du marché a un effet direct : une forte demande pour l'icône des années 20 à 60. Pour l'image connue, facilement lisible, rassurante, efficace et spectaculaire, et, si possible, réalisée par un auteur célèbre. *« Le public est un peu perdu avec ces prix qui voltigent, et il est incité à se replier sur des noms »*, confirme Agathe Gaillard. Deux photos incarnent ce phénomène. *Etude de mouvement* (1925) de Rudolf Koppitz, était la seule image à se retrouver sur trois stands. Très souvent reproduite, elle a été vendue 485 000 F (73 900 €) par la galerie autrichienne Johannes Faber avant même le vernissage. *La Dolce Vita* (1953), une photo anecdotique de Thurston Hopkins qui représente un chauffeur de voiture avec un caniche à ses côtés, est la plus vendue du salon : douze fois à 3 000 F (457 €).

L'icône trouve un prolongement contestable dans les choix contemporains, sous la forme généralisée de grands formats Cibachrome, tape-à-l'œil et assez vulgaires. Le thème de la mode n'a pas arrangé les choses, auréolant ce salon d'un côté *showbiz* : le stand prétentieux de Karl Lagerfeld, les *one man shows* désastreux de David LaChapelle ou de Bruce Weber. Autre succès accablant, celui d'Olaf à la galerie néerlandaise Flatland *:* 16 photos vendues entre 21 000 F (3 200 €) et 37 000 F (5 640 €) de femmes d'âge plus que respectable, aux prénoms de top model – Claudia, Karen, Christy – posant en tenue sexy ou nues. C'est assez insupportable et racoleur.

Le retour en force du modèle pictural, aux couleurs décoratives et léchées, atteint son paroxysme avec les *Voyages imaginaires* et académiques, de Didier Massard, à la galerie Julie Saul. Sans doute le public se rassure-t-il dans ce côté *fine art.* Mais sans doute aussi les quelques galeries contemporaines qui montrent des images plus difficiles à prix modestes et sans noms célèbres ont été les victimes, à Paris Photo, de cette évolution du marché.

Serge Plantureux a le mieux réussi à montrer un grand artiste – Raoul Hausmann – sans tomber dans la fétichisation. Cela tient à la délicate publication qui accompagne l'accrochage. Mais aussi au parti pris de ne pas accumuler les chefs-d'œuvre, de cerner le regard d'Hausmann, fragile et puissant, autour du portrait et de l'érotisme. Un accrochage pour dire que les images, avant d'être à la vente, sont d'abord destinées à l'œil.

Michel Guerrin

D. R.

Le portrait de Tina Modotti, « Head of an Italian Girl » (1921), d'Edward Weston, présenté par la Galerie Zur Stockeregg, était la plus grosse cote du Salon.

DÉPÊCHES

■ **MUSIQUE : Christian Thielemann, directeur musical du Deutsche Oper de Berlin,** a annoncé, vendredi 19 novembre, qu'il ne demanderait pas la prolongation de son contrat au-delà de 2001. Christian Thielemann a accusé le directeur désigné de l'opéra, Udo Zimmermann, qui prendra ses fonctions en 2001, de ne le considérer que comme *« un chef d'orchestre titulaire bien faible »* qui n'aurait pas son mot à dire sur les choix artistiques. Udo Zimmermann a indiqué qu'il était satisfait de cette démission et a précisé qu'il tenterait de trouver un successeur au directeur musical à la fin de l'année. L'Américain Kent Nagano serait pressenti. Seule scène lyrique de l'ex-Berlin-Ouest, le Deutsche Oper s'est retrouvé après la chute du mur en concurrence directe avec les deux opéras de l'ex-Berlin-Est, le Staatsoper et l'Opéra-Comique.

■ **PATRIMOINE : cent vingt bas-reliefs** arrachés aux temples d'Angkor et saisis en Thaïlande viennent d'être restitués aux autorités cambodgiennes. Depuis 1993, les autorités thaïlandaises ont saisi cent vingt-quatre pièces khmères chez des contrebandiers ou des antiquaires.

■ **VENTES :** ***Naïade,*** **un plâtre original réalisé par Constantin Brancusi,** a été adjugé à 3 millions de francs (460 000 euros), vendredi 19 novembre, à Drouot. Il s'agit de la réplique en plâtre d'une tête de femme en pierre, également de Brancusi, qui appartenait à Guillaume Apollinaire. Cette réplique avait été réalisée à la demande de la veuve du poète qui voulait une œuvre lui rappelant cette statue pour sa maison de campagne. Au cours de la même vente, conduite par l'étude Couturier-Nicolay, une huile peinte par Guillaume Apollinaire, *Femme nue sur un sofa*, a été adjugée 240 000 francs (3 658,84 euros).

■ **ARTS : Samuel Keller,** l'assistant de Lorenzo Rudolf, qui a quitté la direction de la Foire d'art de Bâle pour celle de la Foire du livre de Francfort, vient d'être nommé en remplacement de ce dernier.

CONCERTS

cité de la musique
musée, concerts, centre d'information

Sir Simon Rattle et Sakari Oramo, dir
Orchestre de Birmingham
œuvres de Stravinsky, Adès, Kurtág et Hesketh
26 novembre < 20h

Anu Komsi, chant
Sakari Oramo, violon
Kurtág, *Kafka fragments*
27 novembre < 16h30

œuvres de Fauré, Debussy et Stravinsky
27 novembre < 20h

œuvres de Liszt, Dutilleux, Sibelius et Schumann
28 novembre < 15h

Nikolaus Harnoncourt
concert anniversaire avec le Chamber Orchestra of Europe
Joseph Haydn
Symphonie n° 100 "Militaire"
Béla Bartok
Divertimento pour cordes
Antonin Dvorák
Danses slaves, livre 2
1er et 2 décembre < 20h

Ⓜ Porte de Pantin
01 44 84 44 84

SALLE GAVEAU
Tél. réserv. : 01-49-53-05-07
30 novembre 1999 – 20 h 30
Gary HOFFMAN violoncelle
Philippe BIANCONI piano
Prokofiev-Chostakovitch

Salle Chopin-Pleyel
Samedi 4 décembre - 20 heures
Récital du guitariste
MARCO TAMAYO
3 Grands Prix internationaux 1999
Espagne, Autriche, Italie
Scarlatti, Guiliani, Paganini, Turini, Brouwer, Ginastera
Loc : 0-825-000-252
Valmalete

SALLE PLEYEL
WOLFGANG SAWALLISCH direction
MARDI 30 NOVEMBRE - 20 H
PHILIPPE AÏCHE violon
EMMANUEL GAUGUÉ violoncelle
JOHANNES BRAHMS
MERCREDI 1er DÉCEMBRE
JEUDI 2 DÉCEMBRE - 20 H
FRANÇOIS-FRÉDÉRIC GUY piano
JOHANNES BRAHMS
MERCREDI 8 DÉCEMBRE
VENDREDI 10 DÉCEMBRE - 20 H
LUDWIG VAN BEETHOVEN
FIDELIO
Opéra en deux actes (version de concert)
ROBERT DEAN SMITH - KARITA MATTILA - ROBERT HALE - RUTH ZIESAK - KURT MOLL - BERND WEIKL - KURT STREIT
CHŒUR DE L'ORCHESTRE DE PARIS
ARTHUR OLDHAM chef de chœur
MERCREDI 15, JEUDI 16, VENDREDI 17 DÉCEMBRE - 20 H
GIL SHAHAM violon
BÉLA BARTÓK
PIOTR ILYITCH TCHAÏKOVSKY
ORCHESTRE DE PARIS SAISON 1999-2000
30 NOVEMBRE, 1er ET 2 DÉCEMBRE : DE 60 F À 240 F - TARIF JEUNES : 50 F
8 ET 10 DÉCEMBRE : DE 100 F À 380 F - TARIF JEUNES : 50 F
15, 16 ET 17 DÉCEMBRE : DE 80 F À 290 F - TARIF JEUNES : 50 F
RÉSERVATIONS
• 01 45 61 65 89 •
www.orchestredeparis.com

La pop française des Innocents dans son jardin anglais

Rencontre avec les deux leaders du groupe à l'occasion de la sortie de leur quatrième disque

À LEURS débuts phonographiques, en 1989, les Innocents cumulaient assez de handicaps pour se faire étriller par une critique toujours sévère lorsque des « froggies » ont l'audace d'entrer dans ce pré carré britannique qu'est la pop : un nom creux, souvent confondu avec un autre groupe de rock (les Infidèles) quand ce n'était pas avec des humoristes (les Inconnus), deux meneurs portant des diminutifs de moniteurs de colonie de vacances (« Jipé », au béret et lunettes rondes, et « Jean-Chri »), une image sans piment. Les « Z'Innos » ? Un groupe sans histoires.

A partir de *Fous à lier*, deuxième album paru en 1992, il fallut se ranger à cette étrange évidence : avec l'Affaire Louis Trio, les Innocents étaient bien, comme l'annonce crânement la promotion de leur nouvel opus, *« le meilleur groupe pop de ce côté de la Manche »*. Celui qui souffre sans peine la comparaison avec ses voisins d'Albion, se siffle sous la douche et donne envie de prendre la tangente vers les champs.

C'est précisément à la campagne, près de Beauvais, que Jean-Christophe Urbain trouve une inspiration mélodique terrienne que l'on rapprochera de celle de Paul McCartney. Son compère, Jipé Nataf, Parisien du Nord, reste à l'écoute des rumeurs de la cité, fier quand, dans son quartier, des rappeurs chantent le refrain d'*Un monde parfait* lorsqu'ils le croisent. Pour donner un successeur à *Postpartum* (1995), album dont ce tube était extrait, les Innocents ont traversé le Channel.

A Bath, dans le cadre bucolique des studios RealWorld de Peter Gabriel, ils sont arrivés avec des bribes de mélodies, des paroles en construction, ont privilégié le son *live* et la prise directe. Même s'ils s'en défendent en évoquant une *« influence d'enfance et donc inconsciente »,* l'objet rappelle dans son esprit un autre album sans titre, *The Beatles* (comparer, par exemple, le pont de *Tu sais lire* et celui de *Mother Nature's Son*) : même volonté de ne pas lisser la production que sur le célèbre double blanc, même tentation de l'inachevé, même refus de chasser les accidents sonores.

ERIC MULET

Réduits à trois après le départ de leur bassiste, les Innocents sont désormais cinq. Le « meilleur groupe pop de ce côté de la Manche » est allé enregistrer son nouvel album à Bath.

Réduits à trois après le départ de leur bassiste, Rico, les Innocents sont désormais cinq avec l'intronisation de deux musiciens de tournées, Christopher Board (claviers) et Bernard Viguié (basse), qui s'ajoutent au batteur britannique Michael Rushton. Cet élargissement menace-t-il le *leadership* des deux autres, responsables du chant, des guitares et des compositions ? *« Nous avons le pouvoir du binôme, Michael a le bénéfice de l'ancienneté. Les autres interviennent de façon discrète, mais on sollicite leur avis »,* affirme Jipé Nataf, lors d'une rencontre entre deux répétitions dans un studio parisien. *« Nous sommes un groupe live à cinq... avec deux compositeurs »,* précise Jean-Christophe Urbain.

Autre nouveauté, l'affirmation de la voix de Jean-Christophe Urbain qui, désormais, chante l'ensemble de ses compositions. Deux sensibilités se distinguent désormais clairement, que l'on choisira selon que l'on est plus porté vers une veine McCartney et douceur ou Lennon et fêlures. Cette association de treize ans fait encore écho à un autre tandem, modèle avoué par les deux Innocents en chef. *« Quand j'étais gamin, j'aimais bien Souchon et Voulzy, cette idée du duo qu'ils représentaient »,* reconnaît Urbain. On trouvera d'ailleurs sur le disque des clins d'œil au goût de Souchon pour les titres en nom propre (*Somerset Maugham, Arlette Laguillier*) : *Danny Wilde* associe un amour (ou ami ?) perdu à l'inoubliable générique d'*Amicalement vôtre* et *Susan Sarandon* est une réponse directe de Jipé Nataf au désarroi de *Foule sentimentale* : *« J'ai jamais été Claudia Schiffer. On peut en fait choisir les célébrités qu'on aime. C'est une chanson sur la résistance culturelle. »*

La complémentarité entre les deux hommes semble parfois reposer sur un complexe, celui de Jipé Nataf : *« Je peux passer une semaine sans toucher une guitare. Je chantonne dans la rue. Je me sens plus chanteur que musicien. J'imagine des chansons que j'ai du mal à réaliser. Jean-Chri est plus proche de son outil, la guitare, le piano. Je n'ai pas ses facultés techniques pour aboutir, je lance des pistes, des idées. »*

Curieuse association entre un fan de pop, convaincu par les Anglais de Prefab Sprout et les Australiens de Crowded House de se lancer dans ce métier, *« un dénicheur de raretés anglo-saxonnes, qui a passé sa jeunesse à traquer des imports »* et un musicien ouvert à toutes les influences, qui écoute les nouveautés *« de loin, à la radio »*, mais passe six mois à se plonger dans les musiques tahitiennes pour *« comprendre »*.

Curieuse association entre un fan de pop et un musicien ouvert à toutes les influences, qui écoute les nouveautés « de loin, à la radio »

Ce mariage des contraires peut-il durer ? *« Il y a des choses qu'on ne montre pas aux autres et donc une une énorme part de frustration pour le compositeur,* regrette Jean-Christophe Urbain. *Mais je ne suis pas sûr que j'y arriverais sans le groupe. Depuis deux albums, on fait vraiment ce qu'on veut. Je ne pense pas qu'on gagnera en liberté. La seule raison qui nous pousserait à arrêter serait la fatigue, l'usure du groupe. Et puis, plus cyniquement, il y a l'alimentaire. On possède maintenant une petite entreprise. »* Il faut souhaiter la pérennité de cette bonne enseigne : depuis les Innocents, on peut écouter de la pop en langue française sans se couvrir la tête de cendres.

Bruno Lesprit

★ ***Les Innocents,*** **1 CD Virgin 7243 8484902 3.**

LeMonde Job: WMQ2311--0033-0 WAS LMQ2311-33 Op.: XX Rev.: 22-11-99 T.: 08:51 S.: 111,06-Cmp.:22,11, Base : LMQPAG 10Fap:100 N°:0441 Lcp:700 CMYK

A la Cartoucherie de Vincennes, Jorge Lavelli met en scène une pièce inédite de Copi

Une traversée en cariole de l'Amérique latine

Ecrite en espagnol, *L'Ombre de Venceslao* date de 1977, un an après le coup d'Etat militaire du général Videla en Argentine. C'est une des meilleurs pièces de l'auteur sud-américain, où l'on retrouve l'humour, la grâce et la noirceur qui sont la marque de son univers. L'adaptation et la mise en scène de Jorge Lavelli mettent en valeur l'originalité de cette œuvre de son ami, aujourd'hui disparu.

L'OMBRE DE VENCESLAO, de Copi. Traduction et mise en scène de Jorge Lavelli. Avec Maryline Even, Joan Titus, Miloud Khétib, Jorge Rodriguez, Dominique Pinon...
THÉÂTRE DE LA TEMPÊTE, Cartoucherie de Vincennes, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. Tél. : 01-43-28-36-36. Mo Château de Vincennes, puis navette. Mardi, mercredi, vendredi, samedi, à 20 h 30. Jeudi, à 19 h 30. Dimanche, à 16 heures. Jusqu'au 23 décembre. 1 h 50 (sans entracte).

Copi avait écrit *L'Ombre de Venceslao* en 1977, un an après la prise du pouvoir par la junte de Videla. Il l'avait écrite en espagnol. Une chose de lui qui restait, à ce jour, inédite. C'est l'une de ses plus belles pièces, d'un tissu un peu différent, et Jorge Lavelli, parce qu'il sauvegarde cette différence, donne ici l'une de ses plus grandes mises en scène. Aussi pouvez-vous vivre là un soir de théâtre d'un rare bonheur.

Différent, en ce que Copi, sans estomper si peu que ce soit l'aigu de sa sédition, l'inattendu de ses embardées, l'enfer et le ciel de son « théâtre du cœur », son sourire aussi, a gravé cette fois-ci, d'une pointe plus frugale, plus candide, son grand retable du monde.

Né en Uruguay, puis passé en Argentine, comme Copi, le chef de famille de la pièce, ce Venceslao, qui va se pendre au dernier acte, est, dans une campagne sèche, vide, un traîne-misère au pas rapide, à l'humeur brusque. Une compagne, des enfants, un cheval qui ne tient pas debout, une cariole, c'est la vie réduite à ses plus minces hasards, mais la vie quand même, en lancée, comme le jour, chaque jour, remorque la nuit. Il y a ici une telle précarité que les actes naturels, se verser un seau d'eau pour se doucher, ou déféquer, ou sexuellement s'accoupler, ou tirer tant bien que mal la tête ou les pieds de l'enfant qui va naître, oui, tout cela est du même allant, du même naturel à découvert, que des nécessités plus averties, comme savoir réparer la roue de la charrette, ou, épreuve mondiale, savoir lire.

Les femmes et les hommes de cette maison errante allient un naturel, un rudimentaire – accompagnements comme instinctifs d'une si stricte pénurie – à toute une manifestation de délicatesses, d'élégances de cœur, de présences d'esprit, de sautes d'humour pour chasser les coups de noir, de gestes et mots de rien qui aident à enjamber des gouffres. Pas surprenant : toute une hantise de Copi est là.

LE TANGO, CETTE MÉMOIRE

Pièce de lui, différente aussi en ce qu'elle est sans coups de soleil, sans accents vifs. Les figures sont juste profilées, les entreprises décomposées ; nous sommes, non pas dans la chose, mais tout au moins dans l'esprit des premiers films muets. Les scènes filent à la va-vite. Quelque chose de crucial manque, dans le sang, sous les pieds, sur le chemin devant soi, alors l'action n'a pas lieu, pour de vrai, même si l'on tue ou meurt.

Et, là, Jorge Lavelli, par tout un jeu de trouées d'ombre, de nuées, de rythmes syncopés, d'accessoires presque de parade foraine, par une métamorphose magique de la densité de l'espace, de la pesanteur des corps, par la poésie, il n'y a pas d'autre mot, d'une liberté d'action qui transfigure le théâtre, accompagne Copi comme s'il l'embrassait au-delà de la grande absence. Et lorsque l'on aime Copi, c'est émouvant.

Pourquoi se priver d'observer deux choses. Le tango, en Argentine, c'est beaucoup plus que le tango, c'est toute une mémoire, tout un monde. Et c'est passionnant à contempler, lorsque c'est accompli avec autant d'art que sur ces planches de Lavelli. Mais les performances de tango sont là si nombreuses, si virtuoses, qu'elles décalent un peu l'œuvre de Copi, peut-être. D'autre part, l'un des rôles essentiels de la pièce est un perroquet, qui a très souvent son mot à dire, et dont les interventions, cinglantes, atroces, comiques, stimulent et étayent l'action. Pour démarquer le registre de la voix éraillée des perroquets, l'acteur Rosario Audras déforme les sons au point que le texte des répliques est inaccessible. C'est une faute à laquelle Lavelli devrait sans attendre remédier. Il a parfaitement orienté tous les autres comédiens, merveilleux.

Michel Cournot

La musique de Wolfgang Rihm ou le génie de l'imprévisible

FESTIVAL D'AUTOMNE A PARIS. WOLFGANG RIHM. Trigon : Sphinxirène I (création), Form/Zwei Formen I, Sphinxirène II (création), Form/Zwei Formen II, Responsorium. Jagden und Formen (création de la version intégrale). Salome Kammer (voix), Ensemble Modern, Dominique My (direction). Théâtre du Châtelet, le 18 novembre.

Ouvert de superbe manière avec des œuvres de Luigi Nono (*Le Monde* du 9 octobre), le cycle « Fresques et miniatures » proposé par le Festival d'automne a connu un nouveau temps fort avec le concert monographique consacré à Wolfgang Rihm (né en 1952). La musique de cet Allemand précoce (il s'est émancipé très tôt de la tutelle de ses premiers maîtres, Karlheinz Stockhausen et Klaus Huber) et prolifique (son catalogue compte plus de 200 pièces), illustre comme peu d'autres la liberté esthétique qu'invoquent si souvent les compositeurs d'aujourd'hui.

Rattaché abusivement aux courants de la Nouvelle Simplicité, du néo-romantisme ou de la nostalgie tonale, Rihm ne représente en fait que lui-même, un compositeur prodigieusement doué (peut-être même génial) qui se met au défi d'entretenir à long terme une expression inclassable mais nullement chaotique : *« L'essence de la structure musicale est le changement continuel, le saut brusque, la rupture elle-même. »* Les deux polyptyques (d'une quarantaine de minutes chacun), donnés en création par le bondissant Ensemble Modern de Francfort placé sous la ferme direction de Dominique My, ont conféré une éclatante légitimité à ce propos de référence.

Trigon (1996-99) est constitué de cinq volets qui associent de manière inédite une voix féminine et une vingtaine d'instrumentistes (dont cinq percussionnistes). La soliste est d'abord assise avec les vents et émet (bouche fermée) des sons filés qui évoquent les plaintes d'une scie musicale ! Elle impose peu à peu une expression féline, toute en caresses de velours et en brusques coups de griffe. Sensible aux mutations de la chanteuse (la très charnelle Salome Kammer), le groupe instrumental s'engage dans une forme d'étirement qui rappelle le saut à l'élastique. Plongées rugissantes (par deux tubas et trois trombones) et oscillations nerveuses (par une harpe et une contrebasse promus gardes du corps de la soliste) témoigent de la dualité qui régit la musique jusque dans son intimité (le marimba tantôt feutré, tantôt rageur).

Apôtre de l'énergie brute avant l'entracte, Rihm passe pour un tenant du recyclage sophistiqué en seconde partie. *Jagden und Formen* (1995-99) s'apparente à un continuum de haute qualité cinétique traversant de nombreux champs stylistiques identifiables : volutes bouléziennes, tourbillons spectraux, boucles répétitives, riffs jazzy...

Pour certains, on parlerait volontiers de crise d'identité. Pas pour Rihm, dont on reconnaît le mode de création : *« La pièce qui naît est la recherche articulée de cette pièce. »* Voué à la relance permanente, *Jagden une Formen* transcende l'impulsion rythmique et la performance virtuose pour s'achever non dans un sommet jubilatoire mais dans une plage de repos idyllique. Wolfgang Rihm se situe toujours là où on ne l'attend pas.

Pierre Gervasoni

Un « Idoménée » inégal à l'Opéra de Lyon

IDOMENÉE, de Mozart, livret de Giovanni Battisto Varesco. Avec Bruce Ford (Idoménée), Laura Polverelli (Idamante), Veronica Cangemi (Ilia), Elzbieta Szmytka (Electra), Alain Gabriel (Arbace), Peter Jaffes (le Grand Prêtre), Jérôme Varnier (la Voix), Orchestre et Chœur de l'Opéra de Lyon, Louis Langrée (direction). Stephen Taylor (mise en scène). Laurent Peduzzi (décors). Nathalie Prats-Berling (costumes). Joël Hourbeigt (éclairages). LYON : Opéra, le 18 novembre. Prochaines représentations : les 23, 25, 27, 29, 1er décembre, à 20 heures. Tél. : 04-72-00-45-45. Prix : de 50 F à 380 F (de 7,62 € à 57,93 €)

« Idoménée, écrivait Albert Einstein, [est] *une de ces œuvres que même un génie de tout premier ordre comme Mozart ne réussit qu'une fois dans sa vie. »* Créé en 1781 (le compositeur a vingt-cinq ans), l'opéra prend sa source dans l'Antiquité. Roi de Crète retournant dans son pays après la guerre de Troie, Idoménée échappe à la tempête et promet de sacrifier le premier être humain qu'il rencontrera : c'est son fils Idamante qui devient la victime expiatoire. Tragédie familiale, pimentée de rivalités amoureuses qui prend fin sur un happy end divin, *Idoménée* est surtout le premier grand ouvrage lyrique de Mozart, celui où, houspillant son librettiste, l'abbé Varesco, il bouscule les règles rigides de l'*opera seria* et jette les fondements du drame musical, tel qu'il se déploiera au XIXe siècle.

La nouvelle production lyonnaise donne moins d'occasions de s'enflammer. A la tête de l'Orchestre de l'Opéra de Lyon, Louis Langrée impose un tempo rapide, maintient le discours musical, soutient les chanteurs. Mais il force parfois le trait, alourdit certains effets, y compris avec les chœurs, et l'ouverture a claire-voie et arbre en fleurs) et à l'antique (toge et bâton de berger). Ce salmigondis esthétique brouille la mise en scène de Stephen Taylor qui s'efforce de dessiner, dans le vaste cadre gris muraille de Laurent Peduzzi, des trajectoires simples et fluides.

La réalisation théâtrale mélange les époques, passant du bosno-turc (soldats à fusil et fils de fer barbelés, chéchias et costumes balkaniques) au japonais (paravents à

Il planait une ombre sur cette première représentation de la saison lyrique de l'Opéra de Lyon : il y a un mois et demi, le directeur musical Louis Langrée a décidé de quitter ses fonctions dès septembre 2000 (un an avant la fin de son contrat) pour cause de *« désaccords profonds avec la direction générale de l'Opéra sur la politique musicale »*. Le jeune chef d'orchestre avait, semble-t-il, de plus en plus de mal à exercer ses responsabilités.

Le directeur général Alain Durel, en poste depuis 1998, s'est expliqué publiquement sur ces désaccords tout en adressant une lettre recommandée avec accusé de réception à Louis Langrée, lui interdisant d'en faire autant, le rappelant à *« son devoir de réserve vis-à-vis de tout interlocuteur extérieur à l'entreprise pendant toute la durée de son préavis »* et le menaçant de *« poursuites judiciaires immédiates »* s'il passait outre. Le choix d'un successeur (on parle du Hongrois Ivan Fischer) s'annonce difficile, tant que les compétences des multiples intervenants dans la politique artistique de l'Opéra n'auront pas été délimitées.

Pierre Moulinier

A Saint-Germain-des-Prés

jeudi 25 novembre en nocturne
dimanche 28 novembre de 14h à 19h
100 galeries font l'événement

SORTIR

PARIS

Compagnie O Vertigo
Absente des scènes parisiennes depuis 1991, la chorégraphe Ginette Laurin, pionnière de la danse contemporaine québécoise, est de retour en Ile-de-France avec *En dedans*, pièce créée en 1998 pour neuf danseurs. Sa formation de gymnaste alliée à une puissante énergie ont contribué à bâtir une danse ancrée dans le dépassement physique. Au fil du temps, Ginette Laurin a délaissé la performance pour tenter de percer les mystères de l'intériorité. Sur des musiques d'Arvo Pärt, Gavin Bryars, Peter Appleton, *En dedans* témoigne de cette descente vibrante au fond de soi.
Théâtre, place Jacques-Brel, 78500 Sartrouville. Le 23, 21 heures. Tél. : 01-30-86-77-77. 135 F.

Nina Morato
Révélation féminine aux Victoires de la musique en 1994, Nina Morato, ce sont des désarrois, des dissonances, des flottements, des lézardes, de grandes brassées d'amour aussi et des flèches de lumière. Nina Morato, c'est une écriture passionnée et pudique à la fois. Parolière inspirée, elle s'essaie aussi à la composition avec un certain savoir-faire dans son tout neuf troisième album, *Moderato* (Polydor), auquel ont participé Lokua Kanza, Arthur H., Princess Erika et le rappeur Black Jack, du groupe Democrate D.
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris-9e. Mo Pigalle. Les 23, 24 et 25, 19 h 30. Tél. : 01-44-92-77-66. 90 F.

Carla Bley, Steve Swallow et Andy Sheppard
Carla Bley (pianiste) et Steve Swallow (bassiste électrique) sont parfois rejoints par le saxophoniste britannique Andy Sheppard, remarqué chez George Russell, soliste majeur avec Gary Valente et Lew Soloff du big band de la dame. Du gospel à la ballade, ce trio inventif aime explorer tous les styles du jazz.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e. Mo Château-d'Eau. Le 23, 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. A Bourg-la-Reine, le 26, 20 h 45. Tél. : 01-46-61-36-67. 120 F.

Eggstone, Etienne Charry
Une soirée placée sous le signe chic et pop du label Tricatel de Bertrand Burgalat, qui, avant le très attendu album de Michel Houellebecq, propose en concert deux produits de son écurie. Eggstone, auteurs du bien nommé *Ça chauffe en Suède*, qui prouve la verve mélodique et l'intelligence de la scène scandinave. Etienne Charry, ancien leader de Oui Oui, fondateur d'une pop faussement naïve, qui sur son album solo, *36 erreurs*, jongle avec ses obsessions d'hier et l'électronique d'aujourd'hui.
La Maroquinerie, 23, rue Boyer, Paris-20e. Mo Gambetta. Tél. : 01-40-33-30-60. Le 23, 20 heures. 80 F.

Soirée Polysons : folklore moderne
Composé de Serge Adam (trompette), François Merville (batterie), Pierre-Olivier Govin et Jean-Rémy Guédon (saxophones), le collectif Polysons aime organiser des soirées à thèmes avec invités. Après un spécial Pink Floyd, Polysons s'intéresse au folklore moderne avec Pierre Charial et son orgue de Barbarie et Valentin Clastrier et sa vielle à roue.*La Clef/L'Eclipse, 46, rue de Mareil, 78 Saint-Germain-en-Laye. Le 23, 21 heures. RER A Saint-Germain-en-Laye. Tél : 01-39-21-54-90. De 30 F à 60 F .*

GUIDE

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Danser à Lughnasa
de Brian Friel, mise en scène d'Irina Brook.
Maison de la culture, 1, boulevard Lénine, 93000 Bobigny. Mo Bobigny - Pablo-Picasso. Du 23 novembre au 19 décembre. Du mardi au samedi, 20 h 30 ; dimanche, 15 h 30. Tél. : 01-41-60-72-72. De 60 F à 140 F.

L'Incorruptible
d'Hugo von Hofmannsthal, mise en scène de Philippe Adrien.
Comédie-Française Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, Paris 6e. Mo Saint-Sulpice. Du 23 novembre au 30 décembre. Du mardi au samedi, 20 h 30 ; jeudi, 19 heures ; dimanche, 16 heures. Tél. : 01-44-39-87-00. De 85 F à 160 F.

La Plume et le couteau
d'après Maïssa Bey et des contes kabyles, mise en scène de Jean-Marie Lejude.
Théâtre international de langue française, parc de la Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. Les 23 et 24, 20 h 30. Tél. : 01-40-03-93-95. 50 F.

Compagnie Ultima Vaez
Wim Vandekeybus : *In Spite of Wishing and Wanting.*
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mo Châtelet. Les 23, 24, 26 et 27, 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. De 95 F à 140 F.

Martha Graham Dance Company
Frontier, Heretic, Lamentation, Primitive Mysteries, Satyric Festival Song, Sketches from Chronicles, Deep Song.
Maison des arts, place Salvador-Allende, 94 Créteil. Mo Créteil-Préfecture. Du 23 au 27, 20 h 30 ; le 28, 15 h 30. Tél. : 01-45-13-19-19. 120 F.

Compagnie Non de nom, Compagnie du Cercle
Pascale Houbin : *Parole.*
Théâtre de l'Agora, place de l'Agora, 91000 Evry. Le 23, 20 h 30. Tél. : 01-60-91-65-65.

La Périchole
Opéra bouffe en trois actes de Jacques Offenbach, livret de Meilhac et Halévy. Les Tréteaux Lyriques. Laurent Goossaert (direction musicale), Hervé Van der Meulen (mise en scène), Jean-Marc Hoolbecq (chorégraphie), Sabrina Mahot (chef de chœur).
Théâtre Le Trianon, 80, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Anvers. Les 23, 29 et 30 novembre et les 2, 3 et 4 décembre, 20 h 30 ; le 5, 15 h 30. Tél. : 01-53-41-10-07. De 90 F à 170 F.

Quatuor Kandinsky
Œuvres de Schumann, Brahms et Dohnanyi.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mo Miromesnil. Le 23, 20 h 30. Tél. : 01-49-53-05-07. De 85 F à 200 F.

The Hilliard Ensemble
Œuvres de Tallis, Anon, de La Rue, Garbarek, Moody, Bingen, Perotin, Morales et Brumel. David James (haute-contre), John Potter, Rogers Covey-Crump (ténors), Gordon Jones (baryton), Jan Garbarek (saxophone).
Eglise Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, Paris 1er. Mo Tuileries. Le 23, 20 h 30. Tél. : 01-44-70-64-10. 50 F.

Sheila Jordan, Steve Kuhn
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. Les 23 et 24, 21 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 120 F.

Carlos Zingaro, Daunik Lazro
Instants Chavirés, 7, rue Richard-Lenoir, 93000 Montreuil. Le 23, 20 h 30. Tél. : 01-42-87-25-91.

Zebda
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. Les 23 et 24, 20 heures. Tél. : 01-42-08-60-00. 130 F.

Bill Deraime
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mo Voltaire. Le 23, 20 heures. Tél. : 01-43-14-35-35. 171 F.

Dikès
Lavoir Moderne Parisien, 35, rue Léon, Paris 18e. Mo Château-Rouge. Jusqu'au 11 décembre, 21 heures. Tél. : 01-42-52-09-14. De 80 F à 120 F.

Afro Cuban All Stars
Cabaret Sauvage, parc de la Villette, Paris 19e. Mo Porte-de-la-Villette. Le 23, 20 h 30. Tél. : 01-40-03-75-15. 110 F et 130 F.

Mohammad Reza Lofti, Mohammad Ghavi Helm
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mo Passy. Le 23, 20 heures. Tél. : 01-42-30-15-16. 50 F.

RÉSERVATIONS

Aldo Romano
Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er . Du 3 au 13 décembre. Tél. : 01-42-33-22-88. 120 F.

Sylvain Luc, Jean-Marc Jafet, André Ceccarelli
Sunset 60, rue des Lombards, Paris 1er . Les 14, 15 et 16 décembre. Tél. : 01-40-26-46-60. De 50 F à 120 F.

DERNIERS JOURS

27 novembre :
Sapho
Auditorium Saint-Germain, 4, rue Félibien, Paris 6e. Tél. : 01-44-07-37-43. De 110 F à 150 F.

Jean-Marie Straub et Danièle Huillet
Exposition-dossier sur l'œuvre des deux cinéastes.
Ecole supérieure des beaux-arts, 28, avenue Rostov-sur-le-Don, 72000 Le Mans. Tél. : 02-43-47-38-53. Entrée libre.

28 novembre :
L'Autre Visage - masques africains
Mona Bismarck Foundation, 34, avenue de New-York, Paris 16e. Tél. : 01-47-23-38-88. Entrée libre.

Rivages
Espace Electra, 6, rue Récamier, Paris 7e. Tél. : 01-53-63-23-45. 20 F.

LeMonde Job: WMQ2311--0034-0 WAS LMQ2311-34 Op.: XX Rev.: 22-11-99 T.: 10:39 S.: 111,06-Cmp.:22,11, Base : LMQPAG 10Fap:100 N°:0442 Lcp:700 CMYK

EN VUE

■ Selon le porte-parole officiel du gouvernement britannique, **Cherie Blair** n'aurait pas été fécondée par son mari, premier ministre en exercice, au mois d'août en Toscane, *« mais à Saint-Martin-d'Oydes, bourgade des environs de Pamiers »*.

■ La délégation de Kosovars venue demander aux policiers de l'ONU à Pristina d'abattre **Unmik,** une chienne serbe, recueillie en septembre, la mascotte du poste, enceinte de **Kfor,** un chien noir, n'a pas obtenu satisfaction.

■ Samedi 20 novembre, dans la basilique de la Vallée des morts, sous une immense croix construite par les républicains condamnés aux travaux forcés au lendemain de la guerre civile, mille fidèles de **Franco** commémoraient l'anniversaire de sa mort.

■ Mortifiée, la direction de l'établissement israélien Ofek promet de sanctionner les lycéens des deux sexes qui, lors d'un voyage en Pologne, avaient loué les services d'une stripteaseuse et d'un stripteaseur, le soir, à l'hôtel, entre deux visites de camps d'extermination nazis.

■ Un juge de Miami vient d'accorder des dommages et intérêts à une jeune femme de Fort Lauderdale chargée d'échauffer en se masturbant les clients d'un téléphone rose, atteinte pour finir d'un « syndrome du canal carpien ».

■ Mardi 16 novembre, **Nathaniel Abraham**, enfant noir de onze ans, qui, en 1997, pour la fête de Halloween, avait tué par balle un jeune homme dans une rue de Pontiac au Michigan, tremblait comme une feuille, les mains menottées à la taille, au moment où, devant un jury populaire, le juge prononçait sa culpabilité.

■ La communauté afro-américaine de New York organise des « cours de survie » à l'intention des Noirs aux prises avec des représentants de la loi, depuis que des policiers d'un corps d'élite, se trompant d'adresse, ont bondi et tiré sans sommation 41 coups de feu sur **Amadou Ahmed Diallo,** immigré guinéen.

■ Si pour la société de supermarchés Superbaze, citée à comparaître devant le tribunal correctionnel de Marseille, il n'était pas question d'affecter **Yvette Orville** au rayon *« fromage à la coupe »*, la vendeuse noire *« n'aurait pas posé de problème dans le cadre d'une animation antillaise »*.

■ Sur le « Monument des siècles », symbole de l'esprit créateur des Chinois, édifié à Pékin, *« rien,* d'après l'architecte **Zhu Xiangyuan**, *ni le vent, ni la pluie, pas même un tremblement de terre, ne pourra éteindre la flamme, flanquée d'un brûleur de secours »*.

Christian Colombani

Cherie Blair, l'événement

La nouvelle a été officiellement annoncée par le « 10, Downing Street » et elle réjouit la presse britannique : l'épouse du premier ministre, Tony Blair, attend un quatrième enfant

A la une du *Daily Telegraph*, Cherie Blair, rayonnante, assure : *« Je vais bien »* ; en première page de *The Independent*, elle éclate de rire en recevant une gerbe de fleurs d'un admirateur ; *The Guardian* la dit *« épanouie »*. *« Une véritable surprise »* : l'expression choisie par le porte-parole de Downing Street pour annoncer l'autre soir la grossesse tardive, à quarante-cinq ans, de Cherie Blair, l'épouse de Tony Blair, a doublement fait rire dans les chaumières.

D'abord, parce qu'il y a polémique entre les experts : selon les savants calculs des uns, c'est par une chaude après-midi en Toscane que la conception a eu lieu, au cours des dernières vacances du couple dans la région de Florence ; pas du tout, assurent d'autres, ce fut durant l'étape française, en pays de Gascogne, de ces mêmes vacances... Ensuite parce que, dans la vie politique, ce premier ministre autoritaire est animé par l'inflexible détermination de veiller à ce que rien n'échappe à son contrôle.

VIE FAMILIALE CLASSIQUE

Avec leurs trois enfants – Ewan, quinze ans, Nicky, quatorze ans, et Kathryn, onze ans –, les Blair évoquent, dans l'appartement sous les combles de « Number Ten », un modèle plutôt chromo de la vie familiale citadine. Le premier ministre s'occupe comme « un » mère-poule de ses trois enfants, petit-déjeune en famille et emmène le week-end sa tribu à Chequers, la résidence officielle de campagne. Le contraste est saisissant entre les Blair et leurs prédécesseurs, les Major, qui avaient des enfants plus âgés, ou les Thatcher, qui semblaient fort loin des leurs. La politique sociale travailliste vise à créer un climat incitant à développer la cellule familiale en pénalisant, par exemple, les mères célibataires.

Catholique convaincue, Cherie Blair est opposée à la contraception et à l'avortement. Cette primauté de la vie de famille tient sans doute à l'itinéraire personnel chaotique de la future Mme Blair, fille d'un célèbre comédien coureur de jupons et alcoolique, qui quitta le foyer alors qu'elle avait cinq ans.

Alors que le gouvernement, à mi-mandat de la législature, commence à ressentir les premiers effets de l'usure du pouvoir, l'affaire est également politique. *« Ravis »* : à l'instar de la manchette du quotidien *Evening Standard*, même la presse conservatrice salue le quatrième enfant Blair qui devrait naître en mai. C'est la première fois depuis 1848 que l'épouse d'un chef du gouvernement de Sa Majesté est enceinte. Dans les mois qui viennent, le chef des tories, William Hague, qui a évoqué *« une nouvelle merveilleuse »*, va être contraint d'attaquer le futur père et son gouvernement à fleuret moucheté.

Quand il a franchi, il y a deux ans, la porte noire du « Dix », Tony Blair pouvait nourrir quelques inquiétudes sur le rôle qu'allait jouer son épouse Cherie. Brillante avocate comme Hillary Clinton, cette femme au caractère bien trempé, ayant des opinions très tranchées à gauche, s'est toutefois contentée, en public, de soutenir son mari.

APPLAUDIE PAR LE PAYS

Tout en restant très présente auprès de ses enfants, Cherie a poursuivi sa carrière de Queen's Counsel (QC) du barreau de Londres, un univers très masculin, où elle aura été amenée à montrer les dents.

En regard des scandales des joyeux héritiers Windsor ou des tromperies de la Maison Blanche, il n'a jamais rien transpiré de la vie privée du couple Blair. Récemment, Mme Blair, qui est loin de figurer parmi les femmes les mieux vêtues d'Angleterre et dont le salaire est trois fois supérieur à celui de son mari, a dénoncé le coût exorbitant de la garde-robe nécessaire pour représenter l'Etat avec dignité lors des cérémonies officielles. Fatigué du style de vie « glamour » de feu Diana, le pays a applaudi.

Marc Roche

DANS LA PRESSE

LA TRIBUNE

Philippe Reclus

■ L'offensive mûrement réfléchie du britannique Vodafone sur Mannesmann vient de placer sous tension tous les ingrédients qui constituaient jusqu'ici la force du modèle allemand de capitalisme (...) L'affaire Vodafone-Mannesmann a tout pour de nouveau traduire, à l'échelle européenne cette fois, les limites de l'emprise du politique sur la logique des affaires. (...) Après le débat en France provoqué par l'aveu d'impuissance de Lionel Jospin à intervenir pour empêcher les suppressions d'emplois chez Michelin, l'Allemagne, à son tour, se voit poser la question de la place de l'Etat face à une logique du marché qui déborde les cadres nationaux. En décidant de monter lui-même très vite en première ligne pour s'opposer aux OPA hostiles, le chancelier Schröder a montré l'ampleur du défi.

THE FINANCIAL TIMES

■ [Dans la bataille Vodafone-Mannesmann] La question maintenant est de savoir si les dirigeants de la compagnie allemande, poussés dans cette direction par les responsables politiques allemands, à commencer par le chancelier Gerhard Schröder, vont chercher à peser sur le cours des événements en faisant valoir des considérations nationalistes plutôt que purement économiques. Ils doivent comprendre qu'il y aurait un coût à une stratégie nationaliste. Une solution qui ferait fi de l'offre de Vodafone et désavantagerait les actionnaires de Mannesmann aurait des conséquences profondes. Les investisseurs internationaux pénaliseraient le marché allemand des capitaux (...) ce qui élèvera le coût du capital pour les entreprises allemandes.

THE WALL STREET JOURNAL

■ Les entreprises allemandes ont réussi à nouer des liens avec de nombreuses sociétés hors de leurs frontières. On pense à Daimler et Chrysler, tout comme à Volkswagen et Rolls Royce (...) Il est alors un peu surprenant d'assister aux réactions que provoque en Allemagne l'OPA hostile du téléphoniste britannique Vodafone sur le géant allemand de l'ingénierie Mannesmann (...) Entendre certains responsables politiques allemands parler de *« capitalisme de cowboys »* a dû laisser pantois tous ces Brits dont la seule familiarité avec les cow-boys vient de l'importation chez eux des films de John Wayne. Comme en France, les élites de gauche allemandes, auxquelles appartient M. Schröder, préféreraient garder à distance le capitalisme de l'actionnariat (...) La globalisation affaiblit la capacité des dirigeants nationaux à exercer de l'influence, par le biais de réglementations strictes, sur ce qu'ils considèrent comme des entreprises « nationales ». Leur instinct naturel est de bloquer cette évolution inexorable. Mais, dans la mesure où ils y réussissent, les économies de leurs pays en souffrent. Ils seraient plus avisés de laisser libre cours aux choses et d'engranger les bénéfices d'une efficacité industrielle accrue, tout comme de marchés des capitaux plus liquides et plus transparents.

www.ntsb.gov

Le Bureau américain pour la sécurité dans les transports détaille le crash du vol EgyptAir 990

POUR L'OCCASION, le site du Bureau américain pour la sécurité dans les transports (National Transportation Safety Board, NTSB) a bousculé sa très sage page d'accueil. D'un rien : un lien hypertexte qui annonce laconiquement *« Vol EgyptAir 990 »* et qui distingue le cas *« DCA00MA006 »* des autres accidents d'avions civils répertoriés et analysés par cette agence fédérale indépendante. De beaucoup, pourtant : le NTSB n'avait mis en place un tel dispositif qu'à l'occasion de l'accident du vol Air Korea 801 en 1997 et, auparavant, pour celui du vol TWA 800 en 1996.

A première vue, le résultat n'est pas très spectaculaire : une carte de situation montrant où le Boeing 767 s'est abîmé, le 31 octobre, au large de l'île de Nantucket, dans le Massachusetts, la liste et le texte des comptes-rendus réguliers du président du NTSB, Jim Hall, les communiqués de presse et le plan d'assistance aux familles des victimes.

En approfondissant un peu, de lien en lien, le visiteur découvre pourtant quelques documents éclairants. A l'adresse <www.ntsb.gov/events/ea990/slides.htm>, une photographie détaille le cockpit du 767 et ses principales commandes, des schémas décrivent comment on peut désengager le pilotage automatique et réduire la poussée des moteurs, quels sont les voyants et alarmes qui avertissent les pilotes de dysfonctionnements, comment peut être désactivée la vérification du niveau de carburant, comment le manche à balai manœuvre la gouverne de profondeur située sur la queue de l'appareil... Et, pour conclure, une courbe d'altitude en fonction de l'heure relie toutes ces informations en un synopsis probable.

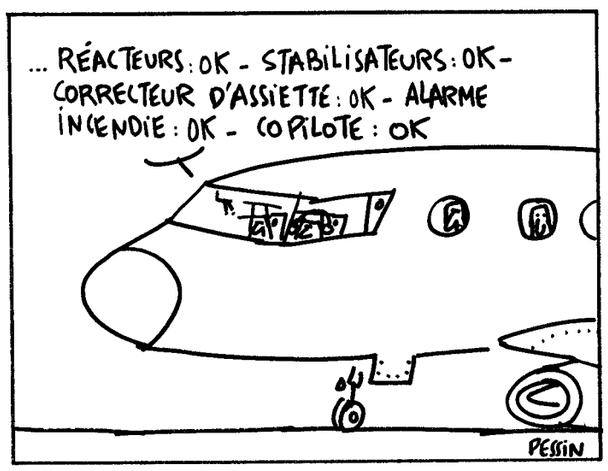

C'est donc une analyse technique du crash qu'offre le site du Bureau, faute de s'avancer à élaborer une explication humaine de l'accident, comme n'hésitèrent pas à le faire ABCNews <abcnews.go.com> qui a parlé d'une intrusion dans le cockpit, ou MSNBC <www.msnbc.com> qui évoqua une conspiration du Saoudien Oussama Ben Laden, au prétexte qu'on compterait 30 militaires égyptiens dans l'appareil. Pas de copilote suicidaire, pas un mot d'une prière remettant le sort de l'appareil *« à la grâce de Dieu »*, pas de polémique sur les soupçons qui ont pesé sur l'agence et sur le FBI, accusés un instant de vouloir occulter une éventuelle responsabilité de Boeing. Tout cela n'est pas l'affaire du NTSB.

Vincent Truffy

SUR LA TOILE

PAS DE « PLOMBIERS »

■ L'Internet Engineering Task Force, organisme chargé d'édicter des normes pour le Réseau, vient de rejet la proposition faite par la police fédérale américaine (FBI) d'inclure dans la prochaine version du protocole de communication d'Internet, IPv6, des spécifications techniques permettant les écoutes légales. L'IETF considère, en effet, que *« toute méthode de surveillance créera des failles exploitables* [par les pirates informatiques] *dans la sécurité »*.

UN SITE RESSOURCE ANTI-SIDA

■ la Fondation américaine pour la recherche sur le sida a lancé un site Web qui s'engage à fournir les dernières informations sur des thérapies approuvées et expérimentales concernant le HIV. – *(AFP)*
www. amfar. org/td

PATRIMOINE MONDIAL

■ L'Unesco a décidé la création d'un portail présentant les 582 sites classés au patrimoine mondial pour *« rassembler sur Internet l'accumulation du savoir de chacun de ces sites classés, que ce soient les études historiques, scientifiques ou bibliographiques »*. – *(AFP)*

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
***LE MONDE*, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex**

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€)par mois par prélèvement automatique.

❑ M. ❑ Mme Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : ⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌋ Localité : .....
Offre valable jusqu'au 31/12/99 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 901MQPA1

Autorisation de prélèvements

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031

ORGANISME CRÉANCIER : *LE MONDE* 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

J'autorise l'établissement tireur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....
Signature :

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom.....
Prénom.....
N° .....rue.....
Code postal ⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌋ Ville.....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER *(votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)*
.....
.....
N° .....rue.....
Code postal ⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌋ Ville.....

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Etablissement | Code Guichet | N°de compte | Clé RIB

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99FTTC/min)

"Le Monde" (USPS–0009729) is published daily for $ 892 per year *"Le Monde"* 21, *bis*, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER ; Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129191518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

A bon rat, bon chat ! *par Alain Rollat*

SI CANAL + A DIT VRAI, si son fascinant documentaire de dimanche après-midi n'était pas du genre bidonné, si les rats ont déjà conquis New York, à la barbe des New-Yorkais, sans que l'ONU s'en émeuve, alors, il y a urgence à dératiser notre vocabulaire. Il ne faut plus dire *« être fait comme un rat »* mais *« être fait comme un New-Yorkais »*. Il ne faut plus écrire *« les rats quittent le navire »* mais *« ils y sont, ils y restent, ils y prolifèrent »*. Car, si ces effarantes images de l'envahissement de New York par les rats ne mentent pas, les jours de l'humanité à la surface de la croûte urbanisée sont désormais comptés. Et notre seul espoir de repli en sous-sol réside dans l'apprentissage accéléré de la spéléologie au fond du trou des Vitarelles, le seul, à notre connaissance, où des hommes aient pu se sortir en bonne santé d'un piège à rats.

Mais le documentaire sur « Le New York des rats » en était-il vraiment un ? Le doute est permis. Pour trois raisons. La première tient au mélange des genres qui le caractérise. Reportages et reconstitutions s'y confondent tellement qu'on ne distingue plus la réalité de la fiction. La deuxième tient au choix des témoins. Ils sont tous si parfaits dans leur rôle de victimes, ils rejouent leurs propres mésaventures avec tant de conviction, ils disent des textes si forts, qu'on finit presque par ne pas entendre qu'ils survalorisent la victoire des rats de New York sur nos congénères d'outre-Atlantique.

Ce montage ridiculise les experts en raticides. On les voit jouer les exterminateurs puis se lamenter sur leur impuissance : *« On n'arrivera jamais à s'en débarrasser... »* Il tourne en dérision les pauvres bougres obligés de déménager. On assiste à leur débandade : *« Les rats ont gagné, je ne m'en remettrai jamais. »* Il magnifie la victoire des rats. On voit même un habitant de Brooklyn leur rendre hommage en disant : *« Regardez un rat dans les yeux, vous verrez qu'il a une âme... »* Le comble de la glorification du rat est atteint quand la soi-disant directrice du service de dératisation de Harlem passe à l'ennemi en proclamant : *« Le rat est une créature qui n'est pas moins digne de respect que n'importe quel autre être vivant. Nous sommes dans l'impasse... »*

Quant à la troisième raison, celle qui amène à conclure que ce prétendu documentaire n'était qu'une œuvre de propagande ratière, elle tient à la technique employée. Trop belle pour être honnête. Aucune caméra humaine n'est capable de filmer avec autant de familiarité tant de rats, en gros plans, dans des trous de souris. Il y avait sous cette manigance le museau complice d'une « camérat » !

LeMonde Job: WMQ2311--0035-0 WAS LMQ2311-35 Op.: XX Rev.: 22-11-99 T.: 08:51 S.: 111,06-Cmp.:22,11, Base : LMQPAG 10Fap:100 N°:0443 Lcp:700 CMYK

LUNDI 22 NOVEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

15.10 Le Monde des idées. Thème : Kosovo, l'après-guerre. Invités : Antoine Garapon, Pierre Hassner **LCI**
21.00 Homosexuels, le droit à l'indifférence. **Forum Planète**
21.50 Le Plaisir au féminin. **RTBF 1**
23.00 Sétif, détonateur de la guerre d'Algérie. **Forum Planète**

MAGAZINES

18.20 Nulle part ailleurs. Vincent Elbaz et Sami Naceri ; Jude ; Sabine Azema ; Charlotte Gainsbourg ; Emmanuelle Beart. **Canal +**
18.30 L'Invité de PLS. Bernard Thibault. **LCI**
20.55 Jour après jour. Se découvrir surdoué. **France 2**
21.00 Lundi soir. Invités : Luc Alphand et Michel Barnier. **Eurosport**
23.10 Argent public. Les maladies de l'amiante : le combat des victimes pour l'indemnisation. Œuvres sur commande. Les cocus du Lyonnais. La gestion contestée de l'Office national des forêts. Invitée : Roselyne Bachelot. **France 2**
0.50 L'Entretien. Jean Daniel. **France 2**

DOCUMENTAIRES

19.00 Nature. Lutter contre le DDT. **Arte**
19.00 Les Massacres de Sétif. Un certain 8 mai 1945. **Planète**
19.15 JFK, la question de la conspiration. [2/2]. **Histoire**
20.15 La Vie en feuilleton. Je veux mon entreprise. [1/4]. Le travail, c'est la santé. **Arte**
20.45 L'Espagne sauvage. [4e volet]. L'été [1/2]. **Odyssée**
21.55 Les Indiens d'Amérique racontés par eux-mêmes. [4/6]. Les plaines ou l'âge d'or des chevaux. **Odyssée**
22.45 Le Guerriers de Sumba. **Odyssée**
0.50 La Case de l'oncle Doc. Alaska, le berceau des tempêtes. **France 3**

SPORTS EN DIRECT

20.55 Football. Championnat anglais : Coventry - Aston Villa. **Canal + vert**

MUSIQUE

18.30 Cesaria Evora. Bataclan 1995. **Mezzo**
21.00 Les Vêpres siciliennes. Opéra de Verdi. Dir. Riccardo Chailly. **Muzzik**
21.45 Les Quatre Saisons, de Vivaldi. Avec Enrico Onofri, violon. Par Il Giardino Armonico, dir. Giovanni Antonini. **Mezzo**
22.30 Mozart. *Sonate pour piano KV 279.* Avec Daniel Barenboim, piano. **Mezzo**
22.45 Symphonie n° 1 de Sibelius. Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Leonard Bernstein. **Mezzo**
23.55 Symphonie n° 5 de Sibelius. Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Leonard Bernstein. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

19.50 Le Héros de la patrouille. Savage S. Holland. **Disney Channel**
20.30 Les Feux de la Saint-Jean. François Luciani [1 et 2/2]. **Festival**
22.40 Noël sanglant. Thomas Stiller. **Arte**
22.50 Un sosie dangereux. Stephen Stafford. O. **M 6**
23.15 Shadowzone. J.S. Cardone. **RTL 9**
23.20 Frankenstein. Jack Smight [1/2]. O. **France 3**

COURTS MÉTRAGES

22.35 Faim. Carsten Strauch. **Arte**
0.10 Dialogue de sourds. Bernard Nauer. **Arte**
0.20 Sortie de bain. Florence Henrard. **Arte**
0.25 Clinique de l'horreur. Rainer Matsutani. **Arte**
0.40 Le Rock de la soucoupe volante. Enda Hugues. **Arte**

SÉRIES

20.50 3e planète après le Soleil. The Big Angry Virgin From Outer Space (v.o.). **Série Club**
21.45 New York Police Blues. De quoi je me mêle ? (v.o.). **Canal Jimmy**
22.00 The PJ's, les Stubbs. Rich Man, Poor Man (v.o.). **Série Club**
23.20 New York District. Le loup dans la bergerie (v.o.). **13ème RUE**

FILMS

20.30 Edward aux mains d'argent ■ ■ ■
Tim Burton (Etats-Unis, 1990, 105 min) O. **Ciné Cinémas 1**

20.40 Pain et chocolat ■ ■
Franco Brusati. Avec Anna Karina, Nino Manfredi (Italie, 1973, v.o., 115 min) O. **Arte**
20.45 Yakuza ■ ■
Sydney Pollack (Etats-Unis, 1975, 110 min) O. **13me Rue**
20.55 Police ■ ■
Maurice Pialat (France, 1985, 110 min) O. **France 3**
20.55 Le Château des amants maudits ■ ■
Riccardo Freda (Fr. - It., 1956, 95 min) O. **TMC**
22.15 Trois hommes et un couffin ■ ■
Coline Serreau (France, 1985, 95 min) O. **TV 5**
22.25 Robocop ■ ■
Paul Verhoeven (EU, 1987, v.o., 100 min) O. **Ciné Cinémas 3**
22.35 Transamerica Express ■ ■
Arthur Hiller (Etats-Unis, 1976, 110 min) O. **Canal Jimmy**
22.50 Miss Missouri ■ ■
Elie Chouraqui (France, 1989, 105 min) O. **Paris Première**
0.55 Les Tontons flingueurs ■ ■
Georges Lautner (France, 1963, N., 110 min) O. **Cinétoile**
1.05 Trois hommes et un couffin ■ ■
Coline Serreau (France, 1985, 115 min) O. **TV 5**
1.20 Y'a bon les Blancs ■ ■
Marco Ferreri (France - Italie, 1987, 95 min) O. **Cinéstar 1**
1.50 Pulsions ■ ■
Brian De Palma (EU, 1980, 110 min) O. **Cinéfaz**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.25 Exclusif.
19.00 Etre heureux comme...
19.05 Le Bigdil.
19.55 L'Air d'en rire.
19.57 Clic et net.
20.00 Journal, Météo.
20.50 5 millions pour l'an 2000.
20.55 Justice. Blessures d'enfance.
22.35 Y a pas photo ! Les histoires étonnantes et drôles des frères et sœurs.
0.05 Football.
0.40 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

18.20 Hartley, cœurs à vif.
19.10 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.15 Qui est qui ?
19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Jour après jour. Se découvrir surdoué.
23.10 Argent public.
0.30 Journal, Météo.
0.50 L'Entretien.
1.45 Mezzo l'info.

FRANCE 3

18.13 Comment ça va aujourd'hui ?
18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la.
20.35 Tout le sport.
20.55 Police ■ ■ Film. Maurice Pialat O.
22.45 Météo, Soir 3.
23.20 Frankenstein. Téléfilm. Jack Smight [1/2]. O.
0.50 La Case de l'oncle Doc. Alaska, le berceau des tempêtes.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.40
18.20 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.40 Soirée Titanic. Le Cinéma de James Cameron. **21.30** Titanic Film. James Cameron ✪. **0.35** Tragédies minuscules. ✪.
0.40 Te souviens-tu de Dolly Bell ? ■ Film. Emir Kusturica (v.o.). O.

ARTE

19.00 Nature. Lutter contre le DDT.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 La Vie en feuilleton. [1/4].
20.40 Pain et chocolat ■ ■ Film. Franco Brusati (v.o.).
22.35 Court-circuit. *Faim.* Carsten Strauch.
22.40 Noël sanglant. Téléfilm. Thomas Stiller.
0.10 Court-circuit. Spécial Brest. *Dialogue de sourds.* Bernard Nauer. *Sortie de bain.* Florence Henrard. *Clinique de l'horreur.* Rainer Matsutani (v.o.). *Le Rock de la soucoupe volante.* Enda Hugues (v.o.).

M 6

18.25 Stargate SG-1.
19.15 Unisexe.
19.50 La sécurité sort de la bouche des enfants.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages info, Le Six Minutes sur le siècle, Les Produits stars.
20.55 Le Cobaye. Film. Brett Leonard O.
22.50 Un sosie dangereux. Téléfilm. Stephen Stafford. O.
0.30 Culture pub. La bataille du ciel. Quand le ridicule fait vendre.
0.55 Jazz 6. Jan Garbarek.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Prima - la musica.
21.20 Expresso - Poésie sur parole.
21.30 A voix nue.
22.10 Carnet de notes.
22.30 Surpris par la Nuit.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Spécial Châtelet. Par le Monteverdi Choir et l'Orchestre révolutionnaire et romantique, dir. John Eliot Gardiner : Œuvres de Gluck.
22.30 Jazz, suivez le thème.
23.00 Le Conversatoire.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Œuvre de Beethoven. **20.40** Visconti et la musique. Œuvres de Bruckner, Verdi, Strauss, Wagner, R. Schumann, Mahler.
22.26 Les Soirées... (suite). Œuvres de Verdi, Mozart, Henze, Brahms.

Le Monde TELÉVISION

ARTE

20.15 Je veux mon entreprise
Didier Lannoy, réalisateur régulier de l'émission belge « Strip-Tease » (retour sur France 3, en France, à partir de janvier) a filmé ces « Histoires d'en sortir » – premier titre choisi pour ce feuilleton en quatre épisodes –, c'est-à-dire les démarches de chômeurs et de RMistes au bout du rouleau qui se débrouillent pour créer leur propre entreprise. De l'émotion humaine et un vrai regard.

ARTE

20.40 Pain et chocolat ■ ■
Œuvre atypique du réalisateur de chroniques de mœurs amères et désenchantées qu'est Franco Brusati, ce film tourné en 1974 valut au cinéaste douze récompenses internationales. La mise en scène glisse constamment de l'émotion à l'humour en se gardant d'en tirer trop d'effets. L'interprétation de Nino Manfredi, en exclu qui se demande qui il est, est bouleversante.

SÉRIE CLUB

22.00 The PJ's : les Stubbs
Cette série d'animation humoristique est la chronique d'un immeuble d'un quartier noir américain, mené par un concierge irascible, que tente d'adoucir son épouse. Cocréée et coproduite par l'acteur américain Eddy Murphy, qui prête sa voix au personnage principal, cette série de treize épisodes de vingt-six minutes, en version originale sous-titrée, s'apparente à une satire sociale très aboutie.

MARDI 23 NOVEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 Vikings, nos ancêtres venus du nord. **Forum Planète**
22.00 Le Roller, mode ou phénomène de société ? **Forum Planète**
23.00 Cachemire, la poudrière. **Forum Planète**

MAGAZINES

13.50 C'est mon choix. Je me suis fait refaire le corps. **France 3**
14.35 La Cinquième rencontre... L'itinéraire d'un enfant pas gâté. Invité : Pascal Vivet. **La Cinquième**
16.05 Saga-Cités. Metropolitan Police. **France 3**
16.05 Ushuaïa nature. La molécule bleue. **Odyssée**
17.00 Les lumières du music-hall. Tino Rossi. Sheila. **Paris Première**
18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Tom Jones ; Jacques Salomé ; Marie Gillain. **Canal +**
19.00 Archimède. Livres en péril. L'hépatite C, ennemie du foie. Mangeurs de mercure. Cartes en 3D. Puces optiques pour Internet. Walter Christoph Zimmerli. **Arte**
20.50 De quel droit ? Interdit aux mineurs. **M 6**
21.00 Le Gai Savoir. Les intolérances. Invités : Frédéric Mitterrand ; Jacques Le Goff ; Marc de Lacharrière ; Philippe Séguin ; Vladimir Volkoff ; Laurent Joffrin ; Jean-Marc Barr. **Paris Première**
22.50 Célébrités. Invités : Michel Leeb ; Denise Fabre. **TF 1**
22.55 Sud. Invités : José Bove ; Isabelle Chatou. **TMC**
23.15 La Vie à l'endroit. Vous avez dit porno ? **France 2**
0.30 Zone interdite. Sécurité civile : les commandos de l'espoir. **M 6**

DOCUMENTAIRES

17.05 Les Tambours de Tokyo. **Mezzo**
17.15 Le Temps des cathédrales. [4/9]. La cathédrale, la ville, l'école. **Histoire**
18.00 L'Actors Studio. Denis Hopper. **Paris Première**
18.10 Le Cinéma muet. [2/5]. De la chronique au spectacle. **Ciné Classics**
18.10 Les Indiens d'Amérique racontés par eux-mêmes. [4/6]. Les plaines ou l'âge d'or des chevaux. **Odyssée**
18.20 Bombe H sur Bikini. **Planète**
18.30 Le Monde des animaux. Le Caribou. **La Cinquième**
20.00 Le Grillon dans le métro. **Planète**
20.15 La Vie en feuilleton. Je veux mon entreprise. [2/4]. **Arte**
20.30 Le Britannic, jumeau oublié du Titanic. **Odyssée**
20.45 La Vie en face. La Fabrique des juges. **Arte**
20.45 Radovan Karadzic, poète, médecin et criminel de guerre. [2/2]. **Histoire**
20.45 Donatello. **Mezzo**
21.15 L'Héritage des Vikings. **Planète**
21.25 Otjikoto, la légende du lac. **Odyssée**
21.35 Thema. SM ou le jeu du sexe et du pouvoir. **Arte**
21.45 Nathalie Sarraute. [2/6]. **Histoire**
22.05 Jazz sous influences. [2/13]. Couleur latino. **Planète**
22.45 Lieux mythiques. [9 et 10/10]. **Histoire**
23.30 Les Derniers Huskies. **Planète**
23.40 JFK, dossier Garrison. **Canal Jimmy**
23.40 La Vie en face. Une fille contre la Mafia. **TSR**
23.45 Yougoslavie, suicide d'une nation européenne. [3/6]. La guerre commence : 1991. **Histoire**
23.45 La Dernière Reine d'Hawaï. **Odyssée**
0.40 Les 100 Tubes du siècle. [2/2]. **Arte**

SPORTS EN DIRECT

14.00 et 19.30 Tennis. Masters messieurs.. **Eurosport**
20.30 Basket-ball. Championnat Pro A : Dijon - Cholet. **Pathé Sport**
20.40 Football. Ligue des champions : Fiorentina - Manchester United. **Canal + vert**
20.45 Football. Ligue des champions : Valence - Bordeaux. **Canal +**

MUSIQUE

18.00 La Symphonie n° 1 de Mozart, par Böhm. Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Karl Böhm. **Mezzo**
19.30 Les Leçons de musique de Leonard Bernstein. **Mezzo**
20.25 Nuits d'été, de Berlioz. Avec Barbara Hendricks, soprano. Par l'Orchestre de chambre de Lausanne, dir. Jesus Lopez Cobos. **Muzzik**
21.00 Symphonies nos 2 et 4 de Brahms, par Masur. Par l'Orchestre du Gewandhaus de Leipzig. **Muzzik**
21.50 Stabat Mater, de Pergolèse. Avec Katia Ricciarelli, soprano. Par l'Orchestre de la Scala de Milan, dir. Claudio Abbado. **Mezzo**
22.45 Le Chevalier à la rose. Opéra de Strauss. Par l'Orchestre et le Chœur de l'Opéra d'Etat de Vienne, dir. Carlos Kleiber. **Mezzo**
23.20 Johnny Griffin Quartet. Jazz à Vienne 1998. **Muzzik**

TÉLÉFILMS

18.10 Lorfou. Daniel Duval. **Festival**
20.30 L'Education sentimentale. Marcel Cravenne [1/2]. **Festival**
21.25 Anna en Corse. Carole Giacobbi. **RTBF 1**
22.45 La Manipulatrice. Rob Spera. O. **M 6**
23.20 Frankenstein. Jack Smight [2/2]. O. **France 3**

COURTS MÉTRAGES

1.00 Face à face. Yannis Vamvacas. **France 3**

SÉRIES

18.25 Stargate SG-1. La tête à l'envers. **M 6**
19.30 Clair de lune. Rock Around Shakespeare. **Série Club**
20.50 La Vie à cinq. Vent de révolte. **Téva**
21.35 Le Caméléon. Servir et protéger. **Série Club**
21.40 Ally McBeal. In Dreams (v.o.). **Téva**
21.40 Au cœur de la loi. Echange de bons procédés. **13ème RUE**
22.00 That 70's Show. Joyeux Noël. **Canal Jimmy**
22.15 Nestor Burma. Le soleil naît derrière le Louvre. **TV 5**
22.25 Friends. Celui qui était très jaloux (v.o.). **Canal Jimmy**
22.30 Sex and the City. Vingt ans et des poussières (v.o.). **Téva**
22.45 The Practice. Un jour de plus (v.o.). **Série Club**
22.50 Les Soprano. Isabella. **Canal Jimmy**
22.55 Millennium. Le bruit de la mort. **TSR**
23.00 La Loi de Los Angeles. Monsieur Osgood. Fiscalement vôtre. **Téva**
23.20 New York District. Le témoin du passé (v.o.). **13ème RUE**
23.30 Docteur Katz. Miles Away (v.o.). **Série Club**
0.13 La Nuit de la pleine lune : Opération vol. Concurrence. Le coffre du casino. Opération centaure [1 et 2/2]. Les doigts de fée. De la part d'Alexandre. **13ème RUE**
2.15 Star Trek, Voyager. Héros et démons (v.o.). **Canal Jimmy**
3.00 Star Trek, Deep Space Nine. [2/2]. Passé décomposé (v.o.). **Canal Jimmy**

FILMS

16.20 Les Virtuoses ■ ■
Mark Herman (GB, 1997, 105 min) O. **Ciné Cinémas 2**
16.35 Vampires ■ ■
John Carpenter (Etats-Unis, 1998, 105 min) O. **Canal + Vert**
17.05 Les Incorruptibles ■ ■
Brian De Palma (Etats-Unis, 1987, 115 min) O. **Cinéfaz**
17.10 Robocop ■ ■
Paul Verhoeven (Etats-Unis, 1987, v.o., 100 min) O. **Ciné Cinémas 3**
17.20 La Peau ■ ■
Liliana Cavani (Italie, 1981, v.o., 130 min) O. **Cinétoile**
17.20 Voir l'éléphant ■ ■
Jean Marbœuf (France, 1990, 75 min) O. **Cinéstar 1**
18.15 Trois hommes et un couffin ■ ■
Coline Serreau (France, 1985, 85 min) O. **TV 5**

COLLECTION CHRISTOPHE L.

18.50 Edward aux mains d'argent ■ ■ ■
Tim Burton. Avec Johnny Depp, Winona Ryder (Etats-Unis, 1990, v.o., 100 min) O. **Ciné Cinémas 3**
19.30 Les Professionnels ■ ■
Richard Brooks (Etats-Unis, 1966, 120 min) O. **Cinétoile**
19.50 Peter Pan ■ ■
Hamilton Luske (Etats-Unis, 1953, 70 min) O. **Disney Channel**
21.00 Tandem ■ ■
Patrice Leconte (France, 1986, 90 min) O. **Ciné Cinémas 3**
21.40 Tourments ■ ■ ■
Luis Buñuel (Mexique, 1952, N., v.o., 95 min) O. **Arte**
22.30 Les Conquérants d'un nouveau monde ■ ■
Cecil B. DeMille (EU, 1947, v.o., 145 min) O. **Ciné Cinémas 3**

23.50 Rome-Paris-Rome ■
Luigi Zampa. Avec Aldo Fabrizi, Sophie Desmarets (Italie, 1951, N., v.o., 105 min) O. **Ciné Classics**
1.10 Possession ■ ■
Andrzej Zulawski (Fr. - All., 1981, 120 min) O. **Ciné Cinémas 2**
2.30 Les Pirates de la mode ■ ■
William Dieterle (1934, v.o., 80 min) O. **Ciné Classics**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

15.40 Sydney Police.
16.40 Sunset Beach.
17.30 Melrose Place.
18.25 Exclusif.
19.00 Etre heureux comme...
19.05 Le Bigdil.
19.55 L'Air d'en rire.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Le Plus Beau Métier du monde Film. Gérard Lauzier.
22.50 Célébrités.
0.10 Les Rendez-vous de l'entreprise.
0.40 TF 1 nuit, Météo.
0.53 Clic et net. Le dancing baby.
0.55 Reportages. L'amour pour unique remède.

FRANCE 2

14.55 Le Renard.
16.05 La Chance aux chansons.
17.10 Des chiffres et des lettres.
17.40 et 23.10 Un livre, des livres.
17.45 Cap des Pins.
18.20 Hartley, cœurs à vif OU Coupe de l'UEFA.
19.10 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.15 Qui est qui ?
19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Tuer n'est pas jouer Film. John Glen.
23.15 La Vie à l'endroit. Vous avez dit porno ?
0.50 Journal, Météo.
1.15 Ciné-club. Cycle Ken Loach. Ladybird ■ Film. Ken Loach (v.o.).

FRANCE 3

14.58 Questions au gouvernement.
16.05 Saga-Cités.
16.35 Les Minikeums.
17.40 Le Kadox.
18.13 Comment ça va aujourd'hui ?
18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la.
20.35 Tout le sport.
20.50 Questions pour un champion. Spéciale Juniors.
22.45 Météo, Bogue ou pas bogue ?, Soir 3.
23.20 Frankenstein. Téléfilm. Jack Smight [2/2]. O.
1.00 Libre court. Courts d'ailleurs. *Face à face.* Yannis Vamvacas.
1.20 Le Magazine olympique.
1.50 Nocturnales. Intégrale Chopin, 1837.

CANAL +

15.45 1 an de +.
16.30 Le Journal du cinéma.
16.40 La Cité de la peur Film. Alain Berberian ✪.
▶ En clair jusqu'à 20.45
18.20 Nulle part ailleurs.
20.15 Football. Ligue des champions. Valence - Bordeaux.
23.45 Fear. Film. James Foley (v.o.). ✪.
1.15 Football NFL.

LA CINQUIÈME/ARTE

14.35 La Cinquième rencontre... Justice, société.
16.00 Le Temps des souris. [4/6].
16.35 Alf.
17.00 Abécédaire du polar.
17.10 Histoires de profs.
17.30 100 % question.
17.55 Côté Cinquième.
18.25 Météo.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 Archimède.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 La Vie en feuilleton. [2/4].
20.45 La Vie en face. La Fabrique des juges.
21.35 Thema. SM ou le jeu du sexe et du pouvoir. **21.40** Tourments ■ ■ ■ Film. Luis Bunuel (v.o.). **23.15** Tops and Bottoms.
0.40 Les Nuits de la pleine lune. Les 100 Tubes du siècle [2/2].

M 6

15.10 La Belle et la Bête.
16.05 M comme musique.
17.20 Les Bédés de M 6 Kid.
18.25 Stargate SG-1.
19.15 Unisexe.
19.50 La sécurité sort de la bouche des enfants.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages info, Le Six Minutes sur le siècle, E = M 6 découverte.
20.50 De quel droit ? Interdit aux mineurs.
22.45 La Manipulatrice. Téléfilm. Rob Spera. O.
0.30 Zone interdite. Sécurité civile : les commandos de l'espoir.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Prima la musica.
21.20 Expresso - Poésie sur parole.
21.30 A voix nue.
22.10 Carnet de notes.
22.30 Surpris par la Nuit.
0.00 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

19.07 A côté de la plaque.
20.00 Un mardi idéal.
22.30 Jazz, suivez le thème.
23.00 Le Conversatoire.
0.00 Tapage nocturne.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. *Water Music* (extraits), de Haendel, par Le Concert des nations, dir. Jordi Savall. **20.40** Paul Prey, chef d'orchestre. Œuvres de R. Schumann, Beethoven, Haydn, Wagner, Liszt, Schmitt.
22.38 Les Soirées... (suite). Œuvres de Thomas, Poulenc, Debussy, Fauré, Chausson.

Le Monde TELÉVISION

RADIO BLEUE

8.50 Livres en tête
Cinq détenus du centre de détention de Melun parlent des livres qu'ils lisent, de leur influence sur leur moral, de ce que signifie la lecture en prison, « *seul moyen d'évasion légal* ». Certains lisent en plus la presse, et d'autres collaborent à la rédaction d'ouvrages. Mais cette série ne fait oublier ni les barreaux ni le fait que plus de 50 % des détenus ne savent ni lire ni écrire. Du lundi au vendredi.

M 6

20.50 De quel droit
Ce magazine consacré au droit traite des mineurs en butte aux règles, voire aux aberrations de la loi. Militant et responsable de mouvement, jeune mariée de seize ans, entrepreneur trop jeune pour exercer, etc. Des cas décrits par le magazine avec la présence, en ouverture, de Muriel F. Une présence médiatique paradoxale pour l'éducatrice condamnée récemment pour sa liaison avec un mineur.

ARTE

21.40 Tourments ■ ■ ■
Un film de Luis Bunuel, tourné en 1952, et qui s'inscrit dans le cadre d'une Thema consacrée au « SM, ou le jeu du sexe et du pouvoir ». Ce long métrage offre un tableau de la jalousie et une description des perversions amoureuses rarement atteinte, sur fond d'anticléricalisme, de fantasmes et de dissimulation. Un documentaire, *Tops and Bottoms,* de Christine Richey, clôt cette Thema.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
✪ Tous publics
O Accord parental souhaitable
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
◻ Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
✪ Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■ ■ A ne pas manquer
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

LeMonde Job: WMQ2311--0036-0 WAS LMQ2311-36 Op.: XX Rev.: 22-11-99 T.: 10:59 S.: 111,06-Cmp.:22,11, Base : LMQPAG 10Fap:100 N°:0444 Lcp:700 CMYK

Le Monde
MARDI 23 NOVEMBRE 1999

La bonne nouvelle

par Pierre Georges

CE QUI EST plutôt drôle – mais est-ce tout à fait vrai ? –, c'est que, dans le rituel des sondages de popularité, l'heureuse nouvelle a provoqué une hausse sensible. Etes-vous satisfaits de la politique conduite par Tony Blair ? 53 % de oui avant. 58 %, après.

De l'importance d'une grossesse sur le bonheur sondagique des peuples. Car voici bien que l'annonce par le 10, Downing Street que *« nous »* serions dans une situation intéressante, inattendue mais intéressante, a provoqué, dans tout le royaume et au delà, un ravissement sans bornes. Enfin une bonne et même, dira le chef de l'opposition conservatrice, William Hague, une *« merveilleuse »* nouvelle.

Cherie Blair, quarante-cinq ans, attend, pour le mois de mai, ce qu'il est convenu d'appeller un heureux événement, un quatrième enfant donc. Tony Blair est enchanté, surpris mais enchanté, et amoureux, il fallait voir comme sur les photos du sommet de Florence. Et tout ce que l'univers médiatique insulaire compte d'investigateurs enquête pour savoir où et quand fut conçu cet enfant de l'amour.

D'où la question osée par un confrère de la très sérieuse BBC qui, n'écoutant que son devoir, demanda au premier ministre si, ainsi que l'indiquaient les premières spéculations, ce bébé avait été commandé lors d'un séjour de vacances en France. Ce dont nous aurions été légitimement fiers. Ou en Italie, peut-être, ce qui n'aurait pas déplu là-bas. A quoi, Tony Blair, un peu rosissant paraît-il, répondit que non, que la question était bien embarrassante, et que les détails l'étaient encore plus. Il se tut une vingtaine de secondes. Puis il finit par avouer que cela avait été *« probablement »* dans son pays. Et que l'enfant était très certainement *« british »*.

Ce dont, ici, nous n'avons vraiment jamais douté. Admirable, en tout cas, ce *« probablement »*. Car, voici que, lancés sur la piste du probablement, les fins limiers de presse osent, ce lundi, une hypothèse écossaisse. Pour eux, il ne fait plus de doute que la conception aurait eu lieu au château de Balmoral. Une résidence royale en Ecosse qui en vit d'autres, puisque la chronique, déjà, y établit une jurisprudence : c'est là-bas qu'auraient été conçus naguère, en 1963, la petite Sarah, fille de la princesse Anne et de Lord Snowdon, et en 1981, le prince William, royal rejeton de la princesse Diana et du prince Charles.

Un lieu chargé d'histoire donc. Et ce serait donc au mois de septembre que le couple Blair, venu assister à d'étranges jeux annuels, les *Braemer games,* sorte de joutes écossaisses un rien bizarroïdes qui consistent, par exemple, à procéder au lancer du mélèze par la pointe, aurait suivi ce royal exemple.

Tous détails intéressants certes, mais dont on se doute bien que bon nombre de lecteurs vont se demander s'ils le sont vraiment. Ce en quoi ils auraient bien tort. Car voici d'évidence que cette grossesse est promise au plus bel avenir médiatique. La nouvelle a occupé pour partie le sommet de Florence. La preuve. Hillary Clinton a fait savoir qu'elle viendrait à Londres juste après la naissance et qu'elle était plus que volontaire pour aider. Romano Prodi s'est félicité de cette heureuse exception à la dénatalité européenne. Et Gerhard Schröder a cru y voir l'esquisse d'un modèle blairiste avec lequel il ne saurait rivaliser.

La Chine lance sa première capsule spatiale habitable

UNE CAPSULE spatiale habitable a été lancée puis récupérée par la Chine après 14 orbites terrestres, a annoncé l'agence Chine nouvelle, dimanche 21 novembre. *« Shenzhou »* (vaisseau divin), prévue pour héberger deux spationautes, mais inhabitée pour ce vol, a été emportée par une fusée Longue Marche, tirée depuis le centre spatial de Jiuquan, dans la province de Gansu (nord-ouest). L'engin a volé 21 heures, avant d'atterrir dans le désert de Gobi, samedi 20 novembre à 20 h 41 (heure de Paris). L'agence officielle chinoise a qualifié l'événement *« de grand pas en avant dans la technologie de l'exploration de l'espace par l'homme »*.

Le premier vol spatial humain, réalisé par le Soviétique Youri Gagarine, remonte à 1961. Seuls les Américains et les Russes maîtrisent pour l'heure cette technologie, mais la Chine a lancé en 1992 le « projet 921 » afin d'être la troisième puissance à envoyer des « taïkonautes » (équivalent chinois des cosmonautes) en orbite. Les ambitions spatiales chinoises sont prises très au sérieux par les Occidentaux. Avant de connaître une série d'échecs meurtriers en 1995 et 1996, la fusée Longue Marche faisait figure de lanceur commercial tout à fait compétitif, ce qui n'a pas manqué d'intéresser les militaires. C'est l'une des raisons pour lesquelles la Chine aurait été écartée par la NASA du projet de station spatiale internationale (ISS), et fait aujourd'hui cavalier seul dans la conquête de l'espace habité.

DÉPÊCHES

■ **ISRAËL/PALESTINIENS : un député du Parti travailliste israélien,** Yossi Katz, a estimé, dimanche 21 novembre, que l'Etat hébreu devrait accueillir 100 000 réfugiés palestiniens, dans le cadre d'un règlement de paix définitif. *« Israël doit faire un geste significatif pour absorber 100 000 réfugiés dans les limites de la Ligne verte »*, a déclaré Yossi Katz après avoir visité le camp de réfugiés de Chouafat, près de Jérusalem. La *« Ligne verte »* délimite les frontières d'Israël avant la guerre dite des Six Jours, en 1967, au cours de laquelle les Israéliens se sont emparés de la Cisjordanie et de la bande de Gaza. – *(Reuters.)*

■ **IRAK : Bagdad a rejeté un projet de l'ONU,** prévoyant la suspension des sanctions et la reprise du contrôle de son armement. Réuni dimanche 21 novembre, le gouvernement irakien a proclamé son *« refus catégorique du projet britannique de résolution, même avec les modifications de pure forme qui sont actuellement en discussion »* au Conseil de sécurité. Dans le même temps, Bagdad a rejeté la résolution 1275 du Conseil de sécurité, adoptée vendredi, prolongeant le programme *« pétrole contre nourriture »* pour 15 jours. – *(AFP.)*

■ **SRI LANKA : des rebelles tamouls ont bombardé une église dans le nord** du Sri Lanka, tuant 32 personnes et en blessant 56 parmi les civils qui s'étaient réfugiés dans son enceinte, a affirmé, dimanche 21 novembre, l'armée sri-lankaise. Les rebelles ont démenti être les auteurs de l'attaque. – *(Reuter, AFP.)*

■ **PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE : le maire de Paris, Jean Tiberi,** qui avait demandé à la ministre de la culture, Catherine Trautmann, de *« prendre toutes les mesures de protection »* pour que la librairie des PUF, boulevard Saint-Michel, à Paris, reste *« un lieu voué au livre »*, s'est dit *« étonné »* que la ministre n'ait pas retenu l'idée du classement de l'immeuble qui l'abrite. La ministre a estimé *« inapproprié »* le classement de l'immeuble. Elle souligne qu'une telle mesure n'aurait *« aucun effet sur le devenir du fonds de commerce »*. La librairie des PUF est menacée de disparition, avant la fin de l'année, au profit de la marque de vêtements Zara. La librairie Joseph Gibert étudierait la possibilité d'une reprise.

Tirage du *Monde* daté dimanche 21-lundi 22 novembre 1999 : 581 890 exemplaires. 1 - 3

La CDU de Helmut Kohl éclaboussée par une affaire de pots-de-vin

Elle conserne la vente controversée de blindés à l'Arabie saoudite

BERLIN
de notre correspondant

L'Allemagne semblait épargnée par les affaires de corruption politique depuis l'affaire Flick au début des années 80. Un an après la défaite électorale de Helmut Kohl, son parti, l'Union chrétienne-démocrate (CDU), est éclaboussé par un scandale qui concerne un contrat de vente d'armes du groupe Thyssen à l'Arabie saoudite, en 1991. L'enjeu est de savoir si l'autorisation d'exportation de 36 véhicules blindés Fuchs donnée par le gouvernement allemand, en pleine guerre du Golfe, a été obtenue par le versement de pots-de-vins, alors que la loi allemande interdit normalement l'exportation d'armes à des régions en guerre. Au total, 219,7 millions de marks (110 millions d'euros) sur les 446,4 millions (223 millions d'euros) payés par les Saoudiens seraient partis en pots-de-vin et commissions diverses.

L'affaire ne cessant de grossir, Helmut Kohl est monté au créneau, dimanche 21 novembre : *« Ces supputations sont fausses et diffamantes »*, a déclaré l'ancien chancelier à l'hebdomadaire *Welt am Sonntag*, estimant que *« la décision* [d'autoriser l'exportation des blindés] *avait été prise exclusivement pour des raisons de politique fédérale, étrangère et de sécurité, et en accord étroit avec les partenaires de l'OTAN »*.

Le même jour, Wolfgang Schäuble, président depuis un an de la CDU, a affirmé qu'il n'y avait pas de « caisse noire » à la CDU, tout en précisant qu'il ne pouvait pas être responsable des cinquante années d'histoire du parti. Les groupes parlementaires sociaux-démocrates et Verts devaient débattre, lundi 22 novembre, de la mise en place en janvier d'une commission parlementaire sur cette affaire, qui tombe à pic pour le gouvernement Schröder, après une série de déconfitures électorales.

A l'origine des soupçons, une lette écrite par le marchand d'armes Karlheinz Schreiber, le 20 février 1991, au trésorier de la CDU de l'époque, Walther Leisler Kiep, aujourd'hui âgé de soixante-treize ans, dans laquelle M. Schreiber le prie *« instamment, dans l'intérêt de notre pays, d'informer le chancelier »* Kohl du souhait des Saoudiens de recevoir les blindés Fuchs. Une semaine plus tard, le conseil de sécurité fédéral, présidé par M. Kohl, donne son feu vert à l'exportation, alors que, depuis l'automne, les ministères allemands des affaires étrangères, de la défense et de l'économie avaient multiplié les avis négatifs sur la vente. Aujourd'hui, M. Kohl affirme que la décision de vendre les véhicules Fuchs a été prise dès le 16 septembre 1990 lors d'une rencontre avec le secrétaire d'Etat américain, James Baker.

UN MILLION DANS UNE MALLETTE

Pourtant, le 26 août 1991, lors d'une rencontre qui se déroule en Suisse, au bord du lac de Constance, le marchant d'armes Schreiber rencontre sur le parking d'un supermarché Horst Weyrauch, conseiller fiscal de la CDU, et lui donne – en présence de M. Kiep –, une mallette contenant un million de marks (500 000 €). Mais la somme n'est visiblement jamais arrivée sur les comptes du parti. Placée pendant un an sur un compte à Francfort, elle a été partagée en octobre 1992 entre le fondé de pouvoir de M. Kiep, la société de M. Weyrauch, et M. Kiep lui-même, qui aurait utilisé sa part pour payer ses frais d'avocats dans une affaire précédente.

Pour compliquer l'affaire, les blindés commandés par l'Arabie saoudite n'étant pas disponibles en 1991, c'est finalement la Bundeswehr qui a dû fournir ses propres véhicules, grâce, selon la presse allemande, à l'intervention du secrétaire d'Etat à la défense, Holger Pfahls, membre de la CSU, branche bavaroise de la CDU. Cet ancien chef des renseignements généraux aurait touché de Thyssen 3,8 millions de marks (1,9 million d'euros). En fuite, il fait l'objet d'un mandat d'arrêt international. Cette agitation fait remonter de nombreuses affaires à la surface, comme celle des éventuels pots-de-vin qu'aurait reçus la CDU lors de la reprise de la raffinerie Leuna par le français Elf. D'où une question lancinante : le *« système Kohl »* était-il propre ?

Arnaud Leparmentier

LeMonde Job: WDE4799--0001-0 WAS MDE4799-1 Op.: XX Rev.: 19-11-99 T.: 21:24 S.: 111,06-Cmp.:22,09, Base : LMQPAG 18Fap:100 N°:0101 Lcp:700 CMYK

Le Monde
ECONOMIE
NUMERO ▲ SPECIAL OMC
MARDI 23 NOVEMBRE 1999

Ce supplément exceptionnel est entièrement consacré à la troisième conférence de l'Organisation mondiale du commerce qui se tiendra du 30 novembre au 3 décembre à Seattle, aux Etats-Unis

CONTESTATION

800

C'est le nombre d'organisations non gouvernementales attendues. Relais des craintes de la société civile, elles s'opposent à une mondialisation non contrôlée (page II)

AGRICULTURE

Bœuf aux hormones, maïs transgénique... Les contentieux s'accumulent sur les questions alimentaires. Et les aides versées aux producteurs vont donner lieu à une belle bataille de chiffres entre Bruxelles et Washington (page IV)

ÉTATS-UNIS

Charlene Barshefsky, la négociatrice américaine, est une juriste à la poigne de fer formée à l'école des cabinets d'avocats américains (page VI)

OFFRES D'EMPLOIS

De la page IX à la page XX

135 pays se réunissent pour tenter de définir de nouvelles règles du jeu pour les échanges internationaux

L'OMC pour tous et chacun pour soi

Les milliards du libre-échange

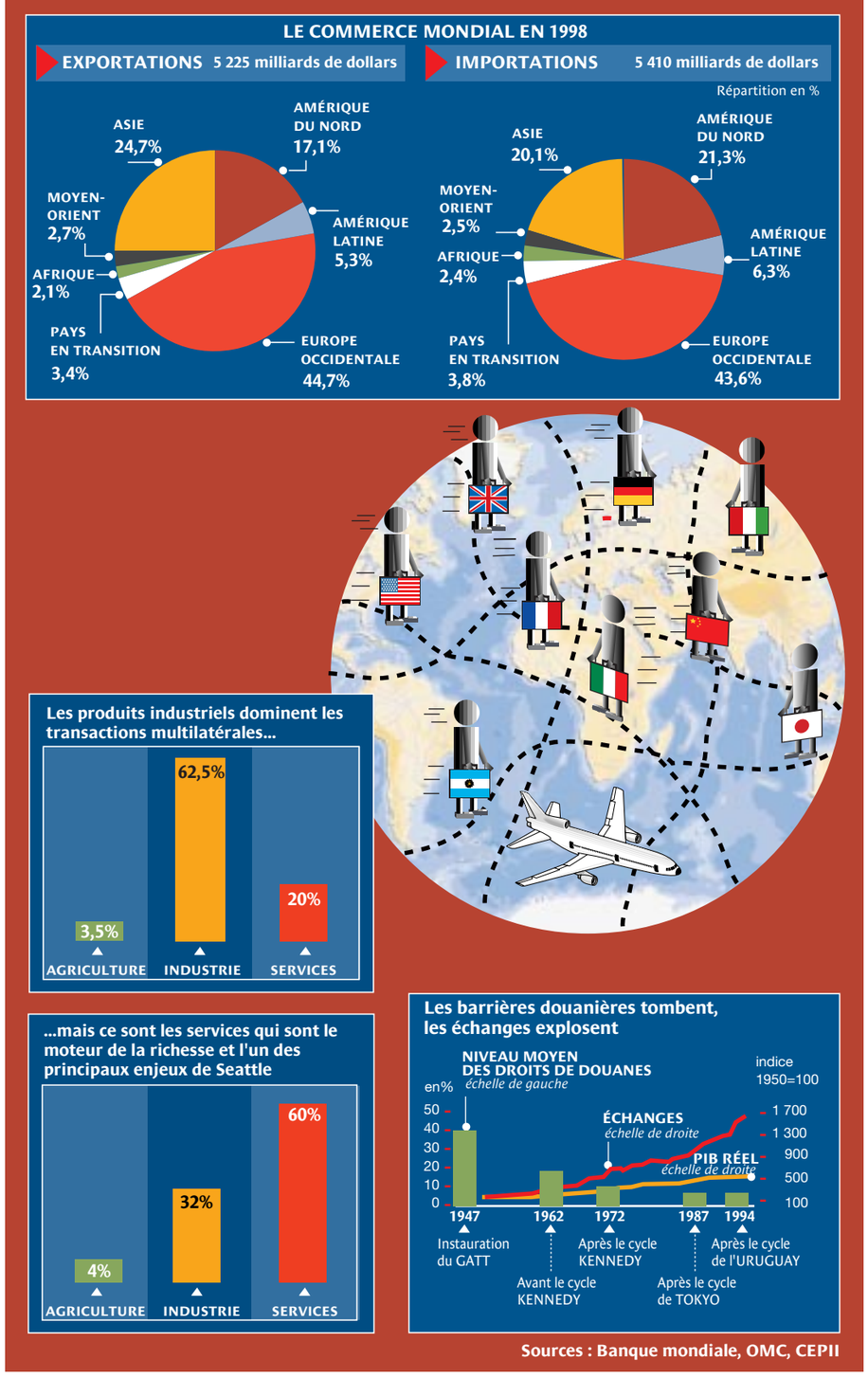

Sources : Banque mondiale, OMC, CEPII

C'est le dernier grand rendez-vous international du siècle qui s'achève. Dans une semaine, les 135 pays membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) se retrouveront à Seattle pour donner le coup d'envoi d'un nouveau cycle de négociations commerciales, le neuvième du genre.

Pour la première fois, les Américains en seront les hôtes. Ils n'ont pas choisi Seattle par hasard. La ville de Microsoft et de Boeing est la vitrine de la réussite américaine et de sa « nouvelle économie », qui fait tourner le pays à plein régime depuis huit ans. Une vitrine certes un peu obscurcie par les déboires judiciaires de Bill Gates et les mésaventures du constructeur aéronautique, rattrapé par son vieux concurrent européen, Airbus. Mais l'affiche reste emblématique de la puissance de la première économie mondiale, dont le modèle libéral a fini, peu ou prou, par s'imposer au reste de la planète. A Seattle, l'OMC proposera d'aller encore un peu plus loin sur la voie de la libéralisation en plaçant au cœur de cette logique d'une ouverture toujours croissante deux secteurs hautement sensibles : les services et l'agriculture. Le premier fait de ce round du Millénium le cycle le plus ambitieux depuis que les négociations multilatérales sur le commerce ont commencé il y a cinquante ans, car il s'agit ni plus ni moins d'ouvrir définitivement à la concurrence une activité qui représente 60 % de la richesse mondiale produite chaque année.

Le second est le point de cristallisation de tous les conflits car, au-delà de ses enjeux économiques, il touche aux modes d'organisation des sociétés et à la question éminemment politique de la sécurité alimentaire.

Pour l'heure, le succès est tout sauf acquis. Le marathon de ces dernières semaines pour parvenir à fixer « l'agenda », c'est-à-dire le simple périmètre des futures discussions, a fait apparaître sous une lumière crue la profondeur des conflits et donné un avant-goût de la guerre que se préparent à livrer les négociateurs. Les Etats-Unis, dont le déficit commercial atteint un niveau record, veulent une négociation classique, limitée à des questions sectorielles. Leur priorité est l'accès à de nouveaux marchés. Et ils ont montré qu'au besoin ils étaient toujours prêts à se servir de leur puissant arsenal protectionniste pour parvenir à leurs fins et imposer leur diplomatie commerciale aux autres pays. Dernier exemple en date, Sol Melia, la chaîne hôtelière espagnole, très présente à Cuba, est menacée par la loi Helms-Burton, qui autorise à infliger de lourdes sanctions aux sociétés faisant affaire avec les ennemis de Washington.

En face, les Européens ne veulent pas se laisser enfermer dans un tête-à-tête et cherchent à étendre le champ du round à de nouveaux sujets comme la concurrence et les investissements. Poussés par les Français, ils défendent aussi l'idée que la libéralisation des échanges doit s'accompagner de mécanismes de régulation, prolongeant ici le débat engagé avec le Fonds monétaire international (FMI) au lendemain de la crise asiatique de l'été 1997. Seattle sera un vrai test de crédibilité pour l'Union, un an après la création de l'euro.

Arbitres, acteurs à part entière ou témoins forcés ? De leur côté, les pays en développement feront tout pour ne pas se laisser écraser par l'hégémonie économique des pays industrialisés. Le dernier cycle de l'Uruguay Round, conclu à Marrakech en 1994, a laissé un souvenir amer. Les concessions consenties alors n'ont pas été payées en retour d'un meilleur accès aux marchés des pays riches. Ils feront donc bloc pour refuser deux sujets que plusieurs pays industrialisés s'obstinent à inscrire à l'ordre du jour : les normes sociales et environnementales, dans lesquelles ils voient les instruments d'un protectionnisme déguisé.

Enfin, l'invité le moins attendu de ce sommet ne sera peut-être pas le moins important. La société civile fait son entrée en force dans les enceintes officielles sous une bannière très critique à l'égard de la mondialisation. ONG, syndicats, associations de consommateurs se sont donné rendez-vous à Seattle pour dénoncer les dérives et les dangers d'un monde « tout marché ». 50 000 manifestants sont attendus dans les rues dès le 30 novembre.

Laurence Caramel et Serge Marti

REXECODE et Le Monde ECONOMIE

vous convient à un débat sur

La France est-elle entrée dans la nouvelle économie ?

Lundi 29 novembre 1999
de 17 heures à 19 h 15

aux Salons Hoche
9, avenue Hoche - Paris 8e

Programme

17 h 00 : accueil des participants
17 h 15 : ouverture du débat et animation par **Serge Marti**, rédacteur en chef adjoint du journal *Le Monde* et responsable du « Monde Economie »

avec

Anton Brender, *président de CPR Gestion, professeur associé à l'université Paris-Dauphine,* **Daniel Cohen**, *professeur à l'Ecole normale supérieure,* **Jean Pisani-Ferry**, *conseiller auprès du ministre de l'Economie et des Finances,* et **Michel Didier**, *professeur au Conservatoire national des arts et métiers, directeur de Rexecode.*

18 h 30 : débat
19 h 15 : fin du débat et cocktail

Renseignements et inscriptions auprès de **REXECODE** :
Tél. : 01 53 89 20 89 - Fax : 01 45 63 86 79

LeMonde Job: WDE4799--0002-0 WAS MDE4799-2 Op.: XX Rev.: 19-11-99 T.: 20:58 S.: 111,06-Cmp.:22,09, Base : LMQPAG 19Fap:100 N°:0102 Lcp:700 CMYK

COMMERCE MONDIAL

Questions-réponses

1 Comment s'est organisé le commerce mondial après-guerre ?

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, les Etats-Unis souhaitaient revenir à la liberté des échanges (après la montée du protectionnisme des années 30) et réformer en même temps le système monétaire international. La création, en 1944, du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale devait être complétée par une Organisation internationale du commerce (OIC). Sa base constitutive, connue sous le nom de Charte de La Havane, ne sera jamais adoptée, en raison de l'opposition du Congrès américain.

C'est finalement sur la base d'un accord *a minima*, le GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, selon l'acronyme anglais), signé en 1947 par 23 pays et comportant un code de bonne conduite visant à abaisser les barrières tarifaires, que sera plus ou moins bien régi le commerce mondial.

Le 14 avril 1994, à Marrakech, 123 pays entérinent le dernier cycle de négociations commerciales du GATT (l'Uruguay Round) et donnent le coup d'envoi à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qui allait lui succéder le 1er janvier 1995.

2 En quoi l'OMC diffère-t-elle du GATT ?

A sa naissance, le GATT ne s'appliquait qu'au commerce des marchandises. Depuis, le commerce mondial s'est considérablement modifié, tant en volume (il a été multiplié par dix depuis 1947 et dépasse aujourd'hui plus de 5 000 milliards de dollars) qu'en nature (la part des services a considérablement augmenté).

La nouvelle Organisation mondiale du commerce, dont le siège est à Genève, devait tenir compte de cette évolution. Aussi l'OMC a-t-elle considérablement élargi le champ de ses compétences à d'autres domaines tels que la question des biens et des services ou encore les droits de la propriété intellectuelle.

Le GATT avait, en réalité, une triple mission : fixer les règles de bonne conduite du commerce, organiser les cycles de conférences pour libéraliser plus rapidement les échanges et sanctionner les membres qui ne respectent pas les règles du jeu. Mais la « sanction » résultant d'un manquement aux règles du GATT, faute de tribunal pour pouvoir véritablement la prononcer et, surtout, la faire appliquer, se bornait le plus souvent à une recommandation de peu d'effet.

En créant en son sein l'Organe de règlement des différends (ORD), instance de recours et d'arbitrage dont les décisions sont exécutoires, l'OMC s'est dotée d'une sorte de juge de paix chargé de faire prévaloir la règle de droit entre les Etats membres, actuellement au nombre de 135. Dans les faits, l'ORD, devenu l'un des éléments essentiels de la régulation du commerce mondial, saisi, dès sa naissance, par de nombreux pays du Sud comme du Nord, a parfois du mal à asseoir son autorité.

Les critiques qui lui sont adressées, ravivées à l'approche de la conférence de Seattle, portent aussi bien sur la transparence et sur l'objectivité des décisions prises – et c'est notamment la position française – que sur la nécessaire articulation entre la politique d'ouverture commerciale prônée par l'OMC et le besoin de prendre en compte *« les valeurs supérieures du développement, de l'environnement et de la santé »*. Le recours à la procédure de vote (un pays, une voix) marque aussi en théorie la fin de la règle du consensus qui avait si longtemps paralysé le GATT.

3 Quels ont été les résultats des *rounds* du GATT ?

Huit cycles de négociations, appelés effectivement *rounds*, se sont tenus, à ce jour, sous l'égide du GATT. Les quatre premiers (Genève en 1947, Annecy en 1949, Torquay en 1950-1951 et Genève en 1955-1956) ont surtout porté sur l'admission de nouveaux membres et sur un début d'abaissement des barrières douanières.

Le Dillon Round (1961-1962) a été marqué par l'arrivée, sur la scène de la négociation, de la Communauté économique européenne, née du traité de Rome (1957). Au cours du Kennedy Round (1964-1967) sera élaboré un nouveau code antidumping du GATT parallèlement à une importante réduction des tarifs sur les produits industriels portant, alors, sur les trois quarts du commerce mondial. Le Tokyo Round (1973-1979) prolongera les résultats du cycle précédent en matière d'abaissement des droits de douane et en s'attachant à réglementer les barrières non tarifaires. A l'issue de ces sept premiers cycles et en un peu plus de trente années de négociations, les droits de douane appliqués à des milliers d'articles auront été ramenés en moyenne de 40 % à moins de 5 %.

L'Uruguay Round (1986-1994), le plus long et le plus ambitieux de ces cyles de négociations, concernait moins les tarifs douaniers, fortement abaissés, que les nouvelles règles du commerce mondial. Les négociations, marquées par l'entrée en lice de nouveaux pays industrialisés, ont été particulièrement difficiles. L'agriculture et l'audiovisuel ont débouché sur de véritables affrontements entre Européens et Américains.

Europe - Etats-Unis : le match continue

Pas moins de 135 pays vont se retrouver à la fin du mois à Seattle. Savent-ils tous ce qu'ils en attendent ? Pas sûr. Les pays les moins avancés et certains pays en développement ne voyaient pas encore la nécessité d'aller plus loin sur la route du libre-échange, alors que les dispositions de l'accord de Marrakech, signé en 1994 à l'issue d'un cycle interminable de sept ans, n'ont pas toutes été mises en œuvre.

Le bilan de ces années de baisse méthodique des tarifs douaniers n'a d'ailleurs pas été fait. Et si, pour les pays industrialisés et certains pays émergents, l'ouverture des frontières et la plus grande circulation des biens et des services ont permis de gagner des points de croissance et de créer des emplois, la libéralisation du commerce se fait de façon *« très déséquilibrée et partiale »*, a récemment rappelé la Cnuced. Avec une constante : elle s'est effectuée dans les secteurs qui présentent un intérêt pour les exportations des pays industrialisés (technologies de l'information, télécommunications, services financiers) et beaucoup moins dans ceux présentant un intérêt pour les pays en développement (textile, habillement, agriculture).

Ce sont donc les représentants de quatre blocs d'intérêts divergents qui vont se retrouver à Seattle : les Etats-Unis, l'Union européenne, les pays en développement et les pays les moins avancés. Leur objectif est commun : favoriser la prospérité dans leur propre pays. Pour cela, doivent-ils adopter le rythme de la mondialisation des capitaux qui circulent en toute liberté grâce aux progrès de la technologie, et tout mettre sur la table des négociations

> Les Américains se concentrent sur un objectif presque unique : faire plier le Vieux Continent sur l'agriculture

(la propriété intellectuelle, la politique de la concurrence, les marchés publics), ou en freiner le pas et conserver l'agenda prévu par l'accord de Marrakech, c'est-à-dire se limiter à réduire les entraves au commerce de l'agriculture et des services ?

Doivent-ils intégrer ou non de nouveaux sujets comme les normes sociales ou l'environnement ? La réponse est évidemment différente selon le niveau de développement et d'ouverture de chacun.

L'Union européenne est favorable à un agenda très large qui lui éviterait de se retrouver nez à nez avec les Etats-Unis sur l'épineux sujet de l'agriculture. Pour l'Europe, le grand Satan commercial habite de l'autre côté de l'Atlantique. Elle répète donc inlassablement l'importance qu'elle attache à la primauté du système commercial multilatéral comme garantie contre le protectionnisme et l'unilatéralisme. Le commissaire au commerce, Pascal Lamy, plaide donc pour la poursuite de la libéralisation des échanges puisque, sans en apporter vraiment la preuve, il affirme que celle-ci obéit à la règle du « gagnant-gagnant », c'est-à-dire que tous les pays en sont bénéficiaires.

MAUVAISE FOI

Les Etats-Unis se concentrent sur un objectif presque unique : faire plier l'Europe sur l'agriculture, en exigeant notamment l'élimination des subventions aux exportations. Leur discours est rodé et la cible identifiée : la politique agricole commune. Selon la représentante américaine au commerce, Charlene Barshefsky, celle-ci représente 60 milliards de dollars par an de subventions et 85 % des subventions mondiales totales aux exportations de produits agricoles, et *« est sans doute le système au monde qui crée le plus de distorsions au sein du commerce agricole, et pourrait aussi être qualifiée de la plus grande distorsion commerciale toutes catégories »*.

Le discours est d'assez mauvaise foi – les Etats-Unis disposant d'un large éventail d'aides à leurs agriculteurs – mais cohérent : pour les Américains, la libéralisation s'arrête là où la défense des différents acteurs économiques exige le protectionnisme.

S'ils ont de profonds désaccords sur l'agriculture et l'agenda, les Etats-Unis et l'Europe se rejoignent sur la nécessité de prendre en compte l'impact du commerce sur l'environnement. Les deux partenaires commerciaux souhaitent également aborder la question des normes sociales. Sur ces deux sujets, ils se heurtent à l'opposition des pays en voie de développement, notamment l'Inde et le Pakistan qui y voient des velléités de protectionnisme déguisé.

Les « grandes » puissances commerciales affirmées ou émergentes finiront par trouver entre elles un équilibre fait de concessions mutuelles. L'enjeu du cycle du Millénaire est d'intégrer les autres, les plus pauvres, en leur ouvrant largement l'accès des marchés développés. Et d'aboutir ainsi à une répartition plus équitable des avantages de la mondialisation. Les 48 pays les moins avancés, représentent aujourd'hui... 0,5 % du commerce mondial.

Babette Stern

La France profite de l'ouverture

En vingt-cinq ans, la France est devenue une économie très ouverte sur l'extérieur. Alors que dans les années 70 la part de la production manufacturée exportée ne dépassait pas 20 %, elle atteint 41 % en 1996. Les effets de l'ouverture économique se traduisent globalement par un gain net en emplois, rappelle le Conseil d'analyse économique dans son rapport sur « Le cycle du millénaire ». En 1997, 500 000 emplois auraient ainsi été gagnés grâce au solde commercial excédentaire.

Mais ce gain global n'empêche pas que l'ouverture économique détruise des emplois dans les secteurs plus faibles, notamment ceux qui utilisent de façon intensive de la main-d'œuvre non qualifiée. La libéralisation qui se poursuit via les négociations commerciales fait ainsi peser des risques sur les secteurs les moins compétitifs de l'économie française (textile, confection, chaussure...) ou les plus protégés (l'agriculture).

Mike Moore, le Néo-Zélandais aux deux visages

Décidément, les mi-mandats négociés d'avance sont à la mode. Après l'accord boiteux qui permettra – en principe – à Jean-Claude Trichet, l'actuel gouverneur de la Banque de France, de succéder, dans trois ans, au Néerlandais Wim Duisenberg, président de la Banque centrale européenne (BCE), un *« deal »* identique a permis, après six mois d'âpres marchandages, de désigner le deuxième directeur général de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) depuis sa création en janvier 1995.

Le 1er septembre, le Néo-Zélandais Mike Moore s'est finalement installé dans le fauteuil laissé vacant par son prédécesseur, l'Italien Renato Ruggiero, et ce pour un demi-mandat de trois ans à l'issue duquel il devra laisser la place, en août 2002, à son exrival, le Thaïlandais Supachai Panitchpakdi. Celui-ci, âgé de cinquante-deux ans, actuel vice-premier ministre et ministre du commerce, soutenu par l'ensemble de l'Asie (notamment par le Japon) et présenté comme le porte-parole des pays émergents, a mis très longtemps avant de consentir à s'effacer devant l'ex-premier ministre néo-zélandais, lui aussi ancien ministre du commerce extérieur (et des affaires étrangères) et considéré comme « l'homme des Américains ».

Pour se défaire de cette étiquette encombrante et finir par l'emporter, Mike Moore, cinquante ans, a su habilement interpréter auprès des Européens. qui avaient d'abord soutenu la candidature asiatique, la partition du libéralisme quand il a fallu séduire les gouvernements conservateurs, et, à l'inverse, ressortir sa carte d'ancien leader travailliste et de membre de l'Internationale socialiste pour convaincre ses homologues politiques de l'Europe rose de son attachement aux normes sociales, un des points faibles de l'OMC.

CHOC DE DEUX PERSONNALITÉS

Cet affrontement n'est pas seulement le choc de deux personnalités, toutes deux de stature internationale. Il est aussi la réplique du duel auquel s'étaient déjà livrés les Européens et les Etats-Unis lorsqu'il avait fallu désigner le premier directeur général de cette très importante organisation multilatérale. Washington s'était finalement rallié à la candidature de Renato Ruggiero à la condition que son successeur ne soit pas un Européen. Deux autres candidats, non européens, étaient également en lice : Roy MacLaren, ancien ministre canadien du commerce international, et Hassan Abouyoub, ancien ministre marocain et ambassadeur de son pays auprès de l'OMC.

Face aux visées des Etats-Unis, la candidature du Canada, son voisin immédiat, n'était pas neutre. De son côté, le Maroc a été longtemps soutenu par la France avant que Paris ne lâche prise à la suite, sans doute, d'un obscur donnant-donnant. Si le nom du candidat néo-zélandais est finalement sorti du chapeau genevois, avec l'aval des pays du Nord, ceux du Sud, conscients de l'enjeu, n'ont pas totalement renoncé à diriger une grande organisation internationale. C'est ainsi qu'il faut interpréter la nomination, sans doute moins médiatique mais très emblématique, du Chilien Juan Somavia à la tête du Bureau international du travail, une institution qui a nécessairement partie liée avec l'OMC.

A présent, les dés sont jetés. Pragmatique, autodidacte (il a quitté les bancs de l'école à quinze ans avant de trouver à s'employer dans une ferme puis à manier la truelle du maçon), Mike Moore a vite appris ce que valent les rapports de forces. Pugnace et volontaire – il a été, à vingt-trois ans, le plus jeune député de son pays –, sa déjà longue carrière politique et syndicale plaide en faveur d'un sens du dialogue. Seattle est son premier test de crédibilité. Du nouveau héraut du libre-échange comme de l'ancien militant travailliste qui, autrefois, savait s'insurger contre une société qu'il jugeait *« injuste et détestable »*.

Serge Marti

Les citoyens se donnent rendez-vous à Seattle

A Seattle, les mouvements anti-OMC pourraient bien voler la vedette aux ministres qui se réuniront officiellement pour lancer le round du nouveau Millénium. La mobilisation promet d'être sans précédent. Et Internet aura fortement contribué à ce succès. Depuis des mois, les guerriers de l'antimondialisation ont utilisé la Toile pour inonder la planète de leurs messages.

Organisations non gouvernementales (ONG), syndicats, mouvements de consommateurs et lobbies en tout genre, du Sud comme du Nord, ont mobilisé leurs militants, alerté l'opinion publique, et affûté leurs arguments pour donner à leur contre-sommet un écho à la mesure du rejet de plus en plus large que suscite la globalisation de l'économie. L'OMC en est un des symboles et un de ses plus puissants instruments à travers la libéralisation du commerce mondial. Il était donc logique que la protestation se focalise sur cette jeune institution, qui plus est la seule à être dotée, à travers son Organe de règlements des différends, d'un pouvoir judiciaire capable de sanctionner les Etats récalcitrants à ce nouvel ordre mondial.

> Avec les ONG la société civile entend peser sur les négociations

Les organisateurs, conscients de l'ampleur de la mobilisation, ont pris les devants. Ils ont invité huit cents ONG qui pourront s'exprimer à l'occasion d'un forum qui leur sera exclusivement consacré. Quelques-uns de leurs représentants pourront participer, en observateurs, à la réunion ministérielle et être ainsi directement en contact avec les quelque cinq mille participants officiels. Le directeur de l'OMC, Mike Moore, s'est, de son côté, lancé dans une opération de séduction auprès des leaders de cette guérilla antimondialiste. A quelques semaines du sommet de Seattle, il a ainsi accueilli à Genève, le Français José Bové, cofondateur de la Confédération paysanne, propulsé héros mondial de la lutte contre la « malbouffe » depuis l'opération menée, l'été dernier, à Millau contre McDonald's.

DÉTERMINATION

Les leaders des grands pays industrialisés ont aussi compris qu'ils auraient tort de prendre à la légère cette agitation d'un nouveau type. *« L'absence d'adhésion des opinions publiques est la principale menace au système du commerce multilatéral »*, a ainsi déclaré récemment Charlene Barshefsky, la négociatrice américaine à Seattle. Pascal Lamy, le commissaire européen au commerce, estime, lui aussi, qu'il n'est plus possible d'ignorer *« cette résistance de l'opinion à l'internationalisation »*.

Cette soudaine attention a toutefois peu de chance d'entamer la détermination des mouvements qui se sont donné rendez-vous à Seattle le 30 novembre, date de l'ouverture officielle du sommet, pour organiser *« la plus grande manifestation jamais vue contre le commerce mondial »*. Plus de 50 000 personnes sont attendues. Parmi elles, beaucoup de citoyens qui n'avaient, jusqu'alors, jamais manifesté le moindre intérêt pour les discussions sur le commerce mondial.

« Le problème de l'OMC, c'est que c'est une organisation qui n'est pas élue, qui ne rend de comptes à personne et qui a le pouvoir de s'immiscer dans la politique des Etats, de remettre en cause la protection sociale, d'aller contre l'intérêt des consommateurs, et, au nom des vertus du libre-échange, d'ignorer le respect de l'environnement », explique Mike Dolan, le directeur de Citizens Trade Campaign, une des associations les plus actives contre le lancement d'un nouveau cycle de négociations commerciales.

L'Américain Ralph Nader, de Public Citizen, une association qui regroupe des mouvements de consommateurs, milite aussi pour le report du nouveau round *« d'au moins six mois pour faire un bilan des précédentes étapes de la libéralisation des échanges »*. La victoire remportée contre L'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI) en octobre 1998 a donné une solide assurance aux militants qui espèrent bien renouveler l'exploit. Il y a un an, en effet, l'activisme de quelques-uns avait permis de faire avorter l'adoption par l'OCDE d'un texte qui aurait conforté les droits des multinationales, en passant outre aux législations locales.

« Dès la victoire contre l'AMI, nous nous sommes mis à travailler sur Seattle, raconte Agnès Bertrand, fondatrice de la Coordination pour le contrôle citoyen de l'OMC (CCOMC). *Nous nous sommes répartis les tâches, les militants français réfléchissent sur la question des acquis sociaux, les Américains sur le droit du consommateur et sur l'environnement, les Indiens planchent sur l'agriculture et le droit des peuples à se nourrir eux-mêmes... Notre objectif est de remettre l'OMC sous contrôle grâce à la pression des sociétés civiles. »*

Objectif ambitieux, utopique, disent certains. Pour autant, les campagnes de sensibilisation menées sur les différents continents ont reçu un accueil inattendu. Beaucoup d'ONG se disent surprises voire dépassées par les demandes d'informations qu'elles recoivent. Signe que l'OMC, au-delà de sa vocation à organiser le commerce mondial, est bien l'espace où se joueront à l'avenir de vrais enjeux de société.

Laurence Caramel

Bibliographie

- **De la mondialisation subie au développement contrôlé, les enjeux de la conférence de Seattle** (rapport de la délégation pour l'Union européenne de l'Assemblée nationale, sous la direction de Béatrice Marre, septembre 1999, 506 p., 80 F, 12,2 €).
- **Commerce et développement** (rapport 1999 de la Cnuced, 151 p.).
- **Commerce international,** de Patrick Messerlin (PUF, 1998, 416 p., 198 F, 30,18 €).
- **Les Nouvelles Théories du commerce international,** de Michel Rainelli (La Découverte, 1997, 128 p., 49 F, 7,47 €).
- **Le Commerce international du Gatt à l'OMC,** de Chantal Buhour (éditions Le Monde-Marabout, 1996, 222 p., 39 F, 5,95 €).
- **Quel cadre pour l'ouverture ?** de Jean-Louis Guérin, (La Lettre du Cepii, disponible sur le site www.cepii.fr).
- **www.wtoseattle.org** (adresse du site officiel du troisième sommet de l'OMC à Seattle).
- **www.ifg.org**, (site d'International Forum on Globalisation, association fondée en 1994 par soixante économistes, qui propose des points de vue critiques).

LeMonde Job: WDE4799--0003-0 WAS MDE4799-3 Op.: XX Rev.: 19-11-99 T.: 20:58 S.: 111,06-Cmp.:22,09, Base : LMQPAG 19Fap:100 N°:0103 Lcp:700 CMYK

La libéralisation des échanges ne réduit pas la « fracture mondiale »

Pas de perdants, que des gagnants ! » Si l'OMC n'était pas cette maison sérieuse où se discute l'avenir du commerce mondial, il serait tentant de reprendre cette formule de fête foraine pour résumer l'état d'esprit de l'institution genevoise. La trentaine de pays – tous des pays en développement – qui se pressent à sa porte confortent, en apparence, cette idée qu'il y a tout à gagner à faire partie du club des partisans du libre-échange et, à l'inverse, tout à perdre à s'en trouver exclu.

Quel est l'argument magique qui a permis, progressivement, de terrasser les plus rigides défenseurs du protectionnisme ? En fait, rien de très nouveau, puisque c'est sur les travaux développés par l'économiste anglais David Ricardo au début du XIXe siècle que s'appuient les plaidoieries en faveur de l'ouverture. Selon Ricardo, n'importe quel pays est capable de tirer son épingle du jeu du commerce mondial. Il suffit pour cela qu'il se spécialise dans le secteur dans lequel il est le mieux placé et le plus performant par rapport à ses concurrents. C'est la fameuse théorie des *« avantages comparatifs »* qui doit permettre à tous de s'insérer dans le commerce international.

La réalité est un peu plus complexe. Un peu plus décevante aussi. *« Si toutes les politiques protectionnistes se sont soldées par un échec, l'ouverture n'est pas en soi un gage de succès. Les études réalisées jusqu'à présent ne permettent pas en tout cas d'établir un lien indiscutable entre une libéralisation accrue des échanges et les performances en matière de croissance »*, explique Jean-Louis Guérin, économiste au Centre d'études prospectives et d'informations internationales (Cepii). Tous les pays, en effet, ne sont pas égaux devant l'ouverture. La taille, la situation géographique, les infrastructures, le cadre macro-économique et la situation politique sont autant de facteurs qui feront pencher la balance dans un sens ou dans l'autre.

L'année dernière, la moitié des investissements directs étrangers a profité à trois pays seulement : la Chine, le Brésil et le Mexique

AMÈRE EXPÉRIENCE

A condition aussi d'adopter la bonne stratégie en se spécialisant sur un ou des produits où les concurrents ne seront pas trop nombreux. Car le syndrome de la généralisation est le fléau qui guette tous les pays qui jouent leur réussite sur les exportations. Plus ils sont nombreux à se lancer sur le même créneau, plus les risques de surproduction au niveau mondial augmentent, et avec elle grandit son corollaire, la chute des prix et des revenus. Les pays producteurs de matières premières en ont fait l'amère expérience depuis les années 80.

« Pour réussir dans la compétition internationale, il faut être capable de produire et d'exporter des produits manufacturés », précise Tetless Kotte, économiste à la Cnuced. Mais, en réalité, cela ne suffit déjà plus. Dans le textile, les « dragons » asiatiques, après avoir concurrencé les pays industrialisés, où plus de 1 million d'emplois furent supprimés en dix ans, sont à leur tour contraints de délocaliser leurs usines dans les pays où la main-d'œuvre est moins chère.

L'arrivée de nouveaux concurrents aux coûts salariaux plus faibles est une menace permanente pour les industries de main-d'œuvre, qui permettent aux pays pauvres de gravir les premières marches du développement. Pour cette raison, les pays, une fois ce premier pas franchi, sont condamnés à évoluer, à *« monter en gamme »*, comme disent les industriels. C'est à ce prix qu'il est possible de préserver ses *« avantages comparatifs »*. L'île Maurice affiche, pour le moment, un parcours sans faute dans cette transition. Après s'être spécialisée dans le textile, une activité qu'elle délocalise maintenant sur le continent africain voisin, elle concentre ses efforts sur les industries de haute technologie.

Ce jeu de chaises musicales entre nations doit, en théorie, permettre aux plus pauvres d'entrer un jour dans la course. Cela suppose toutefois que les Etats disposent des ressources suffisantes pour investir et moderniser leur appareil de production. Ce qui est rarement le cas. Les investisseurs étrangers ne portent leurs choix que sur une liste de happy few.

La moitié des investissements directs étrangers – soit 160 milliards de dollars l'an dernier – sont allés vers trois pays : la Chine, le Brésil et le Mexique, dont plus d'un quart pour la Chine. Les trois quarts se sont concentrés sur dix pays. Ce qui explique que certains ne profitent absolument pas de l'ouverture.

Pour être plus juste sur les bienfaits de la libéralisation, mieux vaudrait donc dire qu'il y a eu jusqu'à présent beaucoup d'inscrits mais peu d'élus. Pour autant, aucun pays ne prendrait le risque de refuser le billet que lui tend l'OMC. L'appartenance à cette institution est perçue par la communauté internationale et par les investisseurs comme un signal fort de la volonté de se plier aux règles du commerce mondial. Et, à tort ou à raison, pour les petits pays, qui n'ont pas la puissance de la Chine, comme une condition presque indispensable pour garder une chance de sortir des soutes de la mondialisation.

L. C.

Les pays en développement entrent en scène

Cette fois-ci, ils ne joueront pas les invités de la dernière heure. Echaudés par le dernier cycle de l'Uruguay, où Américains et Européens avaient largement orienté le compromis final, les pays en développement (PVD) ont décidé de prendre les devants. Ils représentent aujourd'hui un tiers du commerce mondial et un ensemble de plus de 5 milliards d'habitants. En septembre dernier, le groupe des 77, qui les représente à la Cnuced, a adopté un texte qui exprime à la fois leur déception et définit une sorte de plate-forme commune devant servir de plan d'action à Seattle.

Depuis, le ton monte. Certains ténors comme l'Inde ou la Malaisie récusent l'idée même d'un nouveau round, expliquant qu'avant de se lancer dans une autre négociation mieux vaudrait au préalable faire le bilan du cycle précédent. Or l'OMC ne l'a jamais vraiment voulu, car de nombreux pays, en particulier les pays industrialisés, se trouveraient en situation délicate.

L'accord de Marrakech signé en 1994 prévoyait la levée sur dix ans de tous les obstacles au commerce de produits textiles. Mais, à mi-parcours, rien ou presque n'a été fait. Sur les 750 variétés de quotas réglementant l'entrée de produits textiles sur le territoire américain, seuls 13 ont été levés. L'Union européenne n'a pas fait mieux : 14 quotas sur 219 ont été supprimés. Dans le même temps, les procédures antidumping, qui permettent de retarder pendant des années l'entrée de produits suspectés d'être vendus à un prix inférieur à celui des marchés d'origine, se sont multipliées.

MANQUE DE MOYENS

La colère des PVD ne serait certainement pas si grande si, en échange de cette promesse d'un meilleur accès aux marchés des pays riches, ils n'avaient été contraints de signer un accord sur la propriété intellectuelle – l'accord Trips *(Trade Related aspects of Intellectual Property rights)* – qui les met en demeure, d'ici au 1er janvier 2000, d'avoir élaboré un arsenal législatif et pénal pour sanctionner les contrefaçons ou le piratage de toute nature. Outre que cet accord est souvent perçu comme un moyen de freiner les transferts de technologie vers le Sud, il implique des réformes que peu de pays, faute de moyens, ont été à ce jour capables de mettre en œuvre.

La liste des sujets à conflit ne s'arrête pas là. En dépit d'un discours en faveur de l'insertion des pays les plus pauvres dans le commerce mondial – les 48 pays appartenant à la catégorie des pays les moins avancés (PMA) y participent pour moins de 1 % –, les Européens ne semblent pas prêts à d'immenses concessions. A l'inverse des Etats-Unis, l'Union refuse que les produits agricoles entrent dans le champ des importations non taxées en provenance des PMA. Or les exportations des PMA sont, à l'exception du Bangladesh, exclusivement composées de produits agricoles. Plus épineuse encore est la question des normes sociales et environnementales autour de laquelle tous les PVD font bloc. *« Nous nous opposons catégoriquement à un lien quelconque entre ces normes et le commerce »*, affirme le groupe des 77.

Les pays en développement réussiront-ils à imposer leurs vues ? *« Aucun compromis ne pourra être trouvé sans l'accord des PVD »*, affirme Hassan Abouyoub, le candidat marocain éconduit lors la dernière élection au poste de directeur de l'OMC et dont le pays préside actuellement le groupe des 77. Pour l'heure, les PVD avancent d'un front uni. Mais rien ne dit que sur la distance, au moment où se joueront les intérêts individuels, le Mexique, la Corée du Sud ou encore le Brésil, dont la réalité et les préoccupations se rapprochent davantage de celles des pays industrialisés, sauront garder cause commune avec les Africains du Sahel.

L. C.

La difficile mission du « Doctor Youssef »

M. Boutros-Ghali, « super-ministre » égyptien, représentera son pays lors de la réunion et cherche des alliés dans le monde arabe et en Afrique

LE CAIRE
de notre correspondant

N'y a-t-il personne d'autre en Egypte que Boutros-Ghali ? » Cette boutade, lancée il y a quelque temps par un banquier, reflétait le rôle central que jouait M. Youssef Boutros-Ghali dans le programme de restructuration de l'économie égyptienne démarré en 1991. Entre-temps, M. Ghali a pris un deuxième chapeau puisque, depuis le mois dernier, il est ministre de l'économie et du commerce extérieur. En réalité, il est même devenu « super-ministre » chargé de tout ce qui a trait à l'économie, avec le soutien actif du président Moubarak en personne.

Le « Doctor Youssef », comme on l'appelle en Egypte, a pris une stature telle dans la vallée du Nil qu'on le compare maintenant à son oncle, M. Boutros Boutros-Ghali, l'ex-secrétaire général des Nations unies qui a joué un rôle déterminant dans le processus de paix égypto-israélien. Comme son aîné, Youssef a enseigné à la faculté de sciences politiques et économiques de l'université du Caire. Seule différence, Youssef y a enseigné l'économie et non la politique. Il a même été conférencier au très prestigieux Massachusetts Institute of Technology (MIT), aux Etats-Unis, après en avoir obtenu, en 1981, un doctorat en économie. La partie américaine de la carrière de M. Ghali comprend aussi un passage de près de six ans (1981-1986) au Fonds monétaire international (FMI).

PARFAIT FRANCOPHONE

Mais Youssef Boutros-Ghali n'est pas « américanisé » pour autant. Ce parfait francophone n'a rien du golden boy obsédé par la Bourse et par la finance. Il est resté indépendant et doué d'un sens de l'humour qui fait que, à l'approche des cinquante ans, il reste classé comme *« jeune ministre »*.

C'est M. Ghali qui sera chargé de défendre les couleurs de l'Egypte lors de la réunion de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Seattle. Une mission difficile car l'Egypte, comme beaucoup de pays émergents, est loin d'être prête pour une ouverture des frontières économiques. L'industrie égyptienne est en pleine restructuration. Le secteur public reste, pour une bonne partie, peu compétitif. Le gouvernement a dû intervenir la semaine dernière pour sauver les Sucreries égyptiennes. L'entreprise publique avait accumulé, en deux ans, 3 millions de tonnes de sucre invendu, les prix de production étant supérieurs à ceux du sucre importé. Le gouvernement a donc relevé la barrière douanière de 5 % à 23 % pour permettre aux Sucreries de respirer.

AGRICULTURE SACRIFIÉE

Ce type de situation n'est pas un monopole des entreprises publiques. L'industrie automobile, qui a fleuri ces dix dernières années dans la vallée du Nil, serait condamnée en cas de levée des barrières douanières, qui varient aujourd'hui de 50 % à 200 %. L'agriculture, qui emploie près du tiers de la main-d'œuvre, serait, elle aussi, menacée. Dans un pays où le taux de chômage frise les 20 %, selon différentes estimations, ce serait risquer une explosion sociale comparable aux émeutes de 1977, qui avaient nécessité l'intervention musclée de l'armée.

L'Egypte cherche donc des alliés dans le monde arabe et en Afrique pour présenter un front uni. Déjà, la Ligue arabe a demandé à être admise à l'OMC comme observateur, tandis que sept pays (Liban, Jordanie, Oman, Arabie saoudite, Soudan, Yémen et Syrie) vont rejoindre les neuf Etats arabes déjà membres de l'OMC (Egypte, Koweït, Bahreïn, Qatar, Emirats, Tunisie, Djibouti, Mauritanie et Maroc). Par ailleurs, l'Egypte accueillera, en février, la première conférence économique du Marché commun des Etats d'Afrique de l'Est et du Sud (Comesa) afin de discuter de la création d'une zone de libre-échange. Ces projets de marchés communs arabe et africain visent non seulement à faire face à la concurrence des pays du Nord, mais aussi à renforcer la position des négociateurs à l'OMC pour obtenir une forme de nouveau moratoire avant la levée de toutes les barrières protectionnistes.

L'Egypte veut d'autre part dénoncer ce qu'elle considère comme le *« protectionnisme »* du Nord face à ses produits accusés de *« dumping »* du fait du faible coût de sa main-d'œuvre. Autant de défis pour M. Youssef Boutros-Ghali.

Alexandre Buccianti

Rubens Ricupero, secrétaire général de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced)

« Non au lien institutionnel entre commerce et amélioration des conditions de travail »

« Qu'attend l'organisation que vous représentez, et que peuvent espérer les pays en voie de développement (PVD), de la prochaine conférence ministérielle de l'OMC à Seattle ?

– Nous attendons qu'une place plus importante soit accordée aux revendications des pays en développement. Récemment, plusieurs personnalités en vue ont exprimé le souhait que le prochain cycle soit celui du développement. Cette idée a été reprise par Mike Moore, le nouveau directeur général de l'OMC, ce qui représente un véritable tournant dans la prise de position de son organisation.

» Il faut maintenant que les discours soient suivis d'actes. Cela ne dépend pas seulement des bonnes intentions de quelques-uns mais de la volonté de l'ensemble des pays industrialisés. Il faut que le calendrier des prochaines négociations donne aux PVD des raisons d'espérer et que tout ce qui n'a pas encore été réalisé dans le sillage de l'Uruguay Round soit finalement concrétisé. Je pense notamment à la question des secteurs du commerce, où les PVD sont plus compétitifs, comme le textile par exemple. Ces pays devraient aussi pouvoir bénéficier de davantage de souplesse au cours des périodes de transition ou de coopération technique, afin qu'ils puissent apprendre à produire mieux et à être plus compétitifs.

– Jusqu'à présent, qu'est-ce que l'OMC a apporté aux pays en développement, et que peut-elle leur apporter ?

– Je vous dirai franchement que le GATT, qui a précédé l'OMC, ne leur a pas apporté grand-chose en près de cinquante ans. Pour une raison facile à comprendre : pendant longtemps, le GATT était, au fond, un club de riches qui comprenait à l'origine un peu plus de vingt pays dont la majorité disposaient d'économies industrialisées. A cette époque, la plupart des PVD étaient encore des colonies.

» Dans un premier temps, le GATT s'est surtout penché sur les intérêts des pays industrialisés, qui portaient sur la réduction des barrières tarifaires pour les produits industriels et la protection de leur agriculture. Ce qui explique que tous les domaines intéressant les pays en développement soient restés à la traîne. Le résultat ? Un système commercial structurellement déséquilibré aux dépens des PVD.

» Par la suite, il est vrai, des efforts ont été accomplis, en particulier depuis le cycle de l'Uruguay, afin de prendre graduellement en

Rubens Ricupero

● Né en 1937 à Sao Paulo, Rubens Ricupero est secrétaire général de la Cnuced depuis 1995. Ancien ministre des finances du Brésil, il supervise, en 1994, le lancement du programme de stabilisation de l'économie du pays.
● Durant les négociations du cycle de l'Uruguay, qui ont donné naissance à l'OMC, il a été le président et le porte-parole du groupe des pays en voie de développement (PVD).

compte l'agriculture et le secteur du textile, mais sans beaucoup de résultats concrets. Ainsi, pour prendre l'exemple du textile, les mesures prises par les pays industrialisés ne touchent que 6 % de l'ensemble du commerce.

– Dans ces conditions, comment intéresser les pays en développement aux discussions de Seattle ?

– Il faut d'abord leur prouver qu'ils peuvent en tirer des gains appréciables en participant activement aux négociations. C'est ce que nous essayons de faire. Parallèlement, on ne peut ignorer leur hostilité aux nouveaux thèmes de négociations du millénaire comme la concurrence ou les investissements. Cette opposition reflète leur préoccupation de voir ces négociations aboutir à de nouvelles contraintes qui les priveraient des moyens qu'avaient largement utilisés les pays industrialisés pour favoriser leur propre développement. Voilà pourquoi je pense qu'ils ont tout intérêt à participer aux négociations afin d'éviter de se voir imposer des normes restreignant la flexibilité dont ils ont besoin.

– Quelle est votre position sur les normes sociales et sur la question de la mise à l'ordre du jour des conditions de travail à Seattle ?

– Je regretterais que le directeur général de l'Organisation internationale du travail (OIT), Juan Somavia, ne puisse pas s'exprimer à Seattle, car l'OIT peut aider à mieux appréhender la question des conditions de travail. Mais je partage la position des PVD dans le sens où il ne doit pas y avoir un lien institutionnel entre commerce et amélioration des conditions de travail. Ce dernier aspect est clairement du ressort de l'OIT. C'est dans son cadre que le sujet doit être abordé, et ce n'est pas par des sanctions commerciales *via* le système de règlement des différends que l'on fera avancer les choses.

» Les PVD ont donc raison de redouter qu'un certain nombre de points qui ne sont pas du ressort de l'OMC soient néanmoins à l'ordre du jour de Seattle. Il est faux de penser que les sanctions commerciales soient les solutions *ad hoc* à tous les problèmes du monde.

– Les structures du système commercial multilatéral sont-elles suffisamment démocratiques pour prendre en compte les intérêts des pays en développement et leur offrent-elles des garanties suffisantes ?

– En théorie, le système est démocratique parce que les décisions sont généralement prises par consensus. En pratique, comme dans toute la vie internationale, le pouvoir joue un rôle central. Dans le cadre des négociations commerciales, le pouvoir du marché varie selon sa taille et ses dimensions. Il est facile de comprendre qu'un marché comme celui des Etats-Unis pèse davantage que celui de la Mongolie.

» Pour équilibrer ces différences, il faut donc encourager la coopération technique pour aider les pays à améliorer leur capacité de négociation. Il y a aussi la tactique *via,* par exemple, la formation d'alliances entre pays qui ont des vues similaires.

» Ce constat s'applique aussi au système de règlement des différends, dont les coûts sont très élevés en raison de l'appui fourni par des bureaux spécialisés d'avocats qui restent hors de portée financière des PVD. C'est d'ailleurs pourquoi j'avais suggéré de créer une organisation d'Avocats sans frontières, sur le modèle de Médecins sans frontières.

– Pour vous, le prochain cycle sera-t-il celui du développement ?

– Franchement, je préfère attendre de voir les résultats. Car, ayant été moi-même un des négociateurs du GATT, j'ai été souvent déçu. »

Propos recueillis par Jean-Claude Buhrer

LeMonde Job: WDE4799--0004-0 WAS MDE4799-4 Op.: XX Rev.: 19-11-99 T.: 20:58 S.: 111,06-Cmp.:22,09, Base : LMQPAG 19Fap:100 N°:0104 Lcp:700 CMYK

Les premiers pas habiles de Pascal Lamy

« Techno de choc », le commissaire européen au commerce extérieur apprécie l'économie de marché et les Américains avec qui il devra négocier

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Dans le camp libéral, on s'est étranglé de fureur lorsque l'on a appris que Romano Prodi, le président de la Commission européenne, avait confié à Pascal Lamy le portefeuille convoité du commerce extérieur. Ainsi, c'était ce Français, supposé protectionniste presque par instinct, amoureux du service public au point d'avoir consacré cinq ans de sa vie au redressement du Crédit lyonnais, ce militant socialiste, collaborateur de l'ancien premier ministre Pierre Mauroy, puis, à Bruxelles, pendant neuf ans, directeur du cabinet de Jacques Delors, qui allait piloter au nom de l'Union, le nouveau cycle de négociations multilatérales dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce ! Une provocation !

ESPRIT D'OUVERTURE

En septembre, à la veille des auditions des commissaires désignés devant le Parlement européen, des eurodéputés conservateurs britanniques annonçaient leur intention de malmener celui qu'ils ressentaient comme un dangereux partisan de la « forteresse Europe ». Mais ils se turent avec, peut-être, le sentiment de ne pas être capables d'affronter quelqu'un qui venait de démontrer son excellente connaissance des dossiers, ainsi qu'un véritable esprit d'ouverture.

Depuis les critiques se sont calmées. Le « techno de choc », à la réputation de brutalité bien établie, se révèle habile : il a choisi, pour diriger son cabinet, un Belge socio-chrétien, c'est-à-dire plutôt à droite, bon connaisseur de la machinerie communautaire mais aussi du tiers-monde, et a recruté également deux fonctionnaires britanniques, comme souvent parmi les meilleurs. Lorsque Romano Prodi, inquiet du tour pris par la préparation de la conférence de Seattle, décide d'aller rencontrer Bill Clinton, loin de s'estimer court-circuité, Pascal Lamy se félicite de la démarche. Il s'affirme confiant quant à sa coopération avec Franz Fischler ou Chris Patten, ses collègues responsables de l'agriculture et des relations extérieures.

De fait Pascal Lamy, s'il potasse encore les quelques dossiers du futur round qui ne lui sont pas familiers – on devine que ses proches le souhaiteraient parfois plus hédoniste – apparaît bien préparé à sa nouvelle mission. D'abord par les années passées à construire le « Marché unique ». Le grand marché de 1992, c'est, en effet, comme il l'explique, la globalisation au niveau de l'Europe, avec, à l'instar de ce qui se passe aujourd'hui, des réactions parfois vives, lorsque des domaines sensibles pour les citoyens, tels l'environnement ou la politique sociale étaient abordés. Le commissaire se souvient, en 1992, des paysans, pourtant grands bénéficiaires de la construction européenne, vouant Delors aux gémonies et recommandant de voter « non » au référendum sur Maastricht, à cause du GATT (déjà !) et d'une réforme de la Politique agricole commune (PAC) qui s'est pourtant révélée fructueuse.

L'Uruguay Round et la PAC firent son quotidien de « sherpa » de Delors. Il y a acquis, sur la durée, la pratique de la négociation internationale. Cet adepte résolu de l'économie de marché connaît, et apprécie, les Américains (quand le journal d'HEC lui demandait en 1992 quel était son pays étranger préféré, il répondait les Etats-Unis).

BUT UNIQUE

« Sur beaucoup de dossiers, nous ne sommes pas loin des démocrates », souligne-t-il. Cependant, même s'il se dit convaincu que *« le négoce, c'est le premier pas vers la civilisation »,* la libéralisation des échanges ne constitue pas, pour lui, le but unique du prochain cycle. L'attention que ce militant du christianisme social prête aux intérêts des pays en développement n'est pas de façade. Epris de justice, il croit que l'OMC, face à la globalisation, peut contribuer à bâtir un monde plus équitablement gouverné. Tout en gardant les pieds sur terre, l'homme d'action devient homme de réflexion, avec cinq ans pour réussir sa mission.

Philippe Lemaître

La guerre culturelle n'aura pas (encore) lieu

L'« exception culturelle », bannière des combats menés par la France lors des négociations GATT de 1994, est devenue dans les discours officiels la *« diversité culturelle »*, lifting sémantique destiné à rendre moins tricolore un dossier auquel un certain nombre de pays pouvaient envisager de se rallier à condition de ne pas sembler s'aligner simplement sur Paris. « Exception » ou « diversité », le dossier culturel sera en tout cas l'un des enjeux importants de la conférence de Seattle, et surtout du cycle du Millénium auquel elle prélude. Ce statut vedette est paradoxal, puisque l'objectif de ceux qui en ont fait leur cheval de bataille est précisément de l'exclure du champ d'application de l'OMC.

C'est le résultat auquel était parvenu *in extremis* le précédent cycle de négociations, après que ce sujet eut menacé de faire capoter tout l'Uruguay Round : non pas, comme le revendiquent les défenseurs de l'exception (ou de la diversité) culturelle, en prenant explicitement en compte le caractère particulier des produits et services que sont les œuvres de l'esprit pour leur appliquer un droit positif original, mais en inscrivant dans la déclaration de Marrakech de 1994 deux acquis *a minima* : d'une part l'audiovisuel est exempté de la clause de la nation la plus favorisée, qui aurait rendu caducs tous les systèmes d'aide à la production et à la diffusion, d'autre part la mise en place de l'Organisation mondiale du commerce peut se faire en acceptant que les pays ne soient pas contraints de s'engager à libéraliser la culture comme les autres secteurs économiques. Cette dernière possibilité a d'ailleurs été mise à profit par la très grande majorité des pays concernés : 116 des 135 Etats membres de l'OMC.

Productions nationales contre machines hollywoodiennes. Quid de la question de la propriété intellectuelle ?

La question de la diversité culturelle semble pourtant simple : la culture n'est pas une denrée comme une autre, sa diversité est un bien qui doit être préservée comme une valeur spirituelle supérieure, face au risque d'uniformisation qu'engendre la mondialisation, avec comme centre une industrie de programmes (cinématographiques, musicaux, audiovisuels et informatiques) tendanciellement hégémonique, métaphoriquement située à Hollywood.

Le libre jeu de la circulation des biens et services et les mécanismes de la concurrence privent les nations (ou toute autre collectivité) de la possibilité de mettre en place des mesures spécifiques de soutien à sa production culturelle, mais gênent aussi la diffusion d'autres productions culturelles que celles portées par le marché. Archi-dominantes à l'échelle mondiale (à titre d'exemple : le déficit annuel des échanges entre l'Union européenne et les Etats-Unis pour les films et programmes audiovisuels est évalué à 6 milliards d'euros), les industries de programmes américaines pèsent de tout leur poids pour qu'aucune entrave ne soit mise à une libre circulation qui tend à se faire à leur avantage exclusif.

AVANTAGE SYMBOLIQUE

On a vu pourtant le discours sur la culture, dont la France s'est faite le champion dans les arènes internationales, marquer des points. Ce discours a rencontré d'autant plus d'écho que, comparé à d'autres domaines conflictuels, un secteur qui peut faire monter à la tribune des stars du grand et du petit écran bénéficie d'un avantage symbolique non négligeable. Ce discours fait donc son chemin.

De fait, il semble que le *modus vivendi* établi à Marrakech en 1994 puisse être conservé sans trop de difficultés, sauf si la culture devenait monnaie d'échange dans une négociation plus vaste, mélangeant différents secteurs. Mais les engagement solennels pris par le président et le premier ministre français, vigoureusement soutenus par certains autres dirigeants (dont, c'est une surprise, des Anglo-Saxons, au Canada et en Nouvelle-Zélande) rendent improbable une défaite à plate couture des défenseurs de la culture... telle qu'elle est définie (implicitement) aujourd'hui. Cette définition concerne essentiellement les industries culturelles « classiques » de cette deuxième moitié du siècle : cinéma, télévision, disque, livre.

Il n'en va pas de même sur le terrain du droit d'auteur ou de la création de logiciels, et *a fortiori* des immenses territoire inconnus ouverts par les possibilités de diffusion, mais aussi demain de création originale sur Internet, ces domaines où les Américains possèdent une avance technique et économique considérable constituent les nouvelles frontières d'un affrontement qui sera peut-être différé à Seattle, où tous les autres participants ont intérêt à jouer la montre, mais qui ne pourra pas ne pas avoir lieu.

Jean-Michel Frodon

Le dossier agricole au cœur des discussions

Alors que des pays « intermédiaires » comme l'Australie, l'Argentine la Nouvelle-Zélande et d'autres (quinze au total) formant le « Groupe de Cairns » voudraient que, dans le cycle du Millénium, l'agriculture soit traitée banalement comme les autres secteurs, les Etats-Unis et l'Europe – chacun pour des raisons différentes – accentuent la pression pour que la partie des négociations qui s'y rapporte soit au cœur du dispositif. Mais si les Quinze (et singulièrement la France, première puissance agricole du Vieux Continent et deuxième au niveau mondial) insistent pour que soit préservé un « modèle » forgé depuis le début des années 60 et privilégient une approche qualitative, voire culturelle, les Etats-Unis, eux, se focalisent sur les masses globales et les chiffres, exigeant que Bruxelles, qui parlera au nom des Etats-membres, réduise drastiquement les aides communautaires.

Diversité, droit à la différence, exigence des consommateurs, qualité identifiée, campagnes vivantes sont des termes qui, dans les argumentaires européens, reviennent aussi souvent que crédits, milliards d'euros, restitutions ou compensations. L'Europe estime que la réforme de la Politique agricole commune (PAC) de mars 1999, qui prolonge voire amplifie celle de 1992, représente beaucoup d'efforts, voire de *« sacrifices »*, dit-on à l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture : baisse substantielle des prix garantis d'ici à 2006, diminution des restitutions pour faciliter la conquête de marchés extérieurs (qui passeront de 14 % du budget européen en 1998 à 7 % dans six ans), taux de jachère obligatoire de 10 % pour maîtriser la production de céréales, réorientation d'une part notable des crédits vers l'aménagement rural. C'est donc une politique globale et collective, plutôt qu'une politique de soutien financier aux produits, qui sera défendue par Pascal Lamy, ou encore, selon le terme inventé par Paris, une vision « multifonctionnelle » de l'agriculture : les services que peut rendre l'agriculture à la société doivent être autant pris en compte que la production rémunérée par le marché.

BATAILLE DE CHIFFRES

L'Europe ne se dérobera pas pour autant à une bataille de chiffres contre Washington s'il le faut. Le ministre français de l'agriculture et de la pêche, Jean Glavany, en visite le 8 novembre dans la capitale américaine, a déclaré devant l'European Institute : *« Qu'il s'agisse des soutiens directs aux agriculteurs américains, passés de 7 milliards de dollars en 1997 à 22 en 1999, ou de l'aide alimentaire, multipliée par cinq en volume dans la même période, ou encore de l'utilisation assez généreuse des garanties à l'exportation, l'Administration et le Congrès n'ont pas hésité à répondre aux demandes. »* Et le ministre de conclure : les agriculteurs américains sont, statistiquement, les plus aidés du monde puisque chaque exploitant reçoit en moyenne 9 500 dollars (9 800 €) par an, contre 5 500 (5 700 €) pour le fermier européen. *« Je ne dis pas que c'est une bonne ou mauvaise chose, c'est un choix politique qui appartient aux pouvoirs publics américains, et que je respecte »*, a-t-il souligné.

Toute la querelle entre Bruxelles et Washington tient non pas tant à la réalité des aides qu'à leur nature : sociales (aides exceptionnelles d'urgence), commerciales (exportation, garantie de crédit), fiscales, environnementales ou territoriales.

Quant au principe de précaution, invoqué à tout instant (OGM, bœuf aux hormones, querelle franco-britannique sur la viande, vache folle...), Paris souhaite qu'il apparaisse en toute lettre dans le programme des négociations. *« La France demandera à Seattle qu'on réfléchisse à l'articulation entre nos règles en matière de commerce et le travail des agences qui sont chargées d'édicter les normes sanitaires ou environnementales »* au niveau international et ou européen, dit-on à Paris. Sur ce plan, il n'y a entre le gouvernement, l'Elysée et les puissants lobbies de la profession aucune divergence sur le fond.

François Grosrichard

François Dufour, porte-parole de la Confédération paysanne

« « Allons plus loin que la suppression des subventions à l'exportation. Parlons aussi des modes de production »

« Pourquoi une large partie du mouvement paysan est-elle opposée à l'OMC ?

– Dans notre conception d'une agriculture paysanne, celle-ci a trois missions : produire, bien sûr, mais pas seulement ; l'agriculture doit aussi avoir un rôle sur l'emploi et ne pas mettre en péril les écosystèmes. Or la mondialisation de l'économie et la création de zones de libre-échange nous inquiètent parce qu'en ce qui concerne l'agriculture, elles privilégient la seule production à bas prix. Nous constatons déjà la dérive induite par les premiers accords de l'OMC signés à Marrakech en 1994.

– Quelle dérive ?

– A sa création, la Communauté européenne avait pour but la sécurité alimentaire à travers l'autosuffisance. Elle a réussi, notamment grâce au principe de la préférence communautaire. De la même façon, tout pays ou groupe de pays doit pouvoir chercher l'autosuffisance alimentaire. On doit aussi pouvoir définir des critères de production permettant de ne pas transformer l'agriculture paysanne en agriculture industrielle. Or les accords de Marrakech imposent à chaque pays d'importer 5 % de sa consommation intérieure.

» Cette pression pour l'ouverture des marchés agricoles se produit alors même que, pour beaucoup de produits, une surproduction est en train de s'installer à l'échelle mondiale. Les cours s'effondrent, la restructuration bat son plein et risque de pousser à l'exode rural de plus en plus de paysans.

– Mais en quoi le développement des échanges de produits agricoles accroît-il cette tendance ?

– Pour le lait, les céréales ou la viande, le marché européen absorbe 92 % à 95 % de notre production. Nous ne mettons sur le marché mondial que des surplus marginaux. Il en va de même pour les Etats-Unis et les quelques grands pays producteurs. Comme il s'agit d'un marché de surplus, il ne fait aucune référence à des coûts de production ou à des normes sociales. De plus, la plupart des pays qui visent aujourd'hui le marché mondial le font avec des produits de base de plus en plus industrialisés. En Argentine, par exemple, le développement de l'agriculture y est basé complètement sur la production de soja et de maïs transgéniques. Depuis 1995, les pays du Mercosur (Brésil, Argentine, Uruguay, Paraguay) ont délaissé l'agriculture vivrière.

» Résultat : dans ces quatre pays, les agricultures locales tendent à disparaître, les paysans sont menacés par des milices privées qui veulent récupérer les terres pour y semer du soja. Dans le monde, 50 % des populations travaillent encore dans le milieu rural – 65 % en Chine, 50 % au Brésil et en Argentine, 55 % ou 58 % en Inde. Si on laisse les grands pays mener une spéculation acharnée entre grandes monocultures, on détruira les agricultures locales et on enlèvera aux pays le droit de choisir leur souveraineté alimentaire.

– Mais certaines dispositions de l'OMC vont dans votre sens, telle la suppression des subventions à l'exportation ?

– Nous sommes d'accord sur cette question : pas de dumping. On est favorable à ce qu'il y ait un soutien à l'agriculture pour la recentrer sur ses missions, c'est-à-dire distinguer entre le soutien au marché mondial et le soutien aux politiques intérieures. Si des paysans veulent accéder au marché mondial, qu'ils le fassent, mais sans le soutien de la collectivité. Mais il faut aller plus loin. Il y a aussi un dumping écologique : c'est le cas, par exemple, quand la firme Monsanto diffuse son coton transgénique en Inde en rachetant des terres dans le Sud pour y développer la monoculture. Il y a de même un dumping social quand on fait partir les paysans de leurs terres pour y implanter une production industrielle. Lorsque les petits et moyens paysans auront disparu, les firmes s'approprieront les sols et l'alimentation. Donc, il faut aller plus loin que la suppression des subventions à l'exportation, et parler des modes de production.

– L'OMC prévoit le maintien des aides à l'agriculture quand elles visent la protection de l'environnement : n'est-ce pas souhaitable ?

– Sur ce point, nous sommes d'accord. Mais il faut raisonner au-delà, et s'interroger sur la situation des pays du Sud. Il y a un grave danger qu'en interdisant toute barrière à l'importation on facilite trop l'approvisionnement à bas prix sur le marché mondial au détriment de l'agriculture locale. Ces pays doivent conserver le droit de donner des aides à la production.

– Comment appréciez-vous la position européenne ?

– Il est rassurant que la notion de multifonctionnalité de l'agriculture soit devenue son cheval de bataille. Ce concept doit s'adapter à tous les pays pour définir la souveraineté alimentaire, ce qui changerait les règles du jeu. Mais l'Europe n'est pas cohérente : d'un côté on affiche la multifonctionnalité, de l'autre on développe un modèle dual où le productivisme domine encore, avec la concentration de gros volumes de production dans quelques régions, et ailleurs des niches de qualité pour les consommateurs plus riches. Parler de multifonctionnalité, c'est bien, mais cela ne doit pas se faire dans le cadre d'une agriculture duale pour une société duale. En pratique, l'Europe s'adapte en permanence aux accords de Marrakech et aux futurs accords de Seattle. Par exemple, elle a renforcé une prime au maïs ensilage de 2 000 à 2 450 francs à l'hectare alors que la prime à l'herbe est restée à 300 francs. L'Europe soutient le productivisme plutôt que l'environnement, pour préparer en fait certaines productions au marché mondial. »

Propos recueillis par Hervé Kempf

François Dufour

● Porte-parole de la Confédération paysanne depuis avril 1995, François Dufour est vice-président d'Attac (Association pour une taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens).

● Agé de quarante-six ans, il gère, dans la Manche, une exploitation agricole de 30 hectares produisant du lait et des pommes à cidre.

CADRES EN ACTIVITÉ
sans interruption de votre vie professionnelle
Executive MBA Dauphine-UQAM
L'excellence d'un MBA, c'est la qualité de son corps professoral.
www.mba.dauphine.fr
mba@dep.dauphine.fr
UNIVERSITÉ PARIS DAUPHINE
Tél. : 01 44 05 41 81

LeMonde Job: WDE4799--0005-0 WAS MDE4799-5 Op.: XX Rev.: 20-11-99 T.: 11:41 S.: 111,06-Cmp.:22,09, Base : LMQPAG 19Fap:100 N°:0105 Lcp:700 CMYK

EUROPE

▼ Premier exportateur mondial de services

VENTILATION DES TRANSACTIONS EN 1998 — en **pourcentage**

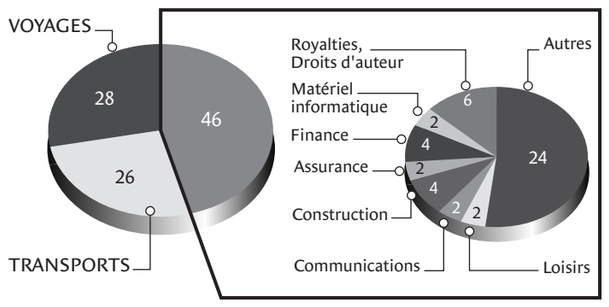

Source : Eurostat

■ **L'UNION EUROPÉENNE,** avec 25 % de parts de marché en 1998, est le premier exportateur de services au monde, juste devant les Etats-Unis (23 %) et loin devant le Japon (5,8 %).

■ **SES PRINCIPAUX POSTES** d'exportation dans ce domaine sont le tourisme (26,5 %), à égalité avec les services de transport. Viennent ensuite, mais avec une importance moindre, les services financiers (5,2 %).

■ **LES ÉTATS-UNIS** sont le premier partenaire commercial des Européens, qui y réalisent 34 % de leur chiffre d'affaires.

L'Asie arrive en deuxième position avec 21 % des exportations. Cette situation vaut aussi en sens inverse, puisque près d'un tiers des services importés par l'Union proviennent des Etats-Unis et 19 % du continent asiatique.

FRANCE

▼ La chute du nombre des exploitations agricoles

en **milliers**

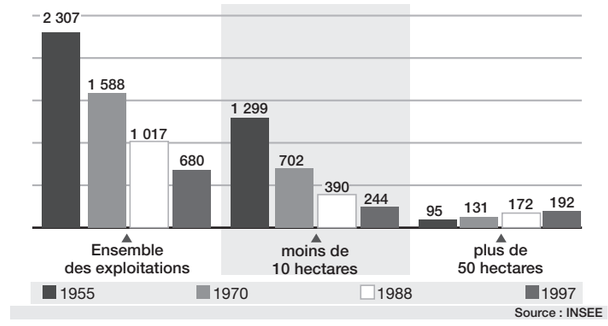

Source : INSEE

■ **LE PAYSAGE** de l'agriculture française a été profondément modifié en 40 ans. Le nombre des exploitations a diminué de plus de 70 %, passant de 2 307 000 en 1955 à 680 000 en 1997. Cette baisse ne concerne que les exploitations de moins de 10 hectares (qui passent de 1 299 000 à 244 000) et profite du coup à celles de plus de 50 hectares, dont le nombre passe de 95 000 à 192 000.

■ **CE CHANGEMENT** a surtout bénéficié à la production céréalière. En 1997, la France a produit 33 millions de tonnes de blé tendre (contre 12,3 en 1970) et 16,8 millions de maïs (contre 7,5 en 1970).

■ **PLUS GLOBALEMENT,** la production agricole française a augmenté de 1,8 % (en volume) par rapport à 1997 grâce aux céréales et aux vins de Champagne. Celle de porcins et de volailles continue de croître.

Les chiffres de l'économie mondiale

	ÉTATS-UNIS	JAPON	ALLEMAGNE	BELGIQUE	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY.-UNI	EURO 11	UE 15
PRODUCTION INDUSTRIELLE (en %)											
Sur un an	3,2 (juillet)	0,6 (juillet)	– 2,5 (juillet)	– 2,7 (juillet)	1,5 (juin)	1,3 (juin)	0,4(juillet)	1,8 (juillet)	– 1,2 (juillet)	– 0,1 (juillet)	– 0,2 (juillet)
Sur trois mois	1,1 (juillet)	0,3 (juillet)	– 0,4 (juillet)	– 0,6 (juin)	0,7 (juin)	0,6 (juin)	0,2 (juillet)	1,2 (juillet)	0,2 (juillet)	0,4 (juillet)	0,5 (juillet)
TAUX DE CHÔMAGE (en %)											
1999	4,2 (août)	4,7 (août)	9,2 (août)	9,1 (août)	15,7 (août)	11,0 (août)	12,0 (mai)	3,2 (juillet)	6,1 (mai)	10,2 (août)	9,3 (août)
PRIX À LA CONSOMMATION (en %)											
Sur un an	2,0 (juillet)	0,4 (mai)	0,8 (sept)	1,3 (sept)	2,5 (sept)	0,6 (sept)	1,9 (sept)	2,0 (sept)	1,2 (sept)	1,2 (sept)	1,2 (sept)
Sur un mois	0,0	0,0	– 0,3	+ 0,3	+ 0,2	+ 0,2	+ 0,3	+ 0,5	+ 0,4	0,0	0,1
PIB EN VOLUME (dernier trimestre connu, en %)	*2e trimestre 1999*	*2e trimestre 1999*	*2e trimestre 1999*	*1er trimestre 1999*	*2e trimestre 1999*	*2e trimestre 1999*	*2e trimestre 1999*	*2e trimestre 1999*	*2e trimestre 1999*	*2e trim. 1999*	*2e trim. 1999*
Sur un an	3,9	1,1	0,6	1,7	3,6	2,1	0,8	3,2	1,4	1,6	1,6
Sur trois mois	0,5	0,2	0,0	0,3	1,1	0,6	0,4	0,8	0,6	0,4	0,4
DÉFICIT PUBLIC / PIB (en %)											
1997	0,1	– 3,3	– 2,7	– 2,1	– 2,6	– 3	– 2,7	– 1,4	– 1,9	– 2,5	– 2,3
1998*	1,4	– 5,5	– 2,1	– 1,3	– 1,8	– 2,9	– 2,7	– 0,9	– 0,6	– 2,1	– 1,5
DETTE PUBLIQUE / PIB (en %)											
1998	ND	ND	61	117,3	65,6	58,5	118,7	67,7	49,4	73,8	69,5
BALANCE COURANTE (en % du PIB annuel)**	*3e trimestre*	*3e trimestre*	*4e trimestre*	*4e trimestre*	*4e trimestre*	*4e trimestre*	*4e trimestre*	*4e trimestre*	*4e trimestre*	*4e trim.*	*4e trim.*
Solde trimestriel 1997	– 0,4	0,4	0,1	1,4	0,1	0,6	0,6	1,4	0,2	0,4	0,3
Solde trimestriel 1998	– 0,90	0,76	– 0,03	1,54	– 0,61	0,81	0,39	1,17	0,24	0,32	0,26

* prévisions Commission européenne
** y compris les flux intrazones pour UE15 et EURO11. Le chiffre de la balance courante belge inclut celui du Luxembourg.

Source : Eurostat. Pour plus d'informations : http://europa.eu.int/eurostat.html

Les chiffres de l'économie française

	DERNIER MOIS CONNU	VARIATION SUR UN AN
CONSOMMATION DES MÉNAGES	- 3,1 % (août)	+ 3,6 % (août)
TAUX D'ÉPARGNE	16,7 % (1er trim. 99)	+ 0,1 %
POUVOIR D'ACHAT DES MÉNAGES	+ 14 % (1er trim. 99)	16 %
TAUX DE SALAIRE HORAIRE OUVRIER	+ 0,4 % (2e trim. 99)	+ 1,6 %
INVESTISSEMENT	20,3 % (1er trim. 99)	+ 3,5 %
COMMERCE EXTÉRIEUR (en milliards de francs / euros) (solde cumulé sur 12 mois)	+ 9,5 MdF / + 1,4 milliard d'euros (août) + 146 MdF / + 22,1 milliards d'euros (98/99)	– 55 % + 5,8 %
ENQUÊTE MENSUELLE SUR LE MORAL DES MÉNAGES	– 3 (oct)	– 10**
ENQUÊTE MENSUELLE DANS L'INDUSTRIE* opinion des chefs d'entreprise sur les perspectives générales	+ 16 (oct)	21**
TAUX DE CHÔMAGE DES JEUNES (– de 25 ans)	+ 21,0 % (septembre)	– 1,07 %
PART DU CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE (UN AN) DANS LE CHÔMAGE TOTAL	37,1 % (septembre)	– 1,3 %
EMPLOIS AIDÉS DANS LE SECTEUR MARCHAND	1 514 500 (septembre)	+ 0,6 %
EMPLOIS AIDÉS DANS LE SECTEUR NON MARCHAND	420 659 (septembre)	– 5,57 %
INTÉRIM	503 923 (mai)	+ 11 %

* solde des opinions négatives et positives, données CVS — ** solde net douze mois auparavant

Source : Insee, Dares, Douanes et Unedic.

CHINE

▼ Reprise du commerce extérieur

Glissement annuel en %

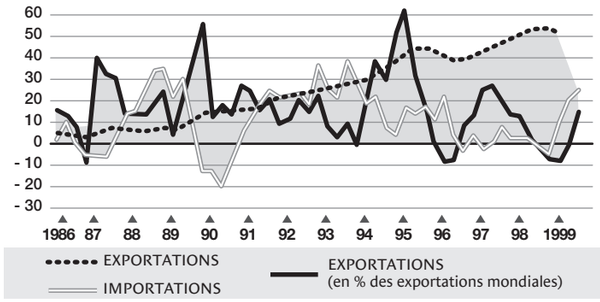

Source : Datastream

■ **LA PART DE LA CHINE** dans le commerce mondial n'a cessé de progresser depuis le début des années 90. Les exportations chinoises représentent maintenant 3,3 % des exportations mondiales. La part des importations est pour le moment de 2,6 %.

■ **APRÈS LE RALENTISSEMENT** lié aux effets de la crise asiatique et au ralentissement domestique, le commerce extérieur chinois se redresse nettement depuis quelques mois. De juillet à septembre, les exportations ont augmenté de 15 %, les importations de 24 %.

■ **L'EXCÉDENT COMMERCIAL** chinois devrait toutefois continuer à se contracter. Sur les trois premiers trimestres, il a été de moins de 20 milliards de dollars, contre 43 milliards en 1998. (Caisse des dépôts, risque pays).

Le protectionnisme domine encore largement les échanges commerciaux internationaux

Quotas et mesures antidumping multiplient par deux le niveau officiel des barrières douanières

Le nouveau round lancé par la réunion ministérielle de l'OMC suscite dans de nombreux pays la réticence, voire l'hostilité, des opinions publiques. Ce sentiment est nourri par l'idée que l'économie mondiale a déjà été énormément libéralisée au cours des quinze dernières années et qu'il pourrait être dangereux ou en tout cas néfaste d'aller au-delà. Pourtant, contrairement à ce que l'on croit, tout n'a pas été libéralisé, loin s'en faut.

L'idée que l'Union européenne (UE) ou les Etats-Unis se sont beaucoup ouverts au commerce international depuis quinze ans repose d'abord sur un chiffre, celui de la moyenne des droits de douane imposés par l'Europe ou les Etats-Unis, estimée à 5 % ou 6 %. Pour mesurer le chemin parcouru, on rappelle souvent que ce droit de douane moyen était de 40 % au lendemain de la seconde guerre mondiale, lorsque débutèrent les premières négociations du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers). Or ce chiffre est partiel au point de donner une vue fausse de la réalité. D'abord, il ne couvre que l'industrie, celle-ci ne représentant qu'un quart du produit national brut mondial, et il ignore la protection dans le reste des autres secteurs d'activité, à savoir l'agriculture et les services. Or ces deux secteurs restent très protégés. En fait, leur commerce n'a été que très peu libéralisé, et pour certains services il ne le sera pas avant très longtemps (voire peut-être jamais dans le monde que nous connaissons).

Ensuite, ce chiffre, comme toute moyenne, sous-estime systématiquement le niveau réel de protection. Pour le calculer, on prend en compte aussi bien les importations fortement taxées que celles qui pénètrent sur le territoire sans (ou quasiment) droits de douane. Les tarifs peuvent ainsi atteindre des niveaux encore très élevés (les « pics tarifaires »), par exemple de 50 % à 70 % pour certains produits de l'industrie chimique dans l'Union européenne.

Deuxièmement, mesurer les obstacles au commerce uniquement à l'aune des droits de douane fournit une vision bien imparfaite des méthodes utilisées par les gouvernements pour fermer leurs territoires aux produits étrangers. Pour se faire une idée plus juste, il faut aussi prendre les autres instruments de protectionnisme que constituent par exemple les restrictions quantitatives aux importations, autrement dit les quotas, ou encore les procédures antidumping, etc. Il est d'ailleurs intéressant de constater que les querelles entre Etats sur les pratiques commerciales portent désormais le plus souvent sur ces obstacles non tarifaires aux échanges.

Proposer une estimation qui tienne compte de toutes ces formes de protection est difficile, et elle n'a été faite avec quelque précision que pour l'Union européenne. En appliquant la même approche aux Etats-Unis mais de façon plus grossière, on obtient trois résultats essentiels. Le niveau de protection globale – tous instruments de protection confondus, mais services exclus – se situe autour de 13 %-14 % pour l'Union européenne, et de 10 %-12 % pour les Etats-Unis, ce qui est plus de deux fois le chiffre affiché pour les deux zones. L'écart entre les deux blocs s'explique essentiellement par la moindre protection de l'agriculture américaine.

Ce niveau de protection globale est relativement stable depuis 1990. Mais il varie énormément par secteur – avec des pointes de protection pouvant aller jusqu'à 100 %, voire bien plus si l'on définit les secteurs de façon fine. Ces pointes s'observent dans l'agriculture, mais aussi dans une partie notable du secteur industriel. En 1997, le niveau de protection globale est supérieur à 20 % pour environ 20 % de l'industrie européenne.

COÛT ÉLEVÉ

Tous ces résultats sont-ils vraiment étonnants ? Pas vraiment. D'abord, parce que la mise en œuvre de la libéralisation décidée lors de l'Uruguay Round s'étale jusqu'en 2005 alors que, il faut le rappeler, ce Round a commencé en 1986. Mais tenir compte de cette libéralisation à venir ne fera baisser le niveau de protection des Quinze que de 1 ou 2 points de pourcentage. Ensuite, ces résultats ne sont pas incohérents avec l'évolution du « taux d'ouverture » de l'Europe ou des Etats-Unis. Si ce taux, égal à la somme des importations et des exportations par rapport au PNB, a progressé dans les années 90, c'est à un rythme beaucoup plus lent que dans les années 70 par exemple.

Ces résultats soulignent l'intérêt d'un nouveau round. Une protection aussi élevée a un coût nécessairement élevé. Estimer ce coût est très difficile. Une estimation grossière de 500 milliards d'euros – presque le PNB espagnol – semble, pour ce qui est de l'Union européenne, raisonnable. Plus important encore est le fait que cette protection ne protège que peu les travailleurs, et que, quand c'est le cas, elle le fait à un coût très élevé pour la société – plusieurs fois le salaire moyen –, que ce soit en Europe ou aux Etats-Unis. Il est évident qu'il existe de meilleures politiques pour sauver les emplois menacés. Enfin, la protection en Europe a une caractéristique tout à fait indésirable : elle crée d'énormes rentes capturées par des intérêts particuliers, lesquels sont d'autant plus désireux de maintenir le niveau de protection existant.

Mais ces résultats posent aussi une question : qu'est-ce qui peut bien nourrir cette impression de forte libéralisation au cours des quinze dernières années, puisque la réponse ne se trouve pas dans le commerce international ? La place prise par l'investissement direct international, en forte expansion depuis le milieu des années 80, est une réponse possible. A travers des investissements internationaux, les multinationales étrangères apportent une vision nouvelle des marchés dans lesquels elles entrent. Elles ont des idées et des audaces que les firmes locales n'ont pas eues pendant des années : en achetant une marque du pays dans lequel elle entre, une multinationale cherche à lui donner une nouvelle jeunesse en l'intégrant dans sa stratégie régionale ou mondiale.

Cela exige des moyens, mais, contrairement aux idées reçues, les multinationales ne cherchent pas au loin ce qu'elles peuvent trouver tout près. Puisque le fameux hamburger McDonald's est souvent pris comme exemple, on peut rappeler qu'il est composé – à plus de 95 % – de viande, de pommes de terre, de logistique et d'emballage français : frapper McDo, c'est frapper des producteurs français.

L'autre explication à cette impression d'ouverture est, bien sûr, le progrès technique, notamment celui lié aux télécommunications et aux biotechnologies. C'est, sans nul doute, la source des peurs les plus puissantes, et qui explique en grande partie les levers de boucliers contre l'OMC. Mais en fait, et contrairement à ce qui est souvent avancé, le degré de liberté et de « souveraineté » que permet l'OMC en ces domaines est très vaste. Que Seattle aide à faire comprendre ce point essentiel serait son plus beau succès.

Patrick A. Messerlin *

*** Directeur du Groupe d'économie mondiale de l'Institut d'études politiques de Paris.**

escem
SCHOOL OF BUSINESS AND MANAGEMENT

GROUPE ECOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE ET DE MANAGEMENT

Nouveau siècle, nouvelles frontières, nouvelles complexités.

RECHERCHE OU PRAGMATISME, GÉNÉRALISTE OU EXPERT, FORMATION INITIALE OU FORMATION CONTINUE, PETITE OU GRANDE ORGANISATION, NOUVELLES TECHNOLOGIES OU SALLE DE COURS, RÉGIONALISME OU MONDIALISATION, SÉLECTIVITÉ OU DIVERSITÉ, AMBITION OU ÉQUILIBRE...
À L'ESCEM NOUS RÉUNISSONS CE QUI SEMBLE S'OPPOSER POUR MIEUX GÉRER LA COMPLEXITÉ, PERMETTRE À CHACUN DE SE RÉALISER ET ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DANS LEUR DÉVELOPPEMENT.

http://www.escem.fr
E-mail : com@escem.fr

CAMPUS DE TOURS
1, RUE LÉO DELIBES - B.P. 0535
37205 TOURS CEDEX 3
Tél. : 02 47 71 71 71
Fax : 02 47 71 72 10

CAMPUS DE POITIERS
11, RUE DE L'ANCIENNE COMÉDIE
B.P. 5
86001 POITIERS CEDEX
Tél. : 05 49 60 58 00
Fax : 05 49 60 58 30

CAMPUS DU FUTUROSCOPE
TÉLÉPORT 2 - AV. CASSIN
B.P. 10204
86962 FUTUROSCOPE CEDEX
Tél. : 05 49 49 64 10
Fax : 05 49 49 64 11

Dans le cadre de son développement,
le Groupe ESCEM recrute 10 professeurs permanents
titulaires d'un Doctorat en Sciences de Gestion ou d'un PhD ayant une expertise en :
- Marketing
- Finance d'entreprise / de marché
- Techniques quantitatives
- Gestion des Ressources Humaines
- Stratégie
- Management des Organisations

Les programmes du Groupe nécessitent, de la part des candidats, un anglais courant.
Une expérience à l'international, en formation ou en entreprise, sera appréciée.

Envoyer C.V. et lettre de motivation à
Jean-Pierre PICHARD, Directeur de la Pédagogie
Groupe ESCEM - Campus de Tours
1, rue Léo-Delibes - B.P. 0535
37205 TOURS Cedex 3

LeMonde Job: WDE4799--0006-0 WAS MDE4799-6 Op.: XX Rev.: 19-11-99 T.: 20:58 S.: 111,06-Cmp.:22,09, Base : LMQPAG 19Fap:100 N°:0106 Lcp:700 CMYK

Charlene Barshefsky ou la dame de pierre

WASHINGTON
de notre correspondant

C'est pas pour rien que l'on a surnommé Charlene Barshefsky *« mur de pierre »*. Représentante des Etats-Unis pour le commerce international (USTR) avec rang d'ambassadeur, ce petit bout de femme – 48 kilos pour 1,65 mètre – dissimule derrière un sourire que l'on dit parfois charmeur les talents d'une redoutable négociatrice.

Cette fille d'émigrés juifs de Pologne et de Russie, née à Chicago en 1950, a été formée à la rude école des cabinets d'affaires américains : elle a passé dix-huit ans chez Steptoe & Johnson, spécialisés dans les litiges commerciaux. Son père – qui avait fait des études pour devenir rabbin – aurait souhaité qu'elle devienne universitaire, elle a préféré le droit et (coïncidence ?) son premier dossier concernait un problème de dumping.

Charlene Barshefsky

● Docteur en droit, Charlene Barshefsky est la représentante officielle des Etats-Unis pour le commerce international depuis décembre 1996, avec le rang d'ambassadeur.
● Agée de quarante-neuf ans, elle a fait ses armes juridiques dans le cabinet d'avocats Steptoe & Johnson.

MOTS DURS

Elle a donc fait ses armes dans un milieu procédurier – le droit est, pour les Américains, une arme politique et commerciale – à deux pas du centre du pouvoir ; elle a aussi représenté les intérêts du lobby forestier canadien. C'est là que Mickey Kantor, son prédécesseur, est venu la chercher pour en faire son adjointe, avant qu'elle prenne sa place en 1996. Dans un monde politique où chacun pèse ses mots, elle ne mâche pas les siens. Questionnée au Sénat sur les négociations qui n'en finissent pas sur l'entrée de la Chine au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), elle a répondu : *« Ce qui s'est passé, comme je l'ai dit à mes collaborateurs, c'est que les hommes ne demandent jamais leur chemin. C'est pourquoi nous avons bombardé par erreur l'ambassade de Chine à Belgrade »* pendant la guerre du Kosovo. *« Et cela a gelé nos relations pendant près de cinq mois. »* Elle faisait allusion au fait que la CIA avait utilisé des cartes périmées et n'avait pas jugé bon de vérifier où se trouvait l'ambassade avec des personnes connaissant bien Belgrade.

Les négociations qu'elle a inlassablement menées et les accords qu'elle a emportés à la force du poignet sont nombreux. Elle a fait mordre la poussière à l'Union européenne à propos de la banane et du bœuf aux hormones, lancé la négociation sur la zone de libre-échange des Amériques (FTAA), redonné du tonus à l'APEC (Coopération économique en Asie-Pacifique), impulsé le partenariat transatlantique avec les Quinze et l'initiative sur le commerce avec l'Afrique. Elle a bataillé avec Tokyo, accusé de pratiques discriminatoires ou de dumping, et avec Pékin sur la propriété intellectuelle et sur l'OMC. Elle n'a jamais hésité à menacer, à user de mots durs, à faire la leçon, accusant par exemple les Européens, trop peu accommodants à son goût à propos des organismes génétiquement modifiés (OGM), d'avoir *« fortement politisé et pas toujours géré avec compétence »* ce dossier.

Ses homologues japonais n'ont pas oublié avoir négocié vingt-deux heures d'affilée avec elle. Ni les Chinois les menaces de sanctions qu'elle a agitées. Elle sait aussi se montrer prévenante, mais elle ne veut pas que la presse puisse titrer qu'elle a cédé à un interlocuteur. *« Je crois parfois que des pays signent des accords commerciaux avec Charlene simplement pour que leurs négociateurs puissent enfin dormir ! »*, a pu dire une de ses adjointes.

Charlene Barshefsky est la personnification de la vision du monde de Bill Clinton, pour qui les négociations commerciales ont remplacé la diplomatie traditionnelle. Ainsi a-t-elle déclaré que *« les autres pays doivent comprendre que nous vivons une époque dans laquelle ils définiront essentiellement leurs relations avec l'Amérique au travers de leur interaction économique avec elle »*. Avec une telle mission, elle n'a guère de temps de s'occuper de ses deux filles, sans doute son principal regret. Mais elle sait y trouver de nouveaux arguments pour sa mission : *« J'ai appris beaucoup sur la stratégie de négociation en leur lisant des histoires »* comme celle de Winnie-the-Pooh (Winnie l'Ourson).

Patrice de Beer

Les procédures de règlement des litiges sont toujours insatisfaisantes

GENÈVE
de notre correspondant

Forum de négociations entre ses membres, l'OMC se fonde sur des règles et dispose d'une structure, l'Organe de règlement des différends (ORD), pour les faire respecter. Pierre angulaire du système commercial multilatéral de l'OMC et principale innovation introduite par les accords de l'Uruguay Round, cette procédure est plus rapide, plus automatique et, surtout, plus contraignante que celle naguère en vigueur à l'époque du GATT.

Comme se plaisait à le souligner le premier directeur général de l'OMC, l'Italien Renato Ruggiero, il s'agit sans doute là de *« la contribution la plus originale de l'OMC à l'économie mondiale »*. Mais si le progrès est sensible, il est apparu à l'usage que le système avait aussi des limites, ne serait-ce que l'accès des pays pauvres au mécanisme juridique mis en place, ou la transparence de son fonctionnement. Conscients du problème, les fondateurs de l'OMC avaient d'ailleurs prévu un réexamen du système de règlement des différends après une période d'observation de cinq ans. Alors que l'échéance approche, plus d'un an et demi de débats n'ont cependant pas suffi aux 135 membres pour se mettre d'accord sur une réforme.

Le GATT connaissait déjà pareilles procédures, mais il était plus facile de bloquer une décision d'arbitrage et nombre d'affaires traînaient en longueur sans aboutir à un résultat. Même condamné pour violation des règlements du commerce international, un pays n'était pas tenu à se soumettre et pouvait continuer à agir à sa guise. Plus crédible que celui de son prédécesseur, le système de l'OMC entend consacrer le règne du droit et s'est donné un tribunal pour en assurer l'application, réduisant du même coup la possibilité de mesures unilatérales. Sous l'autorité de l'ORD, qui comprend l'ensemble des membres, le système de l'OMC est régi par une procédure stricte assortie d'un calendrier.

> Même si des progrès ont été réalisés, le système mérite d'être réformé

TRAITEMENT SPÉCIAL

Après une première étape de consultation pour tenter de trouver un arrangement à l'amiable, le plaignant peut demander l'établissement d'un groupe spécial dont les conclusions sont soumises à l'approbation de l'ORD. Les deux parties ont ensuite la possibilité de faire appel de la décision tandis que l'ORD est habilité à autoriser des mesures de rétorsion si un pays ne se conforme pas au verdict final. La procédure d'arbitrage dure approximativement un an sans appel, et jusqu'à un an et demi avec appel.

L'OMC est saisie d'un nombre croissant de différends. Au 18 octobre, en moins de cinq ans, 183 litiges avaient été portés devant l'ORD, à peu près autant que pendant le demi-siècle d'existence du GATT. Si quelques affaires spectaculaires, comme le conflit de la banane ou celui du bœuf aux hormones, ont beaucoup fait parler d'elles, une trentaine ont déjà pu être réglées par un compromis au stade des consultations. Parmi les autres disputes recensées, 96 sont en consultation, 24 soumises à l'examen d'un groupe spécial, 27 en procédure d'appel, et seulement 8 décisions d'arbitrage ont été mises à exécution. Les Etats-Unis se taillent la part du lion avec 60 plaintes déposées et 38 mises en cause. L'Union européenne arrive en deuxième position, suivie par le Japon, avec respectivement 47 et 7 plaintes.

A l'origine de 47 plaintes et cités 61 fois, les pays en développement sont également partie prenante au nouveau système d'arbitrage, mais les plus pauvres d'entre eux se sentent pénalisés par le manque de moyens et de compétences suffisantes pour faire valoir leurs droits. Un traitement spécial avec une procédure accélérée est déjà prévu pour les pays les plus démunis dans certains cas. Dans le cadre de la révision du mémorandum d'accord sur le règlement des différends, il a été proposé d'améliorer la participation des pays les plus pauvres par des aides financières et la mise en place d'une assistance technique.

OUVERTURE

Le manque de transparence du système fait également l'objet de critiques. Alors que certains pays veulent maintenir le caractère confidentiel des délibérations d'arbitrage, d'autres pensent au contraire que la crédibilité de l'ORD aurait tout à gagner d'une plus grande ouverture à la société civile. Selon eux, il serait souhaitable que sur des questions d'environnement ou de dimensions extra-économiques, les ONG puissent faire entendre leur point de vue et que les débats soient rendus publics.

D'autres carences sont apparus dans l'application des sanctions. Ainsi conviendrait-il d'éviter de pénaliser des secteurs – à l'instar des producteurs de roquefort boycottés par les autorités américaines en représailles à la décision française de ne pas importer du bœuf aux hormones – qui ne sont pas partie prenante à un litige. La réforme du système reste sans doute à l'ordre du jour, mais sur ce point aussi, il est ardu d'arriver à un consensus.

Jean-Claude Buhrer

L'ouverture chinoise reste un pari

PÉKIN
de notre correspondant

Après treize ans de candidature infructueuse, la Chine devrait, selon toute vraisemblance, adhérer à l'OMC. L'accord bilatéral signé à Pékin le 15 novembre entre négociateurs américains et chinois vient de lever le plus gros obstacle à la pleine intégration de l'empire du Milieu dans l'économie internationale.

Ce compromis historique, qui devrait maintenant être suivi de négociations avec l'Union européenne, consacre un retournement brutal du climat économique entre la Chine et l'Occident, « pollué » ces derniers mois par la crispation nationaliste consécutive au bombardement de l'ambassade de Pékin à Belgrade. Il illustre, sinon le retour en grâce, en tout cas la persistance de l'influence en coulisse du premier ministre réformateur Zhu Rongji, récemment déstabilisé par une virulente offensive du camp conservateur et protectionniste.

Aux termes de cet accord, la Chine s'engage à abaisser ses droits de douane du niveau actuel de 22,1 % à 17 %. Le démantèlement des barrières sera radical pour le secteur automobile (de 80 %-100 % à 25 %), et touchera des domaines aussi politiquement et socialement sensibles que l'agriculture. Simultanément, la Chine devra ouvrir au capital étranger des secteurs comme les télécommunications – jusqu'alors très protégées – et permettre à terme aux banques étrangères de prêter en renminbi, la monnaie locale, à des clients chinois.

Sur le papier, l'accord est empreint de la philosophie libérale propre à l'OMC. Il serait pourtant naïf de penser que le cinquième de la planète, héritier d'une tradition autarcique, se convertira sans mal au libre-échangisme.

GUÉRILLA PERMANENTE

Trois séries de difficultés s'annoncent à l'horizon. En premier lieu, le démantèlement des barrières sera progressif, selon des modalités encore floues qui donneront lieu à une guérilla permanente. Il faudra s'attendre notamment à de longs atermoiements dans un secteur bancaire plombé par les mauvaises créances et qui ne survit qu'en raison d'une liquidité due à l'absence de placements alternatifs.

En deuxième lieu, l'entrée à l'OMC précipitera une cascade de faillites d'entreprises d'Etat dans les secteurs de l'automobile, de l'acier, de la pétrochimie, de la mécanique et surtout de l'agriculture, qui alimenteront des tensions sociales déjà vives. Dans ce contexte, on ne peut exclure que la tendance conservatrice et protectionniste ne cherche à exploiter la situation pour mettre en difficulté les dirigeants réformateurs. Enfin, la moindre dégradation de la relation stratégique sino-américaine, en raison notamment de la question toujours explosive de Taïwan, peut très bien empoisonner le scénario de l'ouverture.

Le pari est donc risqué. Les réformateurs devront batailler pour dissiper le fantasme d'un capital étranger subvertissant la souveraineté chinoise. Après des mois de repli tactique, ils ont redonné de la voix ces dernières semaines pour rappeler que les entreprises à participation étrangère emploient 11 % des actifs urbains, comptent pour la moitié du commerce extérieur et enregistrent, dans le secteur industriel, un taux de croissance supérieur de 7,8 points à celui des entreprises d'Etat.

Des études prospectives étrangères incitent à l'optimisme. Selon la BNP, les exportations chinoises croîtront, dans le cadre de l'OMC, à un rythme annuel de 9,5 % sur les cinq prochaines années. A en croire Goldman Sachs, les investissements étrangers progresseront de 100 milliards de dollars (103 milliards d'euros) par an (ils étaient de 45 milliards à 46 milliards d'euros en 1998) et la croissance chinoise gagnera 0,5 point. Mais ce ne sont pas ce genre de chiffres qui tranchent le débat en Chine. Pour le Parti communiste, la vraie question reste : l'OMC va-t-elle, oui ou non, saper son emprise sur la société ?

Frédéric Bobin

De la difficulté de négocier avec les Etats-Unis

WASHINGTON
de notre correspondant

Washington arbore une parfaite bonne conscience à la veille du Sommet de Seattle. A en croire les Américains, le protectionnisme est avant tout un défaut étranger. Dans un monde où les barrières tombent un peu plus chaque jour, il est normal que l'attention se concentre sur celles qui restent, d'un côté ou de l'autre de l'Atlantique. *« Depuis 50 ans, les Américains ont avancé une vision spécifique et claire de leur politique commerciale »*, déclarait le 19 novembre Charlene Barshefsky, représentante pour le commerce international (USTR), ajoutant *« nous avons toujours montré le chemin vers une économie mondiale plus ouverte, juste et libre »*.

Négocier avec les Etats-Unis n'est pourtant pas toujours chose facile. Ainsi que l'explique l'économiste Pietro Nivola, de la Brookings Institution : *« Ici il n'y a pas vraiment de gouvernement. Je ne veux pas seulement parler de la répartition des prérogatives entre pouvoir fédéral et Etats. A Washington, il existe différents systèmes qui ont, chacun, un impact différent sur le pouvoir. Il y a beacoup d'intérêts en compétition : ceux qui sont favorables à la mondialisation, au protectionnisme ou à la défense de la souveraineté nationale. Le président est en faveur d'une libéralisation des échanges et d'une intégration économique globale. Mais le Congrès, même s'il s'y intéresse, est plus préoccupé par la protection de groupes d'intérêts. »*

> L'interlocuteur officiel n'a pas le pouvoir de décision finale. C'est le Congrès qui, en réalité, tire les ficelles

PRESSIONS CONTRADICTOIRES

La marge de manœuvre d'un Bill Clinton est donc réduite. Comme le reconnaissait l'ambassadeur Barshefsky à propos du nouveau Round de Seattle : *« Aucun président n'a jamais eu le pouvoir de conclure un accord multilatéral au moment où il était lancé. »* D'autant plus que les différentes administrations et les deux grands partis politiques sont aussi soumis à des pressions contradictoires en leur sein.

En fait, le représentant des Etats-Unis, aussi haut placé soit-il, n'a pas le pouvoir de décision finale. En matière de commerce international, le Congrès a le dernier mot en vertu de la séparation des pouvoirs. Il délègue seulement le pouvoir de négocier au chef de l'exécutif. Le Congrès ne dispose pas seulement de la prérogative d'avaliser ou de rejeter un texte comme dans un système parlementaire. *« Il est partie prenante à la négociation du début jusqu'à la fin »*, confirme Pietro Nivola. Il a donc le droit de revenir sur certains termes d'un accord ou de les modifier unilatéralement.

Bill Clinton ne doit pas heurter de front les républicains, majoritaires au Congrès, ni braquer les adversaires de la mondialisation qui votent habituellement démocrate, comme les syndicalistes et les Verts, ni menacer les intérêts des agriculteurs, des éleveurs ou des sidérurgistes, dont le vote est important en temps normal, crucial en période préélectorale.

La Maison Blanche a fait de sa politique commerciale le fondement de sa diplomatie. « L'impérialisme américain », militaire et politique hier, est désormais au service de la puissance industrielle, commerciale, financière et scientifique des Etats-Unis. Ceux-ci ont su utiliser à leur profit les nouvelles règles de l'OMC – mais pas toujours – sans négliger la panoplie d'armes traditionnellement à leur disposition.

C'est ainsi qu'ils ont pu être accusés par l'Union européenne du double péché d'exterritorialité et d'unilatéralisme. Le premier consiste à vouloir imposer ses propres lois à d'autres personnes, physiques ou morales, qui ne sont pas sous sa juridiction. Le meilleur exemple en est la loi Helms-Burton qui menace de sanctions les entreprises étrangères qui violent l'embargo imposé par Washington contre Cuba. Ou la loi sur les sanctions contre l'Iran et la Libye qui prévoit des sanctions obligatoires contre les compagnies pétrolières investissant plus de 20 millions de dollars dans ces pays. L'UE a négocié des exemptions, qui ont en particulier bénéficié à Total. Mais la menace pèse toujours et le Congrès est souvent intraitable.

L'unilatéralisme, ce sont ces mesures que Washington s'arroge le droit de prendre contre des pays ou des entreprises accusés de ne pas respecter la législation commerciale américaine, de pratiquer le dumping ou le protectionnisme. On peut citer la « Section 301 » et ses corollaires, « Super 301 » et « Spécial 301 » en vertu desquelles l'USTR a engagé, en 1999, une enquête contre la France (sur les subventions aux équipements aéronautiques) et contre l'UE (concernant les indications géographiques des produits alimentaires et agricoles).

Les actions engagées contre les Quinze à propos de la banane et du bœuf aux hormones, et les sanctions unilatérales imposées avant même que l'OMC ait pris une décision définitive sont connues. D'autres méthodes le sont moins, comme par exemple la protection du marché de l'acier. Gros importateurs d'acier avec environ 25 millions de tonnes par an – l'UE est son premier fournisseur, suivi du Japon et de pays comme la Corée, le Brésil ou le Canada – les États-Unis adoptent en même temps une attitude défensive, voire agressive contre ces mêmes fournisseurs, comme l'explique un expert américain du dossier qui a voulu rester anonyme.

PROTECTIONNISME

Selon lui *« ce système d'antidumping est fondamentalement protectionniste. Pour satisfaire les sidérurgistes et les syndicats, on prend des mesures qui, si elles ne violent pas les règles, visent à rendre prohibitif le coût de toute défense, d'épuiser les ressources financières voire morales. En 1992, par exemple, l'avocat du lobby de l'acier a demandé au département du commerce de réclamer aux exportateurs étrangers qu'ils expliquent les méthodes employées pour convertir les tonnes métriques en tonnes américaines. Il s'agissait avant tout de gagner du temps, d'allonger la facture des avocats pour tenter de lasser l'autre partie. Qu'est-ce que c'est sinon du protectionnisme ? »* Dans un document sur les avantages de l'OMC *« pour les travailleurs et les familles américaines »*, l'USTR explique que *« la décision des Etats-Unis de négocier volontairement et d'accéder à un accord qui développe le commerce et crée des emplois est un exercice de souveraineté, et non un abandon de celle-ci (...) Nous bénéficions de la procédure de résolution des conflits de l'OMC par le biais de règles qui rendent les autres pays comptables de leurs actes. En même temps, notre gouvernement a fait attention à ce que cette structure préserve nos droits. L'OMC ne peut nous forcer à changer nos lois. Seuls les Etats-Unis déterminent exactement comment ils répondront aux recommandations d'un panel de l'OMC, ou s'ils y répondront, conservant ainsi leur pleine souveraineté de décision. »*

L'OMC ne peut pas non plus *« limiter la capacité américaine à définir ses standards concernant l'environnement, l'emploi, la santé et la sécurité au niveau que nous considérons comme approprié »*.

Les Etats-Unis sont-ils prêts à reconnaître aussi ces droits à d'autres pays, comme à ces Européens qui rejettent leur bœuf aux hormones et les organismes génétiquement modifiés pour les mêmes raisons d'environnement ou de santé ?

P. de B.

LeMonde Job: WDE4799--0007-0 WAS MDE4799-7 Op.: XX Rev.: 22-11-99 T.: 08:16 S.: 111,06-Cmp.:22,09, Base : LMQPAG 19Fap:100 N°:0107 Lcp:700 CMYK

Un paquet de café « militant », contre les dégâts de la mondialisation

700 000 familles du Sud vivent plus décemment de leurs cultures grâce au commerce équitable, un système mis en place par une association d'ONG

Un consommateur choisit sur les gondoles d'un hypermarché (Carrefour, Atac, Leclerc, Auchan, Monoprix, Prisunic, Match) un paquet de café arabica Malongo, arborant le label « Max Havelaar » qu'il accepte de payer 15,95 francs, soit 10 % à 15 % plus cher qu'une autre marque de qualité équivalente. C'est un achat militant car, en amont de la chaîne, au Costa Rica, Edgar a pu ainsi vendre, pendant dix ans, son café cueilli sur un microscopique demi-hectare à un prix suffisamment rémunérateur pour lui permettre de construire une maison capable d'héberger décemment sa famille de sept personnes et d'envoyer ses enfants à l'école.

L'histoire commence, en 1986, au Mexique. Lors de la rencontre annuelle avec l'ONG néerlandaise Solidaridad qui les secourt régulièrement, des petits producteurs de café disent à leurs interlocuteurs : *« Nous avons honte de vous demander sans cesse de l'argent. Ne pourriez-vous pas plutôt nous aider à vendre notre café à un prix plus juste que celui pratiqué par les "coyotes", les intermédiaires qui nous l'achètent six mois à l'avance pour nous permettre de survivre en attendant la récolte, mais à un prix dérisoire ? Sans parler des chutes brutales des cours mondiaux du café... »*

DEUX PARIS

En effet, depuis le début des années 80, la spéculation a fait fluctuer le prix mondial dans des proportions spectaculaires, car un même grain de café est vendu en Bourse dix-sept fois, en moyenne. Et quand les cours montent, comme en 1997-1998, ce n'est jamais le cultivateur qui en profite.

Solidaridad se met alors à réfléchir à un système qui corrigerait ces graves inconvénients. Vendre le café des petits paysans dans les boutiques « alternatives » ou « tiers-monde » qui ont fleuri à partir de 1970 ? Le risque aurait été de ne toucher que les militants avertis. L'ONG fait alors deux paris : d'abord, pour atteindre le grand public, elle choisit de faire confiance à l'« ennemi », à la filière traditionnelle qui va de l'importateur à la grande surface en passant par le torréfacteur ; ensuite, elle prédit que tous les consommateurs, et pas seulement les militants, accepteront de surpayer légèrement un produit pour aider des producteurs dans le besoin.

Ce commerce, baptisé « équitable », est devenu une machine imposante et internationale qui épaule 700 000 familles du Sud. Les dix-sept associations nationales qui y souscrivent n'interviennent pas dans la commercialisation du café ; elles se sont regroupées dans une association, FLO-International (Fair Trade Labelling Organizations), qui joue, avec ses membres, un triple rôle : premièrement, FLO détermine les critères du commerce équitable et les adapte aux différents produits, car le miel, le thé, le cacao, le sucre, les bananes et le jus d'orange ont rejoint le café.

Deuxièmement, FLO agrée les différents partenaires ; elle demande aux paysans de fonctionner en coopérative et de façon démocratique, sans discriminations sexuelles ou raciales ; elle exige une qualité du produit. Elle demande aux importateurs, qu'elle met en contact avec les coopératives, de s'engager sur un prix minimum garanti de 1,26 dollar par livre, quel que soit le cours mondial du café (en septembre, 0,8 dollar ; en novembre, 1 dollar), 1,21 dollar allant au producteur et 0,5 dollar à la coopérative, qui peut ainsi soit acheter des terres qu'elle louera aux plus défavorisés, soit construire une école, soit servir de caisse de crédit coopératif ou investir, comme au Nicaragua, dans une usine de dépulpage de la « cerise » de café pour conserver sur place un peu plus de valeur ajoutée. Beaucoup d'importateurs avancent aux producteurs jusqu'à 60 % des récoltes.

HÉROS D'UN ROMAN

Troisièmement, FLO accorde aux torréfacteurs qui choisissent sa filière le label « Max Havelaar » devant figurer sur l'emballage. Elle perçoit un droit de marque de 1 franc par kilo vendu et s'efforce de persuader les grandes surfaces de placer les cafés portant ce label dans leurs rayons et les consommateurs de les acheter. Max Havelaar est le nom du héros d'un roman néerlandais du XIXe siècle dénonçant l'exploitation des petits planteurs indonésiens de café par les courtiers.

Les résultats sont là : l'Allemagne consomme 3 600 tonnes de café « équitable » par an (1 % du marché) ; les Pays-Bas, 3 400 tonnes (2,8 %) ; la Suisse, 1 400 tonnes (3,3 %). La France, qui n'est pas encore familière de ce commerce respectueux, n'en a acheté que 300 tonnes (moins de 0,2 % du marché) en 1999 et vise 1 000 tonnes l'an prochain.

Victor Ferreira, directeur de Max Havelaar France, est confiant. Les campagnes d'opinion menées avec une cinquantaine d'associations comme Agir ici, Artisans du monde, le Comité catholique contre la faim et pour le développement ou la Ligue de l'enseignement portent leurs fruits : les cafés Cerro Azul, Tazamaya, Carazao, Kalinda, Solela, Beneficio ou Organico trouvent des amateurs jusqu'à l'Elysée, Matignon et au Sénat français.

« C'est une façon d'agir, non contre la mondialisation, mais contre les effets négatifs de celle-ci, affirme-t-il. *Le consommateur prend place aux côtés des salariés et des actionnaires comme contre-pouvoir à l'économie purement financière. Le commerce équitable est "libéral", en ce qu'il repose sur la responsabilité des acteurs, et pas du tout "libéral", car il suppose le respect de règles précises. Il faudra bien qu'on nous entende lorsque nous disons que l'article 3 du GATT doit être revu afin que les consommateurs du monde entier puissent tenir compte du procédé de fabrication d'un produit avant de l'acheter. »*

Une banane bio et convenablement payée à la coopérative Caribbean, de Saint-Domingue, n'a pas grand-chose à voir avec sa sœur cueillie par de pauvres hères employés en Equateur par une multinationale. La preuve par le choix des consommateurs.

Alain Faujas

▼Un prix garanti

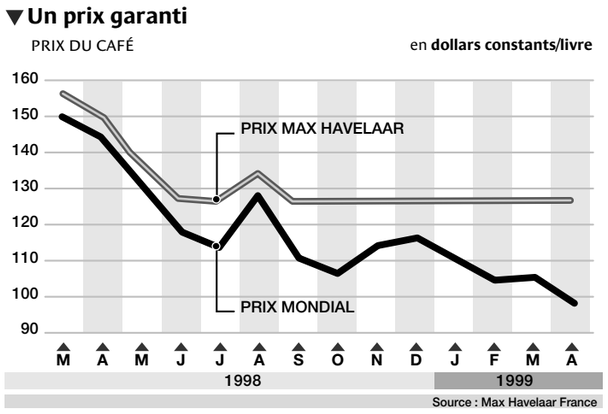

La bataille perdue de Kindy

Le fabricant de chaussettes se trouve contraint de produire à l'étranger

A l'automne 1998, Jean-Yves Bloquert s'éclipsait de Kindy, incapable de se résoudre à faire ce contre quoi il s'est toujours battu : délocaliser. La mondialisation a eu raison de l'obstination de ce patron qui, au cours des trente-quatre années passées à la tête de l'entreprise de chaussettes, a toujours été convaincu que la délocalisation pouvait être évitée, à condition de savoir innover.

Innover sur le plan technologique déjà. Lorsqu'en 1964 il reprend l'entreprise créée en 1863 par son grand-père, Jean-Yves Bloquert commence par moderniser l'appareil de production. Cette initiative permettra de doubler en trois ans la capacité de production. Il n'hésitera pas à renouveler la démarche, comme le confirme Patrick Bidois, délégué FO, qui reconnaît à Jean-Yves Bloquert le mérite d'avoir toujours su s'adapter aux évolutions technologiques.

Innover sur le plan stratégique et marketing aussi. Non seulement Jean-Yves Bloquert se lance dans une série d'acquisitions externes qui porteront de 250 à 1 585 salariés, en 1986, l'effectif de l'entreprise, mais, très vite aussi, il décide de rénover son offre. Les articles de premiers prix, qui constituaient jusque-là l'essentiel de la production, sont liquidés, au profit d'articles moyen-haut de gamme aux couleurs avant-gardistes. L'impact de cette décision ne sera pas immédiat : au début, les clients habituels ne s'y retrouvent plus et l'entreprise, pour s'en sortir, se voit contrainte de travailler à 40 % comme façonnier pendant deux ans, le temps que s'impose la marque Kindy, lancée dès 1966. Pour Jean-Yves Bloquert, l'avenir de l'entreprise passe par la promotion d'une véritable marque, et par une offensive vers la grande distribution. Pari audacieux mais pari gagné : Kindy est aujourd'hui l'un des trois leaders français du marché de la chaussette, où 60 % de la consommation passe par la grande distribution.

ANTICIPATION

Innover sur le plan social enfin. En 1982, Jean-Yves Bloquert décide d'anticiper le mouvement de réduction du temps de travail que le nouveau gouvernement socialiste souhaite impulser et signe avec ses syndicats un accord organisant le passage aux 35 heures. Une initiative qu'aujourd'hui il passe étrangement sous silence, mais qui fera de Kindy un précurseur en la matière. En 1988, l'entreprise doit faire machine arrière. *« Nous avons été de l'avant mais, du coup, nous n'étions plus compétitifs, nos concurrents étant restés à 39 heures »*, raconte Michel Gambier, ancien délégué FO aujourd'hui retraité.

Aux syndicalistes de l'entreprise, Jean-Yves Bloquert tient alors un discours direct, provocateur même pour l'époque : *« Si nous voulons rester français, il faut que nous gagnions en flexibilité. »* Le mot est encore tabou. Il leur propose de revenir à 38 heures, mais aussi d'annualiser le temps de travail en organisant des semaines de 24 à 44 heures selon les périodes, d'instaurer une quatrième équipe du week-end et d'adopter une production en continu douze mois sur douze. Un réaménagement complet de l'organisation du travail, en somme, que les syndicats se résoudront à entériner dans un accord. Son application ne se fera pas sans quelques grincements de dents. *« Le faire comprendre aux salariés n'a pas été facile*, se souvient Patrick Bidois. *Mais l'avenir de l'entreprise était en jeu. Cela nous permettait d'éviter des licenciements. »*

Une telle évolution n'aurait sans doute pas été possible sans le climat de confiance qui régnait. *« Il existait une compréhension réciproque entre nous et la direction. Nous savions qu'elle était sincère »*, soulignent l'un comme l'autre Michel Gambier et Jean-Pierre Bellanger, son homologue de la CGT, lui aussi retraité aujourd'hui. Cet accord permettra en tout cas à l'entreprise de continuer à se défendre sur un marché pourtant de plus en plus grignoté par les importations.

Intéressement, développement de la polyvalence, temps partiel annualisé, préretraites progressives : autant de mesures que Kindy sera, là encore, une des premières entreprises à appliquer pour s'adapter aux exigences toujours plus fortes du marché. Mais en vain. Cela n'empêchera pas l'écart de coût de production avec les pays à bas salaires de continuer à se creuser.

« INÉVITABLE »

Prise en tenaille entre des importations en constante augmentation – aujourd'hui plus de trois paires vendues sur quatre ont été fabriquées à l'étranger – et les marques distributeurs qui réalisent près du tiers des ventes actuelles, Kindy prenait en juin la décision de céder son usine de Dambach (Bas-Rhin) et d'opter pour la délocalisation afin d'abaisser ses prix de revient. A terme, selon la nouvelle direction, la moitié de la production de chaussettes devrait être fabriquée à l'étranger. Jean-Yves Bloquert ne pouvait se résoudre à accepter une telle perspective. L'ex-patron reconnaît néanmoins qu'il n'y a plus guère de marges de manœuvre. *« Je sentais depuis quatre, cinq ans que cela deviendrait inévitable »*, avoue-t-il tout en ajoutant : *« Maintenir l'emploi en France est un devoir. Mais le devoir est aussi de faire perdurer l'entreprise. »*

Laetitia Van Eeckhout

LeMonde Job: WDE4799--0008-0 WAS MDE4799-8 Op.: XX Rev.: 19-11-99 T.: 20:58 S.: 111,06-Cmp.:22,09, Base : LMQPAG 19Fap:100 N°:0108 Lcp:700 CMYK

Brad G. Figel, conseiller juridique pour les échanges internationaux chez Nike

« Les entreprises doivent reconnaître leurs responsabilités sociales et environnementales »

« Que signifie, pour une entreprise comme Nike, la session de négociations qui débute à Seattle ?

– C'est un rendez-vous important. L'Uruguay Round avait déjà eu une grande portée, et cette nouvelle session va nous permettre de soulever des problèmes qui n'avaient pas été abordés la fois précédente. De nouveaux différends sont apparus entre Etats, et l'OMC peut aider à les résoudre.

» Nike, et l'industrie de la chaussure en général, a, par exemple, un différend avec l'Argentine qui veut imposer de nouvelles barrières douanières pour les importations de ces produits. Les Etats-Unis, l'Europe et même certains pays en voie de développement, comme l'Indonésie, doivent porter ce dossier devant l'OMC pour tenter de le résoudre. Mais ce genre de démarche prend du temps. Une fois l'affaire tranchée, il faut ensuite vérifier que le pays applique correctement la décision. Si cela n'est pas le cas, l'affaire doit être présentée à nouveau... Pour plus d'efficacité, nous voudrions rendre ces procédures plus transparentes et plus ouvertes au public.

– Concrètement, qu'allez-vous faire à Seattle ?

– Je vais participer à ce sommet en tant qu'observateur, comme d'autres entrepreneurs. Cela permet d'influencer les négociations, soit à travers des associations – Nike fait partie de la Chambre américaine du commerce et de la Fédération nationale de la vente au détail –, soit en parlant directement aux négociateurs.

» Nous aimerions, par exemple, que soit abordé le problème de la protection de la propriété intellectuelle (marques déposées, droits d'auteur...). Nike et son symbole sont fortement copiés un peu partout dans le monde. Nous souhaiterions que le dispositif de protection existant soit renforcé.

– De nombreuses associations ont dénoncé les conditions de travail dans les usines qui fabriquent vos produits. Vous vous êtes, depuis un an, engagés publiquement à améliorer la situation. Où en êtes-vous ?

– Nous avons augmenté l'âge minimum des travailleurs dans nos usines. L'application de notre code de conduite est désormais contrôlée par de multiples acteurs, des consultants externes font ainsi des audits. Mais cela n'était pas suffisant. Des salariés de Nike sont désormais à demeure chez nos sous-traitants ; nous demandons également à des organisations non gouvernementales (ONG) de venir faire leurs propres vérifications. En partenariat avec ces ONG, nous avons également lancé un programme qui est soutenu par la Banque mondiale. Les ONG, en enquêtant dans nos usines, vont nous éclairer sur les besoins des travailleurs. Cela va nous permettre d'une part d'améliorer leurs conditions de travail, d'autre part de mettre en place des programmes dont pourront bénéficier leur environnement et leurs communautés : formation, micro-crédits...

– Croyez-vous que les engagements environnementaux et sociaux des entreprises deviennent indispensables ?

– Compte tenu de la mondialisation, cette tendance est irréversible. Il ne s'agit pas seulement de se doter de codes de conduite, mais également de contrôler leur application. Le président Bill Clinton nous a demandé de réfléchir avec des syndicats et des ONG dans un groupe de travail créé il y a plusieurs années et intitulé *« The apparel industry partnership »* (Partenariat de l'industrie du vêtement). Nous avons mis en place un modèle de démarche pour l'industrie. D'autres entreprises peuvent venir apprendre comment une telle politique peut, pratiquement, se mettre en place. A Seattle, nous allons évoquer notre expérience.

Brad G. Figel

● Avocat de formation, pour le commerce international à la commission des finances du Sénat américain de 1986 à 1995.
● Il a mené au Congrès les modifications de la législation du commerce, notamment après le North American Free Trade Agreement (novembre 1993) et l'Uruguay Round (décembre 1994). Il a rejoint Nike en 1995, où il est aussi directeur des affaires gouvernementales.

» Sur ce sujet, il y a cependant beaucoup de belles paroles, pas seulement à l'OMC, mais aussi au Congrès américain et aux Etats-Unis en général. Les Etats ont certainement un rôle à jouer. L'OMC mais aussi l'Organisation internationale du travail (OIT) doivent trouver des moyens pour encourager les Etats à renforcer leurs dispositifs légaux concernant le travail. Des améliorations peuvent être obtenues, sans qu'il soit nécessaire d'en venir aux sanctions. Mieux vaut, en la matière, la carotte que le bâton.

– Seattle sera aussi le lieu de rencontre de nombreuses associations qui veulent s'opposer à la mondialisation du commerce. Comment percevez-vous ces mouvements ?

– Je ne pense pas que combattre la mondialisation ait un sens : la mondialisation est là et personne ne peut l'arrêter. Depuis quinze à vingt ans, les entreprises nationales, pour rester compétitives, sont parties à la recherche de nouveaux marchés. C'est une évolution naturelle des affaires. La vraie question est : comment faire pour que cette globalisation soit juste pour tout le monde ? Les entreprises doivent reconnaître qu'elles ont une responsabilité dans la réponse à apporter à cette question. C'est ce que Nike essaie maintenant de faire. »

Propos recueillis par Laure Belot

Au Brésil, « Lula » évoque « l'escroquerie du millénaire »

Même s'il a perdu un peu de son aura charismatique l'ex-candidat aux élections présidentielles s'insurge contre l'hégémonie des pays développés et leur double langage

RIO DE JANEIRO
de notre correspondant

Le président d'honneur du Parti des travailleurs (PT-gauche), l'ancien tourneur qui a frôlé trois fois la présidence du Brésil, Luis Inacio « Lula » da Silva, ne se fait *« aucune illusion »* sur la Ronde du millénaire de Seattle : *« Ronde, ou escroquerie du millénaire ? »* – un jeu de mots en portugais entre *« rodada »* (ronde) et *« roubada »* (escroquerie) – lance-t-il d'emblée. *« Nous allons encore assister à la traditionnelle pression des économies développées pour une plus grande ouverture des pays émergents, or tout, pratiquement, a déjà été concédé au cours de ces années de libéralisation commerciale. »*

« PRATIQUES PROTECTIONNISTES »

Pour « Lula », cinquante-quatre ans, qui dit parler pour les 30 millions de Brésiliens (33 % des voix) ayant voté pour lui en 1998, quand le social-démocrate Fernando Henrique Cardoso a été réélu pour un mandat de quatre ans grâce à son alliance avec la droite et les centristes, *« les pays avancés gardent leurs pratiques protectionnistes, qu'ils justifient en nous accusant notamment de dumping »*.

« Les représentants des Etats-Unis et de la vieille Europe feindront de ne pas comprendre nos réclamations contre les barrières non tarifaires et toutes les ruses qu'ils utilisent avec génie pour empêcher l'entrée de l'acier, du soja, du jus d'orange, de la viande et autres marchandises exportées par les pays émergents », poursuit « Lula », qui ajoute : *« sans parler des copieux subsides à l'agriculture, qui rendent bon marché une bonne partie des produits agricoles européeens et américains. »*

Même si, aujourd'hui, après avoir essuyé trois défaites à l'élection présidentielle (contre Fernando Collor en 1989 et contre Fernando Henrique Cardoso en 1994 et 1998), l'image du « Lula charismatique » s'est quelque peu ternie, l'homme est encore le seul à faire l'unanimité au sein du PT, rongé par des querelles intestines, et même au sein de la gauche. Un récent sondage indique que c'est toujours « Lula » qui arrive en tête des candidats de gauche pour la prochaine présidentielle de 2002, avec 23 % des intentions de vote. Pourtant, « Lula » n'a pas la prestance des grands orateurs : petit, trapu et barbu, il a la voix rauque et la prononciation imparfaite.

Mais il jouit d'un grand charisme depuis l'époque où il est entré dans le mouvement syndical et a participé aux premiers meetings ouvriers dans la banlieue industrielle de Sao Paulo, en 1974, en pleine dictature militaire. L'année suivante, il est élu président du syndicat des métallurgistes. En 1978, 1979 et 1980, il commande les grandes grèves dont les meetings ont rassemblé plus de 100 000 métallos, ce qui lui vaudra d'être arrêté et emprisonné pendant trente et un jours.

Vaincu de justesse par l'ex-président Fernando Collor (qui sera destitué deux ans plus tard pour corruption) à la présidentielle de 1989, la première après vingt et un ans de dictature, « Lula » avait, au cours de sa campagne de 1994, tenté de se débarrasser définitivement de son image d'homme de gauche radical en utilisant un discours simple et modéré pour défendre plus de justice sociale.

« Lula » – l'un des fondateurs du Parti des travailleurs, en 1981, le plus propre d'entre tous les partis politiques du pays – est huitième et dernier enfant d'un agriculteur pauvre de l'intérieur de l'Etat du Pernambuco (Nord-Est) ; il a sept ans quand sa famille, chassée par la sécheresse, émigre vers le port de Santos (Sao Paulo) pour échapper à la faim.

PROFONDÉMENT CATHOLIQUE

Aujourd'hui marié et père de cinq enfants, il reste en « bon Nordestin » profondément catholique, lié au courant progressiste de l'Eglise. Mais il attire la méfiance des industriels et des banquiers par ses critiques du gouvernement Cardoso et de son vaste programme de privatisations, estimant que les entreprises brésiliennes ont été *« bradées »* au capital étranger.

« Il est inadmissible que des pays comme le Brésil – huitième puissance économique du monde – supportent des déficits commerciaux avec les Etats-Unis et l'Europe à travers des artifices et des barrières commerciales qui contredisent le discours officiel de l'OMC », conclut Lula, en soulignant que *« celle-ci devrait moins s'inquiéter des pays émergents et jouer un rôle plus énergique contre les aides déguisées des pays riches »*.

(Intérim)

La « brevetabilité » du vivant suscite toutes les convoitises

Si la possibilité de breveter les inventions biotechnologiques occupe sa place parmi les débats de Seattle, ce n'est pas tant pour des raisons bioéthiques qu'économiques. Il y a dix ans, pourtant, le droit européen commençait à peine à envisager de considérer les gènes, les plantes et les animaux comme des « objets » brevetables. Mais, compte tenu de la vitesse à laquelle se développent les biotechnologies, et surtout face à la concurrence américaine, il convenait de trancher rapidement.

La directive européenne 98/44 sur la protection juridique des inventions biotechnologiques, adoptée en juillet 1998, reconnut ainsi une situation de fait : le vivant, sauf réserve d'exception, est brevetable. Le texte fait la distinction entre le brevetage d'inventions obtenues à partir de tissus d'embryons humains à visée commerciale (interdit) et celui à des fins de recherche (autorisé). Mais il permet aussi l'usage commercial d'une séquence génétique en vue d'une application industrielle (fabrication de médicaments, de produits biologiques ou de plantes transgéniques), quelle que soit l'origine – végétale, animale ou humaine – des gènes considérés. Un droit de propriété intellectuelle qui, dans le cadre des rapports Nord-Sud, pose la question de l'accès aux ressources génétiques.

Un exemple, pris en France. Il y a moins d'un an, le gouvernement annonçait le lancement d'un vaste programme de recherche – 1,4 milliard de francs (210 millions d'euros) sur cinq ans –, visant à accumuler de nouvelles connaissances sur le génome des plantes de grande culture, afin de pouvoir les valoriser sous forme de brevets et de nouvelles variétés. Financée à 40 % par des fonds privés, cette course aux brevets est sans aucun doute cruciale pour les industriels français des semences et de l'agrochimie, menacés par les développements fulgurants des biotechnologies que dominent les Américains.

Mais, par là même, elle participe à l'appropriation des données génétiques et des ressources naturelles par les grandes firmes, au détriment des paysans et des scientifiques des pays en développement.

Dans ce cas, comme dans tous ceux où des produits biotechnologiques seront obtenus à partir de ressources génétiques originaires des pays du Sud, quelles seront les conditions d'accès à cette ressource intellectuelle d'un nouveau genre et celles de son utilisation ? Et quelles taxes, quelles contraintes doivent redouter les pays et les agriculteurs les plus démunis face aux mutations agronomiques qui s'annoncent ? Le danger n'a rien d'irréel, comme en témoigne la technologie « Terminator » au développement de laquelle le géant américain Monsanto vient (provisoirement ?) de renoncer.

Conçu dans les laboratoires du ministère américain de l'agriculture (USDA) en collaboration avec la firme Delta & Pine Land (rachetée par Monsanto), Terminator est une construction génétique sophistiquée dont l'une des applications possibles est la stérilisation des variétés agricoles. Autant dire l'une des armes biologiques les plus efficaces jamais imaginées pour garantir la propriété industrielle du vivant. Pour les firmes détentrices d'un brevet de ce type, il suffirait en effet de coupler ce « suicide programmé » des semences à une autre manipulation génétique, conférant à la plante un avantage agronomique, pour que l'agriculteur se retrouve pieds et poings liés : obligé, chaque année, de renouveler son stock de semences.

« D'un point de vue commercial, la technologie est brillante. D'un point de vue social, elle est pathologique », résumait l'Américain Jeremy Rifkin, spécialiste des biotechnologies. Le développement de Terminator, depuis lors, a cessé d'être à l'ordre du jour. Mais il ne représente qu'une infime partie du fossé que creusera la brevetabilité du vivant entre le Nord et le Sud. A moins que de nouveaux accords viennent rééquilibrer la donne.

Catherine Vincent

Les Américains veulent utiliser Internet pour imposer leur conception du commerce

Internet n'est pas dans les priorités de l'agenda de l'OMC, il figure pourtant en toutes lettres à l'ordre du jour de l'administration Clinton pour Seattle : *« Les Etats-Unis feront le maximum pour augmenter encore les chances des fabricants américains de vendre leurs produits aux 96 % de consommateurs qui vivent en dehors de leur territoire. »* Appliqué au secteur du commerce électronique ou plus généralement des technologies de l'information, le message a le mérite d'être clair. Les Etats-Unis étant le premier exportateur mondial de produits ou de services du secteur, l'une de ses priorités va être d'obtenir la suppression des droits de douane sur l'essentiel du domaine. C'est-à-dire sur tout produit acheté et acquis sur Internet ou traditionnellement.

Les précédentes discussions avaient déjà ouvert la voie. En 1997, l'Information Technology Agreement (ITA 1) avait décidé la suppression des droits de douane sur toute une série de matériels (ordinateurs, composants, etc.). Ces produits représentent un chiffre d'affaires mondial annuel de 600 milliards de dollars selon les estimations américaines. A Seattle, la délégation américaine se battra pour faire adopter l'Accelerated Tariff Agreement (ITA 2). Y seront désormais inclus des machines pour fabriquer des circuits imprimés, quelques biens électroniques de grande consommation, des radars et autres équipements d'aide à la navigation. Si certains PVD (comme l'Inde ou la Malaisie) se sont opposés à cet accord, l'Union européenne se montre pour l'instant assez ouverte.

Dossier jugé non « prioritaire », le réseau des réseaux devrait surgir dans les discussions

Il n'en sera pas de même de la suppression des droits de douane sur tous les produits acquis par téléchargement. En mai 1998, les pays participants à la conférence ministérielle de l'OMC à Genève avaient signé un moratoire prévoyant une suppression temporaire des droits sur ces produits – les biens commandés sur Internet, mais livrés physiquement continuant d'être soumis aux règles de l'OMC. Il avait été admis qu'une meilleure connaissance du dossier était nécessaire avant de décider. Chose qui devait être faite... à Seattle. Pour y parvenir, des groupes de travail ont été mis en place. Mais, après dix-huit mois de négociations, aucun consensus n'a été atteint.

EXCEPTION CULTURELLE

Les Américains insistent pour que *« les engagements pris dans le cadre du moratoire deviennent permanents »*. Mais, du côté européen, on se refuse à une telle éventualité, en plaçant le débat sur un autre terrain. *« Il y a des questions bien plus importantes, comme celle de savoir comment classifier les produits téléchargés »*, dit-on au secrétariat d'Etat au commerce extérieur français. Ceux-ci sont-ils *« des biens virtuels »*, comme le souhaiteraient les Américains, ou *« des services »*, comme le disent les Européens ? La réponse est lourde de conséquences économiques. En les classifiant comme « services », ils échapperaient à l'ensemble des règlements de l'OMC concernant « les biens ». Dans le cas inverse, non. C'en serait fini de l'exception culturelle et de la possibilité pour un Etat de subventionner certaines productions.

« Les Etats peuvent réglementer les prestations de service, explique Karl Falkenberg, chef d'unité à la direction générale commerce, chargé du dossier OMC à Bruxelles. *Si les Américains considèrent les produits audiovisuels, mais aussi la télémédecine ou les systèmes de téléenseignement comme des biens immatériaux, on perd le droit de les réglementer. Si un pays veut limiter la télémédecine sur son territoire, il aura alors des problèmes »*, s'alarme-t-il. Cet enjeu est beaucoup plus stratégique que celui des droits de douane. Les Américains ne s'y trompent pas, voyant dans la position européenne un moyen *« non seulement de restreindre l'accès aux œuvres audiovisuelles sur Internet, mais aussi éventuellement aux livres, aux logiciels... »*, prévenait David Aaron, sous-secrétaire d'Etat au commerce extérieur des Etats-Unis. *« La question de la classification est prématurée »*, rétorque-t-on outre-Atlantique.

MÉFIANCE INDIENNE

Les Japonais pencheraient plutôt du côté des Américains, fait-on remarquer à Bruxelles : *« Ils sont de gros producteurs de CD et donc ne veulent pas d'entrave sur le marché de la musique. »* Quant aux pays en développement, ils risquent de compliquer le débat. A la différence des grandes puissances qui estiment qu'un service (bancaire par exemple) doit obéir aux mêmes règles, qu'il soit rendu traditionnellement ou par Internet, ils ne veulent pas prendre d'engagement. Même l'Inde, pays pourtant très en pointe en matière de services informatiques, se méfie, craignant, par exemple, une délocalisation de ses services bancaires.

Pour amadouer les PVD, les Européens comme les Américains leur feront miroiter une amélioration de leur possibilité d'accès aux infrastructures de télécommunications. *« Assurer l'accès au commerce électronique et aux infrastructures pour tout le monde ; faire en sorte que des règles suffisantes existent pour que chacun puisse se connecter »* doit aussi être au centre des discussions à Seattle, estime-t-on à Bruxelles. Plus pragmatique : *« En échange du moratoire, nous mettrons en œuvre un programme intensif de construction d'infrastructures pour aider les PVD à accéder à Internet »*, dit-on à Washington.

En revanche, de part et d'autre de l'Atlantique, on s'accorde pour considérer que tous les autres problèmes liés au commerce électronique, comme la protection du consommateur ou le respect de la vie privée, ne peuvent être traités dans le cadre de l'OMC. Ces sujets vont peut-être servir de future monnaie d'échange. A moins que chacun considère qu'il n'a pas intérêt à polluer le débat, pour se concentrer sur les questions aux conséquences économiques plus immédiates.

Annie Kahn